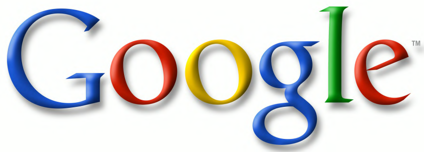
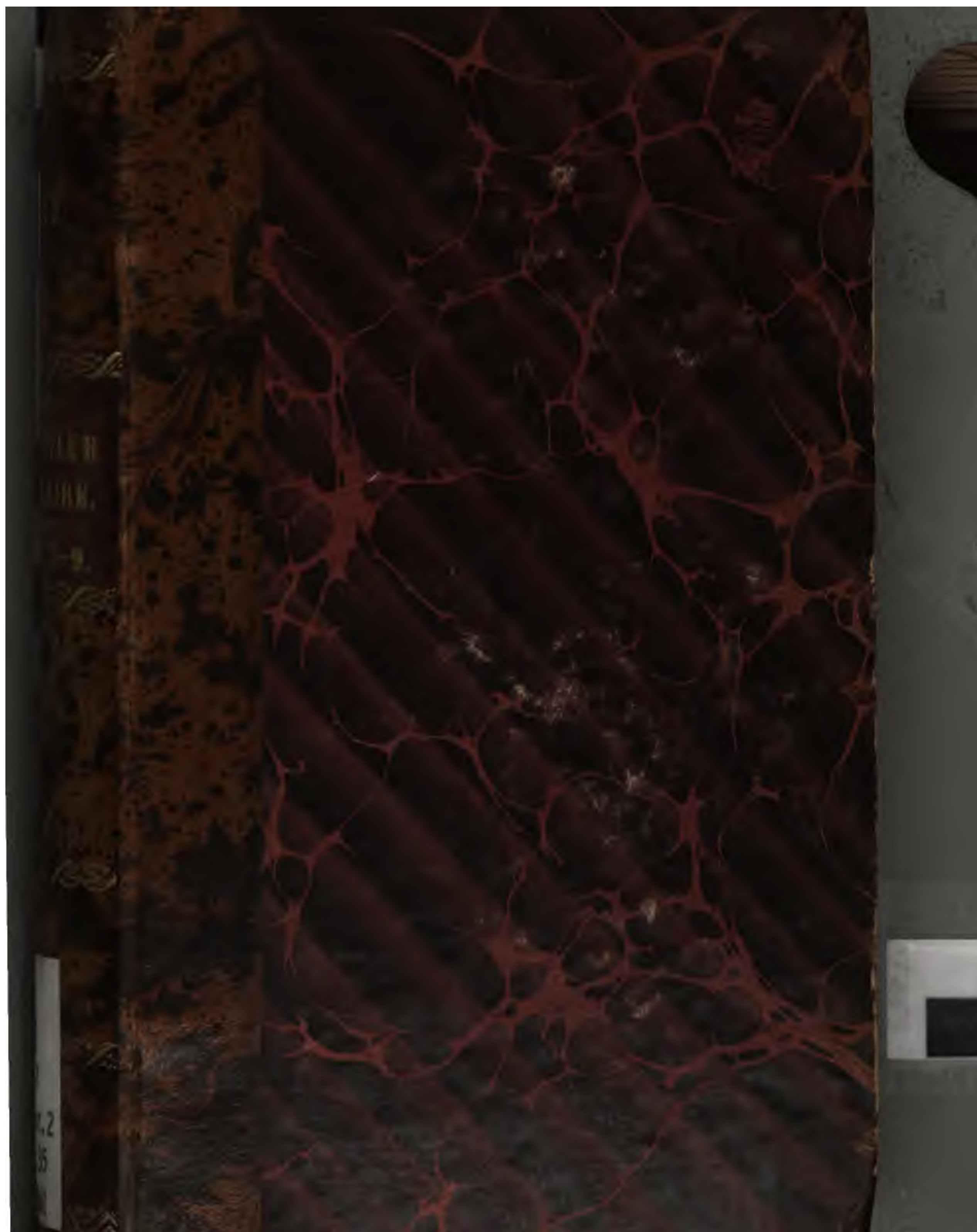
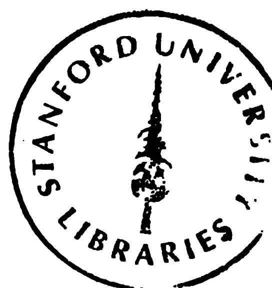
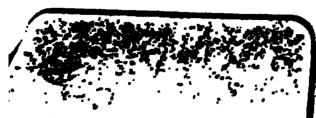








MILITAIRE.

LE

SPECTATEUR MILITAIRE.

ON SOUSCRIT

A Paris, A LA DIRECTION DU SPECTATEUR MILITAIRE, rue Christine, 3;
Chez J. DUMAINE, rue Dauphine, 30;
JUNG TREUTTEL, rue de Lille, 19;
ARTHUS-BERTRAND, rue Hautefeuille, 21;
BOSSANGE, quai Voltaire, 25;
J. RENOUARD, rue de Tournon, 6.
TANERA, quai des Augustins, 27.
BORRANI, rue des Saints-Pères, 9.
REINWALD, rue des Saints-Pères, 15.
DENNÉ SCHMITZ, librairie espagnole, rue Favard, 2.
A Strasbourg, chez madame BERGER-LEVRAULT et Fils.
A Madrid, chez BAILLY-BAILLIÈRE.
A Turin, chez J. BOCCA.
A Naples, chez DUFRESNE.
A la Haye, chez DOORMAN et van CLEEF.
A Bréda, chez BROESE et Cie.
A Leipzig, à la librairie française pour l'Allemagne de A. DURR.
A Saint-Pétersbourg, chez ISSAKOFF et GLARNER.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

LE

SPECTATEUR

MILITAIRE

RECUEIL

DE SCIENCE, D'ART ET D'HISTOIRE MILITAIRES

---

2 .

DEUXIÈME SÉRIE.

~~35e~~ 36 ANNÉE.

35e VOLUME

(JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE 1861).

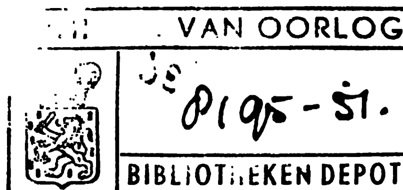


PARIS

A LA DIRECTION DU SPECTATEUR MILITAIRE

RUE CHRISTINE, 3.

1861


VAN OORLOG
8195-51.
BIBLIOTHEKEN DEPOT

LE

SPECTATEUR MILITAIRE.

APERÇU HISTORIQUE

SUR

LES FORTIFICATIONS, LES INGÉNIEURS

ET SUR LE CORPS DU GÉNIE.

QUATRIÈME PARTIE (1).

JONCTION DE LA LYS A L'AA.

La jonction de la Lys à l'Aa par un canal navigable, projetée depuis longtemps, fut enfin ordonnée par un arrêt du conseil en date du 7 mars 1753. Sa Majesté voulait bien y contribuer pour la moitié des frais, en considération de ce que le canal serait tracé de manière à présenter les avantages d'une défense militaire pour le pays entre Aire et Saint-Omer. M. Filley, brigadier

(1) Voir le *Spectateur militaire* de janvier à décembre 1860 janvier à juin 1861.

des armées et ingénieur en chef à Calais, fut choisi pour diriger l'exécution du canal projeté. Cette destination, empêchant de le nommer à la direction de Saint-Omer, alors vacante, Sa Majesté ne voulant pas le priver du titre de directeur des fortifications auquel il avait droit par son ancienneté dans le corps, ses services à la guerre et ses talents, le lui accorda, sans lui en attribuer les fonctions dans aucune place, et fixa ses appointements à 6,000 livres.

Il existait entre Aire et Saint-Omer, sans s'étendre jusqu'à cette dernière ville, une excavation appelée le *Neuf-Fossé*, qui était en partie comblée et paraissait avoir été faite pour servir de défense à la Flandre contre l'Artois. Le canal de jonction devant remplir un objet opposé, M. Filley s'éloignait du Neuf-Fossé dans une partie de son projet, qui fut approuvée et à laquelle vingt bataillons furent employés en 1754, savoir, depuis la cense dite de François Armand, du côté d'Aire, jusqu'aux fontinettes du côté de Saint-Omer. Contrarié dans l'exécution des deux autres parties par M. de Regemorte, qui recherchait l'économie et qui n'attachait pas la même importance que lui aux considérations militaires, il prétexta l'état de sa santé pour demander après la première campagne à quitter les travaux du canal, et fut remplacé par M. De la Salle, ingénieur militaire. Son successeur suivit son projet dans l'emploi des déblais de la portion entamée qui étaient considérables; il les disposa sur les bords du canal, en forme de retranchements d'un tracé particulier à défenses perpendiculaires.

Dépenses des fortifications de terre.

Le calcul des ordres expédiés pour les dépenses des fortifications des frontières de terre pendant l'année 1755 monte à la somme de 2,985,921 livres, qui se décompose ainsi qu'il suit :

Dépenses des travaux.	2,318,006 livres.
Appointements des ingénieurs.	444,320
Appointements des maîtres et professeurs de l'école de Mézières.	9,000
M. d'Argenson, sur le fonds des fortifications. .	24,000
Regemorte l'aîné, chef du bureau.	12,000
Regemorte le cadet, chef en second.	8,000
Gratifications extraordinaires.	85,892
Gages, taxations et épices du trésorier.	80,583
Autres payements.	4,120
Somme pareille.	2,985,921 livres.

Les appointements des directeurs des fortifications variaient de 1,600 à 3,600 livres; il s'y joignait 600 livres pour un dessinateur. Les appointements des ingénieurs en chef étaient de 1,600 livres pour le plus grand nombre et n'excédaient pas 3,000 livres. Ceux des ingénieurs ordinaires variaient de 600 à 1,200 livres. En campagne, les appointements étaient plus forts que dans les places, et les ingénieurs avaient droit aux vivres et aux fourrages, dans une proportion déterminée par leur grade dans les brigades. Les traitements des grades militaires étaient : les lieutenants-généraux, 2,000 livres; les maréchaux-de-camp, 1,500; les brigadiers des armées, 1,200; les colonels réformés, 900; les lieutenants-colonels, 700; les capitaines, 450; les lieutenants, 240. Ces traitements se cumulaient avec les appointements.

Regemorte l'aîné cessa, à la fin de l'année 1755, d'être chef du bureau des fortifications, et fut remplacé par M. Dubois.

II. — *Du* 8 *décembre* 1755 *au* 4 *mai* 1758
Réunion de l'artillerie au génie.

Le 8 décembre 1755, Sa Majesté, ayant accepté la démission que le comte d'Eu fit entre ses mains de la charge de grand-maître et capitaine-général de l'artillerie de France, jugea convenable au bien de son service de prendre elle-même l'administration de ce corps et d'unir l'artillerie avec le génie, ne doutant pas qu'il dût en résulter de grands avantages. Elle rendit en conséquence une ordonnance, dont l'article 1er portait :

« Veut Sa Majesté que les bataillons du régiment Royal-Artillerie, les compagnies de mineurs et d'ouvriers qui servent à leur suite, les officiers d'artillerie et les ingénieurs, ne fassent dorénavant qu'un seul et même corps sous la dénomination de *corps royal de l'artillerie et du génie*. »

L'article 2 spécifiait que les chefs du nouveau corps rendraient compte au secrétaire ayant le département de la guerre, et recevraient par lui les ordres de Sa Majesté.

Par l'article 3 tous les officiers devaient rouler ensemble dans le service qu'ils auraient à faire en campagne, suivant leurs grades militaires et leur ancienneté.

En déterminant Sa Majesté à rendre cette ordonnance, M. d'Argenson avait été séduit par le projet économique d'une réduction considérable dans le nombre primitif des officiers qui composaient les deux

corps, et par l'avantage essentiel de l'harmonie du service dans les siéges, qui devait en résulter. Peut-être aussi eut-il pour but de supprimer la grande-maîtrise de l'artillerie, comme il avait supprimé la direction générale des fortifications.

Une ordonnance du 8 avril 1756 établit à la Fère une nouvelle école, sans supprimer celle de Mézières, qui même acquit plus de considération, parce qu'il suffisait de passer dans la première pour être admis comme officier dans les bataillons du corps royal, tandis qu'il fallait avoir passé deux ans à l'école de Mézières pour être jugé capable de remplir les deux services de l'artillerie et du génie. Les officiers des bataillons pouvaient se présenter, avec les sujets de l'école de la Fère, à l'examen nécessaire pour être admis à celle de Mézières. Les jeunes officiers avaient à la Fère le grade de sous-lieutenant avec 40 livres d'appointement par mois, et à Mézières celui de lieutenant en second avec 60 livres d'appointement.

Par une ordonnance du 1er décembre 1756, les cinq bataillons d'artillerie durent en former six, chacun de 16 compagnies, dont 2 de sapeurs, ce qui faisait en tout 12 compagnies de sapeurs, chacune de 50 hommes. Le nombre des compagnies de mineurs, ainsi que celui des compagnies d'ouvriers fut par la même ordonnance porté à six, chacune de 50 hommes non compris les officiers.

En 1757, après l'attentat de Damiens, le comte d'Argenson fut exilé à sa terre des Ormes et eut pour successeur, le 1er février, son neveu le marquis de Paulmy

(René de Voyer), qui avait la survivance de sa charge. Le nouveau ministre continua l'ouvrage de son prédécesseur.

Le 24 février 1757, il parut une ordonnance portant règlement pour le service du corps royal suivant sa nouvelle formation dans les places, dans les écoles et en campagne. Cette ordonnance introduisit les qualités de directeur en chef pour l'artillerie, et directeur en chef pour le génie au département ou à la place de....., au lieu de lieutenant d'artillerie et d'ingénieur en chef.

Par une circulaire du 2 mars 1757, le ministre donna avis aux directeurs que le roi venait de nommer M. de Vallière lieutenant-général pour remplir, conformément à l'ordonnance du 8 décembre 1755, les fonctions de directeur général du corps royal de l'artillerie et du génie.

Par la fusion, le nouveau corps fut composé de 1,028 officiers de tout grade, savoir : 5 lieutenants généraux de l'ancien corps d'artillerie, 8 maréchaux de camp dont 2 du génie, 20 brigadiers, 40 colonels, 60 lieutenants-colonels, 384 capitaines divisés en deux classes, 445 lieutenants en premier, 16 lieutenants en second à Mézières, et 50 sous-lieutenants à la nouvelle école de la Fère.

Les deux armes furent mêlées : ainsi d'Aumale fils, ingénieur, eut le commandement d'un bataillon à Grenoble, avec lequel il entra en campagne en 1757. Le chevalier de Gomer, qui a été connu dans l'artillerie, fut nommé commandant en second de l'école de

Mézières ; Fourcroy commandant en troisième de l'école du bataillon qui était à Metz.

Les ingénieurs prirent l'uniforme de l'artillerie.

Cependant une mesure aussi importante n'avait pas été concertée avec les principaux officiers des deux armes. Elle était l'ouvrage de M. Dubois (1), homme de mérite, premier commis de la guerre et chef des deux bureaux de l'artillerie et des fortifications. Persuadé que les deux armes ne différaient pas assez essentiellement entre elles pour ne pouvoir pas être réunies, il avait pensé qu'en faisant passer à la Fère et à Mézières tous les officiers du nouveau corps royal, ils seraient assez instruits pour être propres à faire à la fois le service de l'artillerie et celui du génie. Il écrivait le 8 février 1757 à M. de Ramsault, grand antagoniste de la réunion : « Je souhaite avoir assez de connaissances, de crédit et de force, pour pouvoir conduire au port de succès la barque qui m'est confiée. » Ce souhait ne fut pas exaucé. La réunion de 1757, dit le général d'Arçon qui en a été témoin (2), ressemblait à la confusion. Vallière fils, lieutenant-général d'artillerie, qui était à la tête des deux corps réunis, avait affecté d'intervertir toutes les fonctions dans la vue étroite de prouver, disait-il, que tout artilleur

(1) Ce sieur Dubois avait la confiance du ministre à cause de l'ordre qu'il avait établi dans les bureaux. La prépondérance qu'il y exerçait était devenue très utile. (*Mémoires du prince de Montbarrey*, t. I[er], Paris, 1827).

(2) *De la force militaire considérée dans ses rapports conservateurs*, in-8°, 1789.

valait un ingénieur. » Le comte de Clermont écrivait de Wesel en 1758 au ministre : « Quand je demande un ingénieur, on me donne un artilleur qui ne sait ce qu'il fait; je demande un artilleur, on me donne un ingénieur qui n'entend rien à ce que je veux de lui. » Le maréchal de Belle-Isle, qui le 3 mars 1758 remplaça le marquis de Paulmy, appelait la réunion un *hochepot*, et un des premiers actes de son ministère fut de faire prononcer la séparation des deux corps.

Sans être contraire à la réunion, Gribeauval ne montra pas de disposition à vouloir la favoriser. Il pensait que l'artillerie et le génie auraient dû être toujours unis, mais qu'il fallait en séparer la bâtisse des fortifications et la fonte des canons. La réunion ne trouva point de partisans parmi les directeurs des fortifications qui craignaient que l'ingénieur, en devenant officier de troupes, ne perdît l'esprit de travail réfléchi auquel il est porté par la nature de ses fonctions. Dans un mémoire de 1748, Cormontaingne voyait dans la réunion projetée une décadence préjudiciable au bien du service, en ce que la vie est trop courte pour pouvoir acquérir les connaissances nécessaires aux doubles fonctions de l'artilleur et de l'ingénieur.

Néanmoins la confusion reprochée à l'organisation qui eut lieu, ne fit pas sentir ses inconvénients dans les opérations militaires auxquelles prit part le nouveau corps royal pendant les vingt-huit mois qu'il subsista.

COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE SEPT ANS. SIÉGE DU FORT SAINT-PHILIPPE DE MAHON.

Des contestations de territoire dans le Canada entre la France et l'Angleterre donnèrent lieu à la guerre dite de Sept ans, dans laquelle s'engagèrent en 1756 la plupart des puissances d'Europe : l'Angleterre unie au Hanovre et à la Prusse contre la France et l'Autriche, alliées à la Saxe, à partie des cercles d'Allemagne, à la Suède et à la Russie. « D'après un usage barbare (1) dont le cabinet de Londres s'est plus d'une fois rendu coupable, il fit, en 1755, sans déclaration de guerre, commencer les hostilités sur mer. » La France usa de représailles, et sans déclaration de guerre fit, en 1756, attaquer le fort Saint-Philippe, situé dans l'île Minorque, et qui défendait l'entrée de Port-Mahon, après Malte, la plus belle position maritime dans la Méditerranée, dont les Anglais s'étaient emparés en 1708 et qu'ils s'étaient fait céder par le traité d'Utrecht en 1713. Ils avaient augmenté récemment par des ouvrages extérieurs les fortifications, déjà considérables, du fort Saint-Philippe. Devant le front qui regarde le nord, ces ouvrages étaient la lunette d'Anstruther et la lunette d'Argyll, celle-ci en arrière de la première et toutes deux appuyées à la mer par leur droite, la lunette de la Reine, qui était un grand ouvrage, et la lunette de Kent. Tous ces ouvrages étaient contreminés, revêtus à l'escarpe et à la contrescarpe et en-

(1) Garden, t. IV, p, 11.

veloppés par un chemin couvert, qui était palissadé. Les fossés, creusés en partie dans le roc, n'avaient pour défense que des galeries de contrescarpe crénelées. D'autres galeries souterraines mettaient les lunettes en communication les unes avec les autres et avec le fort.

Le défaut de cette position était d'être masquée par un faubourg (en espagnol *arrabal*), bâti régulièrement et qui s'étendait devant son front, à 130 mètres de distance du chemin couvert, sur 1100 mètres de longueur et 140 de largeur. A l'ouest étaient les lunettes dites de l'ouest, Caroline et du sud-ouest, et en avant de cette dernière le fort Marlborough.

Le maréchal de Richelieu débarqua, le 18 avril, sur la côte occidentale de l'île Minorque, près de Ciutadella, avec 29 bataillons d'infanterie, un bataillon du corps royal, une compagnie d'ouvriers, la compagnie de mineurs de Boule et un équipage d'artillerie fort de 85 bouches à feu de siége. En trois jours de marche il se rendit à Mahon. Les bouches à feu traînées péniblement par les bœufs de l'armée, n'arrivèrent au camp que le 8 mai. Les munitions et les vivres furent d'abord transportés par mer à Fornel, point plus rapproché de Mahon que Ciutadella, et de là par terre à bras par un détachement de 400 hommes au camp entre Mahon et le faubourg.

Le 28 avril, étant à Mahon, M. Guyol de Guiran, brigadier des armées, qui commandait le détachement d'artillerie et génie, attaché à l'équipage de siége, en régla le service conformément à l'ordonnance du

24 février 1757. Il nomma *directeurs de tranchée* MM. Roquepiquet, ingénieur, et de Cherigny, officier d'artillerie, et forma quatre brigades commandées par MM. de Caylus, Donnadei, Bonanaud et Duprat, tous quatre ingénieurs. Chaque brigade était d'un ingénieur et de trois officiers d'artillerie tirés du bataillon.

Les jours suivants, les brigadiers allèrent reconnaître le fort Saint-Philippe, à la faveur des points couverts qu'offraient les environs. Bonanaud vit les entrepreneurs qui avaient construit les nouvelles fortifications, et qui lui en firent un plan, à la vérité sans mesure, qui fut néanmoins utile.

Le 8 mai le maréchal fit occuper le faubourg, appelé improprement dans les rapports du siége le village de la Ravalle, et l'artillerie y commença plusieurs batteries. Précédemment le maréchal avait fait construire deux batteries, l'une de canons, l'autre de mortiers, sur le plateau de la tour des signaux, qui est éloigné de 1,320 mètres du fort, mais qui le domine. Les brigades faisaient en même temps confectionner des gabions, des fascines et des saucissons, et amasser des terres où il pouvait s'en trouver, que l'on transportait dans le faubourg pour la construction des batteries. Le 13, 10 mortiers commencèrent à tirer.

La nuit du 16 au 17 mai, regardée comme la première du siége, la brigade de service masqua par des traverses en terre hautes et épaisses les rues du faubourg qui étaient enfilées de la place. Le 19, deux batteries de canons et une de quatre obusiers joignirent leur feu à celui des mortiers. Le 20, le marquis de la

Galissonnière qui commandait la flotte française, battit l'amiral Byng qui venait au secours du fort.

L'ennemi ayant par son feu rasé une grande partie des maisons du faubourg, les brigades furent employées depuis le 2 juin jusqu'au 24 à rétablir en pierres sèches sur une longueur de 1,100 mètres un ancien mur qui fermait le fort du côté de la campagne; et derrière on construisit de distance en distance des dés en pierres sèches qui offraient au soldat le moyen de se garantir des éclats de bombes.

Pendant ce temps notre artillerie combattait avec avantage celle de la place, dont les parapets en maçonnerie ne résistaient pas au canon. Ce siége de quarante-quatre jours, *dans lequel on n'a pas ouvert la tranchée*, est un nouvel exemple de la supériorité des batteries en terre sur les fortifications en maçonnerie vues de la campagne. Le 27 juin, de toute sa nombreuse artillerie l'ennemi n'avait sur le front d'attaque que cinq pièces en état de tirer dans des embrasures détruites ou derrière des parapets effacés. Les escarpes de la lunette de la Reine, qui étaient très élevées, étaient démolies sur 5 mètres de hauteur comptés du sommet, et pouvaient être escaladées avec des échelles de 20 pieds. Les escarpes des autres ouvrages, moins élevées, étaient moins endommagées. Les défenseurs étaient réduits à se tenir dans leurs casemates, pour être à l'abri de notre canon.

Dans ces circonstances, sans être arrêté par la considération de partir de loin, comptant sur l'avantage de surprendre l'ennemi, le maréchal résolut de livrer

un assaut aux ouvrages, en débouchant du faubourg la nuit du 27 au 28 juin, quarante-troisième du siége. M. de Laval, maréchal-de-camp, fut chargé de l'attaque de la gauche, qui était la principale, avec 16 compagnies de grenadiers, soutenues par 4 bataillons. Il en forma trois colonnes, commandées la première à gauche par M. de Monti, brigadier, la seconde par M. de Sade, lieutenant-colonel, la troisième par M. de Briqueville. A la suite de chaque colonne marchaient 2 ingénieurs et 150 travailleurs, 1 officier d'artillerie et 10 canonniers, 50 volontaires portant des échelles, et une brigade de mineurs. Le 27 à dix heures du soir, toutes les batteries ayant cessé leur feu, le signal de l'attaque fut donné par un coup de canon et par quatre bombes tirées de la tour des signaux. Dans le jour, M. Boniface, ingénieur distingué, avait remis à chaque brigadier les instructions qui concernaient l'attaque à laquelle sa brigade devait être employée.

La première colonne attaqua d'abord la lunette d'Anstruther, dans laquelle on entrait par un passage voûté, pratiqué dans un épaulement qui en fermait la gorge; une partie des assaillants y pénétra par ce passage auquel on arrivait *de plain pied* en suivant le chemin couvert; une autre partie se servit de ses échelles pour y entrer. La tête de la colonne poursuivant les fuyards du chemin couvert, arriva après avoir forcé une barrière à la gorge de la lunette d'Argyll, qui était revêtue et très élevée. L'ennemi qui y avait pratiqué un fourneau de mines pour la faire sauter, le

fit jouer en ce moment beaucoup trop tôt pour lui. L'explosion fit périr les défenseurs qui étaient à la gorge, et produisit une brèche par laquelle nos troupes escaladèrent l'ouvrage.

La seconde colonne escalada la lunette de la Reine, dont les revêtements de maçonnerie étaient fort endommagés. La troisième s'égara ou fut repoussée à la lunette de Kent et escalada aussi la lunette de la Reine. Les ingénieurs s'empressèrent d'épaissir en terres le mur de gorge de ce grand ouvrage pour mettre les troupes à couvert du feu de la place.

Le 28, sur les six heures du matin, l'assiégé suspendit son feu; il fut permis d'enlever de part et d'autre les morts et les blessés. Étonné des prodiges de notre infanterie et nous sachant maître des communications souterraines du fort, il envoya à deux heures après midi trois députés au maréchal, demandant vingt-quatre heures pour capituler. Toute la nuit du 28 au 29 se passa sans tirer. Le soir la capitulation fut signée. Le 7 juillet la garnison sortit du fort avec tous les honneurs de la guerre et fut transportée à Gibraltar sur nos vaisseaux.

Notre perte totale fut de 13 officiers tués, desquels un ingénieur, de 87 blessés, de 519 soldats tués et de 978 blessés; total 1,597.

En janvier 1757, Larcher d'Aubancourt, ingénieur, vint à Mahon par ordre de la cour. Après avoir levé les plans, profils et élévations du fort, il retourna à Paris où il en fit le relief.

ILE DE CORSE.

Dans la crainte que les Anglais ne s'emparassent de l'île de Corse, pour soutenir les rebelles, la république de Gênes fit le 19 juillet 1756 avec Louis XV, un traité en vertu duquel nous occupâmes Saint-Florent, Ajaccio et Calvi. D'Acher, Bourcet de la Saigne et un autre ingénieur y furent alors envoyés.

FORTIFICATIONS MARITIMES.

Les renseignements que l'on avait sur les grands armements qui se faisaient en Angleterre, avaient, au commencement de 1756, déterminé le roi à prendre des mesures extraordinaires pour la sûreté des côtes. Le maréchal de Belle-Isle avait été investi du commandement de toutes les côtes de l'Océan, le maréchal de Richelieu du commandement des côtes de la Méditerranée. Le fonds ordinaire de 650,000 livres, alloué pour les fortifications maritimes, fut presque doublé; on dépensa en outre 477,000 livres pour l'armement et l'équipement des milices garde-côtes. Enfin le maréchal de Belle-Isle et Lebeuf, directeur des fortifications à Dunkerque, eurent l'idée, qui ne fut pas heureuse, de rétablir le port de cette place comme port militaire; ils y firent dépenser, en 1756, 500,000 livres; en 1757, 600,000; en 1758, 500,000; en 1759, 274,000. La dépense totale des côtes monta en 1756, compris les taxations du trésorier, à 2,343,038 livres.

AFFAIRE DE L'ILE D'AIX, en 1757.

Un des premiers soins du maréchal de Belle-Isle, avait été, en 1756, d'appeler l'attention du ministre sur l'état dans lequel etait l'île d'Aix, placée si heureusement à l'embouchure de la Charente pour la protection des vaisseaux qui en sortent sans être encore armés. Cette île était occupée par un fort consistant, du côté de la mer, dans une mauvaise batterie basse, facile à escalader, et du côté de terre (dans l'île), en un beau front bastionné avec une tour appelée *donjon* sur la courtine. Vainement deux directeurs des fortifications, considérés dans le corps, de Tigné en 1724, Artus en 1748, avaient présenté des projets, pour construire dans l'île d'Aix, une batterie respectable en place de celle qui existait; vainement, Barrailh, marin qui avait commandé le port de Rochefort et qui avait quelque crédit à la cour, avait, en 1754, adressé au Roi une supplique pour persuader Sa Majesté de la nécessité de construire une forte batterie dans l'île d'Aix.

Enfin, en 1756, le maréchal de Belle-Isle avait fait adopter le projet d'une batterie basse et d'une batterie haute enveloppant l'ancienne batterie. On commença la première et elle était en partie terminée et armée, lorsque, le 23 septembre 1757, une flotte anglaise de 80 voiles vint mouiller dans la rade des Basques; il suffit de deux vaisseaux de 80 qui s'en détachèrent et dont un seul vint canonner de près le fort de l'île d'Aix, pour en bouleverser la nouvelle batterie et

intimider les défenseurs. Après trois quarts d'heure de feu, le commandant qui était un chef de bataillon de milices, arbora le drapeau blanc. Les Anglais firent prisonniers de guerre trois ou quatre cents hommes, parmi lesquels étaient quelques canonniers, ruinèrent par l'explosion de fourneaux de mines le revêtement de la batterie en plusieurs endroits, le donjon et un des bastions de la gorge du fort, et après avoir pillé et dévasté l'île, mirent à la voile le 1er octobre et se retirèrent, emportant deux pièces de canon et quatre mortiers. L'armement de la batterie qui était sur place consistait en vingt-quatre pièces de 24, deux de 12 et huit mortiers.

CAMPAGNE DE 1757, en Allemagne.

Dans le mois d'avril, une armée composée de 109 bataillons et 143 escadrons, s'assembla sur le bas Rhin sous le commandement du maréchal d'Estrées, et passa le Rhin à Wesel le 21 mai, se portant dans le Hanovre. Le roi de Prusse avait abandonné toutes les places de cette frontière, à l'exception de Gueldre que l'on bloqua et qui n'ouvrit ses portes que le 21 août. Lambert, ingénieur, fut laissé dans Wesel, que l'on mit en état de défense et que l'on occupa pendant toute la durée de la guerre. Vallière fils commandait le nouveau corps royal, avec M. Filley, ingénieur sous ses ordres.

De Wesel, l'armée se dirigea sur Munster, et de cette ville à l'est sur Höxter où, le 15 juillet, elle passa le Weser et entra dans le Hanovre; Gœttingue se ren-

dit le 16. Le maréchal avait fait en même temps deux expéditions qui avaient réussi : l'une à Emden, dans l'Ostfrise, province du Hanovre; l'autre dans la Hesse. M. de Contades, lieutenant-général, qui commandait cette dernière, avait été reçu sans opposition à Cassel, et le 18 juillet ses troupes étaient entrées à Marbourg. Le maréchal poursuivant sa marche sur la rive droite du Weser, rencontra le 26 l'armée hanovrienne, en position à Hastenbeck qui a donné son nom à la victoire qu'il remporta sur cette armée. Le 28, il entra à Hameln, par capitulation. Le 4 août, il s'avança jusqu'à Oldendorf, où, en vertu des ordres du Roi, il remit le commandement de l'armée au maréchal de Richelieu qui lui amenait un renfort de 20 bataillons et 36 escadrons.

Le nouveau général en chef entra à Hanovre le 11 août, et continua la poursuite de l'armée hanovrienne, qui était, en outre des Hanovriens, composée de 12,000 Hessois et de détachements de Brunswick, de Saxe-Gotha et de Lippe-Bukebourg. Il devait mettre cette armée hors d'état de nuire à ses opérations, avant de prendre ses quartiers d'hiver dans la principauté d'Halsberstadt, pour faire la campagne prochaine, le siége de Magdebourg. Le 23 août, il écrivit au président Ogier, ministre de France près la cour de Copenhague (1), que le duc de Cumberland, qui commandait l'armée ennemie, l'embarrasserait beaucoup, s'il l'obli-

(1) Le comte de Garden (t. IV, p. 27 et 45), fait mention d'une convention que le duc de Richelieu aurait ignorée. Le duc la connaissait, mais elle n'avait pas été ratifiée.

geait à le poursuivre sur le territoire des duchés de Bremen et de Verden (ou Ferden), et à faire peut-être le siége de Stade. Le président Ogier vit le baron de Bernstorf, ministre du roi de Danemarck, qui l'informa que l'électeur de Hanovre désirait l'exacte et entière neutralité de ses États d'Allemagne, et que son fils, le duc de Cumberland, avait reçu les pleins pouvoirs de traiter pour cet objet; il fut convenu que Sa Majesté danoise écrirait à la régence de Hanovre, réfugiée à Stade, pour lui représenter qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour éviter aux duchés les maux de la guerre. M. de Bernstorf demanda au Roi, son maître, de vouloir bien décider qu'un de ses ministres fût chargé de s'entremettre dans la négociation pour l'accélérer ou la faciliter.

Le 6 septembre, comme le duc de Richelieu avait rejeté l'armée hanovrienne sur le territoire des duchés, le comte de Lynar arriva à son quartier-général, à Rothenbourg; et le 8, à Closter-Seven. En considération de la médiation de Sa Majesté danoise, qui a toujours accordé une protection particulière aux pays de Bremen et de Verden, les deux généraux en chef engagèrent respectivement leur parole d'honneur entre les mains du comte de Lynar, de tenir les articles de la convention qui prit le nom du lieu où elle fut signée. Le duc de Cumberland avait d'abord dit qu'il ne la signerait qu'avec des changements qu'il avait faits. Le duc de Richelieu qui en était l'auteur ne voulut y admettre aucun changement, mais il promit, et tint parole, de signer des articles séparés, qui furent

convenus le 10 et qui ne la modifiaient point essentiellement. Aussitôt le 8, qu'elle fut signée, le duc de Richelieu fit occuper par les grenadiers de son armée tous les postes avancés, de manière que les ennemis ne pussent décamper impunément.

L'article 1er portait que les hostilités cesseraient de part et d'autre dans les vingt-quatre heures et plus tôt s'il était possible.

L'article 2, que les troupes auxiliaires seraient, avec des passeports nécessaires, renvoyées dans leur pays, où elles seraient placées et dispersées, etc.

L'article 3, que le duc de Cumberland se retirerait au delà de l'Elbe avec toute son armée, excepté 4 ou 6,000 hommes à Stade.

Le premier des articles séparés spécifiait que les troupes renvoyées ne seraient pas regardées comme prisonnières de guerre.

Le duc de Richelieu écrivait le 10 septembre : « Je crois que je ne pouvais rien faire de plus glorieux et de plus utile pour les armes du Roi. Les Hessois, les Brunswickois et les Gotha étaient très décidés à soutenir le duc de Cumberland si on l'attaquait. Les voilà dispersés à jamais. » Cette assertion présomptueuse était mal fondée. Le roi d'Angleterre n'approuva pas la convention de Closter-Seven et donna dans le mois de novembre le commandement de l'armée hanovrienne au prince Ferdinand de Brunswick.

Dans le mois de juin, Louis XV, avait résolu de joindre une armée *auxiliaire* à l'armée des cercles d'Allemagne dite armée d'exécution, qui s'assemblait sur le haut Mein, sous le commandement du duc de Saxe-Hildbourghausen, à qui l'impératrice avait conféré le titre de feld-maréchal. L'armée auxiliaire devait être forte de 31 bataillons d'infanterie, le bataillon

d'artillerie de d'Aumale et 12 escadrons. Le prince de Soubise qui devait la commander, reçut ses instructions le 17 juillet. Elles le plaçaient sous les ordres du duc de Saxe qui était feld-maréchal. « C'est un article, disait le Roi, qui doit être bien entendu, afin qu'il n'y ait aucune discussion, aucune contestation par rapport au commandement qui passe de droit au prince à défaut du duc. » Nous insistons sur ce point, parce que le prince de Soubise à qui, par opposition à la cour, on a tant reproché la perte de la bataille de Rosbach, n'y commandait point en chef l'armée combinée. Bourcet, ingénieur, qui commandait l'équipage d'artillerie et génie, s'exprime ainsi, dans une lettre datée de Wihe, le 7 novembre : « Trop d'ardeur de la part du prince de Saxe-Hildbourghausen et trop de confiance de la nôtre, nous ont conduits à une affaire générale le 5 de ce mois, à quatre heures après midi, contre le roi de Prusse. » Je ne ramène avec moi, dit-il dans cette lettre, que les pièces qui étaient aux batteries de la gauche (15 pièces et 2 mortiers), avec une seule de 8 de celles de la droite et du centre.

Le roi de Prusse ne poursuivit pas l'armée combinée qui se retira, sans être inquiétée, dans la Hesse. Richelieu entra dans le Hanovre, mais affaibli par l'envoi d'un renfort qu'il avait fait tardivement au prince de Soubise et par les garnisons qu'il avait mises dans les places, il ne put empêcher l'armée hanovrienne, unie aux Hessois, d'assiéger la citadelle d'Harbourg dont nous nous étions emparés le 6 septembre. Le 27 novembre, le prince Ferdinand fit sommer le comman-

dant de cette citadelle de la rendre. Sur son refus, il la fit bombarder et canonner pendant un mois. Le 30 décembre, les fossés gelés, les casernes écrasées par les bombes, les soldats couchant sur les remparts et hors d'état de se défendre par les grands froids, le commandant accepta la capitulation que le prince lui offrait.

SIÉGE DE SCHWEIDNITZ.

Dans le mois de septembre, Riverson, ingénieur, brigadier des armées, fut envoyé à Vienne, à la disposition de l'impératrice Marie-Thérèse, qui le chargea de diriger les attaques de Schweidnitz. Sur le désir qu'il témoigna d'avoir avec lui quelques ingénieurs français, en outre des ingénieurs de l'armée impériale, Lambert, d'Autteville, Gallon et Predelys furent détachés de l'armée du prince de Soubise et arrivèrent au camp devant Schweidnitz pour l'ouverture de la tranchée.

La place de Schweidnitz est située sur la rive gauche de la Weistritz, affluent de l'Oder, à 50 kilomètres au sud-ouest de Breslau. La ville était fortifiée à l'antique, par un mur flanqué de tours, un fossé et un chemin couvert. En dehors de ce mur étaient des faubourgs couverts par un petit ouvrage à corne et par quatre forts étoilés à demi-revêtement; ces forts avaient fossés, enveloppes et chemins couverts. Dans l'intervalle des forts, étaient des lunettes. La garnison était de 6000 hommes. Un plan de la place, inexact, que l'on procura à Vienne, à Riverson, lui servit à faire un

projet d'attaque, qu'il n'eut pas lieu de changer, étant sur le terrain ; il résolut d'attaquer le côté qui regarde le sud-ouest.

Première et deuxième nuit, du 26 au 28 octobre : ouverture de la tranchée par les brigades d'Autteville et Predelys qui font les communications des dépôts de tranchée à l'emplacement de la première parallèle.

Troisième et quatrième nuit, du 28 au 30 : construction de cette parallèle, à 260 mètres de distance des forts, la droite appuyée à la Weistritz ; construction de trois batteries de canons et de deux de mortiers sur la rive droite de ce cours d'eau, au-dessus de Croischwitz. Ces batteries séparées de l'attaque principale sont soutenues par deux bataillons et trois compagnies de grenadiers ; elles commencent à tirer le 31 au matin, avec beaucoup de succès. L'artillerie des forts consistait principalement en pièces de petit calibre, servies par un nombre de canonniers insuffisant.

Le 30, entre sept et huit heures du matin, l'ennemi fait une sortie vigoureuse, la seule qu'il ait faite, et rentre dans la place avec beaucoup de prisonniers.

De la cinquième à la onzième nuit, du 30 octobre au 6 novembre, cheminements en avant de la première parallèle ; construction de la seconde à 150 mètres de distance des forts, et construction de batteries au centre et à la gauche qui ne sont terminées que le 6. Riverson suspend les cheminements pour ne pas masquer les feux de l'artillerie, et lorsque les défenses des

forts, qui sont battus par 42 pièces de gros calibre et par 18 mortiers, paraissent entièrement ruinées, il fait, de concert avec les généraux autrichiens, les dispositions d'une attaque de vive force des deux forts étoilés et de la lunette qui sont du côté sud-ouest de la place.

Cette attaque eut lieu la dix-septième nuit, du 11 au 12 novembre. Dans l'état où étaient les forts, l'ennemi n'y avait laissé qu'un petit nombre d'hommes, insuffisant pour les bien défendre; on s'empara de la lunette et du fort étoilé de la droite. L'attaque de celui de la gauche fut manquée; néanmoins à six heures du matin l'assiégé arbora un drapeau blanc et se rendit prisonnier de guerre.

Les ingénieurs français assistèrent encore à la bataille de Breslau qui eut lieu le 22 novembre, fut gagnée par les Impériaux et suivie de la reddition de Breslau. Ils rentrèrent ensuite en France, à l'exception de Lambert qui, avec Gribeauval, fit la campagne de 1758, au quartier-général du maréchal Daun. — Riverson fut nommé directeur des fortifications d'Alsace et élevé au grade de maréchal de camp.

INSTRUCTION POUR L'ÉCOLE DE MÉZIÈRES.

Cette instruction datée du 8 avril 1756, signée du Roi, et contresignée par M. d'Argenson, est le programme des études qui devaient être faites par les jeunes officiers qui, après avoir été examinés à la nouvelle école

de la Fère, avaient été choisis pour entrer à celle de Mézières. Ce programme était divisé en paragraphes, dont nous ne rapporterons que les titres :

Répétition de l'arithmétique, de la géométrie, de la mécanique, et de l'hydraulique.

Deux classes pour la coupe des pierres et des bois de charpente.

Dessin. — Lever des plans. — Tracé d'ouvrages projetés dans la place et préparatifs pour l'exécution.

Lever de cartes. — Campement. — Artillerie.

ÉCOLE DE PRATIQUE (ou simulacre de siége) : Parc d'artillerie. Lignes, ouverture de la tranchée, 1re, 2e, 3e, 4e parallèles, sape, attaque du chemin couvert, descentes dans le fossé, mines, pont jeté sur la Meuse.

Examen public à la fin de la première année.

Emploi dans les places de la direction de la Meuse pendant la seconde année.

Les jeunes officiers y continuaient leur instruction, en rédigeant dans le plus grand détail des projets d'ouvrages, ou en suivant les travaux de la place où ils étaient, et ils revenaient à Mézières prendre part au simulacre de siége.

SITUATION DE L'ÉCOLE, en 1757.

L'école de Mézières était encore loin d'être en 1757, ce qu'elle a été quelques années après ; M. de Chastillon se plaignait d'être seul pour la plupart des parties de l'enseignement. Le chevalier de Gomer, de l'artillerie, commandant en second, avait de l'esprit et des connaissances, mais peu de goût pour le service de l'école ; il s'occupait à polir des verres de lunettes. Le commandant en troisième était M. Duvignau, ingénieur,

qui n'était pas encore au fait des objets qu'il convient de traiter, mais sur qui M. de Chastillon fondait les plus grandes espérances et qui se réalisèrent. Il avait dans le caractère et dans les mœurs tout ce qui convenait à la place qu'il occupait, c'était la seule personne sur laquelle il comptait pour l'aider à mener l'école.

L'abbé Bossut, qui est fort instruit, disait M. de Chastillon, aspire à se faire un nom dans la haute géométrie, mais il est paresseux et n'a aucun goût ni aptitude pour les arts qu'on cultive à l'école, de sorte qu'il est très peu propre à la place qu'il occupe. »

Ce jugement était sévère. Bossut traita par les mathématiques plusieurs questions qui avaient des applications dans les travaux, et contribua à étendre l'instruction des élèves. En 1763, il publia un traité élémentaire de dynamique, principalement appliqué aux machines. En 1765, le ministre lui accorda un fonds de 2000 livres pour faire sur les fluides des expériences qui devaient servir à en perfectionner la théorie. Enfin, en 1769, il publia avec l'approbation de l'Académie des sciences et les secours du ministère, le *Traité d'hydrodynamique* qui manquait à l'enseignement.

Parmi les employés, trois étaient surtout recommandables aux yeux de Chastillon: Barré, dessinateur, garde des plans, bibliothécaire et caissier de l'école; Lelièvre, appareilleur pour les traits de la coupe des pierres; le troisième, Marion, gâcheur pour les traits de la coupe du bois, qu'il entendait parfaitement.

C'est avec son secours, disait M. de Chastillon, et

avec celui du sieur Richard, maître charpentier de Paris, que j'ai été en état de rassembler un cours (1) complet de tous les traits de charpente pour l'usage de l'école. Cette partie de la construction, quoique fort essentielle et qui donne de très grandes ouvertures pour le dessin, était ignorée des officiers de l'ancien corps du génie, aucun auteur n'en ayant écrit. Mais au moyen de ce qui est écrit actuellement pour l'usage de l'école, les officiers peuvent y puiser les connaissances supérieures qui leur sont nécessaires sur cette partie. »

(1) Ce cours ou cette collection, composée de plusieurs feuilles de dessin gravées, était ce qu'on appelait la gâche de Mézières, qui se donnait aux élèves.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

AUGOYAT.

SOUVENIRS

DE

LA CAMPAGNE DE CRIMÉE.

JOURNAL

D'UN

MÉDECIN ALLEMAND AU SERVICE DE L'ARMÉE RUSSE.

Lorsque parut en Allemagne, il y a déjà quelque temps, le brillant et pathétique récit dont nous publions aujourd'hui la traduction, il y reçut l'accueil le plus flatteur. L'Europe entière s'y intéressa : les Anglais le traduisirent dans leur langue, et, en France, la *Revue des Deux-Mondes* et la *Revue britannique* en donnèrent une analyse, accompagnée d'extraits. Écrit dans un très beau style par un homme de beaucoup de littérature, à qui les choses de la guerre sont loin d'être étrangères, quelle que soit, à cet égard, sa modestie, il comble une lacune au point de vue de la défense, et c'est ce motif qui nous a déterminé à le donner textuellement en entier. Les événements qui se sont succédé dans Sébastopol, c'est-à-dire dans les rangs de nos ennemis d'alors, depuis le commencement de l'expédition anglo-

française jusqu'à la chute de la forteresse, y sont présentés jour par jour avec une clarté de méthode et dans un enchaînement de tableaux pleins d'animation, de couleurs brillantes et de nuances fines. La forme de journal, cette forme si dramatique, donne au récit, par la rapidité de ses mouvements, une sorte d'attrait romantique et a, de plus, le mérite de présenter dans leur ordre véritable les sensations qui, durant la longue période du siége, agitèrent la ville. On y trouve, en outre, des aveux remarquables qui ne peuvent manquer d'éclairer bien des côtés historiques, et puis nous ne serons peut-être pas fâchés, nous autres Français, de nous voir rendre justice par ceux qui étaient nos ennemis.

L'auteur de ce charmant ouvrage, M. le docteur Ferdinand Pflug, avait cru devoir garder l'anonyme, et c'est à son insu que nous révélons son nom au public; mais, quand il s'agit de louer quelqu'un, il ne saurait y avoir d'indiscrétion à le faire connaître. Son admirable esprit de justice, qui, d'un bout du récit à l'autre, ne se dément pas un instant, son amour de la vérité, à laquelle il sacrifie les ressentiments mêmes qu'il aurait pu avoir, et la loyauté de ses jugements, rassurent, d'ailleurs, nos scrupules et ne nous permettent pas de supposer qu'aucune autre raison que sa modestie ait pu lui faire cacher son nom.

Dimanche 5-17 septembre 1854.

C'est aujourd'hui dimanche. Pour faire oublier aux habitants de Sébastopol que les portes de leur ville leur sont depuis longtemps fermées, les musiques de quelques régiments exécutent des airs sur les quais du port. Des flots de population vont et viennent; mais quelque belle que soit la soirée, quelque insouciant et léger que soit ce peuple, la gaieté a peine à trouver place aujourd'hui dans ces cœurs d'ordinaire si peu inquiets et si peu soucieux de l'avenir. Les bals du faubourg des matelots sont déserts, la musique trouve tout le monde froid, nulle part on n'entend ni chants ni rires. Le « *post equitem sedet atra cura* » semble s'être arrêté ici; on s'aborde, on se sépare avec crainte, et il ne faut rien moins que les invitations constantes des agents de police pour faire circuler les promeneurs et empêcher les groupes de se former.

Avant-hier, 15 septembre, le bruit courait déjà dans la ville que la grande *armada* ennemie avait paru devant Eupatoria, et aujourd'hui, vers l'heure de midi, les troupes campées dans nos environs ont reçu l'ordre

de se tenir prêtes à marcher au premier moment. A trois heures, un petit aviso est entré dans le port de Sébastopol, et à peine avait-il jeté l'ancre, que le capitaine se précipitait dans une chaloupe et courait en toute hâte à l'amirauté. Un quart d'heure après, tous les officiers supérieurs de la garnison et de la flotte ont été mandés auprès de l'amiral, et presque en même temps, trois de ces petits vapeurs, que l'on tenait toujours appareillés pour le départ, ont levé l'ancre et ont pris la mer. D'autres plus grands navires ont reçu l'ordre de larguer les amarres et de chauffer les machines.

Tout cela est, aux yeux de la foule, une preuve que les Alliés ont déjà débarqué quelque part et qu'ils marchent contre la ville. Quelques personnes prétendent même avoir entendu, le 14, jour que l'on désigne comme celui du débarquement de l'ennemi, le tonnerre d'un combat lointain; mais ce n'est qu'une illusion, car il n'y a, à ma connaissance, aucune troupe russe dans les environs d'Eupatoria, et d'ailleurs la distance qui nous sépare de cette ville et qui est de neuf milles allemands rend la chose impossible. Ce qui est certain, néanmoins, c'est que depuis le matin de ce jour des courriers n'ont fait qu'entrer et sortir, à toutes les heures de la journée et de la nuit, par toutes les portes de la ville; qu'un redoublement d'activité se fait remarquer sur le port et dans les ouvrages, et que les travaux n'ont pas été interrompus par la solennité du dimanche; qu'à chaque instant de nouvelles troupes arrivent dans les camps du sud et du

nord de Sébastopol et que des navires sont journellement envoyés en mer pour observer les mouvements de la flotte ennemie. Il est donc très probable que cette fois encore l'admirable instinct du peuple aura deviné la vérité, et que nous ne tarderons pas à voir les drapeaux ennemis se déployer devant les murs de Sébastopol.

Que va-t-il arriver? Telle est la question que soulèvent partout les indices de plus en plus menaçants qu'on a devant les yeux, question qui agite et trouble tous les esprits, et bien propre, en effet, après tout ce qui a pu pénétrer jusqu'ici des préparatifs de l'ennemi, à exciter les plus graves inquiétudes, non-seulement parmi les paisibles habitants de cette ville, mais encore parmi les officiers et les soldats eux-mêmes de la garnison. Sébastopol, il est vrai, passe pour inexpugnable du côté de la mer, mais avec les moyens d'attaque employés jusqu'à ce jour, et non point avec les puissantes armes d'invention nouvelle, que les Alliés se vantent de posséder et auxquelles ils doivent probablement la rapide conquête de Bomarsund. Néanmoins, ce n'est peut-être pas du côté de la mer, mais bien du côté de la terre, que la ville est le plus menacée; car, de ce côté, je ne vois, au nord, d'autres fortifications que le fort de Severnaya et un camp tout nouvellement retranché; et au sud, les murs de la ville, quelques tours isolées et divers ouvrages en terre, qui, lors de ma dernière visite, étaient à peine commencés et qui ne sont peut-être pas terminés encore. Ajoutons à cela la position de Sébastopol, entouré de hauteurs qui le

dominent, et la faiblesse de l'armée russe de Crimée, qui n'est un secret pour personne. Si les habitants craignent pour leurs demeures, pour leurs propriétés, pour leurs familles et pour eux-mêmes, et les soldats pour l'issue de la lutte, ils n'ont donc pas tout à fait tort, et personne ne serait surpris, maintenant que cette expédition si longtemps douteuse de Crimée est devenue un fait accompli, que le désastre fût ici général.

Plusieurs frégates à vapeur sont maintenant appareillées dans le port. Les officiers, appuyés sur la rampe du pont de l'arrière, fixent leurs regards inquiets sur le rivage, ou se promènent par petits groupes sur le tillac, en causant avec animation; les soldats et les matelots sont immobiles à leur poste, et des navires, chauffés pour le départ, s'élèvent des nuages de vapeur qui, poussés par le vent, s'en vont tourbillonnant au-dessus des hauteurs opposées, dont ils cachent les ouvrages. Là-bas, derrière l'entrée du port militaire et presque en face de Karabelnaya, mais assez loin du rivage, pour n'avoir pas à craindre que l'équipage puisse communiquer avec les habitants, est amarrée à l'ancre la petite chaloupe qui a, paraît-il, apporté ici de si graves nouvelles; et tout au fond de la baie, et presque cachés dans l'ombre que projettent sur les eaux les rochers qui les dominent, sont rangés en file les léviathans de la flotte, ces colosses gigantesques qui troublent le repos de la vieille Angleterre et que l'Europe entière coalisée suffirait seule à détruire.

Comme ce spectacle me paraît beau, de ma petite

fenêtre, et comme je souffre à la pensée qu'il me faudra bientôt peut-être échanger cette douce sécurité du foyer contre la vie agitée des camps! Là devant moi la mer se déroule aussi brillante, aussi sereine, aussi calme que je l'aie jamais vue; au-dessus de moi, l'azur du ciel est sans nuage et je vois, à l'horizon, scintiller la cime des montagnes dans les rayons du soleil couchant. — Comme les brillantes réfractions du soir colorent d'une belle teinte rose les murs blanchis de ces puissants ouvrages et de cette jolie ville; comme les tintements de la cloche annonçant la prière rappellent bien le souvenir du pays; comme les sons de la musique, qui, du milieu de la foule, montent jusqu'à moi, sont doux à entendre, quoique aujourd'hui ce soit en vain qu'ils invitent à la joie! La stupeur du peuple est insensible à tout, et les Boudotchniki (1) eux-mêmes, si vigilants, si actifs d'ordinaire, ont de la peine à se soustraire à la contagieuse influence de l'abattement général. Ils oublient de faire circuler la foule, pour suivre d'un regard inquiet, comme tous les autres, ce bateau de l'administration, qui, plus rapide que le trait, vole sur les eaux de la baie avec ses douze rames et va rejoindre les navires appareillés.

La nuit arrive; les dernières lueurs du crépuscule éclairent à peine la cime des monts; le port est enseveli dans les ténèbres. Petit à petit les tableaux disparaissent, et je ne distingue plus que des masses noires et informes là où je voyais, il n'y a qu'un instant, des

(1) Soldats ou gardes des police.

hommes et des navires. Je n'ai donc plus rien à considérer. Il est temps, d'ailleurs, de mettre un terme à ma contemplation des spectacles du dehors; car, d'un moment à l'autre, l'ordre du départ peut arriver, et la prudence exige que je fasse quelques préparatifs. Je ne sais pas encore, il est vrai, le rôle qu'on m'assignera dans ce grand drame qui commence; je ne sais pas même si je partirai ou si l'on me retiendra dans quelque hôpital de la ville: car l'ordre envoyé aux médecins de la flotte porte que nous devons être mis au service de l'armée de terre, sans spécifier nos attributions. Mais j'entends des pas; c'est une ordonnance qui m'arrive.....Je suis commandé pour le service du quartier-général du prince Menschikoff, et je recevrai mes ordres du médecin en chef de l'armée.

Comme mon Ivan est heureux! Comme il emballe mes effets de bon cœur! Celui-là, au moins, n'a pas le moindre souci de ce qui préoccupe et inquiète tout le monde. Au quartier-général, — se sont, je gage, ses pensées, — la vodka (1) (eau-de-vie) ne lui fera jamais défaut, et, avec cela, arrive que voudra. . . .

. . . .

Y avait-il presse dans les rues! Grâce à Dieu, me voilà de nouveau sur mes jambes, peut-être pour la dernière fois. Demain matin, à quatre heures, il faut que je parte et que je me rende en toute hâte à la porte qui ouvre le chemin de Baktchisaraï. Pourquoi faire? On ne me l'a pas dit, mais peu m'importe:

(1) C'est à tort que le texte porte *voudki*.

pourvu que je sorte d'ici, c'est, pour le moment, tout ce que je désire. Si la moitié seulement de ce qui se dit partout des armes nouvelles et des canons de l'ennemi, dans les rues et dans les places, au milieu des groupes du peuple et des officiers eux-mêmes du quartier-général, est vrai, Sébastopol ne va pas être un séjour agréable, et je m'estime aussi heureux maintenant de pouvoir m'éloigner d'une ville dont la ruine est certaine, que j'eusse, il n'y a que quelques heures, été aise d'y rester. Tout le monde l'affirme, Sébastopol est perdu. Quand je considère, cependant, ces murs de granit que j'ai là sous les yeux, j'ai peine à me persuader que les dragons de feu, qui précèdent les Anglais et les Français, en viennent si facilement à bout. Oui, 100,000 hommes de troupes de terre et une flotte de plus de 1,200 voiles et de 4 à 5,000 bouches à feu, canons, obusiers et mortiers, c'est une richesse de moyens qui peut bien rendre probable l'impossible; mais ces nombres ne sont-ils pas exagérés? Transporter une armée de 100,000 hommes avec tout son matériel d'un seul coup, cela ne se peut point; c'est folie de le croire; et il doit en être de même de toutes les autres choses qui se disent.

On a élevé des fanaux pour éclairer le port; les rayons qui s'en échappent, rougeâtres et tremblotants, palpitent sur les eaux, et la terre et la mer, tout à l'heure dans les ténèbres, se laissent maintenant entrevoir. Les frégates à vapeur ne sont plus là; le petit navire, dont l'arrivée avait mis en si grand émoi le quartier-général et la ville, a disparu aussi. A leur

place, on aperçoit de grands vaisseaux à voiles, sortis du fond de l'anse, mais amarrés à l'ancre et sans que rien, à bord, trahisse encore le moindre mouvement. Les quais sont déserts; le bruit qui les animait, il n'y a qu'un instant, semble s'être retiré dans l'intérieur de la ville, car j'entends de ce côté les rumeurs vagues et confuses de la foule amassée, et je distingue même de temps en temps quelques voix isolées, mais sans pouvoir saisir rien de précis:

Soudain un coup de canon retentit en mer; un second coup le suit... On entend le roulement des tambours dans les forts opposés; les navires s'éclairent, le port est envahi par la foule et les cris : « Ils viennent! Les voilà! Aux armes! » se mêlent aux signaux d'alerte, qui appellent de tous côtés les troupes à leurs postes.

Mais ce n'était, paraît-il, qu'une fausse alarme, car plus d'une demi-heure s'est écoulée sans qu'on ait de nouveau entendu le canon. La foule n'en persiste pas moins à couvrir le rivage, et personne ne songe à l'en faire retirer. Le mouvement n'a pas cessé sur les navires que j'ai devant moi, ni sur ceux du fond de la baie; les lumières ne font toujours qu'aller et venir; mais je ne distingue rien de ce qui se passe, et les vaisseaux qui viennent d'ancrer sont eux-mêmes trop éloignés du rivage pour qu'il soit possible d'entendre exactement la voix des chefs ou le sifflet des bossemans. Bientôt un autre spectacle attire ailleurs les regards; le bruit du tambour, venant des ouvrages du côté de la mer, s'approche de nous; des flambeaux

s'allument, et je vois, grâce à cette lueur blafarde, passer sous mes fenêtres quelques bataillons que suivent une batterie d'artillerie et une longue file de munitions. De nouveaux ordres viendraient-ils modifier les instructions déjà reçues, et le moment suprême serait-il déjà arrivé ? — Je ne puis plus rester dans ma chambre ; il faut que je sache ce qu'il y a de nouveau, car, — telle est l'influence de la surexcitation générale sur les esprits les plus calmes, — je ne respire plus que combats et batailles, et il me semble que je mourrais, si, au lieu de suivre l'armée, il me fallait demeurer dans Sébastopol. . . . .

. . . .

Me voilà de retour, et franchement, je ne suis pas fâché de la promenade nocturne que je viens de faire. J'ai vu bien des choses en ma vie : batailles et combats, vie agitée des camps, tempêtes de mer, humble misère du pauvre et misère dorée du riche, tout cela est encore présent à ma mémoire ; mais une semblable variété d'images, de couleurs et de mouvements dans un cadre si étroit, c'est ce que je n'avais encore jamais vu, et ce spectacle gigantesque pèse sur mon esprit de tout le poids d'un monde. Et cependant, est-ce bien là ce qui m'a si fortement ému, et les scènes de cette nuit sont-elles bien différentes de celles que doit offrir toute ville menacée d'un siége rigoureux ? — J'ai assisté à la bénédiction religieuse de notre avant-garde partant pour le combat ; j'ai entendu les paroles que le prince Menschikoff a adressées à ses troupes ; puis j'ai suivi la foule qui courait au port militaire, où les na-

vires, à la lueur des lanternes, étaient en train de dégréer, et j'ai vu transporter des canons et des munitions sur le rivage et sur les ouvrages du côté de la terre. J'ai de nouveau rencontré là notre amiral, et je suis retourné ensuite dans l'intérieur de la ville, où le chef de la flotte, que j'y ai retrouvé encore, a été tout à coup, non loin de la place du théâtre, entouré de femmes et d'enfants qui pleuraient et poussaient des cris, et qu'il s'est efforcé de consoler et d'encourager par quelques mots pleins de calme et de dignité. Est-ce bien le froid aspect et la fierté sévère de cet homme, ou l'enthousiasme des soldats aux paroles de leur général, ou l'ardeur et l'activité silencieuse de nos matelots, qui m'ont si fortement impressionné? Non, car le général comme les soldats n'ont pas encore été éprouvés, et ces protestations de dévouement et d'entier abandon de soi-même, outre que la prudence peut les commander, ne sont certainement pas de nature à satisfaire pleinement l'admiration du cœur. Et cependant on ne saurait nier qu'il n'y eût dans tout cela quelque chose qui révélât de grandes et nobles résolutions, et je suis intimement persuadé que Menschikoff et son armée, les matelots et les artilleurs de la flotte, et les habitants eux-mêmes de Sébastopol sont fermement décidés à combattre jusqu'au dernier moment, et qu'ils persévéreront dans cette volonté jusqu'à ce que la dernière tour et le dernier pan de mur de cette fière citadelle les aient écrasés sous leurs ruines. Il y avait de l'action, une action forte et effrayante dans tout ce que j'ai vu. Ce n'étaient pas des paroles en l'air les paroles

qui se disaient, c'était du cœur qu'elles venaient, et leur expression était celle du sentiment le plus profond et le plus intime. Depuis le général jusqu'au soldat, depuis l'amiral jusqu'au matelot, il n'y a, je crois, personne ici qui s'illusionne assez pour s'imaginer que Sébastopol va tenir longtemps contre un ennemi, dont les ressources et les moyens sont immenses : néan moins, tout le monde est résolu à ne céder qu'à la dernière extrémité. Guerre à mort, guerre jusqu'au manche du couteau ! Tel est le serment proféré en présence de leurs drapeaux par les bataillons qui partent; telle est la pensée unique qui brille dans tous les regards, qui se manifeste dans les moindres gestes de chacun ! Et c'est cet ensemble imposant de tant de milliers d'hommes qui a fait sur moi l'impression profonde contre laquelle je ne puis lutter, impression qui, malgré moi, me force à admirer en même temps qu'elle assombrit à mes yeux l'avenir de l'Europe.

Mais bah ! Je crois que j'exagère mes craintes : il en était ici comme il en eût été dans toute ville menacée. Des cris et des gémissements sortaient de toutes les maisons; hommes, femmes, enfants, chargés de leurs lits et de toutes sortes de meubles, se pressaient en courant à travers les rues; dans les cours, devant les portes, on ne voyait que voitures où l'on entassait effets et hardes empaquetés à la hâte, et du fond des caves brillaient de loin en loin les lueurs indiscrètes, trahissant le secret que le riche allait y enfouir. Quant à cette populace grossière et avinée, avec ses souvenirs de Moscou et ses menaces d'incendie et de meurtre,

elle est plus ridicule qu'elle n'inspire de crainte, car, dans ce pays, tout se fait par commandement; et pour réaliser ces rêves insensés, il faudrait que Menschikoff fût disposé à mener les choses comme avait fait Rostopschin. Mais en serait-il ainsi, l'empereur ne voudrait pas consentir à la destruction d'une des plus belles villes de son empire : je ne le crois pas. Cependant, c'est un bon Russe et un homme d'énergie; et je ne doute pas que, s'il le voulait, à la première parole sortie de sa bouche, ces riches bourgeois ne sacrifiassent à l'incendie, d'un bout à l'autre de la péninsule, leurs champs et leurs maisons, et que ces paysans à demi sauvages ne missent eux-mêmes le feu à leurs chaumières. La question du *mien* et du *tien*, qui, en Europe, est d'une si haute importance, existe à peine pour la Russie. Entre les idées et les choses de ce pays exceptionnel et celles de l'Occident aucune comparaison n'est possible, et ce qui, dans nos Etats civilisés, serait monstrueux et inexécutable, paraît ici tellement simple et naturel, qu'il suffit d'un signe du tzar pour faire d'un paradis terrestre un désert, et d'une ville florissante un monceau de ruines.

Cette obéissance passive du peuple russe, sa résignation à tout accepter avec joie, ce sont là pour l'Europe des ennemis bien plus dangereux que toutes les armées de cet empire, car les armées, on peut les vaincre et les anéantir, tandis que cette abnégation de soi-même est si profondément dans le caractère de la nation, qu'il n'y a pas de puissance au

monde, si l'on en excepte le temps, dont le courant emporte tout, qui soit capable de la réduire.

Au dehors, la foule s'amasse toujours, et sa fureur ne cesse de monter : des cris d'indignation sortent de toutes les bouches. Rechercher les causes de la guerre, peser les droits et les torts, prévoir les sacrifices qui se préparent, ce sont là des questions que le peuple russe est loin de se faire. Il ne regarde pas le dedans, il ne voit que le dehors. Le combat est là, en avant; il faut résister, il faut se battre, l'empereur le veut, c'est assez, et Dieu protége la sainte Russie ! Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que cette guerre est populaire ! — Mais il est une heure du matin et je suis fatigué. Laissons là la philosophie; l'avenir nous apprendra si les rêves de conquête de ces Russes n'étaient que des chimères. On ne pense pas dans ce pays; faut-il que je fasse exception à la règle commune ? Quand même je le voudrais, qu'y gagnerait l'Europe, qu'y gagnerait ma patrie ? . . . .
. . . .

6-18 septembre.

Il est près de six heures du soir. L'armée a fait halte et campe sur la rive gauche de l'Alma et sur le flanc des montagnes qui bordent le fleuve. Les soldats sont occupés à préparer leur souper; ils paraissent gais et de bonne humeur; mais celui qui a l'habitude des militaires pourrait aisément s'apercevoir qu'une certaine inquiétude agite secrètement ces bataillons et que tout

n'est pas comme d'ordinaire. Les scènes du départ, quelque puissantes et émouvantes qu'elles soient pour le moment, les paroles du général en chef et la bénédiction du prêtre qui, chez les Russes, ne manque jamais, ont rarement coutume de faire sur le soldat une impression de longue durée ; après une ou deux heures de marche, il secoue avec effort toutes ses tristes pensées, revient à la gaieté par la violence, et, entraîné par l'exemple qu'il reçoit et qu'il communique à la fois, il ne pense plus qu'à la vie aventureuse et agitée qui l'attend, et oublie petit à petit femme, enfants, patrie, parents et frères. Quiconque a jamais suivi le départ d'un corps de troupes sait que l'émotion du soldat ne dure qu'autant que les portes de la garnison abandonnée ou de la ville natale sont encore à l'horizon. Une fois qu'elles ont disparu, le tableau change : un jeune insouciant entonne l'air chéri du régiment, la musique y joint ses accords, puis quelques voix se lèvent d'ici et de là, et bientôt toute la troupe, tirée de sa torpeur et s'animant par degrés, chante, rit et s'agite avec d'autant plus d'entrain, que la tristesse avait d'abord été plus grande.

Il n'en a pourtant pas été ainsi aujourd'hui : la marche est restée silencieuse d'un bout à l'autre; toutes les figures sont demeurées sombres et mornes, et les cartes, les dés, dont on se débarrassait à l'avance, couvraient le chemin, comme si nous devions aller droit au combat (1).

(1) C'est une superstition commune aux soldats de toutes les na-

Il est de fait que tout le monde, dans l'armée, s'attend à une rencontre pour demain, et chacun paraît croire et être bien convaincu que l'affaire tournera à notre désavantage. Les redoutables armes de l'ennemi, le soldat ne peut se les ôter de la pensée, et les bruits qui circulent à ce sujet ne sont pas faits, je l'avoue, pour le rassurer beaucoup. Ainsi, l'on raconte que les Anglais ont des fusées, dont une seule, par son feu inextinguible et rapide, peut détruire d'un coup des bataillons entiers; qu'ils traînent à leur suite des canons chargés de vapeur, qui lancent constamment à plus d'un mille au loin leur *semence* de boulets dans toutes les directions. Ce n'est pas avec des couleurs moins sombres que l'on peint le redoutable effet des fusils dont les troupes anglaises et françaises sont armées, et tout ce que l'imagination la plus exaltée peut présenter à l'esprit de moyens de destruction, on le suppose entre les mains des ennemis; le moindre doute à cet égard est presque une impiété aux yeux de nos soldats. Du côté des Russes, on compte à peine de 20 à 24,000 hommes (1). Si, avec cela, il faut demain tenir tête à 100,000 anglo-français, la partie ne sera guère égale. Mais que Dieu nous soit en aide!

Voici l'amiral qui arrive d'une reconnaissance. Il

tions de croire qu'en portant sur soi des cartes ou des dés un jour de bataille, on ne saurait échapper à la mort, et c'est pourquoi ceux qui en ont se hâtent de s'en défaire avant d'aller au combat.

(1) Y compris un fort détachement d'environ 4,000 hommes contre lequel avait été dirigée la canonnade du 14 septembre, et qui vient de rejoindre notre camp.

passe à cheval près du feu, à la lumière duquel j'écris ces choses. Il a l'air triste et rêveur; son maintien trahit l'agitation; on devine que le pressentiment d'un désastre prochain ne trouble pas moins son âme que celle de ses soldats. Je connais déjà cet homme; en ma qualité de médecin de la flotte, j'ai eu maintes fois occasion d'être mis en rapport avec lui, notamment après l'affaire de Sinope, ayant alors été chargé de la direction d'une de nos ambulances. Il est aristocrate de la tête aux pieds; mais c'est tout ce qu'il y a de plus russe. Toujours calme et mesuré, toujours raide et fier, il ne parle jamais beaucoup; quand il le veut, cependant, il sait électriser son monde. Il connaît admirablement l'art de mettre utilement à profit les talents et les aptitudes naturelles de ceux qui l'entourent, et rien n'échappe à la pénétration de son regard, rien ne lui paraît petit ou de mince importance, quand il s'agit de l'utiliser pour le bien général de l'ensemble. Il est loin de compter pour peu le confortable matériel de ses hommes, et il y apporte une sollicitude de tous les instants; mais il est encore trop étranger à l'armée de terre pour qu'il puisse régner entre lui et les troupes cette confiance réciproque, si nécessaire au succès d'une campagne. A mon avis, Menschikoff n'est pas homme à gagner jamais l'affection des soldats, car c'est d'abord un trop grand seigneur pour comprendre et parler leur langage, et puis il cède trop aux sentiments du moment pour paraître le même dans toutes les circonstances, et pour garder

toujours et en tous lieux, dans ses actions et dans ses paroles, un milieu convenable.

Son air abattu, au retour de la reconnaissance qu'il vient de faire, prouve ce que je dis ici, et son allocution de ce matin aux troupes le confirme. Les cris et les lamentations des femmes et des enfants, recevant des leurs des adieux éternels ; la morne et sombre tristesse qui était peinte sur le visage de chacun; le caractère grave et inaccoutumé de cette solennité n'ont pu manquer de faire impression sur le cœur du prince, tendre et sensible au fond. Il était ému lui-même et il a donné cours à ses sentiments. Il a parlé de la mort, de la séparation à jamais, du soin que la patrie aurait des veuves et des orphelins; mais ses paroles manquaient de cet enthousiasme qui ébranle les cœurs, et loin d'exciter les courages, elle n'ont fait que les abattre. Comme ce même homme m'avait paru différent la nuit dernière, comme il s'était montré fort, grand et résolu! Mais aujourd'hui les choses ne sont plus ce qu'elles étaient hier au soir. L'ardeur première a fait place à un abattement général, et en relisant les pages que j'écrivais dans ce moment, je suis tenté de croire, devant tout ce que je vois aujourd'hui, que je prenais mes rêves pour des réalités . . .

. . . .

Nous avons passé la soirée très agréablement. Le punch coulait à pleins verres, et le major Touschkine, ce vieux joueur d'espadon, a égayé le festin par des récits des batailles d'Eylau, de Borodino, de Grodnow

et des guerres de Hongrie et de Turquie. Le prince Menschikoff a fait une apparition au milieu de nous et a ri de bon cœur en entendant raconter au jeune prince Troubetzkoï, qui nous en faisait la confidence, pourquoi lui, le premier lion de la capitale, avait reçu l'ordre de venir combattre en Crimée. Ses paroles avaient quelque chose de si naïvement ironique, et puis il mettait tant d'esprit et de saillie à ce qu'il disait ! A la fin, cependant, il s'est assombri, il est devenu triste et il a presque pleuré, le pauvre jeune homme ! en nous faisant part du peu d'espoir qu'il avait de revoir son paradis perdu. Mais, il faut l'avouer, avant d'en arriver là, il a beaucoup combattu, de sorte qu'il serait difficile d'attribuer son émotion aux vapeurs du punch plutôt qu'au souvenir de certaine aventure malheureuse où il fut pris, *flagrante delicto*, comme disent les juristes, chassant en étourdi sur les terres d'un grand de l'empire, et à la suite de laquelle il fut envoyé ici pour y refroidir l'ardeur de sa fougue dans le sang des ennemis. Le comte Galloschkine a été charmant aussi; ses aventures de Paris et de Londres, de Baden et de Vienne ont singulièrement amusé notre cercle, que le flegme imperturbable et les mordants sarcasmes du colonel Eichstædt ont fini de mettre dans une complète hilarité.

Dans le camp, les choses se passaient d'une autre manière : tout y était sombre et silencieux, et l'eau-de-vie elle-même, cette panacée du soldat russe, n'a rien pu cette fois contre le trouble et l'inquiétude. Elle a eu, du moins, un effet soporifique, car autour

de moi grondent des ronflements sonores, et si j'en juge par le sourire de satisfaction que je vois épanoui sur la figure de mon Ivan, il pourrait bien se faire que ce divin breuvage reprît, dans le sommeil, cette vertu hilarante, dont les pensées de l'état de veille empêcheraient l'efficace. Ma conclusion, cependant, pourrait bien être un peu hâtée; car Ivan, loin d'être morose aujourd'hui, semblait nager dans un océan de délices. Son instinct ne l'avait pas trompé, le drôle! Il a déjà fait connaissance avec tous les sous-officiers de notre quartier général, et son insouciante bonne humeur, son obligeance infatigable lui ont valu des rasades sans nombre. Tout autre en serait mort, s'il avait pris la quantité de spiritueux qu'il a, lui, tout en riant, absorbé dans sa journée! C'est qu'Ivan n'a rien perdu des leçons qu'il s'est données dans mon laboratoire de chimie, et il ne meurt pas pour si peu de chose. J'ai voulu lui demander comment il avait trouvé le punch. « Bon, — m'a-t-il répondu, en avançant les épaules et faisant la moue, — mais trop doux; la *vodka* a plus de feu! » Que Dieu lui conserve cet estomac de fer! C'est, au bout du compte, un brave homme, et depuis que, par l'administration d'une dose de vin stibié, je l'ai guéri de l'envie de toucher à mes préparations médicinales, il n'y a pas au monde de meilleur serviteur que lui. Mais il est tard, et qui sait ce qu'amènera le lever du jour. Si, encore, la terre n'était pas si dure! Mais que sert de se plaindre? Un soldat ne doit-il pas s'accommoder du premier lit venu? Essayons donc une fois encore de ce sommeil à la belle étoile.

SUR L'ALMA.

7-19 septembre.

En ce moment, — dix heures du matin environ, — on reçoit au quartier général, du corps de cavalerie envoyé sur la route d'Eupatoria pour y observer les mouvements de l'ennemi, débarqué effectivement le 14, la nouvelle que l'armée anglo-française a quitté son camp près du vieux fort à une lieue de la ville, vers huit heures, et qu'elle s'avance en bataille contre notre position sur l'Alma.

Les tambours et les clairons appellent nos soldats aux armes. On éteint les fourneaux des cuisines; tout le bagage inutile est renvoyé à Sébastopol, et dix minutes à peine se sont écoulées depuis ce premier avis reçu de l'approche de l'ennemi, que nos troupes sont déjà rangées en bataille.

Les redoutes élevées par le détachement, qui occupait auparavant la place, sont complétées, autant que le permet la hâte du moment, par les corps destinés à les défendre. La position que nous prenons est excellente. Le maintien résolu de nos hommes, en présence du danger, ne laisse rien à désirer, et si les ennemis triomphent, ils ne se plaindront pas, au moins, que la victoire leur ait été trop facile.

Les dispositions de notre armée ont changé d'une manière étonnante depuis hier. Avec quel ardent enthousiasme les cosaques et les hussards, courant à l'ennemi, pour appuyer notre première ligne, poussent

leurs énergiques hourras devant la tente de l'amiral! La prudence avec laquelle on s'aperçoit aujourd'hui que le prince Menschikoff a tout disposé ici, dans le calme et le silence, en prévision du combat, semble avoir produit sur les soldats un effet magique et avoir enfin gagné leur confiance. Or, quand des Russes ont confiance en leur général, ce ne sont certes pas des ennemis à mépriser, et si le fantôme des redoutables armes de nos adversaires ne vient pas lutiner devant leurs yeux, les alliés pourraient bien se rompre la tête contre les rochers qui défendent notre position sur les bords de l'Alma. La vue des trois ou quatre premiers prisonniers de guerre français que l'on ait faits et qui ont été amenés dans notre camp aujourd'hui matin, a causé une certaine impression; mais il n'y a rien là qui doive étonner. Avec quelle curiosité avide on se portait vers eux, moins pour voir des étrangers que pour considérer leurs armes; et comme la foule s'écoula pensive et soucieuse, lorsque les cosaques, qui avaient pris ces maraudeurs, eurent raconté à leurs camarades ramassés autour d'eux, tout en humant les rations d'eau-de-vie qui leur venaient de toutes parts, et dans le but évident de se faire valoir, quelle peine ils avaient eue à prendre ces jeunes désespérés, et avec quelle sûreté et de quelle longue distance, avant de succomber, ceux-ci avaient abattu tant de braves cavaliers russes! Quoi qu'il en soit, on peut compter sur une vigoureuse résistance de notre part. Néanmoins, nous n'avons de chance de victoire que dans la force de notre position. Pour être sûrs du succès, il ne nous

manque que le nombre et une connaissance plus exacte de la tactique et des moyens de l'ennemi.

Le quartier général s'ébranle et mon Ivan m'a déjà invité dix fois à monter à cheval. En avant donc! Ce soir je serai riche d'un souvenir de plus ou, — comme Dieu voudra! — je n'aurai plus de souvenir! . . . .

. . . .

Il n'y a pas eu de bataille aujourd'hui, mais seulement quelques petites escarmouches. Le 61e régiment des Cosaques du Don et deux ou trois escadrons des hussards de Weimar ont porté à la cavalerie légère des Anglais maintes rudes estocades; mais ils ont été moins heureux contre les Français, et même à la fin, trompés par la fuite simulée des chasseurs d'Afrique, ils se sont laissé entraîner sous le feu d'une batterie couverte, qui les a cruellement maltraités.

On ne saurait le nier, la cavalerie française, dont quelques escadrons seulement ont, toutefois, été lancés, s'est montrée entièrement au niveau de la nôtre, tandis que les Anglais ont trompé, sous tous les rapports, ce qu'on attendait d'eux. La cavalerie anglaise n'a pas tardé, du reste, à reconnaître elle-même son impuissance à tenir tête, dans une lutte corps à corps, à notre cavalerie légère; car, à peine avait-elle fait quelques faibles efforts pour nous repousser, qu'elle rappelait ses flanqueurs et, protégée par des tirailleurs à pied, restait là quelque temps immobile sous le feu de notre artillerie. Ses pertes doivent avoir été très considérables. Les nôtres n'ont pas été non plus tout à fait insignifiantes, car nous avons eu de 20 à 30 hommes

et autant de chevaux hors de combat. Dans le courant du jour, il a été amené au quartier général russe 21 prisonniers et 2 ou 3 chevaux pris à l'ennemi; mais, — la vérité avant tout! — à l'exception d'un petit nombre de ces hommes, les autres, ainsi que les chevaux, ont été enlevés par nos batteurs sur les derrières de l'armée alliée.

Le début de cette campagne n'a donc pas été si mauvais pour les armes russes! Toutefois, les événements de ce jour ne peuvent guère être regardés que comme une introduction au commencement, et reste toujours à savoir comment se passera la journée de demain. Le succès de ces divers petits combats n'en a pas moins relevé le moral de nos troupes, et comme, d'ailleurs, il vient de nous arriver un renfort de près de 10,000 hommes et que notre position est excellente, je ne vois plus ce qu'il y aurait de chimérique dans l'espoir qu'on a ici de résister longtemps et avec avantage.

Notre aile gauche, qui occupe les hauteurs escarpées au-delà du village d'Almathamak, peut être considérée comme inexpugnable; car un seul chemin, celui qui conduit à Loukoul, mène par ici, et la position, inabordable de tout autre côté, domine, d'ailleurs, entièrement la plaine et a, de plus, à ses pieds le lit de l'Alma, desséché, il est vrai, à cette époque de l'année, et sur le flanc les rochers à pic que viennent battre les flots de la mer. Notre centre est moins bien placé : il fait face au village de Bourliouk situé sur la rive opposée du fleuve et s'étend, en travers de la route d'Eupatoria à Sébastopol, sur la première terrasse

d'une grande montagne en forme de cône, qui monte des bords de l'Alma dans la direction du sud-est. Notre aile droite, enfin, est peut-être plus en danger : flanquée sur le penchant de la montagne, elle n'aurait, en cas d'échec, aucune issue pour la retraite. Mais pour soutenir ce point faible de notre position, le prince Menschikoff vient de faire dresser une batterie (1) sur chacun des côtés de la route de Sébastopol et élever devant notre aile droite deux redoutes, dont l'une est armée de onze pièces de 32, et l'autre, de douze pièces de 44, et qui ont été si bien disposées, que leurs canons peuvent enfiler toute la vallée de l'Alma et battre même jusque au-delà du village de Bourliouk. En outre, il a barré l'approche de cette aile avec des fossés, des trappes, des fascinages et des barricades, de sorte que, maintenant, la position est aussi garantie qu'elle puisse l'être et qu'elle résistera comme les autres, à moins qu'un malheur imprévu ou une terreur panique ne vienne déranger toutes les prévisions.

Nos forces se composent des régiments de l'Héritier du trône, de Boutir et de Moscou, de la première division ; de toute la seconde division, comprenant les régiments d'Ouglitz, du grand-duc Michel, de Vladimir et de Susdal ; de la brigade de réserve de la 13e ; des régiments de Minsk et de Volhynie, de la 14e ; d'un bataillon de marine et de 6 bataillons de tirailleurs ; de la brigade de hussards de la 6e division de cavalerie légère, comprenant les régiments de Weimar et de

(1) De deux ou trois canons.

Nicolas Maximilianovitch ; d'un escadron des Tartares de la garde et de trois régiments de Cosaques, mais encore incomplets, avec 10 batteries de campagne et de position (1) et 2 compagnies d'artillerie de place : en tout 42 bataillons, 17 escadrons, 14 sotnies (2) de Cosaques, ou 34 à 35,000 hommes, avec 80 ou 90 canons de campagne et de position et une trentaine de canons de siége.

Jusqu'à ce moment, les trois régiments de la 17e division sont restés sur notre aile gauche, le centre et l'aile droite ont été occupés par la 16e division et par la 13e brigade de réserve, et le reste des troupes, à l'exception du détachement de cavalerie envoyé en observation, a été tenu en réserve sur la grande montagne, dont le sommet forme un plateau assez vaste, qui a son versant du côté du sud. Mais je viens d'apprendre que, par ordre du prince, la 13e brigade de réserve et la cavalerie de ligne doivent revenir sur nos derrières, pour appuyer l'armée ; que le régiment de Boutir va reprendre son ancienne position, et que les Cosaques formeront l'aile droite.

Une grave question pour nous est celle-ci : la flotte ennemie réussira-t-elle demain à appuyer les opérations de l'armée de terre? Le 14 septembre, jour du débarquement des Anglais et des Français à Eupato-

(1) Les Russes donnent le nom de batteries de position à la grosse artillerie de campagne, et par artillerie de campagne ils entendent exclusivement l'artillerie légère à pied, les batteries à cheval et les batteries de cosaques.

(2) Du russe *sotnia*, qui signifie une *centaine*.

ria, quelques-unes de leurs frégates à vapeur avaient déjà essayé de lancer des bombes sur le rivage, mais le résultat fut complétement nul ; car, au dire des officiers et des soldats du détachement russe qui occupait seul alors les hauteurs escarpées des bords de l'Alma, non-seulement le feu des navires, quoique prolongé pendant plusieurs heures, ne tua ni ne blessa personne, mais à peine y eut-il un seul de leurs boulets qui atteignit son but. Cela, cependant, ne voudrait rien dire. Il est possible, en effet, que les grands vaisseaux trouvent aujourd'hui assez d'eau dans la baie, pour prendre de flanc notre position et la battre avec leurs canons de longue portée. S'il en est ainsi, notre aile gauche courra de grands dangers. Néanmoins, il n'y a rien de fait encore, et la chose est si peu probable que je ne vois pas que l'on doive s'en inquiéter beaucoup.

. . . .

8-20 septembre au matin.

Je ne pouvais pas dormir : j'ai donc fait une petite promenade dans le camp. Autour de leurs feux à demi-éteints reposaient les soldats, dont un bon nombre, cependant, étaient dans la même position que moi ; car partout où j'allais, je voyais dans le clair-obscur des formes accroupies et j'entendais chuchoter des voix qui regrettaient la patrie absente ou qui recommandaient une femme et des enfants à un compagnon d'armes. Quelques-uns, retirés à l'écart, semblaient être abîmés dans leurs pensées et fixaient sur les cendres embrasées du foyer des regards, dont l'immobilité

trahissait une préoccupatien profonde; d'autres se faisaient passer leurs bidons ou jouaient aux cartes et aux dés leur petite fortune que, sur le seuil de l'éternité peut-être, ils se disputaient avec acharnement et à grand renfort d'injures, de jurons et de coups de poing. Puis j'ai passé devant ces vieux drapeaux, qui ont déjà vu tant de journées sanglantes et qui, s'ils le voulaient, pourraient raconter à ces jeunes recrues de bien autres histoires que celles dont le vétéran, aux dépens, quelquefois, de la vérité, amuse les conscrits, qui l'écoutent la bouche béante et le cœur palpitant d'émotion. Enfin, impatient de sortir du milieu des hommes, j'ai gagné la hauteur du Télégraphe, sur le derrière de notre aile gauche, et de là j'ai contemplé la mer et le champ de bataille de demain. Le ciel est couvert de nuages; de temps en temps un rayon de lune s'en échappe et va se balancer sur les eaux. Là-bas, au loin, je vois les avant-postes de cette flotte gigantesque dont les tonnerres doivent, dans quelques heures, ébranler les rochers de cette côte, et à mes pieds j'aperçois la rivière dont les flots vont se teindre du sang de tant de braves, et dont la bataille qui s'apprête doit éterniser le nom.

Me voilà de retour auprès de mon feu, et je me remets à écrire, pour étourdir ma pensée. A côté de moi, le jeune prince Troubetzkoï dort d'un sommeil si profond et si calme que je lui envie presque ce délicieux repos. La fée des songes fait sans doute passer devant ses yeux ses plus souriants tableaux! Comme son beau visage brille d'un vif éclat au reflet de ces flammes!

Comme sa lèvre sourit malicieusement ! Qu'est devenue cette froide impassibilité que, pour se donner l'air indifférent et blasé du bon ton, il s'efforçait si péniblement d'affecter en face des événements de la vie ? Sa bouche murmure des paroles brèves et sans suite ; il vient même de rire tout haut, comme rit la franche gaieté. Ah ! s'il pouvait se voir ainsi ! Je crois qu'il reviendrait de la manie de jouer le stoïcien à l'âge de vingt-deux ans. — Le comte Gagarine paraît aussi rêver ; mais les songes qui l'agitent sont à coup sûr d'une autre nature : un sueur d'agonie perle sur son front ; sa poitrine est oppressée comme sous le poids d'un cauchemar. Mais que vois-je ? Je ne suis pas seul à veiller ici.....Voilà le vieux Touschkine qui remue sur son siége et qui a l'air tout soucieux, comme ces pauvres recrues que je viens de rencontrer dans le camp ! . .

. . . .

Encore un camarade qui me charge de ses adieux à ceux qui lui sont chers ! Touschkine m'a fait sa confession, il ne croit pas survivre à cette journée. Il est fou, ce vieux ! Le régiment de Minsk, dont il fait partie, est de la réserve, et la réserve ne donnera point ; cela n'est pas probable. Pas probable !...dam !...je le pense !...Mais il paraissait si convaincu !...Et puis, on a des exemples de semblables pressentiments ; cela est positif...Diable ! je serais désolé que celui-ci se réalisât...Enfin, voici l'aurore !...Dieu merci, le jour commence à poindre !...C'est peut-être ma dernière nuit qui s'en va !...En tout cas, je n'en ai jamais passé d'aussi longue en ma vie ! . . . .

. . . .

et ils en ont laissé échapper l'occasion dans certains moments de la bataille, occasion qu'ils eussent pu reprendre, d'ailleurs, pendant notre retraite, si le général en chef des Anglais eût moins ménagé sa cavalerie. En effet, au lieu de nous poursuivre, les Alliés nous ont laissés tranquillement aller, et nous voici maintenant à Baktchisaraï, depuis près de trois jours, sans que l'ennemi ait songé non-seulement à inquiéter notre position, mais même à venir la reconnaître. Bien plus, les derniers rapports disent qu'ils sont encore sur les hauteurs de l'Alma, se reposant sur leurs lauriers. C'est-là une faute qu'ils expieront chèrement plus tard.

Mais il est cinq heures, et le temps me presse; il faut que je retourne auprès de mes blessés. Mon journal, je le crains, ne sera plus aussi régulier, et, pour ne pas y renoncer entièrement, je crois que je serai obligé d'écrire souvent de mémoire des événements antérieurs à ceux du jour. Pour ce qui est de la bataille de l'Alma, je puis en parler avec assurance; car j'étais, durant l'action, de la suite de l'amiral, et, outre que j'ai eu occasion d'en suivre les mouvements, ce spectacle grandiose m'a trop vivement impressionné, pour qu'il me soit possible d'en perdre jamais le souvenir. Quant aux événements futurs, je ne sais si j'y serai pour autant; car, du train dont mes affaires commencement à marcher, je n'aurai bientôt plus le loisir de me laisser distraire par les choses du dehors. Mais on ne se bat pas tous les jours, et la plus grosse besogne une fois faite, j'espère bien pouvoir échanger

cette atmosphère emprisonnée de l'hôpital contre l'air libre du ciel, où je me retrouverai moi-même . . . .

. . . .

21 septembre 3 octobre.

Enfin, je puis de nouveau respirer librement; le plus difficile est fait. Pour réserver une place aux nouveaux arrivants, on a, ces jours derniers, expédié en voiture pour Pérécop et pour l'intérieur du pays les blessés dont l'état n'avait rien à craindre du transport. Un grand nombre de nos plus maltraités sont déjà morts, de sorte que nous pouvons aujourd'hui, pauvres médecins! penser à nous. Il est, du reste, étonnant que nonobstant la misère et le dénuement des lieux qui nous ont servi de lazareths, la mortalité ait été relativement si faible, ce qui peut, il est vrai, s'expliquer par la force naturelle de résistance des Russes; car, à part les balles ennemies, un degré trop élevé de température et la privation continue de la *vodka*, il n'y a rien que leurs corps endurcis ne puissent supporter.

Les chasseurs à cheval français ne seraient pas peu surpris, s'ils revoyaient aujourd'hui alertes et dispos, après un intervalle de treize jours à peine depuis le combat, ces mêmes hommes qu'ils avaient laissés pour morts sur le champ de bataille. Les balles coniques des zouaves et des chasseurs de Vincennes, et les éclats des bombes des énormes calibres de 68 à 120 de la flotte ont malheureusement opéré d'une autre manière, en préparant à la mort une moisson abondante. Le pauvre Gagarine a succombé, il y a quelques jours, à

une de ces terribles blessures, et avec lui sont partis une foule d'autres braves, emportés de la même façon; car celui qu'effleure seulement un de ces projectiles a toute l'ossature disloquée, et l'amputation du membre blessé ne sert même de rien la plupart du temps.

Depuis que l'ennemi, abandonnant le projet d'attaquer le côté nord de Sébastopol, s'est emparé, par un coup de main, du petit port de Balaclava, notre armée a pris position dans la place ou aux environs. Du reste, quand les Anglo-Français ont commencé à suivre la direction du sud, il y a eu dans le quartier général bien des rires et des serrements de mains, et je croirais presque que ces messieurs, en prenant cette route, sont tombés dans un piége. Que les généraux alliés eussent plus facilement réussi en attaquant le côté nord de Sébastopol au lieu du côté sud, je le croirais presque; car ce dernier côté est comme le front de la forteresse, tandis que l'autre n'est défendu que par le fort Severnaïa (1) situé sur un petit promontoire élevé, et qui est trop isolé des autres ouvrages, pour pouvoir résister longtemps, sans compter qu'il protége trop peu la ville et le port, pour empêcher qu'ils ne puissent être bombardés l'un et l'autre du penchant d'une de ces hauteurs qui dominent la baie. Le manque d'eau et la difficulté de conserver des communications avec la flotte suffiraient, il est vrai, à motiver une hésita-

(1) SÉVERNAIA *krépnost*, signifie en russe *fort* DU NORD OU SEPTENTRIONAL.

tion; mais du côté du sud, l'eau n'est pas non plus en si grande abondance, et le seul avantage qu'on y ait, celui d'être rapproché des navires, est plus que balancé par la perte de la communication de terre avec Eupatoria.

Le port de Balaclava, autant que je me le rappelle, est sûr, mais petit; et comme, d'ailleurs, la rade n'en est pas bonne, l'embarquement et le débarquement des grands corps de troupes y sont très difficiles. La ville est insignifiante, et la campagne, nue et stérile. Eupatoria, au contraire, est comme le grenier de la Crimée; et en conservant avec ce point des communications directes, on peut opérer sans danger l'embarquement et le débarquement des armées les plus nombreuses. En outre, dans un pays entièrement plat, cette position aurait facilité de la manière la plus heureuse les opérations dans l'intérieur de la Péninsule, tandis qu'à Balaclava il ne saurait être question de rien de semblable. C'est, du reste, une singulière idée que d'attaquer d'un seul côté une place de l'importance de notre boulevard du Pont-Euxin; et je crois, moi qui ne vois les choses, il est vrai, qu'en homme étranger au métier, que la résistance opposée par les Russes sur les bords de l'Alma a convaincu les généraux ennemis de l'impossibilité d'emporter Sébastopol par un coup de main, et qu'ils n'agissent plus maintenant que sous l'influence du trouble où les a jetés la tardive déception de cette espérance.

A propos de l'Alma, je réfléchis que je n'ai point encore couché sur mon journal les péripéties de la

bataille dont j'ai été témoin, et je me rappelle que, le matin de cette journée, nous comptions sur une victoire, persuadés de l'impuissance où semblait devoir être la flotte ennemie d'appuyer les opérations de l'armée de terre. Le souvenir de la grêle de bombes qui, au début de l'action, força nos troupes d'abandonner le plateau de Loukoul, m'avertit prudemment de différer toute appréciation critique des mesures prises par les généraux alliés, jusqu'à ce que les bouches à feu des navires anglo-français aient parlé devant Sébastopol, car elles ont la voix puissante et possèdent un talent de persuasion dont l'éloquence, ainsi que j'ai eu occasion de m'en convaincre de mes propres yeux, peut ébranler les résolutions les plus solides, les volontés les plus fortes, et les fondre comme le soleil fond la neige la plus dure. Qu'a servi à nos braves, sur les rochers des bords de l'Alma, de roidir contre cette force leurs membres brisés par les boulets ennemis? Que leur a servi de résister pendant une heure et demie à l'impétueuse violence de ce torrent de fusées qui, comme une cataracte, venait éclater sur leurs têtes? C'était en vain que nos bataillons changeaient de position à chaque instant; ce fut en vain qu'ils se divisèrent pour se mettre à couvert derrière les accidents de terrain qui leur semblaient les plus favorables : réduits de plus de moitié, ils durent à la fin abandonner le poste qu'ils avaient si longtemps et si fidèlement défendu, car les projectiles ennemis les suivaient partout, et l'on n'échappait d'un côté que pour se faire écraser de l'autre, sous une pluie battante d'éclats de bombes et de mi-

traille, qui traversaient l'air dans tous les sens. Les remparts de Sébastopol, élevés par la main des hommes, abriteront-ils mieux leurs défenseurs que ne l'ont pu faire ces rochers aussi vieux que le temps? Là est toute la question; et, comme le début de la campagne autorise ici les alliés. de même que devant Bomarsund, à espérer une solution favorable, il ne serait pas prudent de préjuger de leurs mesures et de leur nouveau plan d'après les règles communes de la stratégie.

JULES BAISSAC.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

SÉNÉGAL.

GUERRES ET EXPÉDITIONS MILITAIRES

DE 1855 A 1861.

I

Notre situation au Sénégal s'est beaucoup améliorée depuis quelques années. Là, où nous comptions des peuplades hostiles ou arrogantes envers l'autorité, capricieuses et pleines d'exigences à l'égard de nos négociants, nous trouvons aujourd'hui des populations qui sont, les unes, les plus voisines de Saint-Louis, entièrement soumises à la France, et les autres, plus éloignées, unies à nous par des traités que nous avons obtenus à la suite de guerres heureuses. L'irrévérence, le mépris même ont fait place au respect et à l'estime, et nous voudrions résumer en quelques pages les expéditions militaires qui ont amené un changement aussi complet. Cette tâche nous est rendue facile par les documents fort détaillés que publie l'*Annuaire du Sénégal*, documents qui ont été recueillis par le gouverneur lui-même, le colonel Faidherbe. Mais il est nécessaire, croyons-nous, de placer ici, avant de commencer le récit des événements de guerre, des indications générales sur le pays.

Saint-Louis, capitale de nos établissements dans

cette partie de l'Afrique, est un port situé à l'embouchure du Sénégal. Le fleuve qui, à lui seul, compose la majeure partie des éléments de prospérité de la colonie, bien qu'il soit infesté de crocodiles, suit d'abord la direction O.-E, si nous faisons notre reconnaissance, en remontant le cours d'eau, à partir de ses bouches. Il tourne ensuite vers le S.-E., et se prolonge à peu près parallèlement à la côte, jusqu'à ses sources, distantes de Saint-Louis de 1600 kilomètres environ. La Gambie est un autre fleuve, plus méridional, qui arrive à la mer, venant des mêmes contrées que le Sénégal, et le pays dans lequel sont comprises nos possessions, désigné habituellement sous le nom de Sénégambie, est représenté par cet immense quadrilatère, dont les bords de l'Océan, le Sénégal, son affluent la Falémé et la Gambie forment les côtés. Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que nous soyions les maîtres de toutes ces contrées.

Le Sénégal est navigable depuis la mer, pendant 1200 kilomètres de son cours à peu près. Il reçoit sur sa rive gauche, à 600 kilomètres de ses sources, un affluent considérable, la Falémé; son cours très sinueux forme beaucoup d'îles, et ses bords ont beaucoup de parties marécageuses, qu'on appelle des *marigots*, provenant la plupart de ce qu'au moment de l'inondation annuelle, un grand nombre de plaines sont couvertes par les eaux. La rive droite du fleuve est occupée jusqu'à Bakel par des Maures musulmans de race berbère ou arabe, nomades, ayant pour toute industrie le commerce des gommes et l'élève du bétail.

Sur la rive gauche, c'est-à-dire dans tout le pays compris entre la mer et le Sénégal, sont des populations sédentaires et agricoles, la plupart de races noires, pures ou mélangées, dont une partie est musulmane, tandis que l'autre n'a pas de religion. Malgré cela, le territoire occupé par ces peuplades n'est pas cultivé, ni même habité tout entier. Un grand espace désert forme le centre du quadrilatère dont nous venons d'indiquer les limites.

Mais revenons aux races qui peuplent ces contrées. Les Maures de la rive droite sont divisés en trois groupes principaux : les Trarza, les Brakna, les Douaïch, et parmi leurs fractions se rencontrent des noms habituels dans l'Afrique du nord, tels que : Hamama, Ouled Ahmed, Ouled Dahman, Ouled Naceur, Askeur, Ouled Embarek, etc. Moitié sont originaires de familles arabes, et moitié de groupes berbers; mais les alliances continuelles qu'ils contractent avec les nègres, l'existence même, dans les tribus, de noirs purs, captifs ou affranchis, ont amené ce résultat qu'il n'y a plus de blancs chez les Maures de ce pays, et que la population se compose, par tiers, de mulâtres arabes, de mulâtres berbers et de noirs. Ils sont, du reste, beaucoup plus belliqueux que leurs voisins de la rive gauche, qu'ils ont toujours fort maltraités jusqu'à ces dernières années. Ils ressemblent aux Arabes des parties méridionales de l'Algérie; comme eux, ils sont batailleurs et pillards, ils montent de petits chevaux robustes et sont toujours en course, soit pour exécuter des coups de main, soit

pour machiner des intrigues, soit enfin pour faire paître leurs nombreux troupeaux. Ils ont de la bravoure, mais ils aiment mieux l'employer dans des entreprises où un riche butin est à prendre que dans des combats sérieux. Vêtus d'une culotte courte et d'une gandoura (espèce de sarreau), ils vont tête nue et portent les cheveux longs, différents par là des Algériens qui ont les cheveux ras, et se couvrent le chef d'une multitude de calottes et de capuchons.

A la tête des races noires, nous devons placer les Pouls, Peuls, Fouls, Foulahs, etc., car il y a beaucoup de manières de les désigner. Ils ne sont pas noirs proprement dits, mais bien d'un brun rougeâtre; ils ont les cheveux à peine laineux et les traits presque européens. Doués d'une certaine intelligence, la plupart se sont convertis à l'islamisme et jouent un rôle considérable dans le milieu occidental de l'Afrique, où ils ont fondé plusieurs grands Etats. Nous les voyons aujourd'hui, remplissant la mission que s'étaient donnée autrefois les Arabes et les Berbers, de propager la religion musulmane qui annonce déjà un état social d'un rang plus élevé que celui des peuplades du pays encore sans croyances. Parmi les divers groupes de cette race, les uns sont pasteurs, les autres cultivateurs. Ceux du Sénégal sont établis de préférence sur la rive gauche du fleuve entre Dagana et Bakel, dans les provinces de Dimar, de Toro et dans le Fouta. Lorsque les Pouls sont mélangés aux nègres proprements dits, on les appelle Toucouleurs. Ceux-ci forment presque toute la population du Fouta sénéga-

lais, du Bondou, du Fouta-Djalon. Notre ancien adversaire Al-Hadji est Toucouleur.

Les races noires pures du Sénégal se divisent en deux groupes principaux. Le premier se compose d'hommes de haute taille, ayant les cheveux crépus et les traits des nègres, mais sans présenter de visages désagréables comme ceux du Congo. Ils sont guerriers et portés au commerce et à la culture; on les appelle Malinké, ou plus vulgairement Mandingues et Soninké; ceux-ci occupent les provinces de Guoy, de Kamera, de Guidimakha; ceux-là se remarquent dans le Bambouk et le Khasso. Le second groupe comprend les Ouolof et les Sérer, qui sont les plus grands, les plus beaux et les plus noirs parmi les nègres de l'Afrique. Quoique braves au besoin, ils sont le plus souvent apathiques, doux, crédules, imprévoyants et inconstants. Leur bienveillance, et surtout leur indulgence, sont extrêmes. Ils font un peu de culture, et quoique sobres sous tous les autres rapports, s'adonnent volontiers à l'ivrognerie. Ceux d'entre eux qui peuvent satisfaire leurs penchants, les chefs, par exemple, les rois, les reines mêmes, ne cessent pas d'être ivres depuis le jour où ils commencent à boire de l'eau-de-vie, jusqu'au moment de leur mort; les provinces où ils se montrent en plus grand nombre, sont le Oualo, le Cayor et le Djiolof.

Nos possessions sénégalaises sont actuellement divisées en trois arrondissements : celui de Saint-Louis ou du bas Sénégal a une population de 60,500 habitants, compris les tribus annexées; celui de Bakel ou

du haut Sénégal renferme 21,000 individus; enfin l'arrondissement de Gorée et dépendances compte 18,000 âmes. Ces chiffres ne représentent que les groupes définitivement réunis à la France, ils laissent en dehors les provinces qui, bien que placées sous notre protection, sont administrées par des chefs indigènes nommés ou reconnus par nous.

La colonie exporte des arachides, du mil, de la cire, de l'ivoire et de la poudre d'or; mais le commerce des gommes est jusqu'à présent ce qui a donné le plus d'importance à notre établissement du Sénégal. Il se fait le long du fleuve, dans un certain nombre de postes occupés par nous, et dont les principaux sont Richard-Toll, Dagana, Podor, Saldé, Matam, Bakel et Médine, auxquels il faut ajouter Sénoudébou, sur la Falémé. Il n'y a plus d'escales ni de coutumes, qui n'étaient que des entraves au commerce apportées par les chefs indigènes, sous prétexte de redevances à payer. Les marchands de gommes viennent vendre leurs denrées dans les comptoirs, et les acheteurs retiennent sur les prix de vente une somme fixe, équivalente à 3 pour 100, qu'ils déposent dans les caisses de nos agents, où les chefs maures font ensuite recevoir. En échange de leurs produits, les indigènes nous achètent une grande quantité d'une espèce de cotonnade bleue qui vient de l'Inde et qui est connue dans le pays sous le nom de *guinée*, et puis, il est triste de l'avouer, beaucoup d'eau-de-vie et d'armes à feu. Les habitants se servent de fusils à deux coups qu'ils manient adroitement, mais dont ils ne tirent pas toujours

le meilleur parti, à cause de l'habitude très répandue parmi eux, d'introduire plusieurs balles ou chevrotines dans la même charge. Plus ils sont irrités, disent-ils, plus ils chargent, et quelquefois le canon de l'arme éclate.

La guerre dans ces contrées est difficile, surtout pour les motifs suivants : l'extrême chaleur, l'insalubrité, la nature du pays dépourvu de routes et rempli de marigots, la rareté des moyens de transport; on avait essayé d'abord des ânes et des bœufs, mais leur marche était trop lente, et dans les dernières expéditions il a été fait usage de charrettes à deux roues qui paraissent convenir assez bien. A ces difficultés il faut ajouter la variété des races avec lesquelles on se trouve en contact, la diversité des idiomes, et surtout les mille détails politiques concernant l'entourage de tous ces petits chefs, qu'il a fallu contraindre à respecter notre autorité. Aussi ne sommes-nous pas étonné de voir au Sénégal un service des affaires indigènes qui rappelle notre institution algérienne des *bureaux arabes*.

A côté de ces difficultés, la pratique de la guerre dans cette partie de l'Afrique nous paraît avoir rencontré, en compensation, ses causes de succès particulières au pays. Ainsi, le fleuve qui contourne les territoires sur lesquels il faut agir est une voie de transport facile et rapide pour nos petits corps de troupe. Les mêmes facilités se représentent dans les dépendances de Gorée. Presque partout où nous avons à nous montrer pour sévir, il est possible d'ar-

river par la mer et les cours d'eau qui s'y jettent, à proximité des populations dont on a à se plaindre.

De plus, les environs de Saint-Louis fournissent pour les expéditions des volontaires qui ont l'habitude du pays et qui donnent moins de soucis que s'ils étaient représentés par un nombre égal de soldats réguliers. Cette coutume, d'abord en usage près du chef-lieu, a été imitée sur les autres points de nos possessions sénégalaises, et nous voyons que toujours, là, où il opère, le gouverneur rallie sur place une certaine quantité d'auxiliaires.

Lorsque le gouvernement prescrivit un changement complet dans notre situation au Sénégal, c'est-à-dire à la fin de 1854, notre autorité ne s'exerçait pas d'une manière efficace à plus de quelques kilomètres de Saint-Louis. Il y avait de la tranquillité ou du trouble, beaucoup de commerce ou pas du tout, selon qu'il plaisait à certains petits despotes du voisinage. Le roi des Trarza répondait, lorsqu'on lui parlait de modération, qu'à la première rupture il prendrait Saint-Louis et viendrait faire sa prière dans l'église même. Un beau jour, la reine du Oualo nous signifiait d'avoir à évacuer des territoires qui se trouvent sous le canon de Saint-Louis. Enfin, il y a sept ans, le gouverneur reçut ordre de dicter ses volontés aux chefs maures; de supprimer les escales, ainsi que tout tribut sur le fleuve, dont nous devons être les suzerains, et de protéger, en général, les populations agricoles de la rive gauche contre leurs déprédateurs.

M. Faidherbe, nommé chef de bataillon du génie et

gouverneur du Sénégal dans les derniers jours de 1854, fut assez heureux pour être appelé à faire reconnaître notre autorité longtemps méprisée. La suite de ce récit fera voir comment il a rempli cette glorieuse mission.

II

GUERRES SUR LE BAS SÉNÉGAL.

Mohammed-el-Habib.

Nous sommes aux premiers jours de 1855. A proximité de Saint-Louis, sur la rive gauche du Sénégal, se trouve la province qu'on appelle le Oualo, habitée par des noirs et gouvernée par la reine Ndété-Yalla. Sous la même longitude et de l'autre côté du fleuve est le pays des Trarza, peuplades maures dont Mohammed-el-Habib est le chef ou le roi, comme on a l'habitude de dire au Sénégal, où l'on prodigue un peu trop ce titre pompeux. Depuis longtemps les Maures ont coutume de faire des excursions dans le Oualo, ainsi que sur d'autres contrées de la rive gauche, mais principalement dans le Oualo. Ils pressurent les habitants, commettent de nombreuses exactions, employant la force au besoin, et la reine des malheureux opprimés est tout à fait sous la dépendance de Mohammed-el-Habib.

Le commandant Faidherbe prend la résolution de frapper d'abord les Trarza. Plusieurs de leurs tribus étaient encore sur la rive gauche, avec leurs tentes et

leurs troupeaux; il est décidé qu'on les enlèvera. Malheureusement, un de leurs chefs, étant venu à Saint-Louis, s'aperçut des préparatifs qu'on y faisait, et prévint son monde en faisant battre le tam-tam de guerre. La plupart des fractions qui étaient installées sur la rive gauche, ou passèrent le fleuve, ou s'enfoncèrent plus au sud, dans le Oualo; il ne resta sur place qu'une tribu, les Azouna, réunion de brigands, l'effroi du pays, qui ne nous supposaient pas assez hardis pour les attaquer.

Le 14 février, et dans la nuit du 14 au 15, les dispositions sont prises. Le gouverneur part de Saint-Louis avec ses troupes sur quatre bâtiments et remonte le fleuve, tandis que d'autres corps partis de Dagana le descendent. Les débarquements ont lieu à proximité du point d'attaque, et le 15, au matin, les Azouna sont surpris. On leur tue 6 ou 7 hommes, on leur enlève 69 prisonniers et 700 bœufs. Leur camp est pillé, leurs tentes sont brûlées.

Ce coup de main, donnant la mesure de ce que nous étions résolus de faire, mit tout le pays en émoi. Nous avions maintes fois annoncé que notre premier désir était de soustraire les habitants de la rive gauche à l'oppression des nomades du nord, il y avait donc lieu d'espérer le concours bienveillant des premiers. Tous nos efforts pour les persuader furent cependant inutiles. Leur reine, du reste, était entourée d'une bande de vauriens qu'on appelait les captifs de la couronne, sorte de prétoriens de bas étage, avec lesquels elle avait l'habitude de s'enivrer, et qui étaient liés avec

les Trarza, dont ils favorisaient et partageaient les exactions. Il fallut donc se résigner à délivrer le Oualo malgré lui. Les habitants n'étaient pas, il faut le dire, complétement dans leur tort, car déjà, à diverses reprises, notamment pendant les années 1819, 1827, 1833, les Français les avaient excités et même aidés à se débarrasser des Maures, puis se trouvant en présence de difficultés trop grandes, vu le peu de ressources mises à la disposition des gouverneurs, ils s'étaient empressés de faire la paix, abandonnant leurs malheureux alliés du Oualo.

M. Faidherbe se décida à traverser cette province dans toute sa longueur et à occuper sa capitale, Nder. Des détachements partant de Dagana et de Richard-Toll, se mettaient en marche le 23 février, tandis que le gouverneur avait déjà fait sortir les troupes et les contingents de Saint-Louis, dès le 21. Le projet était d'agir, comme dans la razzia des Azouna, de prendre l'ennemi entre deux de nos colonnes, marchant à la rencontre l'une de l'autre, mais le plan ne put être exécuté que partiellement, les troupes de Richard-Toll s'étant trouvées en présence de populations hostiles trop compactes, qui les empêchèrent d'avancer. La colonne de Saint-Louis, composée de 1000 hommes environ (dont 400 Français seulement) et de deux obusiers, dut faire seule toute l'expédition. Cette troupe eut beaucoup à souffrir dans sa marche, surtout à cause des nombreux marigots qu'il y avait à traverser, et au milieu desquels les hommes avaient quelquefois de l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture. Le troisième jour

on fut obligé de renoncer aux moyens de transport, et de laisser sur place les bagages et les sacs des soldats. Ceux-ci reçurent des biscuits qu'ils roulèrent, ainsi que les cartouches, dans leurs sacs de campement.

Le cinquième jour de marche, la colonne française trouva devant elle les contingents des Maures et du Oualo, réunis dans l'intention de livrer bataille à l'entrée d'un bois qu'il faut traverser pour atteindre Nder. Les dispositions de l'ennemi annonçaient une certaine intelligence de la guerre, mais le succès n'en fut pas moins pour nous. Il y eut chez les vaincus une trentaine de tués et un plus grand nombre de blessés; nos pertes étaient trois morts et trois blessés. Le même jour, 25 février, les Français, après avoir brûlé deux villages, continuèrent leur marche sur Nder, et à la suite de grandes souffrances provenant du manque d'eau, atteignirent cette ville qui fut pillée, puis incendiée.

Le 26 et le 27, le gouverneur poursuit son opération, et il arrive le 27 à Richard-Toll, d'où devaient partir les troupes appelées à faire diversion. Le 1er mars, une leçon sévère est donnée aux populations qui avaient inquiété ces détachements, et après dix jours de campagne, les résultats suivants étaient obtenus: environ 100 ennemis tués, 150 prisonniers tombés dans nos mains, 2,000 bœufs, 30 chevaux, 50 ânes pris, 25 villages brûlés, un butin considérable abandonné aux soldats et surtout aux volontaires. La reine du Oualo avait pris la fuite, du côté de Cayor, État plus méridional; on ne la revit plus sur la scène politique.

Cependant les débris des forces du Oualo ne se soumettaient point encore, ils annonçaient vouloir résister à Diagan, village situé près de Mérinaghen, qui est un des postes les plus importants de cette province. Le gouverneur part de Saint-Louis, le 24 mars, emmenant cette fois son monde par la voie du fleuve. Les 17 et 18, les troupes qui ont pris terre à Richard-Toll le 15, brûlent des villages, passent de nouveau par Nder, et se présentent à Diagan, lieu du rendez-vous. Nos adversaires avaient jugé à propos de fuir, et de se retirer dans le Cayor. Le 19 et le 20, la colonne continue d'incendier les bourgades dont les habitants se sont compromis, ménageant au contraire ceux dont les populations sont restées tranquilles. Le 22, elle était de retour à Richard-Toll.

M. Faidherbe chercha dès lors à reconstituer tout ce pays du Oualo, sous la direction d'un indigène de grande famille, Fara-Penda, qui nous avait montré beaucoup de dévouement, mais en présence de l'hostilité continuelle de certains groupes, qui persistaient à vouloir reconnaître l'autorité du roi des Trarza, l'annexion au territoire français fut décidée, et mise à exécution vers la fin de l'année 1855. Le Oualo fut divisé, à cette époque, en cinq cercles, à la tête de chacun desquels on plaça un chef indigène, relevant directement de l'autorité française. Fara-Penda eut le commandement d'une de ces circonscriptions, et le fils de la reine Ndété-yalla, nommé Sidia, vu son jeune âge et en attendant qu'il eût complété son éducation à la maison des otages de Saint-Louis, reçut le titre

seul de chef du cercle de Nder. La reine elle-même ne tarda pas à mourir dans le Cayor.

Nous n'avons pas oublié que l'affaire importante du moment était de détruire l'influence pernicieuse qu'exerçait sur les bords du bas Sénégal le roi des Trarza, Mohammed-el-Habib. L'occupation du Oualo n'était qu'un moyen détourné d'arriver à ce but. Le chef maure avait à cœur la razzia des Azouna, et les démêlés directs entre nous et lui commencèrent au milieu de mars 1855, lorsque, selon l'habitude, il se rapprocha du fleuve avec toutes ses tribus. Le gouverneur lui signifia qu'à l'avenir la France voulait la tranquillité dans le pays, et qu'elle ne voyait pas d'autre moyen de l'obtenir, que d'exiger des Trarza et de leurs voisins et alliés, les Brakna, les conditions suivantes : suppression des escales et des coutumes (droits de perception), sources de nombreux abus ; renonciation au Oualo ; cessation du pillage sur les rives du fleuve.

Mohammed-el-Habib répondit qu'il observerait la paix de son côté, si l'on se conformait à ses volontés qui étaient celles-ci : augmentation des coutumes existantes, création de coutumes nouvelles, destruction des forts bâtis par les Français, défense à tout bâtiment de guerre d'entrer dans le fleuve, renvoi en France du gouverneur Faidherbe. On était loin de s'entendre et des deux côtés on se prépara au combat.

Les hostilités ouvertes avec les Maures dès le milieu de mars, ne prirent un peu d'importance que vers la mi-avril. Le gouverneur partit de Saint-Louis, le 12 au soir, avec 1,500 hommes, répartis sur plusieurs ba-

teaux à vapeur; le 13, il touchait à Richard-Toll, et se décidait à faire une pointe dans le pays des Trarza même, pendant que Mohammed-el-Habib tenait campagne dans le Oualo. La colonne rentrait à Saint-Louis, le 24, après avoir fait plusieurs razzias de l'autre côté du fleuve, et ramenant trois mille bœufs. Pendant ce temps-là, Mohammed-el-Habib avait vainement attaqué plusieurs de nos postes; il s'était rué avec tout son monde sur une tour fortifiée, qui défend le pont de Leybar, presque sous le canon de Saint-Louis, sans pouvoir la prendre. L'impuissance des Maures à enlever cet ouvrage nous rappelle l'épisode à peu près semblable de Mazagran (Algérie).

A la suite de son insuccès, le roi des Trarza, furieux des coups de main qui avaient été faits sur son territoire, s'empressa d'évacuer le Oualo et de traverser le fleuve. Il laissait cependant quelques bandes qui, jointes à ses partisans, entretinrent l'état de trouble. Presque chaque jour amenait des incidents tels que : meurtres, enlèvements de troupeaux, surprises de chaloupes ou de caravanes; mais la plus grande somme d'avantages était toujours de notre côté et de celui de nos nouveaux sujets. Vers le milieu de juin, les Trarza s'étaient déjà vu enlever plus de huit mille bœufs, qui avaient été amenés à Saint-Louis. Les troupes de ce dernier poste opéraient souvent des sorties, soit en se faisant d'abord transporter sur le fleuve, soit en prenant tout de suite la voie de terre.

Vers le mois de septembre, à l'époque où les inondations rendent les bords du fleuve inhabitables, les

Maures regagnaient le désert, selon leur usage. On ne les vit reparaître qu'au mois de janvier 1856, et aussitôt les razzias reprirent leur cours.

Au milieu de tous ces coups de force, la majeure partie des succès était pour nous. Les Maures se montraient rarement sur la rive gauche, tandis que nos partisans se rendaient journellement sur la rive droite pour piller nos ennemis. Ceux-ci commençaient, du reste, à être en proie à des dissensions intestines, conséquence habituelle des malheurs publics chez ces peuples ainsi que chez beaucoup d'autres. C'était le moment de frapper un grand coup. Le gouverneur réunit toutes ses ressources, et le 16 février, sa colonne composée de 1,000 hommes de troupes régulières, de 1,500 volontaires, de 200 chevaux et de 4 obusiers, était campée sur la rive droite du fleuve à Naolé. On résolut d'atteindre le lac Cayar, autour duquel se réunissent les principales tribus Trarza. Le 18, la marche fut fort pénible par suite du manque d'eau, et parce que les guides ayant perdu leur direction, firent faire beaucoup de chemin inutilement. Enfin on était arrivé près du lac, et le 19, une reconnaissance visita les alentours. Les tribus avaient pris la fuite à la nouvelle de notre approche; il nous fallut revenir sur nos pas, sans avoir rencontré l'armée de Mohammed-el-Habib, mais non pas sans ramener de notre excursion des témoignages vivants qui consistaient en 600 prisonniers et autant de bœufs, 1,600 moutons et une vingtaine de chameaux.

Il continua de se faire de nombreux coups de

main; le gouverneur en dirigea lui-même plusieurs; le 10 mai, par exemple, il prenait aux Trarza, 4,000 bœufs, 120 ânes et 120 prisonniers. Le 6 juin cependant, une petite troupe composée de 700 indigènes du Oualo et des Brakna amis, de 150 hommes d'infanterie régulière, et dirigée par le commandant de Podor, ayant voulu enlever le camp du roi d'une partie des Brakna, Mohammed-Sidi, allié de Mohammed-el-Habib, et prétendant au commandement de l'autre partie des Brakna, en concurrence avec Sidi-Ely, que nous soutenions, fut ramenée par les Maures, après avoir perdu 25 hommes et eu 15 blessés. Une marche fatigante, une extrême chaleur, la présence dans le camp ennemi d'un marabout célèbre avaient été les principales causes de cet échec.

Les razzias se poursuivirent, sans discontinuer, jusqu'au mois de janvier 1857. A cette époque, une fraction des Trarza, composée de marabouts, insista auprès de Mohammed-el-Habib, pour que celui-ci conclût la paix, mais le roi maure accorda seulement à ces personnages la permission de faire un arrangement avec nous pour leur compte personnel. Une sorte de trêve en faveur des marabouts fut la conséquence des pourparlers, et le commerce de la gomme reprit un peu d'activité. Toutefois elle ne put être observée que pendant très peu de temps, par suite d'événements fort graves.

Dès le mois de mars, Mohammed-el-Habib constitua contre nous une sorte de ligue dans laquelle il fit entrer le plus de monde qu'il put. L'offensive fut reprise

sur toute la ligne par les Maures. Il en résulta une série non interrompue de coups de main, au milieu desquels nos sujets, conduits par Fara-Penda, éprouvèrent un échec regrettable. Ce chef, qui montrait à notre service la plus grande activité, avait voulu faire une pointe vers la partie nord du lac Cayar, au milieu du pays Trarza, et il s'était mis en route, bien qu'il n'eût réuni que le tiers seulement du nombre de volontaires qu'il avait demandé. On enleva d'abord un camp et des troupeaux, et au lieu de revenir, on s'attarda, espérant opérer d'autres prises. Pendant ce temps-là, les Maures se réunissaient. Quand ils furent en grand nombre, ils firent une irruption sur nos volontaires dont ils massacrèrent la majeure partie.

Le gouverneur résolut de venger cet échec au plus vite, et il réunit dans ce but une colonne de 800 Français et de 1,200 volontaires. Les groupes, partis de différents points, se trouvaient réunis à Dagana le 9 mai. Le 10, on passa sur la rive droite, et l'on marcha lentement pour que les Trarza eussent le temps d'assembler leurs guerriers et d'accepter enfin un combat sérieux. Le 13, le lieutenant-colonel Faidherbe, ayant appris que l'ennemi était à proximité, fit abandonner le bivouac et reprendre la marche au milieu du jour, malgré le vent du désert et une chaleur qui atteignit 57° centigrades. Il y eût bien un engagement, mais on ne pût lui donner toute l'importance désirée. L'ennemi céda le terrain après avoir perdu une trentaine de morts, parmi lesquels plusieurs membres de la famille royale. Les Maures s'étaient dispersés à la

suite de cette rencontre; on les attendit vainement pendant deux jours, et l'on dut se résigner à rétrograder.

A peine étions-nous de retour, que les gens de Mohammed-el-Habib recommençaient leurs excursions sur la rive gauche, portant dans les villages le meurtre et les déprédations. Aussitôt, nouvelles sorties de nos troupes de Saint-Louis et des détachements de nos postes à la suite desquelles le butin de l'ennemi était repris, et l'ordre se rétablissait. Après quoi les Maures revenaient à la charge, ou opéraient au loin des diversions, pendant que nos soldats étaient occupés sur certains points. Le nom de Fara-Penda est souvent cité au milieu de tous ces petits faits de guerre. Cependant la discorde faisait chaque jour des progrès chez nos ennemis, et il est facile de comprendre qu'il devait en être ainsi, car le commerce était à peu près anéanti, et dans tout ce mouvement de troupeaux pris et repris, les Trarza se trouvaient en définitive, tout compte fait, éprouver de grandes pertes. Mohammed-el-Habib essaya de nouveau et vainement de former une ligue contre nous, au mois de mars 1858; aussi, ayant éprouvé un échec, peu de temps après, de la part d'une tribu maure qui se prononça contre lui, songea-t-il à conclure la paix, entraînant dans sa résolution, Mohammed-Sidi, roi d'une partie des Brakna.

Le 20 mai 1858, le roi des Trarza acceptait un arrangement par lequel il reconnaissait que certains territoires de la rive gauche du fleuve, indiqués dans le corps du traité, appartenaient à la France; que d'autres provinces également désignées, étant placées

sous le protectorat de la France, devaient être respectées. Tout dissentiment entre ces pays et les Trarza devait être jugé par l'autorité française. L'intervention des Maures sur la rive gauche était interdite. Les relations commerciales seraient, à l'avenir, protégées des deux côtés du Sénégal. Le commerce était déclaré libre et exempt de droits en principe; seulement le gouverneur offrait de faire prélever par les acheteurs de gommes, sur les prix de vente, une valeur de 3 pour 100 qui serait tenue à la disposition du chef des Trarza.

Le 10 juin, un traité semblable était accepté par Mohammed-Sidi, et, ce qu'il y a de singulier, son compétiteur, Sidi-Ely, en signait également un, pour le cas où il finirait par devenir lui-même chef des Brakna. La précaution n'était pas superflue, car le 13 décembre de la même année, les deux rivaux, après avoir feint de se réconcilier, s'étant rencontrés dans le but tacitement convenu de chercher à s'assassiner, Sidi-Ely tua Mohammed-Sidi, et devenu seul roi des Brakna, se chargea de l'exécution du traité, qu'il a toujours observé depuis lors.

Quant à Mohammed-el-Habib, il fut mis à mort, le 15 septembre 1860, par ses neveux, auxquels, dit-on, le traité de paix ne convenait pas. Sidi, fils aîné de notre ancien ennemi, vengea la mort de son père, fit mourir les assassins, qui étaient au nombre de neuf, et se montra décidé à vivre en bon accord avec nous.

Antérieurement aux traités conclus avec les Trarza

et les Brakna, il en avait été signé un, le 1er novembre 1857, avec les Douaïch, tribus maures établies également sur la rive droite du fleuve, mais plus à l'est que les précédentes. Les conditions de cet arrangement, presque toutes relatives au commerce des gommes, étaient les mêmes que celles faites plus tard aux Brakna et aux Trarza. Ces trois groupes de tribus maures sont les seuls de ceux qui fréquentent le fleuve, au profit desquels on s'engagea à percevoir un droit de 3 pour 100 sur les gommes achetées. Il a été soigneusement stipulé, dans toutes les conventions passées avec les divers États riverains, que les indigènes ne pouvaient plus exiger de nos négociants aucune espèce de droits, de perceptions ou de cadeaux.

F. HUGONNET.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

SIÉGE DE JULIERS

EN 1860.

Il existe dans la province rhénane de Prusse, près de la Roër, à 24 kilomètres d'Aix-la-Chapelle, la petite ville très ancienne de Juliers (Jülich) de 3,000 âmes. La similitude phonétique de nom a fait supposer qu'elle avait été fondée par Jules César. Prise par les Français en 1798, elle fut incorporée à l'empire français comme chef-lieu de canton du département de la Roër, et cédée à la Prusse en 1814.

Cette ville fortifiée, située dans un terrain plat, qui n'est dominé qu'au nord-est par des hauteurs dites Merscher-Höhen, est défendue par les murs de la ville proprement dite, par une citadelle armée de trois lunettes du côté nord-est qui, de gauche à droite, sont notées par les lettres A, B, C, par une tête de pont construite sur la rive gauche de la Roër, et par les Merscher-Höhen, distantes de 300 pas et dominant la citadelle d'environ 50 pieds ($15^{m},70$) (1).

Napoléon Ier ordonna de construire des retranchements sur trois points différents de ces hauteurs pour

(1) Le pied du Rhin divisé en 12 pouces = $313^{mm},85$, et la livre prussienne, dite de Cologne, divisée en 32 loth ou onces = $467^{gr},66$, ou la 66e partie du pied cube d'eau.

les relier à la citadelle; mais les travaux, à peine commencés, furent abandonnés. Tous ces travaux sont exécutés d'après le système bastionné de Vauban, et les murs sont en brique. Les fossés peuvent être mis sous eau, presque à fleur de terre, dans un très petit laps de temps. La citadelle, qui a la forme d'un quadrilatère à quatre bastions, est défendue par un rempart principal, un cavalier, un ravelin à contre-garde et par les trois lunettes construites récemment par les Prussiens. En arrière de la lunette A se trouve le bastion n° III; en arrière de la lunette C, le bastion n° II; et en arrière de la lunette B, le ravelin n° II.

C'est sur le théâtre de cette forteresse que l'état-major prussien a donné en septembre 1860 au monde militaire un spectacle rare, qui a réuni un grand nombre de curieux du métier, Prussiens et étrangers.

Il s'agissait d'éprouver, par une expérience décisive, le nouveau système prussien de canons rayés.

Les Prussiens mirent donc le siége devant la ville de Juliers, qu'ils avaient depuis longtemps reconnue inutile à leur système de défense intérieure.

Ils employèrent au bombardement :

1° 4 pièces de siége de 6...... 2° 2 pièces en acier fondu de 6.	Poids : 13 liv. 17 onces (6^{kil},328). Charge : 1 l. 2/10 (561^{gr},19).
3° 4 grosses pièces en fer de 12. 4° 2 grosses pièces de bronze de 12.	Poids : 29 l. 3 onces (13^{kil},606). Charge : 2 l. 1/10 (982^{gr},08).
5° 4 grosses pièces en fer de 24.	Poids : 55 l. 31 onces (26^{kil},175). Charge : 4 l. (1^{kil},871).

Aux termes du programme de siége, les travaux devaient commencer par l'investissement de la forteresse et par l'occupation des éminences nord-est,

d'où l'artillerie a prise sur la place. La 1re parallèle devait être ouverte à 800 pas en avant des lunettes avancées, reliée sur une longueur de 1,800 pas et armée d'une batterie à démonter.

La 2e parallèle devait être pratiquée à la sape volante sur une longueur de 350 pas, et simplement tracée pour le prolongement ultérieur.

Après ces travaux préliminaires, devaient commencer l'établissement des cheminements en avant de la 2e parallèle et celui de deux demi-parallèles exécutées à la sape volante; puis venaient l'élargissement de ces ouvrages et le couronnement à la sape volante des deux lunettes B et C; l'achèvement des couronnements en avant des lunettes et la construction des batteries de brèche contre la face droite de la lunette B; enfin, l'établissement de tranchées ouvertes et de descentes du haut du couronnement.

Après l'exécution de ces travaux par le génie, l'artillerie entra à son tour en scène.

Les problèmes que l'artillerie avait à résoudre pratiquement étaient au nombre de cinq.

1° Abattre à coups de canon, ou plutôt mettre hors d'état de défense, d'une part : le blockhaus en avant de la lunette C, au moyen d'une pièce de bronze de campagne de 12; et, d'autre part, le réduit du même blockhaus au moyen de 4 grosses pièces en fer de 12.

Pour obtenir la réduction du blockhaus et du réduit qui en fait partie, la distance prescrite du but était de 1200 pas, et la charge de 1 liv. 1/10e (514 gr. 43). La charge entière étant de 2 liv. 1/10e (982 gr.

tation, le mur, sur toute sa longueur, était divisé en carrés de 2 pieds (628^{mm}) et marqué par des raies blanches, larges de 3 pouces (98^{mm}). La hausse, eu égard au glacis qui le couvrait, avait 8 7/16 pouces (221^{mm}) à 9 2/16 pouces (239^{mm}). Le dérangement de côté gauche était de 10/16 pouce (16^{mm}).

Sur les 32 coups qui furent tirés sur le blockhaus, 8 atteignirent le mur; 3 les poutres et la terre couvrante; 7 s'abattirent tout contre le mur et 14 sur le glacis. Deux grenades ne crevèrent pas, et aucune d'elles n'atteignit le mur. Après 28 coups, dont 8 portèrent, le blockhaus était ouvert.

De la position des batteries, on pouvait distinguer que le mur ou la terre couvrante était atteint, suivant que l'on voyait soulever de la poussière rougeâtre de brique ou de la poussière de terre. On canonna, en même temps que le blockhaus, le réduit de la lunette C, à une distance de 1,250 pas, par 4 grosses pièces en fer de 12.

Pour ménager les jardins, les pièces furent dressées obliquement, et n'atteignirent le côté antérieur du réduit que sous un angle de 45°

Le réduit en mur de 4 pieds (1^{m},255) d'épaisseur, avait une longueur de 58 pieds (18^{m},203), et une hauteur de 9 pieds 5 pouces (2^{m},997). L'assise de poutres avait 1 pied (313^{mm},85), et la couche de terre 4 pieds 3 pouces (1^{m},334) d'épaisseur. La hauteur totale du réduit était de 13 pieds 8 pouces (4^{m},289). Le parapet d'épaulement était à une distance de 61 pas et plus élevé de 1 1/2 pied (470^{mm},75) que le point culminant

du réduit. Les pièces étaient de 8 1/2 pieds (2^m,668), plus élevées que ce point culminant. Au milieu de la hauteur à atteindre, il y avait des créneaux. On commença à canonner avec la charge *minima*, de 1/10e de livre (46^{gr},76), à une élévation de 10 11/16 pouces (279^{mm},52) que l'on corrigea ensuite à 10 14/16 pouces (284^{mm},42), et même à 11 pouces (287^{mm},69). Il y avait un dérangement du côté gauche jusqu'à 15/16 de pouce (24^{mm},52). Les entonnoirs, formés par l'éclat des projectiles dans le mur, avaient une profondeur moyenne de 1 pied 3 2/3 pouces (409^{mm},74), une hauteur moyenne de 2 pieds 4 2/3 pouces (749^{mm},75), une largeur moyenne de 2 pieds 5 2/3 pouces (775^{mm},90). 5 projectiles, dont 4 atteignirent le mur et 1 la terre couvrante, n'éclatèrent pas.

Sur 64 coups tirés, 47 atteignirent le mur, 10 la terre couvrante, 1 l'assise de poutres, 1 tomba entre le parapet et le réduit, 3 sur le parapet d'épaulement, et 2 passèrent par-dessus le réduit.

La brèche opérée par ce tir dans le réduit avait 6 pieds (1^m,883) de haut et 7 pieds (2^m,197) de large.

2° *Battre en brèche le flanc droit de la lunette B.*

Cette lunette est enveloppée d'un mur détaché en plein cintre, fort aux piliers de 7 pieds 6 pouces (2^m,354), et aux écussons de 3 pieds 3 pouces (1^m,020). La hauteur du mur du fond de fossé au cordon était de 12 pieds 3 pouces (3^m,845). Le chemin de ronde était de 3 pieds (941^{mm},55) plus élevé que le fossé, et l'entaille devait être pratiquée 9 pouces (235^{mm},38) plus haut que le chemin de ronde. Les deux premiers

écussons de gauche avaient chacun une embrasure de canon, les autres des créneaux, et en arrière de la deuxième flèche se trouvait un mur de clôture de 2 pieds (627^{mm},70) d'épaisseur. La crête du parapet situé en arrière, saillait le mur de 9 pieds (2^{m},825); et le blockhaus en avant de la lunette C, dont la couche de terre s'élevait de 4 pieds (1^{m},255) au-dessus du cordon de mur et qui était avancé de 344 pas, servait d'épaulement au front de parapet.

Les pièces de 12, dont 2 de bronze et 4 de fer, étaient à une distance de 785 pas; l'élévation de leurs bouches saillait le cordon de 6 pieds et demi (2^{m},040). On pouvait donc faire usage du tir direct, parce que le but était visible, encore que le point précis à atteindre ne le fût pas. La charge était de 2 liv. 1/10 (982^{gr},08). La hausse, qui était d'abord de 2 pieds 5/16 de pouce pour les pièces en fer et de 2 pieds 3/16 pouces (601^{mm},48) pour les pièces en bronze, dut être corrigée, et en général augmentée de 5/16 de pouce (24^{mm}). La déviation de côté était de 0 à 1 pouce (26^{mm},13).

La partie du mur qu'il s'agissait d'atteindre ne tomba qu'après 115 coups, dont 90 atteignirent le mur; 11 tombèrent en avant du but, 14 pénétrèrent par des trous dans le mur, dont 3 tombèrent sur le réduit placé en arrière. Outre ces 115 coups, il en fut encore tiré 17 contre des restes de mur et contre des piliers. Un projectile qui n'éclata point, fut retrouvé à une distance de 4,000 pas. Le 103e coup fit écrouler le coin gauche du mur, et le 115e les arceaux.

Les dimensions des entonnoirs étaient en profon-

deur : 1 pied 11 pouces (601mm,54) ; en hauteur : 2 pieds 2/83 pouces (854mm,37) en largeur ; 2 pieds 10 5/6 pouces (906mm,66).

Les projectiles, en pénétrant dans le mur, y laissèrent très souvent fichées leurs pointes avec l'enveloppe de plomb. Le sol en arrière était labouré, et les pièces de mine étaient violemment séparées les unes des autres. Il en résulta de petits entonnoirs. Le spectateur, à distance, aurait pensé que l'on tirait de l'intérieur du mur.

3° *Battre en brèche le mur détaché en avant de la face droite de la lunette B.*

Ce mur avait une hauteur de 15 pieds (4m,708) jusqu'au cordon ; il avait à hauteur des piliers une force de 7 pieds 6 pouces (2m,354), et aux écussons une force de 3 pieds 3 pouces (1m,020). Le mur était, sur une longueur de 96 pieds (30m,130) et dans toute sa hauteur, distribué en carrés numérotés, en partant du milieu de gauche à droite et de droite à gauche. Le chemin de ronde était de 6 pieds 3 pouces (1m,962) élevé au-dessus du fond du fossé, et l'entaille horizontale devait se faire en avant 4 pouces (124mm,74) plus bas. La partie de mur à ébrécher embrassait, sur une largeur de 60 pieds (18m,831), quatre écus, dont chacun avait 3 créneaux, et en arrière du deuxième pilier de gauche se trouvait une coupure en retirade de 2 pieds et demi (784mm,62) d'épaisseur.

La batterie de brèche de 4 canons en fer et de 2 en acier fondu de 6 étaient dressée sur le couronnement du glacis placé en face : la distance était de 50 pas, et

l'entaille horizontale devant être faite 5 pieds 9 pouces (1^{m},805) au-dessus du fond de fossé, on donna aux pièces une inclinaison de 6 à 7°. On employa la charge ordinaire de 1 liv. 2/10 (561^{gr}). La hausse était, pour les pièces en fer, de 3/16 de pouce (4^{mm},90); et, pour les pièces en acier fondu, de 2/16 de pouce (3^{mm},26); elle fut corrigée, d'une part, à 8/16 de pouce (13^{mm},07); et d'autre part, à 5/16 de pouce (8^{mm},17), sans dérangement de côté.

Par l'établissement de l'entaille horizontale, les 6 pièces se distribuèrent sur 30 carrés, de manière que la pièce de droite commença à tirer par le carré 15, la 2e par le carré 10; la 3e par le carré 5; les 3 autres pièces de gauche de la batterie commencèrent par les carrés 1, 6 et 11; et toutes les pièces, après chaque coup tiré, bougèrent d'environ un champ à gauche. Quel que fût le calibre des pièces, on maintint le principe de ne pas écarter les coups les uns des autres, de manière que les entonnoirs ne se touchassent plus. Après 36 coups, le trait horizontal (entaille) était marqué. Les entonnoirs, après la première position, avaient une profondeur de 1 pied 8 3/4 pouces (542^{mm},7), une hauteur de 1 pied 8 pouces (523^{mm},08), et une largeur de 2 pouces (52^{mm},3). Après 72 coups, il sortit de la terre des ouvertures; après 96 coups, le mur était enfoncé à deux endroits des écus, et après 126 coups, il l'était en six endroits : après 174 coups, une partie du mur de retenue de l'arceau droit croula; et, après 192 coups, croula tout l'arceau jusqu'à la voûte. Après 228 coups, ce fut le tour de la moitié du deuxième arceau et du

mur de clôture. Après 234 coups, la moitié de gauche de la brèche était parfaite ; et, après 276 coups, l'autre moitié l'était à son tour. Les autres coups furent dirigés, les uns contre un tronc de flèche, les autres contre de gros blocs de mur. Les 287 coups tombèrent donc comme il suit : 156 coups sur le trait (entaille) horizontal 6 pour pratiquer le passage au trait vertical; 25 sur le trait vertical de gauche ; 42 sur celui de droite ; 11 sur la flèche de mur avant l'écroulement de la moitié de gauche du mur ; 14 sur cette même flèche après l'écroulement ; 15 coups supplémentaires sur le trait horizontal.

Il fut donc tiré 269 coups jusqu'à ce que l'écroulement s'ensuivit, 9 coups sur les restes de mur et 9 coups sur le talus de mur; en tout 287 coups.

Pour préserver les hommes servant dans la batterie des éclats de mur rebondissants, on avait construit des points de sûreté, et on alluma les charges par des goulots de bombes de sûreté. Ces goulots étaient des ampoulettes en bois, dont le haut était rempli de pulvérin et le milieu gorgé de sel à consomption nonchalante. Dans l'orifice inférieur du goulot était introduite une espoulette enveloppée, au contact du goulot, de ciment à fusée. Les servants des pièces avaient le temps de se mettre en sûreté avant que la composition lente de sel fût consumée par le feu.

Les travaux de siége étant arrivés à ce point, le moment était venu de passer à l'assaut des ouvrages avancés.

Le feu des batteries d'attaque, qui, dressées en

grand arc de cercle autour de la place, convergeaient simultanément sur la citadelle, avait une supériorité décidée sur l'artillerie de la place assiégée. Bientôt l'énergie avec laquelle la garnisón faisait des sorties, avait diminué. Le feu indirect des batteries de démolition, armées de pièces rayées de 12, avait abattu le flanc droit de la lunette B, de même que le blockhaus placé dans le fossé en avant de la lunette C; de plus, les réduits des lunettes B et C ont été mis hors d'état de défense.

En outre, la batterie de brèche, armée de pièces rayées de 6, et construite contre le flanc droit de la lunette B, avait réussi à faire dans le mur crénelé une brèche praticable. Le moment était donc venu de monter simultanément à l'assaut de la lunette B et de la lunette C, cette dernière n'ayant, au lieu de revêtement, qu'un palissadement au pied de l'escarpe.

En même temps que se fit ce double assaut, on était censé faire l'assaut, également double, sur la lunette A et sur la nouvelle flèche. C'est à cet assaut, moitié réel, moitié supposé, que la garnison de la place était conviée à résister. Toutefois, il est évident qu'à raison de la nature des ouvrages, des dommages et des pertes subis, la résistance ne pouvait plus être opiniâtre. La prudence semblait commander à la garnison placée dans ces conjonctures d'opérer à temps une retraite mesurée pour ne pas compromettre tout à la fois la place et les troupes assiégées.

C'est dans ces suppositions que fut exécuté l'assaut sur les lunettes B et C. A cet effet, on ouvrit, dans le

palissadement de la lunette C, une brèche large de 22 pieds (6^m,905), au moyen de deux sacs à poudre, chargés chacun de 75 livres (35^{kil},75), placés au pied des palissades, à 12 pieds (3^m,766) de distance l'un de l'autre, à une profondeur de 1 pied (313^{mm},85) sous terre, et couverts de sacs de sable. Les deux sacs à poudre étaient en communication par un saucisson. Une partie du mur de gorge de la lunette B fut de même armée d'une mine chargée de 150 livres (70^{kil},15), et c'est ainsi que fut établie une communication par delà le fossé.

La marche ultérieure des travaux de siége, après qu'on eut emporté les ouvrages avancés, eut lieu de la manière suivante : avancer les communications à la 3e parallèle ; établir cette parallèle, de même que les cheminements, au logement des mines ; établir ensuite ce dernier en avant du ravelin II ; percer le terrain pour arriver au couronnement en avant de la contre-garde II ; commencer la guerre de mineur ; avancer une mine contre le blockhaus en avant de la pointe de la contre-garde II.

A la suite de ces travaux, on passa à l'assaut sur le chemin couvert en avant de la contre-garde II, puis à l'assaut de celle-ci. Ce double assaut se fit dans les suppositions suivantes : on était censé avoir trouvé dans la 3e parallèle exécutée une nouvelle position assurée pour les opérations ultérieures. Les assiégeants sont sortis de la parallèle pour aller en avant, et ils ont commencé le couronnement ; mais ils sont incommodés et arrêtés par l'ennemi placé dans un chemin

couvert muni d'un palissadement supposé; de plus, l'ennemi maintient opiniâtrément non-seulement les places d'armes rentrantes dont les réduits sont démolis par le feu de l'artillerie, mais encore le blockhaus placé au saillant. On s'apprête donc à faire sauter en l'air par une mine le blockhaus à l'angle sortant; dans ce but, on conduit un puits traînant à partir du couronnement jusque sous les fondements du blockhaus. On a l'intention de profiter du moment de l'explosion pour se rendre maître de vive force du chemin couvert. Après s'y être établis, les assiégeants, à la faveur de la nuit, achèvent le couronnement. Le chemin couvert est dégarni de défenseurs; de plus, le ravelin II, qui flanque le fossé en avant de la face gauche de la contre-garde II et qui est démoli par le feu d'artillerie et par l'attaque de mine, ne permet plus l'établissement de pièces d'artillerie. Le contre-mineur est réduit à l'impuissance, et la contre-escarpe du ravelin est couchée à terre. A la faveur de ces circonstances, il est possible de passer à l'attaque de la contre-garde II. La descente du couronnement au fossé en avant de la face gauche de cet ouvrage, de même que le passage du fossé, est pratiquée. On a apposé le mineur; on a établi sous la face gauche une mine destinée à ouvrir la brèche pour l'assaut. L'assaut ayant eu lieu et le logement étant organisé, c'est le moment d'établir des mines de puits dans l'intérieur de l'ouvrage conquis, pour faire sauter une partie du parapet de la face droite, car cette partie masque le feu de la contre-batterie dressée contre le flanc du bastion III,

Ces mines de puits sont pratiquées d'avance, et devront jouer en même temps que la mine de brèche.

L'assaut sur la contre-garde II fut précédé du jeu des mines suivantes : mine de brèche sous la face gauche et mine de puits sous la face droite de la contre-garde II, allumées toutes deux à la fois; les deux mines surchargées de l'assaillant en avant du ravelin II, et les mortiers de terre (caissons de bombe) partant des places d'armes à côté du ravelin II, contre les entonnoirs produits par les mines surchargées.

4° A la suite de l'assaut contre la contre-garde II, on commença à tirer sur le mur masquant situé entre la contre-garde II et le ravelin II.

Ce mur, placé en avant de la face gauche du bastion II, fut construit sous la domination française pour fortifier le front d'attaque vis-à-vis des Merscher-Höhen. Le mur en question, à partir du fond de fossé jusqu'au cordon, a une élévation de 20 pieds (6^m,277) et 6 pieds (1^m,883) au-dessus du fond de fossé, hauteur à laquelle fut placée l'entaille horizontale. Il a une force de 7 pieds 1/2 (2^m,354). Il est disposé pour la défense au fusil de rempart, et il a des niches étroites, larges de 3 pieds (941^{mm},55) profondes de 3 pieds 1/2 (1^m,98) et hautes de 8 pieds (2^m,511). Les flèches ont une largeur de 9 pieds (2^m,825) à 11 pieds (3^m,452). Le chemin de ronde est à 6 pieds (1^m,883) au-dessus du fond de fossé. Le mur était partagé dans le sens de la hauteur en 10 carrés, et dans celui de la largeur en 38 carrés, qui, en partant du milieu, à droite et à gauche, étaient marqués jusqu'au n° 19.

La batterie de brèche était dressée dans le couronnement du chemin couvert, à 5 pieds (1^{m},820) en avant du mur masquant, et armé de 4 pièces de 24. La charge était de 4 livres (1^{kil},871), l'élévation de 15/16es de pouce (26^{mm}), et le dérangement de côté = 0 La brèche devant avoir une largeur de 60 pieds (18^{m},83) à 70 pieds (21^{m},970), la première position fut prise de telle sorte que la 1re pièce de droite fût dirigée sur le carré 13, la 2e sur les carrés 5 et 6, la 3e sur le carré 4, et la 4e sur le carré 11. Les entonnoirs avaient dans la 1re position une profondeur de 3 pieds (942^{mm}) et un diamètre de 2 pieds (628^{mm}) à 3 pieds 1/2 (1^{m},098). A chaque nouvelle position, on recula d'un champ à gauche. Après l'établissement de la 6e position, l'entaille horizontale fut continuée, et après la 11e position, la brèche était, en moyenne, haute de 4 pieds (1^{m},255) à 5 pieds (1^{m},569).

Au 51e coup, le mur était percé en un point de manière à être à jour, et, après 76 coups, le mur était percé en sept points différents. Au 93e coup, la maçonnerie tomba entre les carrés 1 et 7 sur une largeur de 14 pieds (4^{m},394) et sur une hauteur de 8 pieds (2^{m},511). Au 96e coup, l'entaille horizontale était achevée. Les traits horizontaux commencèrent au 97e coup, et au 117e coup le mur tomba sur une largeur de 64 pieds (20^{m},086); mais, à raison des gros blocs qui tenaient encore ensemble, la brèche n'était pas encore praticable. Un projectile ne creva pas.

Les moyennes des dimensions des entonnoirs étaient : profondeur, 2 pieds 8 pouces 1/4 (843^{mm}) : hauteur,

3 pieds 11 pouces 1/4 (1m,235) : largeur, 3 pieds 9 pouces 3/4 (1m,196).

5° *Bombarder l'embrasure d'orillon et le flanc retiré du bastion III.*

Au moyen de la mine de puits qui était aménagée sous la face droite de la contre-garde II, on détacha du parapet assez de terre pour que trois pièces pussent agir de la contre-batterie, à une distance de 405 pas, sur le flanc droit du bastion III de la citadelle.

Le mur à renverser a une épaisseur de 12 pieds 3 pouces (3m,845), et en outre les piliers sont encore reculés de 10 pieds (3m,139). L'embrasure est surmontée d'un arceau en forme de voûte, et, en partant du milieu, ce mur était distribué en carrés à droite et à gauche, jusqu'au n° 6. Le fond d'embrasure, à son arête extérieure basse, est de 4 pieds (1m,255) au-dessus de la surface unie de l'eau.

Les deux canons en fer de 12 placés dans la contre-batterie prirent une élévation de 1 13/16e pouce (47mm); le canon en bronze prit une élévation de 1 9/16e pouce (41mm), avec un dérangement de côté de 1/16 de pouce (1mm,63) à 2/16 de pouce (3mm,26). On employa la charge ordinaire de 2 liv. 1/10e (982gr), et on tira 41 coups. Déjà, après le 72e coup, l'embrasure était démontée. Cinq projectiles pénétrèrent dans l'intérieur; les neuf autres élargirent l'ouverture pratiquée. Les entonnoirs avaient une profondeur moyenne de 1 pied 6 pouces (471mm), une hauteur de 2 pieds 6 pouces (785mm), et une largeur de 3 pieds (942mm). On remplit alors l'embrasure, à partir de l'ouverture

intérieure, à une profondeur de 8 pieds (2m,511), de sacs de sable, et on la blinda par des claies mises devant. On tira encore 30 coups qui élargirent considérablement l'ouverture par le haut. Les deux claies de gauche tombèrent au 18e coup.

Le flanc reculé a une élévation de 16 pieds (5m,21) depuis la surface unie de l'eau jusqu'au cordon, et il est couvert d'une couche de terre de 4 pieds (1m,255) de haut. Ce flanc est composé d'un arceau à deux embrasures de canon, dont les fonds en avant sont élevés de 3 pieds (942mm) au-dessus du niveau de l'eau. L'épaisseur du mur aux embrasures est de 5 pieds (1m,569); aux piliers, de 12 pieds (3m,766). L'arceau, mesuré en dedans, a une hauteur de 12 pieds (3m,766), et en haut une épaisseur de 3 pieds (942mm). En arrière de chaque embrasure, il y avait une pièce d'ancienne construction servant à démonter. Le flanc était distribué, dans le sens de la largeur, en 22 carrés, et dans celui de la hauteur en 8 carrés. Au 7e coup, les embrasures étaient démontées, et la maçonnerie qui les séparait croula. Les pièces placées derrière les meurtrières ne subirent que des dommages insignifiants.

6° *Battre en brèche la face gauche du bastion III.*

Lorsque la partie de mur masquant qui était placée entre la batterie de brèche de 24 et la face gauche du bastion fut abattue, le moment était venu de passer au brèchement de cette face même.

L'épaisseur du mur, à une élévation de 6 pieds (1m,883) au-dessus du niveau d'eau où devait être

placé le trait horizontal, est de 12 pieds 2 pouces (3^m,818), et va constamment diminuant jusqu'au cordon, où elle a encore 7 pieds (2^m,197). En arrière de ce mur sont trois voûtes superposées; les piliers prennent en bas et s'élèvent jusqu'au parapet; ils ont une largeur de 5 pieds 7 pouces (1^m,752). La voûte intérieure, remplie de terre, s'élève jusqu'au niveau d'eau; la 2ᵉ voûte est creuse et atteint à mi-hauteur du mur, et la 3ᵉ dépasse le cordon. Les deux voûtes inférieures ont une profondeur de 12 pieds (3,766), et sont fermées en arrière par un mur de revers épais de 2 pieds (628^{mm}), de sorte que le mur à percer avait une force de 26 pieds 2 pouces (8^m,212); c'est cette force qu'il fallait vaincre pour arriver à terre derrière le mur de revers. La voûte supérieure a une profondeur de 9 pieds 8 pouces (3^m,034), et elle est remplie de terre. Une voie de communication, large de 4 pieds (1^m,255) et haute de 6 pieds (1^m,883), établie sous la domination prussienne, conduisait par les galeries creuses.

Le fond d'embrasure de la batterie de brèche était élevé de 24 pieds (7^m,532) au-dessus du trait à pratiquer; celui-ci prenait la direction de la hauteur de la galerie en arrière du mur masquant mis en brèche. La distance était de 133 pas, la charge de 4 livres (1^{kil},871), l'élévation de 11/16ᵉ de pouce (18^{mm}) à 13/16ᵉ de pouce (21^{mm}); le dérangement de côté = 0. La face du bastion était partagée en carrés qui, à partir du milieu, s'étendaient à droite et à gauche

jusqu'au n° 24, et qui, de la surface de l'eau jusqu'au cordon, étaient au nombre de 13. Au-dessous des carrés 1 de gauche et de droite, il y avait, à 6 pieds (1^{m},883) au-dessus de l'oreiller, une meurtrière à jour, large de 2 pieds (628^{mm}) et haute de 3 pieds (942^{mm}). C'est à cette hauteur que tomba le trait horizontal, auquel on donna une longueur moindre qu'on ne le fait ordinairement, parce qu'il était douteux que les projectiles dont on disposait, fussent assez puissants pour produire une plus grande longueur.

La 1re position fut prise de telle sorte que le 1er coup tombât entre les carrés 5 et 6, le 2e coup dans le carré 2, le 3e dans le carré 5, et le 4e entre les carrés 11 et 12.

La 2e position, d'environ 4 pieds (1^{m},255) plus élevée, fut prise de manière à faire tomber les coups dans les carrées 3, 1, 5, 10, 11. Après le 14e coup, le trait horizontal avait une hauteur de 9 pieds (2^{m},825) à 10 pieds (3^{m},137), et une largeur de 46 pieds (14^{m},437). Après le 96e coup, le trait horizontal avait une profondeur de 7 pieds (2^{m},197) à 8 pieds 1/2 (2^{m},668). Le 80e coup traversa le mur et creva dans la galerie. Après 112 coups, le mur était percé jusqu'à la galerie de décharge, et après 212 coups, les deux éperons l'étaient aussi jusqu'au mur de revers, de telle sorte que la terre sortait par ce dernier. Au 223e coup, les voûtes de décharge croulèrent, et la terre tomba de la voûte de dessus jusqu'à la surface de l'eau. Les traits verticaux furent commencés par le 228e coup. Après le 255e, le

mur croula jusqu'à la pierre de cordon, et après le 259e tombèrent aussi le mur de tablettes et le parapet. Après le 294e coup, on arrêta le feu, à cause du danger qu'aurait couru la ville. C'est pour cette raison que la brèche ne fut pas praticable dans sa partie supérieure.

Le brèchement se termina par ces essais. Le programme portait encore : passage du fossé rempli d'eau et assaut sur la brèche principale; mais, à raison des congés accordés, cette double opération ne fut exécutée que sur une petite échelle.

Pour se faire une idée de l'effet produit par les armes foudroyantes (pétards) sur les travaux de sape, on fit encore les essais suivants :

1° *Canonner des têtes de sape au moyen de la pièce de* 6, *aux distances de* 500 *et de* 1000 *pas.*

Il y avait cinq espèces de sapes différentes, établies les unes à côté des autres, et, en arrière de ces sapes, étaient dressées des cibles, dans le but de constater l'effet que le canon produirait sur les sapeurs travaillants. A la distance de 500 pas, il fut tiré 18 coups, dont 16 portèrent, et à celle de 1000 pas, 22 coups, dont 8 atteignirent leur but. Les effets produits par un certain nombre de coups étaient très grands; cependant il résulta de ces essais que les pièces foudroyantes n'avaient pas sur la terre, comparativement aux boulets pleins, la même force que sur la maçonnerie. Toutefois, il paraît hors de doute qu'un plus grand nombre de coups auraient porté, si la position des sapes sur un terrain montant eût été plus avantageuse pour les pièces.

2° *Détruire la batterie d'enfilade dressée sur la Merschers-Höhe.*

Cette batterie avait trois embrasures qui, à l'intérieur, étaient revêtues de fascines et de claies, et aux joues, de gabions farcis. En arrière de chaque embrasure était établie une pièce d'ancienne construction servant à démonter. Les canons dirigés sur la batterie étaient à une distance de 1,150 pas, et à peu près 50 pieds (15^{m},692) plus bas que la batterie elle-même. Deux pièces en fer de 6 agirent sur l'embrasure de droite: deux pièces en bronze de 12 contre la batterie du milieu, et deux pièces en fer de 24 contre l'embrasure de gauche. Les pièces de 6 avaient une charge de 1 livre 2/10 (561^{gr}), une élévation de 3 pouces 2/16 (29^{mm},64), un dérangement de côté de 1/16 de pouce (1^{mm},63) à 2/16 (3^{mm},26). Sur 26 coups qui furent tirés de ces pièces, 13 portèrent.

Les pièces de 12 avaient une charge de 2 livres 1/10 (982^{gr}), une élévation de 4 1/2 pouces (107^{mm}); un dérangement de côté de 3/16 de pouce (4^{mm},89) à 4/16 de pouce (6^{mm},52). Sur 16 coups, 11 portèrent.

Les pièces de 24 avaient une charge de 4 livres (1^{kil},871), une élévation de 5 7/16 pouces (142^{mm}), un dérangement de côté de 3/16 de pouce (4^{mm},89) à 5/16 (8^{mm},15). Sur 16 coups tirés, 10 portèrent et un coup ne partit pas.

Voici les effets produits. A l'embrasure de gauche, la joue gauche et quelques gabions furent endommagés. A la pièce placée en arrière de l'embrasure, la

roue droite était brisée. Il convient de faire observer que les pièces avaient une position désavantageuse. A l'embrasure du milieu trois gabions étaient délogés et la joue droite était fortement endommagée. La pièce placée dans la batterie était atteinte à la roue droite et au corps d'essieu. L'embrasure de gauche était complétement démontée. Quatre gabions de la joue droite, et un gabion de la gauche étaient percés et gisaient dans l'embrasure. Le coffre était en grande partie démoli.

3° *Tirer avec des pièces de 24 sur un parapet de sacs à sable.*

Ce parapet, appuyé à la batterie d'enfilade, avait une élévation de 4 pieds (1^{m},255), une longueur supérieure de 17 pieds (5^{m},335), et une longueur inférieure de 20 pieds (6^{m},277), en dedans 1 pied (313^{mm},85), en dehors 3 pieds (941^{mm},55). Largeur supérieure sur le devant 6 pieds (1^{m},883).

Les pièces gardèrent la même position que précédemment, à 1,150 pas de distance, et envoyèrent 10 coups contre le parapet qui fut détruit par 7 coups. Il n'en resta plus debout que la moitié inférieure. Au moment où les projectiles éclatèrent dans l'intérieur du parapet, une masse de sacs furent lancés en l'air à une hauteur de 30 pieds (9^{m},415) et retombèrent ensuite dans un rayon de 50 pas.

Il résulte des données précédentes que la justesse des nouvelles pièces d'artillerie prussiennes est relativement très grande, et que leur force de percussion, surtout contre les maçonneries, ne l'est pas moins. Le

maniement des pièces de 6 et des pièces de 12 est facile et rapide; celui des pièces de 24 l'est beaucoup moins.

Le résultat a été trouvé si avantageux que le gouvernement prussien a aussitôt introduit le nouveau système, comme artillerie de siége, dans les forteresses prussiennes fédérales. Mais ce système, à l'exception de la pièce de 6, est impropre comme artillerie à cheval ou montée. On a donc renoncé, à la nouvelle pièce de 24, comme artillerie de campagne, et l'on a même raccourci la pièce de 12 qui se prêtait difficilement au transport.

Les batteries de la brigade d'artillerie de la garde sont déjà presque toutes pourvues de cette courte pièce de 12, et plusieurs batteries à pied en ont reçu également. Ces nouvelles pièces modifiées sont en métal de canon, et, à raison de leur peu de longueur, elles se rapprochent de la forme de l'obusier.

Aujourd'hui presque toutes les forteresses prussiennes de 1er, 2e et 3e rang, sont armées du nouveau matériel d'artillerie.

L'état-major belge qui, pour l'armement de la place d'Anvers, essaie dans ce moment tous les systèmes de canons rayés qu'il a pu se procurer, a obtenu, dit-on, par le canon rayé prussien, des résultats plus remarquables que les Prussiens au siége de Juliers.

FR. DE LA FRUSTON.

INTRODUCTION DES ARMES A FEU

DANS LES TROUPES A CHEVAL.

Inventées au XIVe siècle par les Allemands, les armes à feu ne commencèrent à s'introduire dans la cavalerie française que dans la seconde moitié du XVe siècle.

Sous Charles VIII et Louis XII (1483–1515), la cavalerie, composée surtout des compagnies de gendarmes instituées par Charles VII, comptait aussi certaines troupes légères, parmi lesquelles les *argoulets*, armés d'une petite arquebuse de deux pieds et demi de long, qu'ils portaient suspendue à la droite de leur selle, dans un fourreau de cuir bouilli. Ils servaient d'éclaireurs et combattaient à la débandade. C'était le seul corps de cavalerie ayant des armes à feu.

Sous François Ier (1515-1547), les argoulets, tombés en mépris et dont le nom était devenu une insulte (1),

(1) La cause de ce mépris est vraiment curieuse et prouve qu'à cette époque, comme en plein moyen âge, on réservait toute son estime pour les grands coups de lance et d'épée des hommes d'armes : « Comme ils ne servaient guère dans les armées que pour aller à la découverte, que pour harceler les ennemis dans une retraite, et

s'appellent *arquebusiers*. Guillaume du Bellay, célèbre capitaine de cette époque, décrit, dans son livre de la *Discipline militaire*, l'instruction spéciale à donner aux arquebusiers : « Je suis d'avis que les arquebusiers s'adonnent à l'arquebuse et qu'ils s'étudient à en tirer sûrement et droit de toutes mains et en arrière, jaçoit que les chevaux courent, et aussi à descendre soudainement pour garder un pas, comme les arquebusiers à pied feraient ».

En 1549, une ordonnance de Henri II prescrit que l'homme d'arme des compagnies d'ordonnance « si bon lui semble, aura un pistolet à l'arçon de la selle. »

En 1554, sous le même prince, paraissent les *dragons*, formés par le maréchal de Brissac. Ils combattaient le plus souvent à pied et étaient surtout destinés à occuper un poste où l'on ne pouvait faire arriver assez tôt de l'infanterie. Quant à leur manière de combattre, soit à pied, soit à cheval, nous la trouvons dans l'*Histoire de la milice française* par Daniel : « On les rangeait sur plusieurs lignes éloignées les unes des autres, qui, après avoir fait leurs décharges, allaient à la queue pour recharger leurs mousquets ou arquebuses, à moins qu'ils ne fussent pressés par l'ennemi et obligés de mettre l'épée à la main. » Les dragons

qu'ils ne combattaient ordinairement qu'à la débandade, on les regardait comme la partie la moins considérable de la cavalerie légère ; c'est pourquoi ce nom est devenu un terme de mépris qui est encore en usage. On dit, pour signifier un homme de néant, pour qui on ne doit avoir nul égard : *c'est un argoulet, c'est un chétif argoulet.* » (Daniel, *Histoire de la Milice française*, 1721.)

fu rentarmés d'abord de mousquets à mèche; mais comme la mèche les embarrassait à cheval, on leur donna des arquebuses à rouet : ce rouet était une petite roue d'acier appliquée à la platine; une chaînette, en se déroulant, lorsqu'on lâchait la détente, mettait en mouvement le rouet dont le frottement rapide sur une pierre enflammait l'amorce.

Les *carabins* du temps de Henri III (1571-1589) sont une nouvelle transformation des argoulets ou arquebusiers. Ils ont une carabine de trois pieds et demi et un pistolet. Formés en escadron plus profond que large, à la gauche d'une compagnie de chevau-légers qu'ils étaient chargés de couvrir, ils se portaient en avant, au signal du capitaine de cette compagnie, jusqu'à cent ou deux cents pas de l'ennemi, et faisaient feu rang par rang, chaque rang se retirant après son feu pour démasquer ceux qui se trouvaient derrière. Au besoin ils escarmouchaient au lieu de combattre par rang. C'étaient donc de véritables tirailleurs couvrant une troupe et préparant son attaque.

A la même époque paraissaient les *reitres* (en allemand *reiter*, cavalier), mercenaires allemands attirés en France par les guerres de religion, appelés aussi *pistoliers*, du nom de leur arme à feu, la *pistole* ou pistolet.

Sous Henri IV, sous Louis XIII, qui enrégimente la cavalerie légère, rien n'est changé à l'emploi des armes à feu.

Louis XIV (1643-1715) forma les *carabiniers* et les *hussards*.

Les carabiniers ne formèrent pas tout d'abord un corps particulier. Choisis parmi les plus habiles tireurs, ils n'étaient que deux dans chaque compagnie de cavalerie proprement dite (les dragons, carabins, cuirassiers et gendarmes n'en avaient pas). Armés d'une carabine, ils tenaient la tête de l'escadron, d'où ils faisaient feu sur l'ennemi. Outre ces deux carabiniers existant dans chaque compagnie, il fut créé pour la campagne de 1691, une compagnie de carabiniers dans chaque régiment. Pendant la campagne, ces compagnies furent groupées et employées comme troupe légère. Leur conduite brillante en 1692 et 1693 détermina le roi à en faire un corps permanent sous le nom de *Royal-carabiniers*.

Les *hussards* sont d'origine hongroise (leur nom vient du mot hongrois *husz*, qui signifie vingt, parce qu'en Hongrie on levait 1 homme sur 20 pour le recrutement de la cavalerie). En 1692, le maréchal de Luxembourg rassembla quelques Hongrois, déserteurs de l'armée impériale, et les employa comme partisans. Satisfait de leur conduite, Louis XIV en fit lever un régiment en Alsace. Armés d'un sabre recourbé, d'une carabine et de pistolets, les hussards combattent éparpillés, se dispersent et se rallient avec facilité. Ils sont essentiellement cavaliers légers et font le service d'éclaireurs.

Sous Louis XIV commença l'emploi de la pierre à fusil, destinée à enflammer la charge par son choc contre une pièce d'acier.

Pendant que l'usage des armes à feu se propa-

geait dans la cavalerie du XVe au XVIIe siècle, les anciennes armes offensives disparaissaient : l'arc et l'arbalète sous François Ier, la lance sous Henri IV. Les lourdes armures défensives tombaient aussi pièce par pièce.

Mais, à cette époque aussi, une autre révolution se fit dans la cavalerie, révolution qui l'attaqua dans son essence même, et qui priva trop souvent la France des services qu'elle eût pu lui rendre.

Depuis l'origine de la monarchie, la cavalerie combattait en *haie* et aux allures vives, chacun cherchant à culbuter son adversaire par l'impétuosité du choc. Cette formation sur un rang semblait définitivement consacrée par les hauts faits de la chevalerie. Cependant, au milieu du XVIe siècle, elle fut abandonnée pour l'ordre profond ; et, sous Henri II, on commença à *escadronner*, suivant l'expression du temps, c'est-à-dire à ranger les troupes à cheval sur plusieurs rangs de profondeur. Dès lors les allures vives furent abandonnées pour les allures lentes, vu l'impossibilité de manier rapidement et de jeter impétueusement sur l'ennemi des masses qui n'avaient pas moins de *dix rangs* de profondeur. Ces lourds escadrons abordaient froidement l'adversaire *au pas ou au trot*, et les trois quarts des cavaliers ne voyaient pas même ceux contre lesquels ils marchaient ; en revanche, les balles ennemies ne s'égaraient pas dans une masse aussi compacte, et les boulets enlevaient des files entières. Pour embarrasser davantage une cavalerie qui ne pouvait ni changer facilement de direction, ni se rallier prompte-

ment après un engagement, on imagina d'entremêler dans la même ligne infanterie et cavalerie et de les faire marcher du même pas à l'ennemi (1).

Enfin, une fois la lance abandonnée, on eut la malheureuse idée de faire faire au premier rang d'un escadron des feux en ligne avec la carabine ou le pistolet, feux qui, certes, devaient produire autant de désordre dans ses propres rangs que dans la troupe opposée.

Ainsi la cavalerie rangée pour ainsi dire en carré, marchant à l'ennemi du même pas que le fantassin, et chargeant en exécutant des feux en ligne, tel était le système adopté à la fin du XVI[e] siècle, pendant le XVII[e], et continué pendant une partie du XVIII[e].

Et tout cela nous venait des étrangers!

Ce fut Charles-Quint qui inventa l'ordonnance de bataille en *ost*, c'est-à-dire les escadrons profonds. Il rangea ses hommes d'armes sur quinze et seize rangs.

Ce fut Pescaire qui, à la bataille de Pavie, en 1525, plaça pour la première fois des corps de mousquetaires dans les intervalles de la cavalerie impériale.

Ce fut le prince d'Orange qui imagina les fusillades de cavalerie pendant la guerre que les Pays-Bas soutinrent, à la fin du XVI[e] siècle, contre l'Espagne pour leur indépendance.

Ce n'était pas cependant une règle invariable que d'aborder l'ennemi en échangeant avec lui quelques

(1) Cette méthode, malgré son vice, eut une faveur si durable que Warnery, dans ses *Remarques sur la cavalerie*, publiées en 1781, crut devoir consacrer un chapitre entier à la combattre.

coups de feu. « Dans le dernier siècle on ne suivait aucune règle en combattant; quelquefois c'était avec l'épée, d'autres fois en faisant feu de la carabine et des pistolets, sans doute selon la volonté du général qui pouvait en ordonner à sa fantaisie. » (Warnery, *Remarques sur la cavalerie*, 1781).

Mais, nous apprend le même auteur, « lorsque les escadrons se chargeaient l'épée à la main, c'était tout au plus au grand trot (1). »

La formation profonde, adoptée en 1556 par la France, pour résister aux escadrons de Charles-Quint, ne tarda pas, il est vrai, à se modifier. Les premiers escadrons profonds étaient composés de 2,000 hommes d'armes rangés sur dix rangs. Quand une artillerie perfectionnée eut réussi à mettre le désordre dans ces énormes masses à peine mobiles, les escadrons diminuèrent successivement de front et de profondeur; les rangs furent réduits à huit, puis à six, sous Henri IV; à cinq et à quatre, sous Louis XIII; à trois, sous Louis XIV.

C'était déjà un progrès. Mais on chargeait encore au pas ou au trot en faisant des feux.

Cependant, à une époque où elle était si mal comprise, la cavalerie française rendit souvent de grands services; mais ce ne fut que lorsqu'un général habile sut mettre de côté la manière du temps pour les mouvements rapides et l'attaque à l'arme blanche, si bien en rapport avec la nature ardente de notre nation.

(1) De la Noue, célèbre capitaine huguenot sous Henri IV, dit que si les reitres chargeaient au trot, la cavalerie française galopait parfois. (*Discours politiques et militaires.*)

C'est ainsi qu'en 1643, à la bataille de Rocroi, Condé chargeant à la tête de la cavalerie, renverse l'aile gauche des Espagnols, se porte au galop sur leur aile droite victorieuse, l'enveloppe et la détruit, se retourne avec fureur contre leurs vieilles bandes d'infanterie placée au centre de la ligne, et culbute cette troupe jusqu'alors réputée invincible, chassant en quelques heure 26,000 hommes du champ de bataille (1).

C'est ainsi encore qu'en 1691, au combat de Leuze 28 escadrons culbutent et sabrent 75 escadrons ennemis sous les yeux du maréchal de Luxembourg.

A la bataille des Dunes, en 1658, la cavalerie d l'armée de Turenne se retrouve en présence de l cavalerie espagnole, cette fois sous les ordres d Condé. Les Espagnols, fidèles à leur méthode, reçoivent nos cavaliers à coup de mousqueton et sont aisément rompus.

Sous Louis XIV, les feux en troupe étaient don condamnés par l'expérience comme par la raison ; e en 1674, le jour de la bataille de Sintzheim, Turenn avait ordonné à sa cavalerie d'essuyer le feu de

(1) Une relation du temps, insérée dans le *Mercure français* d 1643, raconte en ces termes le premier engagement de notre cavaler dans cette journée : « Ayant rencontré dans sa marche un petit r deau fort proche d'un bois où les Espagnols avaient logé 1000 mou quetaires, elle les fit tous passer au fil de l'épée, et parce qu'el trouva quelque cavalerie de l'aile gauche des ennemis qui s'avança pour soutenir ces mousquetaires ; elle la poussa si gaillardemen qu'elle ne lui donna pas le loisir de *faire sa décharge* avec quelqu ordre. » Ce contre-temps a dû vivement contrarier les cavalier espagnols.

ennemis sans tirer, et de les charger l'épée à la main (1).

Cependant, jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, la routine fut plus forte que la raison, plus forte que l'expérience, plus forte que les avis de nos meilleurs généraux. Un des chefs de la cavalerie prussienne, pendant la guerre de Sept ans, Warnery, né en 1719, avait pu juger par ses propres yeux de la valeur d'une méthode universellement condamnée et partout employée. « Le feu d'un escadron, dont un seul rang peut faire usage, ne mérite pas qu'on y fasse attention; *l'expérience m'en a convaincu dans plus de cent occasions*, et je n'ai jamais *vu* tirer un escadron, qu'il n'ait été renversé par celui qui venait à lui sans faire feu. » (*Remarques sur la Cavalerie*).

Mais alors un homme de génie ne craignit point d'abolir brusquement les vieux usages qui trop longtemps avaient paralysé notre arme : ce fut Frédéric II qui régénéra la cavalerie européenne, en lui donnant pour modèle celle qu'il organisa lui-même.

Lorsqu'il arriva au trône, il trouva encore ses troupes à cheval dressées à charger en ordre profond, au pas ou au trot, et en faisant des feux. Il proscrivit énergiquement cette méthode routinière, et ordonna

(1) Un des contemporains de Louis XIV, le roi de Suède Charles XII, menaça ses cavaliers de leur retirer leurs armes à feu si jamais l'envie les prenait de s'en servir. Montée sur des chevaux agiles et pleins de fond, armée de longues épées droites dont elle ne se servait que pour pointer, la cavalerie suédoise se fit admirer par son audace sous le commandement de ce jeune prince.

que sa cavalerie ne chargeât qu'au galop, le sabre à la main et sur deux ou trois rangs. Grâce à cette contre-révolution, grâce aussi au commandement vigoureux et intelligent de Seydlitz, la cavalerie prussienne, dans la guerre de Sept ans (1756-1763), étonna le monde par ses hauts faits.

Cette régénération de notre arme s'étendit dans le courant du XVIIIe siècle aux autres États de l'Europe. La cavalerie redevint essentiellement mobile, et recevant le feu de l'ennemi sans y répondre, elle n'eut plus qu'un but :

Se précipiter à toute vitesse sur l'adversaire pour le rompre par son choc.

Sous Louis XV (1715-1774), la profondeur des escadrons est réduite à deux rangs par l'ordonnance du 1er juin 1766. Mais on persiste à leur faire exécuter des feux. C'est sous ce règne que paraissent pour la première fois les *chasseurs à cheval*, qui ne comptaient d'abord dans leurs rangs que quelques partisans combattant en Autriche sous les ordres d'un nommé Fischer, pendant la guerre de la Succession (1740-1748), et qui méritèrent, par leur bravoure, de prendre rang dans l'armée en 1743, sous le nom de *chasseurs de Fischer*.

De 1789 jusqu'à l'Empire en 1804, la cavalerie subit beaucoup de changements étrangers à notre sujet : mais elle a définitivement repris son vrai rôle et Kellerman décide la victoire de Marengo en chargeant à la tête de 400 cavaliers. Les dragons ont le fusil ; les hussards et les chasseurs armés de mousque-

tons, sont particulièrement chargés du service des avant-postes; les autres corps ne combattent qu'à l'arme blanche. Néanmoins, dans chaque régiment, chaque homme est pourvu d'un pistolet pour se tirer d'affaire dans un moment critique. Les carabiniers qui, sous Louis XV, faisaient encore partie, sur le papier du moins, de la cavalerie légère, en mémoire de leur origine, sont définitivement placés dans la grosse cavalerie, et perdent l'arme d'où ils tirent leur nom.

Sous l'Empire, où la cavalerie a de si belles pages, son armement n'est pas sérieusement modifié. La vigueur à manier le sabre et la vitesse des chevaux chargeant en troupe, restent ses uniques moyens de succès. Trop souvent, du reste, on manqua du temps et des moyens nécessaires pour donner une éducation suffisante aux hommes et aux chevaux qui allaient à la hâte remplir les vides occasionnés dans les rangs de notre arme par tant de marches et de combats. Les cavaliers chargent audacieusement : la Moskowa, Somo-Sierra et tant d'autres journées, sont de magnifiques faits d'armes; mais on ne leur a pas assez appris à monter à cheval; la cavalerie légère est armée de mauvais mousquetons. Les moyens manquent donc pour avoir de bons tirailleurs, des cavaliers sachant combattre isolément. C'est l'époque de l'emploi de la cavalerie en grandes masses, et elle accomplit des prodiges.

Pendant le règne de Louis-Philippe, il est créé deux corps de cavalerie légère armés de fusils : les *chasseurs*

d'Afrique en 1831, et les *spahis* en 1834, pour les besoins de notre armée d'Afrique. La pierre à fusil disparaît, et nos cavaliers reçoivent des armes à percussion.

A l'époque actuelle, la cavalerie, continuant les saines traditions, combat en chargeant impétueusement à l'arme blanche. Chaque homme est pourvu d'un pistolet; la grosse cavalerie et les lanciers n'ont pas d'armes à longue portée; les dragons, armés de fusils rayés, sont exercés à combattre à pied pour occuper rapidement une position, couvrir une retraite ou déloger l'ennemi d'un poste où ils ne pourraient l'aborder à cheval; ils font aussi les tirailleurs à cheval; la cavalerie légère, à qui on retire son insignifiant et gênant mousqueton pour lui donner le fusil rayé, peut, exceptionnellement, être employée comme les dragons à combattre à pied; mais le service des tirailleurs lui est particulièrement dévolu.

Ici, nous signalons deux améliorations fort importantes, et nous y reviendrons tout à l'heure :

En 1859, la création d'un travail individuel destiné à perfectionner l'éducation des hommes et des chevaux, et dont les résultats seront surtout au bénéfice de la cavalerie légère, appelée souvent à marcher et à combattre isolément.

En 1861, une instruction sur le tir du fusil rayé et la substitution de cette arme, dont le tir est efficace à 600 mètres, à l'ancien fusil de dragons et au mousqueton, dont l'effet est à peu près nul à 200 mètres (1).

(1) Dans les derniers temps, les régiments de cavalerie légère qui

Le cavalier fait et fera toujours la guerre avec son sabre : mais à l'occasion, et les occasions peuvent être nombreuses, il saura tirer un bon parti de ses armes à feu.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de terminer cette esquisse historique en rappelant le souvenir de deux affaires où, depuis l'abolition des feux en ligne, une troupe de cavalerie, attaquée par une autre, l'a reçue en faisant usage de son feu.

A Friedland, en 1807, la division la Ferrière arrivait sur le champ de bataille après une marche au trot de quatre lieues; au moment où elle se déploie, elle est attaquée par une nombreuse cavalerie russe. Le général la Ferrière reçoit les Russes de pied ferme et à coups de mousqueton et leur fait tourner bride.

Cet épisode est-il à l'avantage de la cavalerie russe?

Le 29 septembre 1855, après la prise de Sébastopol, le général d'Allonville, chargé d'inquiéter la retraite des Russes, fait une reconnaissance et se trouve en présence de huit escadrons de hulans rangés en bataille, soutenus par huit pièces d'artillerie sur leur gauche et couverts sur leur droite par des cosaques déployés en tirailleurs. Le général lance à la charge le 4e hussards, soutenu par les 6e et 7e dragons. Pendant que nos

ont fait les campagnes d'Afrique, de Crimée ou d'Italie, ont reçu avant de partir des fusils de dragons qu'ils ont conservés après la campagne. Actuellement on raye ces fusils pour augmenter la portée et la justesse du tir. Quant aux régiments qui ont encore le mousqueton, ils reçoivent successivement le fusil rayé.

Tous les pistolets ont été envoyés dans les manufactures pour y être rayés.

hussards chargent à fond de train sans qu'une décharge à mitraille puisse ralentir leur élan, la cavalerie russe fait feu de pied ferme et croise la lance. En un instant elle est trouée de toutes parts et les artilleurs sont sabrés sur leurs pièces. Un de nos officiers et 14 hussards sont tués; mais les Russes laissent 110 cadavres sur le champ de bataille, et notre colonne rentre à Eupatoria, ramenant avec elle 170 prisonniers, 6 pièces de canon, 12 caissons et 250 chevaux.

EFFICACITÉ ACTUELLE DU FEU DES TIRAILLEURS.

Si, au XVI[e] et au XVII[e] siècle, des hommes, qui ne se laissaient guère aveugler par la routine de leur époque, ont dû mépriser la tactique de la cavalerie devenue trop souvent, pendant deux cents ans, une lourde et mauvaise machine à feu, quelques officiers de nos jours sont allés trop loin en niant l'utilité d'une arme à longue portée entre les mains de nos cavaliers, en soutenant que le tir à cheval est *nécessairement* incertain et sans effet; que le feu de nos tirailleurs, loin de pouvoir inquiéter l'ennemi, ralentir sa poursuite ou gêner ses attaques en préparant les nôtres, n'a d'autre résultat *possible* que de faire de la fumée et d'avertir de l'approche de l'ennemi.

Jusqu'à ces derniers temps, toutefois, ils auraient eu presque raison s'ils s'étaient bornés à condamner ce qui était, sans nier d'avance ce qui pouvait être, sans refuser à l'avenir le droit du progrès. Il y a quelques jours encore, ne pouvait-on pas dire avec Warnery :

« Les hussards se fusillent des journées entières sans se faire grand mal » ?

Cependant, deux choses expliquent tout de suite l'insignifiance du feu des hommes à cheval : ils ont eu jusqu'à présent de mauvaises armes, et on ne leur a pas appris à s'en servir.

Certes, les avantages que l'on peut retirer d'un service de tirailleurs à cheval sont incontestables, mais à condition que leur feu fasse du mal à l'ennemi.

Il fallait donc, ou supprimer nos tirailleurs, ou perfectionner leur feu au point de le rendre redoutable.

Connaissant les causes de la quasi-nullité de ce moyen de combattre, et par conséquent les remèdes à appliquer, c'est le second parti que l'on a adopté. En prouvant que, si le feu d'un homme à cheval était resté longtemps insignifiant, il n'était cependant pas impossible de le rendre redoutable, des améliorations toutes récentes viennent de condamner l'opinion de ceux qui concluaient à la suppression des tirailleurs.

Reprenons un à un les griefs sur lesquels on s'appuyait pour formuler cette opinion; nous prouverons ensuite que ces griefs ont cessé d'exister.

1° L'arme (le mousqueton) est embarrassant et manque de portée ;

2° Les chevaux ont peur du feu et ne laissent pas au cavalier le temps d'ajuster;

3° Nos hommes sont inhabiles à manier leurs chevaux et leurs armes isolément et aux allures vives;

4° Ils ne sont pas exercés au tir à la cible, ne connaissent pas les distances, manquent de coup d'œil et

de sang froid; en un mot ils n'ont pas la pratique du tir.

1° et 2° Le mousqueton a définitivement perdu son procès. Presque partout il est remplacé par le fusil rayé. Les quelques régiments qui en sont encore pourvus vont se le voir retirer. Mais pour mieux apprécier les avantages de la nouvelle arme, il est utile de rappeler les inconvénients de l'ancienne.

Le mousqueton gêne pour monter à cheval : il arrive quelquefois, lorsqu'il n'est pas placé haut en arrière de l'épaule droite, qu'au moment où l'homme enjambe son cheval, sa cuisse droite est arrêtée dans ce mouvement par la crosse du mousqueton; et, si le cheval est impatient, il *emballera* son cavalier trop embarrassé pour se mettre en selle ou sauter à terre. Dans le rang, le chien blesse la jambe gauche du voisin de droite et déchire son pantalon. Au galop, la crosse meurtrit, par ses chocs multipliés, la hanche droite du cavalier. Les ressorts des crochets porte-mousqueton s'usent vite, et il n'est guère de manœuvre où l'on ne voie des armes tomber à terre. Certains chevaux deviennent rueûrs parce qu'ils sont trop impressionnés par le battement incessant du mousqueton sur leurs côtes. On ne peut pas charger son arme d'avance parce que, par suite de sa position verticale la crosse en l'air, les secousses produites par le trot et le galop font descendre la charge.

Tous ces embarras sont-ils compensés par la justesse et la portée du tir? En aucune façon. Le tir du mousqueton, surtout sur un ennemi dispersé en tirail-

leurs, est complétement insignifiant à 200 mètres. Or, de nos jours, le fusil de l'infanterie est redoutable à 600 mètres. Un corps de cavalerie, à moins qu'il ne soit couvert par un pli de terrain, sera donc obligé de se tenir au moins à 800 mètres de l'ennemi tant qu'il ne sera pas appelé à combattre. En admettant que ses éclaireurs s'éloignent à 200 mètres, ils seront à 600 mètres du gros de l'ennemi, soit à 3 ou 400 mètres de ses tirailleurs. Donc, s'ils n'ont entre les mains qu'un mousqueton sans effet à 200 mètres, ils seront démontés ou mis hors de combat avant d'avoir fait le moindre mal à l'ennemi, qui ne leur donnera pas même le temps de faire un peu de fumée pour masquer les mouvements de la troupe qu'ils sont chargés de couvrir.

Si nos tirailleurs sont en présence d'une troupe à cheval, lorsque cette troupe sera assez proche pour qu'ils puissent l'inquiéter par le feu, il leur faudra se retirer, soit devant l'attaque de cette troupe, soit pour laisser le terrain libre à celle qu'ils couvrent, car deux corps de cavalerie ennemis, rapprochés à quelques centaines de mètres, ne resteront pas longtemps à s'observer, et l'un d'eux devra nécessairement céder la place à l'autre.

Des cavaliers armés de mousquetons seraient donc réduits à fouiller le terrain, à éclairer la marche, et si l'ennemi se présentait, à *avertir* par un coup de feu. Sans doute, ce serait déjà beaucoup ; mais pour cela, il ne serait nullement besoin d'un mousqueton : le pistolet suffirait parfaitement.

Enfin, par suite du peu de longueur de l'arme, le

cheval entend l'explosion trop près de ses oreilles, atteintes quelquefois par des grains de poudre, et voit le feu trop près de son œil gauche. En outre, au moment où le cavalier ajuste, les rênes sont presque tendues; et lorsqu'au moment de l'explosion, l'arme se relève, la main de la bride donne involontairement une saccade. Ainsi, au moment du feu, le cheval souffre à la fois dans trois de ses organes : les oreilles, les yeux, la bouche. Il en résulte nécessairement que le cheval est peu docile au feu : il s'inquiéte déjà lorsqu'on arme le mousqueton, il se traverse, ou fait un brusque demi-tour sur les pieds de derrière lorsqu'on couche en joue, ne laissant pas au cavalier le temps d'ajuster. Le tir, qui n'aurait quelque effet qu'à de très courtes distances si le cheval était docile, devient complétement inefficace, même de près, et dangereux pour les autres cavaliers qui composent la ligne.

L'emploi du fusil rayé fait disparaître tous ces graves inconvénients.

Avec le fusil à la grenadière on monte facilement à cheval; on ne gêne pas son voisin dans le rang, on ne souffre pas soi-même des secousses de l'arme aux allures vives, pourvu que la bretelle soit convenablement ajustée, l'arme ne peut pas tomber, les chevaux ne sont pas irrités par le battement de l'arme, la charge ne se déplace pas, parce que la bouche du canon est en l'air et que la balle est légèrement forcée.

Le tir est efficace à 600 mètres.

Enfin, la longueur de l'arme rend l'explosion supportable aux oreilles et aux yeux du cheval; les rênes

sont flottantes, il n'y a pas de saccade au moment où on fait feu (1).

Les chevaux seront dociles au feu, surtout si, pendant leur dressage et avant de les mettre dans les escadrons, on a eu soin de les y habituer en suivant à la lettre les principes de l'ordonnance (bases de l'instruction, moyens pour habituer les chevaux au feu et aux bruits de guerre) (2).

3° On a dit qu'aux allures vives nos hommes étaient embarrassés de leurs armes et inhabiles à manier leurs chevaux.

En effet, ce reproche était fondé il n'y a qu'un an : d'après la progression de l'ordonnance, sitôt qu'un

(1) Voir dans l'instruction du 20 janvier 1861, sur le tir du fusil à l'usage des troupes à cheval, la position du tireur à cheval. C'est la manière de tirer des Arabes.

(2) Le colonel d'Azémar émettait en 1859 le vœu aujourd'hui accompli d'armer la cavalerie légère et les dragons de fusils rayés : « L'incertitude et le peu d'effet du feu de la cavalerie sont-ils uniquement le résultat de l'imperfection des armes à feu, ou tiennent-ils seulement à l'instabilité, à la mobilité de la base sur laquelle le cavalier est placé dans cette action, à la difficulté d'épauler pour ajuster ses coups et à l'incommodité que le cheval ressent d'une explosion qui a lieu trop près de ses oreilles, ce qui fait qu'il s'inquiète, se tourmente ou se traverse, à l'instant où il voit ou sent que l'homme va faire feu ? — Nous pensons que ce défaut de sûreté et d'effet du feu à cheval tient à ces causes réunies ; et qu'en armant les dragons, les chasseurs et les hussards, et si l'on veut les cuirassiers et les carabiniers d'un fusil à canon rayé, dépassant assez la tête du cheval pour ne pas l'inquiéter, — et les lanciers d'un pistolet-mousqueton ou du *pistolone*, adopté pour les dragons-lanciers piémontais, on donnera à cette question la meilleure solution sous tous les rapports. » (*Système de guerre moderne.*)

cavalier a terminé la quatrième leçon de l'école du cavalier à cheval, il passe à l'école du peloton où il apprend des mouvements d'ensemble jusqu'à ce qu'il arrive au quatrième article : alors commence son instruction comme tirailleur. Il lui faut marcher isolément et à toutes les allures en maniant ses armes. Or, aucun travail individuel ne l'y a préparé; à la quatrième leçon, on n'a dû lui apprendre à charger son arme qu'en marchant au pas; les chevaux eux-mêmes n'ont jamais été séparés les uns des autres, ils tendent à se grouper, et font souvent dans les feux des difficultés pour sortir de la ligne. De là, la mauvaise exécution de ce travail auquel l'ordonnance ne consacre d'ailleurs que quinze leçons. Plus tard, à l'école de l'escadron, hommes et chevaux rentrent dans le rang jusqu'au quatrième article, qui ne peut pas se faire mieux que le quatrième de l'école du peloton. Et pourtant l'instruction des cavaliers sera réputée complète.

Il y avait là une lacune particulièrement regrettable pour la cavalerie légère, souvent appelée à combattre isolément, soit à l'arme blanche, soit en tirailleurs. Elle a été comblée en 1859 par l'instruction provisoire sur le travail individuel mise en pratique dès l'année suivante dans les régiments. Cette instruction reconnait que « dans les conditions de l'ordonnance, l'intelligence et la hardiesse du cavalier ne peuvent pas toujours se développer; que celui-ci n'a point confiance dans son cheval dont il n'a pu reconnaître les moyens, et qu'il n'est pas étonnant qu'on trouve chez l'animal une résistance obstinée et chez l'homme

un embarras extrême, quand il arrive qu'un cavalier doit sortir du rang pour exécuter un exercice quelconque en libre carrière. » En conséquence, cette instruction a surtout pour but d'isoler les hommes et les chevaux, d'habituer les uns et les autres aux allures vives, de les mener dans les terrains difficiles, de faire franchir les obstacles, de perfectionner les cavaliers dans l'usage qu'ils ont à faire de leurs armes dans les circonstances les plus difficiles, en un mot de former de véritables cavaliers de guerre.

Dès la première année, les progrès obtenus étaient remarquables : et devant eux doivent tomber ces reproches adressés à nos cavaliers, de ne savoir manœuvrer que dans le rang.

4° L'usage des armes à feu tient dans cette instruction une place conforme à son importance. Désormais, le cavalier saura tirer hardiment à toutes les allures, parce qu'il y aura été fréquemment exercé. Tout récemment enfin, l'instruction du 20 janvier 1861, sur le tir du fusil rayé, vient de compléter celle sur le travail individuel en donnant des notions précises sur le tir à pied et à cheval et sur l'appréciation des distances. Cette instruction sera le point de départ d'un travail sérieux, dont la pratique assidue doit former le coup d'œil de nos cavaliers et leur inspirer la confiance dans leur arme. L'ordonnance ne consacre que quelques séances au tir à la cible, soit à pied soit à cheval (quatrième leçon à pied, quatrième leçon à cheval), et il n'en est plus question dans le courant du travail. L'instruction du 20 janvier 1861 fait du tir un cours

complet, suivi progressivement depuis le commencement du travail jusqu'à sa fin, tant pour les recrues que pour les anciens cavaliers.

L'arme essentielle est toujours le sabre : mais nos cavaliers légers et nos dragons sauront se garder à de grandes distances, préparer eux-mêmes leur attaque en troupe au moyen de tirailleurs, contenir ou repousser ceux de l'ennemi, protéger un passage de défilé, une retraite, défendre et attaquer de loin un convoi, semer même le désordre dans une batterie d'artillerie, toutes choses qu'avec leur ancien armement ils ne pouvaient pas faire ou qu'ils faisaient mal.

L'emploi du fusil rayé et la mise en pratique du travail individuel signalent donc, dans notre cavalerie, une véritable révolution.

Il y a dix ans, le commandant Bonneau du Martray écrivait :

« Il faut admettre ou que le feu à cheval est inefficace et le supprimer, ou le perfectionner au point qu'il soit redoutable. » (*Annotations de l'histoire et tactique de la cavalerie*, par le capitaine Nolan.)

Aujourd'hui, la question est jugée : l'importance des services que nos tirailleurs sont appelés à rendre en campagne, est désormais incontestable.

Pour la rédaction,

NOIROT.

UN MOT SUR LA CAVALERIE.

LETTRE D'UN OFFICIER DE HUSSARDS A UN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR.

MONSIEUR,

Il y a un mois, dans cette Revue, vous terminiez une Étude sur les manœuvres de l'infanterie par cette cassante conclusion :

« Il nous paraît certain que la cavalerie disparaîtra *comme arme* du champ de bataille. L'avenir ne lui réserve, à notre avis, *comme rôle important*, que celui de compléter la défaite d'un ennemi désorganisé et chassé du champ de bataille. Lui attribuer un rôle plus sérieux, c'est s'exposer à de graves mécomptes, et à subir des pertes d'autant plus regrettables qu'elles seraient inutiles. »

Le travail est consciencieux : la conclusion, à coup sûr, l'est pareillement ; mais elle est inadmissible. Elle mérite de tout officier de cavalerie, de tout militaire, une réfutation énergique.

Que des journaux, des revues périodiques étrangères au métier, d'excellents citoyens préoccupés d'économie, se soient insurgés contre la cavalerie, rien de plus excusable : la cavalerie a un grand tort, celui de coûter fort cher. Elle l'a toujours eu ce tort impardonnable ; toujours elle se l'est vu reprocher ; mai, habituée à ces petites crises, elle ne s'en émeut que médiocrement.

Qu'un homme ayant étudié l'histoire des guerres, et, par conséquent, amoureux de la cavalerie, en vienne à s'inquiéter du perfectionnement extrême des armes à feu, et se demande ce qu'il en adviendra pour elle, — cette préoccupation n'a rien que de très légitime.

Mais qu'un militaire, un officier, après une étude de détail, conclue sans préambule à sa disparition *comme arme* du champ de bataille, — voilà ce qui est étrange.

Et cependant, en France, en Europe, partout et depuis longtemps, on étudie, on parle, on écrit, on discute. Le procès s'est publiquement instruit. Les gouvernements, sentant l'importance de la question, n'ont rien négligé pour s'éclairer. Toute compétence a été invoquée, comme toute opinion admise à se faire entendre.

Vous avez suivi cette discussion, monsieur; vous avez entendu le colonel d'Azémar : il n'a pas fait campagne, c'est vrai; mais sa parole convaincue n'en a pas moins obtenu toute approbation en France comme à l'étranger : elle a mérité du *Spectateur* une appréciation éloquente et louangeuse.

Vous avez entendu le général Renard : c'est un officier d'état-major nourri de fortes études, autorisé par une brillante carrière, une sérieuse expérience, grand admirateur de l'infanterie. Je vous renvoie à son dernier ouvrage. Jamais officier de cavalerie ne fera de son arme une meilleure apologie.

Vous avez entendu le général Jomini : peut-on aborder une question militaire sans avoir pris de ses leçons? Vous savez qu'en 1851, interrogé par un illustre personnage sur les modifications que subirait la grande tactique, par suite du perfectionnement des armes à

feu, il répondit : « Le perfectionnement des armes à feu ne saurait produire un changement notable dans la manière de mener les troupes au combat..... Le succès dépendra, comme jadis, de la manœuvre la plus habile, selon les principes de la grande tactique, qui consistent à savoir lancer la masse de ses troupes au moment opportun sur le point du champ de bataille qui peut décider de la victoire, en y faisant concourir *les trois armes simultanément.* » Et l'auguste interlocuteur fut de son avis.

Mais vous n'avez pas été persuadé : apparemment que les faits vont vous donner raison. Des idées passons donc aux faits.

Si, dans chaque État, la cause de la cavalerie avait été perdue, il est à présumer que sur-le-champ on se serait débarrassé de cette chose coûteuse. La démolition totale ou partielle aurait déjà commencé.

Il n'en est rien : l'Angleterre a maintenu sa cavalerie à 26 régiments, 13 de cavalerie légère et 13 de grosse cavalerie. — La Prusse a porté la sienne à 200 escadrons, 100 escadrons légers et 100 gros escadrons. — En Russie, la grosse cavalerie n'a pas été amoindrie, mais augmentée; elle est forte maintenant de 108 escadrons, en y comprenant les cuirassiers de la garde, et, sans parler des uhlans, il y existe encore 161 escadrons de cavalerie légère. — L'Autriche a dû réduire les cadres de son armée; mais les deux armes y sont toujours dans la proportion à peu près suffisante de 1 à 5. — Enfin la France n'a rien changé à l'ancien état des choses.

Que vous en semble?

M. Thiers, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, résume en trois mots les attributions de la cavalerie en campagne : elle *prépare*, *décide* et *complète* la victoire. Vous avez sans doute de bonnes raisons pour ne lui réserver dans l'avenir « *comme rôle important,* que celui de compléter la défaite d'un ennemi désorganisé et chassé du champ de bataille ». Mais alors, qui couvrira l'armée? qui fournira le service des reconnaissances? que deviendront les opérations d'avant-postes? — Je croyais, avec quelques autres, que la surveillance à exercer était en raison directe de la mobilité de l'ennemi; qu'on ne saurait, je ne dis pas s'en départir, mais assez la multiplier puisque les armées sont plus mobiles; qu'enfin le rôle de la cavalerie légère allait nécessairement grandir.

La cavalerie doit abandonner aussi toute prétention à décider la victoire, puisque vous la faites disparaître du champ de bataille. L'avenir nous dira si vous avez raison contre tant de militaires de toute arme, contre le colonel d'Azémar, le général Renard, le général Jomini. — Dès à présent déjà, on peut croire que cette opinion vous est personnelle, car cette grosse cavalerie dont vous ne voulez plus, nulle part on ne paraît songer à la supprimer. Bien plus, on l'augmente; et au lendemain de Villafranca, après une guerre où elle n'a rien fait, dans un pays ingrat, le Piémont décrète la formation d'une division de cuirassiers.

— « La cavalerie de réserve sera démolie par l'infanterie avant de pouvoir la démolir. »

C'est un mot qu'on dit volontiers dans un polygone, en présence de cibles criblées à 5 à 600 mètres par

des fantassins de sang-froid. Sur un terrain de combat les choses se passent un peu différemment. D'abord les résultats meurtriers des nouvelles armes ne sont pas du tout ce qu'on croyait. Cela peut étonner; mais l'écrivain allemand qui a fait ce travail de patience, met à même de constater que, sous le régime des armes rayées, il se tue infiniment moins de monde que par le passé. On en a eu la preuve à Magenta et à Solferino.

Vous semblez croire qu'une troupe d'infanterie aura décimé fort tranquillement une troupe de cavalerie, avant que celle-ci ait pu la joindre; faisant ainsi abstraction de la fumée, de la poussière, sans parler du désordre mis dans les rangs et d'influences dont on ne dit rien. — Les généraux d'infanterie ne partagent pas votre opinion : ils ne permettent pas à leurs soldats de gaspiller leur feu sur un but aussi mouvant; ils ordonnent d'attendre à quarante pas la charge de cavalerie, de faire une seule décharge, et de croiser la baïonnette. C'était au moins ce qu'au début de la campagne d'Italie, dans une conférence demeurée célèbre, le général Trochu prescrivait aux officiers de sa division; c'est-à-dire tout à fait l'ancienne tactique. Est-ce admettre implicitement que la charge est poussée contre des troupes fraîches ou non entamées, chose contraire à tous nos principes?

Mais tout cela a été dit, et bien mieux que je ne puis le faire.

— « Seule aujourd'hui elle est restée stationnaire; si toutefois elle n'a pas réellement perdu de sa valeur. »

Phrase toute faite à l'usage de ces inventeurs sans brevet que la cavalerie récuse! Dans la bouche d'un

officier, critique impardonnable parce qu'elle est injuste! — La cavalerie stationnaire! Est-ce donc parce que vous n'y voyez aucune de ces innovations à effet qui plaisent tant en France? Mais c'est la gloire de ses chefs de l'avoir maintenue dans le vrai!

Vous semblez ajouter qu'elle est déchue de son ancienne valeur. Et moi, je vous oppose le général Daumas qui, me faisant l'honneur de m'entretenir, se plaisait à énumérer les progrès de toute sorte réalisés depuis les guerres du premier empire. — Je vous oppose le général Oudinot, cet officier complet : il porte sur notre cavalerie le même jugement. — Je vous oppose les faits : En Afrique devant les Arabes, en Crimée devant les Russes, devant les Autrichiens en Italie, nous avons été aussi brillants que l'étaient naguère nos devanciers en tous endroits de l'Europe. Si nous n'avons pas fait la grande guerre, on ne peut en accuser que les circonstances. Mais partout et toujours, nous avons bien fait ce qu'on nous a demandé.

— « La cavalerie doit fatalement subir une transformation radicale. »

Je sais bien qu'on l'a dit souvent. Que ne dit-on pas? Encore une fois, il y a eu enquête et vous voyez ce qu'elle a produit. On ne transforme pas la cavalerie aussi légèrement. Le maréchal de Saxe prétendait qu'il fallait, en principe, se garder d'y toucher, qu'il n'était pas croyable combien les changements nuisent à cette arme. Opposer à cette parole cette autre de Napoléon Ier : « il faut changer la tactique tous les dix ans », c'est méconnaître ce qu'a fait l'Empereur lui-même. Il a changé la tactique et beaucoup amélioré la cavalerie,

sans y faire en aucune façon de ces réformes radicales qu'on réclame aujourd'hui si impérieusement.

D'ailleurs, croyez-vous que nous nous abusions sur nous-mêmes? Nous avons conscience en certains points de notre infériorité relative. Nous savons reconnaître avec le général de Brack que « parmi les cavaleries de l'Europe, notre place comme habiles n'est pas aussi bonne que comme braves. » — Aussi nous travaillons: sous une habile direction, tout tend à s'améliorer; le recrutement, la remonte, le harnachement, l'armement, l'instruction des hommes, le dressage des chevaux. Les idées du général Trochu, si heureusement rappelées dans le dernier numéro du *Spectateur*, ces idées si élevées sur l'éducation militaire, nous avons à cœur de les voir appliquées; et elle le seront comme tout ce qui peut accroître la puissance morale, véritable force de la cavalerie.

Non, monsieur, la cavalerie n'est pas dégénérée: forte du passé, pleine de foi dans l'avenir, elle se prépare à sa manière aux grandes choses qu'elle est appelée à faire : croyez que cette manière est la bonne.

Pour la rédaction

NOIROT.

DE L'USAGE DE LA PHOTOGRAPHIE

DANS L'ARMÉE.

Nos soldats n'ont plus à ambitionner un seul genre de conquêtes. Dans les plis glorieux de leurs drapeaux, ils ont apporté aux nations barbares la civilisation féconde, aux faibles le règne de la justice, aux peuples opprimés l'indépendance et l'ère de la dignité humaine méconnue dans ses droits les plus sacrés. Ils ont ouvert à leurs concitoyens toutes les contrées du globe; ils ont enrichi la mère patrie de tous les produits que les arts, les sciences, l'agriculture et l'industrie ont engendrés sur les plages les plus lointaines; ils ont favorisé au plus haut degré le développement des connaissances humaines et les satisfactions de l'intelligence. Il existe encore des témoins des travaux accomplis par les missions scientifiques qui accompagnèrent les expéditions d'Égypte et d'Italie sous le général Bonaparte, et plus tard celle de Grèce. Aujourd'hui, l'Afrique, acquise au prix du sang de nos guerriers, est devenue le domaine pacifique de nos agriculteurs et de nos savants. Un avenir prochain nous dévoilera les secrets ravis aux inaccessibles habitants de la Chine, du Japon et des montagnes du Liban.

N'était-ce point assez de ces immenses et salutaires

résultats? Non, l'armée protectrice des œuvres de l'esprit ne se tiendra jamais en arrière tant qu'elle pourra se montrer l'auxiliaire du progrès. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans l'emploi qu'elle va faire de la photographie. L'initiative en est due à un artiste bien connu, M. Disderi, qui a introduit dans l'application de cette moderne découverte le plus rare perfectionnement. Son projet fut soumis, dès le commencement de 1860, à Son Exc. le ministre de la guerre, qui le prit en considération, et, par décision du 19 février 1861, appela M. Disderi à le mettre à exécution dans les corps de troupes.

Embrassez-vous d'ici les avantages incalculables de cette institution? Ce qu'un particulier, quelque opulent qu'il soit, ce qu'une société industrielle, quelques trésors qu'elle ait mis en commun, ne saurait jamais enfanter, le voyez-vous créé par cette association multiple qui s'appelle l'armée, qui étend à la fois un nombre illimité de bras sur les points du globe les plus divers, qui pénètre partout, et pour laquelle les rois et les peuples n'ont pas de mystères? Monuments anciens et nouveaux, œuvres des sciences et de l'industrie, types des races humaines, richesses de l'art ou de la nature, qui pourra se soustraire à ses investigations? Supposez un instant qu'elle eût installé sur ses navires et dans ses camps ses photographes avec ses canons, alors que, douée d'une ubiquité merveilleuse, elle occupait simultanément, en 1854, Rome, Athènes, Constantinople, la Crimée et le Kamtchatka; qu'elle les ait plus récemment encore entraînés à Gênes, à Milan,

à Florence, à Modène, à Pékin, à Beyrouth et à Damas. Quelles immenses et précieuses collections elle eût accumulées dans l'espace de quelques années! Quels documents pour les sciences et les arts, quels matériaux pour la littérature! Rien n'eût échappé à la rapidité des procédés photographiques, pas même l'aspect des pays parcourus, dont l'artiste peut s'assurer la reproduction avec une liberté et une aisance analogues à celles qui accompagnent le jeu de l'artillerie.

Si nous passons à un autre ordre d'idées, quels éléments l'armée eût apportés à l'édifice que continuera un jour l'historien de ces mémorables guerres. La photographie militaire peut tracer elle-même ses annales. Elle redira les épisodes les plus importants d'une campagne, dessinera sur le papier les accidents du terrain étape par étape, les particularités du champ de bataille, les physionomies des héros, l'image du théâtre de la lutte à son lendemain, les types et les uniformes du vaincu, les trophées de la victoire. A l'écrivain qui voudra rappeler à la postérité les fastes de la guerre, elle évitera donc les recherches laborieuses, les appréciations problématiques, et imprimera à son récit la sanction de l'exactitude. Que de livres, que de discussions ont été maintes fois échangés à l'occasion du véritable emplacement d'un champ de bataille et des détails qu'il comportait! Que d'erreurs ont été produites dans la narration des faits à la suite de transformations subies par le sol! Aujourd'hui la photographie tranchera la question.

Il est inutile d'énumérer toutes les branches des

arts ou des sciences dans lesquelles est possible l'application de la photographie, à l'aide d'une exploration universelle pratiquée par l'armée. Qu'il nous suffise de conclure qu'il n'existera plus rien d'intéressant qui ne soit copié par nos officiers photographes, quand les spécimens originaux ne sauraient trouver place dans les transports militaires.

Parlerons-nous des services que la photographie peut rendre à l'armée elle-même? On ne s'avance point en pays ennemi, et on n'en vient pas habituellement aux mains sans une reconnaissance préalable des localités.

Cette opération, confiée aux officiers d'état-major, exige de la rapidité, de l'intelligence, de l'exactitude, qualités qui sont à un degré éminent du ressort de la photographie. Par elle, le terrain peut être décrit sous toutes ses formes; par elle, on peut, à l'aide d'une surprise, constater les positions de l'ennemi, l'état de son campement, les travaux de l'assiégeant, dessiner les épaulements, les batteries, et les rapporter, au moyen d'une échelle connue, à leurs dimensions naturelles.

Or, voici les moyens pratiques que M. Disderi soumet à S. Exc. le ministre de la guerre pour l'organisation de la photographie dans l'armée.

Il veut d'abord que les photographes soient nombreux, toujours présents partout, répartis sur toute la ligne de bataille ou de siége, prêts à recueillir sans cesse tout ce qui intéresse dans les spectacles qui frappent les regards. Dès lors, la création d'un photo-

graphe par régiment lui semble nécessaire pou teindre le but désiré.

« Cette combinaison, continue-t-il, offre, su corps spécial de photographes ou sur la pratique photographie par les officiers d'état-major, des a tages incontestables, en ce qu'elle donnera tou points de vue, toutes les positions différentes, san rangement et tout naturellement; elle est enco nature à entretenir l'émulation et amènera à travaux plus nombreux et plus parfaits, en susc autour du photographe des élèves ou des aides qu ront, pour le résultat, d'un puissant secours. » chefs d'armée, les corps savants ou des hommes ciaux, ayant qualité pour cette mission, indiquer la direction des travaux, et le ministre se réservera régler toutes les autres conditions de ce service veau.

M. Disderi propose, comme complément de organisation et comme stimulant de la production l'on doit en attendre, une exposition annuelle des vaux de l'armée. « Ce serait là, dit-il, une solen où les visiteurs ne manqueraient pas, et qui serait propre, en ajoutant encore, s'il est possible, au lu de l'armée, à entretenir l'émulation parmi les pho graphes formés dans son sein. »

Cet artiste se propose de donner lui-même élèves un enseignement rapide et sûr en les emplo successivement aux travaux de huit ateliers qui co portent toutes les opérations de la photographie, puis le polissage de la plaque jusqu'au fixage et

retouche, et comme ces huit ateliers permettent d'enseigner huit élèves à la fois, il s'ensuit que soixante-quatre officiers peuvent simultanément prendre la leçon, qui doit durer six semaines ou deux mois au plus.

La nécessité d'un bagage topographique réduit à de minimes proportions n'a pas échappé à l'auteur du projet. Il renferme tous les ustensiles nécessaires dans un cube de 30 à 40 centimètres, d'un poids assez léger pour être porté par un homme, et au besoin entrer dans les deux cantines d'un mulet; et comme en campagne les moyens les plus simples sont les meilleurs, il les combine de manière à permettre aux photographes de faire eux-mêmes leurs préparations avec des matières premières peu nombreuses.

L'appareil stéréoscopique lui paraît réunir les conditions les plus avantageuses, c'est-à-dire légèreté, petit volume, commodité, modicité du prix. De plus, il a l'avantage de fournir plusieurs épreuves à la fois et de donner le relief de la nature. La petite dimension des plaques n'enlèverait aucun attrait aux dessins destinés à faire partie des collections, grâce au système de grandissement qui permet d'amplifier les épreuves et d'en faire naître de vastes productions.

Le matériel serait réparti en deux boîtes. La première comprendrait l'appareil et ses accessoires: la seconde, les produits chimiques et les mêmes ustensiles. Le tout n'excédant pas le prix de 400 francs.

M. Disderi se propose de résumer son enseignement dans une sorte d'aide-mémoire portatif écrit spéciale-

ment pour l'armée, afin qu'en tout temps l'élève puisse le consulter et s'en servir comme d'un guide. Ce sera un nouveau livre théorique ajouté à la modeste bibliothèque de nos jeunes officiers, et qu'ils liront, nous n'en doutons pas, avec empressement.

L'auteur du projet que nous venons d'analyser, émet le vœu qu'on choisisse de préférence dans les régiments des lieutenants ou sous-lieutenants pour l'étude de la photographie, et se fonde non sans raison sur ce que leur position leur permet mieux qu'à tout autre de suivre ce travail, et surtout de ce que, eu égard à notre mode d'avancement, le séjour de ces officiers est plus prolongé dans un corps, et leur permettra d'imprimer une meilleure direction à la marche et à la pratique de l'enseignement.

Toutefois, pour que ces études artistiques ne soient pas stériles, les photographes devront justifier de leurs travaux, en envoyant un certain nombre d'épreuves positives pour la formation des collections nécessaires au ministère de la guerre et aux diverses bibliothèques et musées.

Les plus intéressantes productions recevraient des prix en rapport avec leur mérite.

Enfin, pour que cette innovation ne devienne pas une nouvelle charge pour le Trésor, dont les ressources doivent être habilement ménagées, M. Disderi entrevoit la possibilité de livrer à l'industrie la plus grande partie des clichés obtenus par les soins de l'armée, et de retirer ainsi de la vente des productions photographiques un prix suffisamment rémunérateur.

L'exposition de ces diverses idées ne pouvait ob-

tenir de la part de S. Exc. le ministre de la guerre que des témoignages flatteurs pour M. Disderi ; nous n'avons pas été surpris de l'apprendre, et nous avancerons sans crainte que l'institution sera favorablement accueillie par l'armée.

Outre ces avantages, qui en ressortent au point de vue général et que nous nous sommes plu à énumérer, nous en rencontrons d'autres encore tout à fait spéciaux, et auxquels nous ne sommes point indifférent.

Ainsi, nous apercevons dans la photographie une utile occupation pour les loisirs de nos jeunes officiers, et comme une continuation des études de dessin, de physique; de chimie, de topographie, qui ont contribué à développer leur intelligence et leur goût pour l'étude sur les bancs des colléges et des écoles. Certes, c'est une pensée heureuse que celle qui tend à satisfaire leurs besoins sans cesse renaissants d'activité, soit dans le repos d'une garnison, soit au milieu des camps, où le retour obligé des heures d'oisiveté, et la privation de distractions, l'absence de la patrie, amènent l'ennui et la nostalgie.

C'est une pensée non moins heureuse que celle de les initier à une science qui entre en rapport direct avec la plus grande partie des connaissances humaines, qui reculera les limites de leur instruction, fortifiera leur goût pour les perfections de la nature et de l'art, les intéressera davantage aux opérations militaires, et les mettra en état de propager au sein de leur pays tout ce qu'ils auront recueilli dans les contrées étrangères d'utile et de beau.

FERDINAND DE LACOMBE.

LA GUERRE ET LA PAIX

PAR

P.-J. PROUDHON.

Le penseur le plus paradoxal, l'écrivain le plus vigoureux de notre époque, vient de faire sous ce titre : « *La guerre et la paix* » une véritable invasion dans le domaine des sciences militaires. Si élevées que soient les régions métaphysiques et (d'autres que moi l'on dit) parfois nuageuses et inaccessibles où se développent les spéculations de M. Proudhon, son travail doit intéresser tous les amis des sciences et des arts de la guerre, et à ce titre les lecteurs du *Spectateur*. Chacun d'eux n'a-t-il pas le droit de dire, en modifiant le vers de Térence, « *miles sum et nihil militiæ*, etc. » Pour cette fois, d'ailleurs, l'auteur de *La guerre et de la paix* s'est attaqué corps à corps à des pratiques journalières, à des principes usuels de notre profession, et ce ne serait pas sur ce terrain que notre modeste critique aurait le moins à relever de morts ou de blessés parmi les paradoxes et les étrangetés que M. Proudhon a laissés sur le champ de bataille de la discussion.

A coup sûr, la tâche de cette analyse n'est pas facile; quand nous l'aurons accomplie dans la mesure de nos forces, nous essayerons d'en excuser les imperfections, en en montrant les difficultés qu'augmentent d'ailleurs les exigences et les limites de ce recueil.

Ce livre est une étude presque entièrement méta-

physique des principes rationnels ou conventionnels qui régissent les peuples à l'état de guerre. M. Proudhon y est resté fidèle à sa méthode d'investigation philosophique ; c'est dire qu'à sa théorie toute nouvelle du droit des gens et des lois de la guerre il a cherché un point de départ tout nouveau. Ce point de départ n'existait pas, M. Proudhon l'a inventé. On sait du reste que ces tours de force de dialectique et de philosophie ne l'embarrassent guère. On sait aussi quelle puissance d'invention, quelle lucidité de style, quelle inflexibilité de logique et quelle profondeur d'érudition il peut mettre au service de ses thèses.

Des opinions qui ont cours ici-bas sur l'essence même de la guerre, on peut faire, toutes nuances à part, deux groupes distincts et opposés.

Dans le premier nous rangerons ceux qui, à aucun prix, ne veulent admettre la justice, l'utilité, voire la moralité relative de la guerre. D'autres, au contraire, tout en déplorant les malheurs, les tristesses qu'elle entraîne après elle, l'admettent comme une expiation divine, un fléau nécessaire au développement de certains côtés moraux ou physiques du progrès humanitaire, sauf à hâter de leurs vœux et de leurs efforts l'avénement d'une ère pacifique où les aspirations généreuses, de dévouement, de sacrifice et d'ambition que tout homme possède en lui, trouveront une voie plus conforme à ces autres aspirations de concorde, de charité et de perfectibilité qui le dominent.

Il semblerait qu'entre ces deux opinions contradictoires, M. Proudhon doit être obligé de choisir. Il a mieux fait. Il les admet et les renie toutes deux ; il ne

conclut ni à l'abolition, ni à la continuation, pas même à la réformation de la guerre; ce qu'il demande, ce qu'il prouve, ce qu'il espère, c'est sa transformation.

Je n'ai pas à chercher quelle part plus ou moins obscure pourrait revendiquer le fourriérisme dans cet ensemble d'idées. Je dirai donc tout de suite que M. Proudhon a inventé une conception catégorique (le mot étant pris dans le sens que lui donne la philosophie de Kant); cette catégorie adéquate à celle de justice, il la rend par l'expression « *droit* de la force ». Il en prouve l'existence : 1° par le consentement universel; 2° par des déductions matérialistes empruntées à tous les philosophes de cette école.

C'est un principe admis par tous les puristes que la force ne fait pas le droit. M. Proudhon prétend que la force c'est la justice. Pour lui, le droit sans la force, du moins en matière de relations internationales (conquêtes, absorptions de nationalités, etc.), le droit n'est qu'une idéalité.

L'idée de force, dit-il, est aussi catégorique que celle d'intelligence, de travail et de liberté. La force est respectable, parce qu'elle contribue à la dignité de l'homme, parce qu'elle est inhérente à sa nature, nécessaire à son existence; elle a donc son droit comme l'intelligence, le travail, la liberté, etc. Or la suprême manifestation de la force, l'*ultima ratio*, c'est la guerre.

L'auteur qui ne recule pas devant les conséquences de ses théories, en fait l'application immédiate aux événements contemporains. En un mot : l'Italie a eu le droit de s'affranchir de l'Autriche, parce que, réunie à la France, elle en avait la force. Bien avant, en 1796,

Bonaparte, moins fort que les Autrichiens, a bien pu les battre par ruse, adresse, génie; mais aussi qu'a duré sa conquête? Un an après, la force a repris ses droits.

Tout ceci serait bouffon si l'on ne savait avec quelle intime et respectable conviction écrit M. Proudhon. — Quant à sa théorie psychologique de la force, si les limites et la spécialité de ce recueil permettaient de les discuter, on pourrait développer tout au long les arguments suivants :

1° Comment se fait-il qu'après avoir fait sortir des contradictoires du consentement universel le principe de non-propriété, l'auteur du célèbre factum en appelle au consentement pour prouver la divinité du droit de la force et, par déduction, la divinité de la guerre? — Pour laquelle de ces deux théories se décide-t-il?

2° Que prouvent les contradictoires, les erreurs de langage des juristes?

3° Où M. Proudhon a-t-il démontré que ce « droit de la force », prétendu inhérent à la conscience humaine, l'est plus que le sentiment exactement contraire?

La guerre est la grande justicière des nations. C'est en somme à son seul tribunal qu'elles peuvent porter leurs différends.

Il y a donc un droit de la guerre. C'est là que M. Proudhon attend les juristes, et Dieu sait ce qu'il trouve chez eux d'erreurs, de non-sens. De cela je n'ai pas à lui en vouloir; peu m'importe; mais quelle étrange conclusion!...Cette guerre qui est sainte, divine au premier volume, devient au second, criminelle, sacrilége — par la faute des juristes, semble-t-il?... N'est-ce pas eux qui nous ont appris toutes sortes de

vils subterfuges, pour échapper au sacro-saint jugement de la force, pour tromper sa religion, etc. La guerre, pour être conforme au principe élevé qu'elle renferme, doit revenir aux procédés primitifs. Est-ce à dire que les deux armées en bataille se battront jusqu'à complète extermination ou capitulation, et cela face à face, sans détours, manœuvres, mouvements qui puissent avantager l'une ou l'autre partie. A peu de choses près, voilà comment M. Proudhon entend la guerre. Pour lui nos manœuvres sont opposées « au droit de la guerre ». D'un autre côté, malgré l'emportement de son matérialisme, il a bien fallu admettre comme faisant partie des forces nationales d'autres éléments que la force (*robur*) ou le courage... Cherchant dans quelle mesure l'intelligence, dans ses diverses catégories, peut licitement être employée pour l'attaque et la défense, M. Proudhon est arrivé à rejeter presque entièrement la tactique moderne (Frédéric et Napoléon) et à n'admettre qu'une stratégie fort réduite.

« L'art, dit-il, de ménager les soldats tout en les faisant mouvoir par groupes, cet art dans lequel excellait Turenne se perd chaque jour. Pour Napoléon, dit-il, à faire mouvoir les armées, à les conduire à l'ennemi par le plus court chemin dans le moins de temps possible, son habileté reste hors ligne. Arrivé sur le champ de bataille, il dédaigne la tactique, saisit ses masses et les jette sur l'ennemi, comme les géants de la fable les montagnes sur les Dieux.

» Chocs monstrueux, secrets qui se réduisent à une formule de mécanique — la masse multipliée par la

vitesse. » O matérialisme! Cette masse qui l'anime? cette vitesse qui la communique?

A la vérité, Magenta et Solferino seraient plus du goût de M. Proudhon; il trouve ces combats plus héroïques. Sous ce titre : *Critique des opérations militaires*, il examine la validité et la justice de la maraude, de la destruction des sources ennemies, du perfectionnement des armes, de l'espionnage, des ruses de guerre, toutes choses contraires, selon lui, au droit de la guerre.

Il a beau faire, il en revient toujours au type de la bataille antique, de la lutte corps à corps.

Forcé d'admettre avec tout le monde que le perfectionnement des armes rend la guerre en résumé moins meurtrière, il fait un ingénieux rapprochement entre les procédés tactiques anciens et modernes, duquel il tire cette conséquence que si de nos jours l'humanité triomphe par l'abstention de carnage que s'impose le vainqueur après l'affaire, elle est sacrifiée au commencement par la foudre aveugle des engagements d'artillerie qui ouvrent la bataille.

Il y a là une argutie indigne d'un homme aussi riche en paradoxes que M. Proudhon. Comment? Vous convenez qu'aujourd'hui une bataille de Cannes ne coûterait que 25,000 morts (elle en a coûté 50,000 aux Romains), et vous prétendriez l'humanité plus lésée, même dégradée, parce que ces 25,000 hommes, au lieu d'être tués de main humaine et corps à corps, le seraient à distance et foudroyés par la mitraille?

Poursuivant la même idée, et faisant sans doute allusion à un épisode de Solferino, « les masses d'infanterie seront inabordables les unes aux autres, les

réserves de cavalerie inutiles ; » il pousse de là des doléances sur l'abolition probable et prochaine du courage chevaleresque et individuel.

Outre que rien n'est moins prouvé que ces assertions, — une récente discussion en fait foi ; — j'avoue que le courage du fantassin qui reste ferme au premier rang d'une colonne foudroyée par l'artillerie, inquiétée par des tirailleurs, me semble aussi digne d'admiration que toutes les prouesses des Horaces, des Corvus et des paladins de toute époque sortant de la foule pour s'attaquer, pour se combattre sous les yeux de deux armées.

Du reste, M. Proudhon s'arrête moins longtemps à ces considérations techniques qu'à ce qu'il appelle les énormités des juristes. Toujours fidèle à ses procédés de démonstration, il prend un à un les principes admis par eux sur les lois de la guerre, pousse les conséquences à l'extrême et conclut par l'absurde.

C'est ainsi qu'il fait justifier par Grotius, Bossuet, Puffendorf, le sac, le viol, le pillage. Résumons :

Théoriquement, M. Proudhon a montré la guerre sainte, noble, justicière dans son origine, ses procédés, son but. Pratiquement, il l'a montrée criminelle, basse, injuste. De ce désaccord il a cherché la raison.

La voici : Au lieu de n'être qu'un simple appel à la justice de la force, elle est devenue un instrument de spoliation. A qui la faute ? Au paupérisme et aux sophismes qui ont obscurci la question.

A tout cela, y a-t-il un remède ? — Oui ; il faut *transformer* la guerre. — Nous le voulons bien ; mais comment ? — Voilà ce que M. Proudhon ne nous dit

pas. Qu'est-ce que cette transformation *économique*, annoncée à grand bruit et si profondément cachée dans les dernières pages du livre? Est-ce une transformation du but ou du moyen? est-ce une dérivation offerte au principe d'antagonisme et de lutte inhérent à l'homme dans les voies pacifiques des arts utiles? Mais alors, qu'avez-vous donc inventé de mieux que ce pauvre abbé de Saint-Pierre, M. Cobden, et tant d'autres congressistes pacifiques si bafoués, si raillés par vous?

Si ce n'est cela, qu'est-ce donc? Cette absence de toute conclusion pratique est trop dans les habitudes de l'auteur pour nous avoir surpris.

Pour nous qui, sincèrement, admirons les puissantes facultés intellectuelles de M. Proudhon, son livre a été comme ces fruits trompeurs et attrayants, dont les couleurs vermeilles appellent les lèvres malgré leur amertume.

En 1840, lorsque M. Proudhon publia la première édition de son *Mémoire contre la propriété*, un académicien illustre, M. Blanqui, lui écrivit ceci : « Je crois » que vous avez fait avec la propriété ce que Rousseau » a fait il y a quatre-vingts ans avec les lettres, une ma- » gnifique et poétique débauche d'esprit et de science. »

Ces lignes, si vraies et si belles, nous voudrions que notre plume fût assez autorisée pour les adresser à l'auteur de *la guerre et de la paix*.

Il serait superflu de faire ici l'éloge de son style. Le tour de ses phrases vives, courtes, acérées, ressemble à la marche brusque et prime sautière de sa dialectique. Chez lui, l'érudition est énorme, la faculté de travail et de concentration développée au plus haut

degré. « J'ai lu, dit-il quelque part, cent volumes de
» philosophie, de droit, d'histoire. J'ai comparé les
» doctrines, opposant les objections aux réponses, fai-
» sant sans cesse des équations et des réductions d'ar-
» guments, pesant des milliers de syllogismes au trébu-
» chet de la logique la plus scrupuleuse.... » Pourquoi donc un homme nourri de pareilles études et qui les raconte dans un si beau langage, est-il resté stérile en œuvres pratiques et utiles ? Hélas! il l'a dit lui-même, parce qu'il écrit « en haine de tout ce qui existe. » C'est peut-être à cette originalité monstrueuse que M. Proudhon doit ses qualités d'écrivain.

C'est de là que proviennent aussi les difficultés que présentent la lecture et l'analyse de ses œuvres. Jamais et fort heureusement, il ne sera lu et compris que par les lettrés. Devant ce monde, ou plutôt ce chaos de logique admirable, de prémisses absurdes, de conséquences rigoureuses, devant cet assemblage presque surhumain de tous les genres d'érudition, devant ce langage à la fois imprégné de la forte saveur classique de la vivacité gauloise, de la phraséologie humanitaire, la critique chancelle, hésite et succomberait sous les sophismes, si l'amour de la vérité ne la soutenait jusqu'au bout. Puisse cette réflexion excuser ou expliquer l'insuffisance d'une critique à laquelle, du moins, notre conscience garantit un mérite, celui de l'impartialité.

E. P. de Lahitolle,
Sous-lieutenant au 82[e].

Le Directeur-Gérant, Noirot.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

LE

SPECTATEUR MILITAIRE.

APERÇU HISTORIQUE

SUR

LES FORTIFICATIONS, LES INGÉNIEURS

ET SUR LE CORPS DU GÉNIE.

QUATRIÈME PARTIE (1).

RETRAITE DES ARMÉES D'ALLEMAGNE.

Nommé par pouvoir du 17 janvier 1758 général en chef de l'armée du bas Rhin, en place du maréchal de Richelieu, le comte de Clermont, Louis de Bourbon, se rendit à Hanovre, dans le mois de février, et jugeant par l'état misérable dans lequel il trouva les troupes; qu'elles avaient besoin de repos, il fit immédiatement, le 25, commencer la retraite de l'armée.

(1) Voir le *Spectateur militaire* de janvier à décembre 1860 janvier à juillet 1861.

Le 30 mars, à l'exception de sept bataillons qui furent faits prisonniers de guerre à Minden après une médiocre défense, elle arriva tout entière sur le bas Rhin et repassa ce fleuve à Wesel. 32 bataillons et 32 escadrons qui étaient dans la Hesse sous le commandement du duc de Broglie, quittèrent Cassel le 21 mars, prirent leur route par Marbourg, Soest et Unna, et repassèrent le Rhin le 2 avril, partie à Cologne, partie à Dusseldorf. Toutes les troupes furent mises en cantonnement sur trois lignes entre le Rhin et la Meuse.

Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre. — Le 26 février, le marquis de Paulmy avait annoncé sa retraite et à sa place la nomination du maréchal de Belle-Isle qui eut lieu le 3 mars. Le maréchal, âgé alors de soixante-quatorze ans, avait conservé toute sa vivacité, mais il n'avait jamais joui d'une parfaite santé, et le 13 avril il signifia à l'armée que M. de Cremille était chargé de l'aider dans son ministère dont les détails étaient très étendus, et qu'il signerait pour lui. M. de Cremille qui avait rempli en Hanovre les fonctions de maréchal-général des logis de l'armée, était un officier-général très distingué et très apprécié par les généraux en chef. Il fut particulièrement chargé de tout ce qui concerne le service du génie. En 1758, il demanda un projet général sur chaque place. Suivant Pinard, son brevet lui conférait la direction générale des fortifications et du génie.

Le fonds accordé pour l'entretien ordinaire des fortifications fut en 1758 de 1,200,000 livres, non compris les appointements des ingénieurs. Il était com-

munément de 1,500,000, et s'élevait quelquefois à 1,850,000 livres.

III. *Du* 5 *mai* 1758 *au* 30 *décembre* 1776.

Séparation du génie d'avec l'artillerie.

Le maréchal de Belle-Isle fit rendre le 5 mai une ordonnance pour séparer le corps du génie de celui de l'artillerie, et le replacer sous le régime de l'ordonnance du 7 février 1744.

L'article Ier porte : « Les ingénieurs qui avaient été réunis au corps de l'artillerie et de royal-artillerie, en seront désunis pour former entre eux un corps séparé sous la dénomination du *corps des ingénieurs.* »

L'article VI donne au corps un nouvel uniforme. « L'uniforme des ingénieurs sera de drap couleur bleu de roi, parements de velours noir, doublure de serge rouge; l'habit sera garni jusqu'à la taille de boutons de cuivre doré, cinq sur chaque poche et autant sur les manches. »

Enfin l'article VIII consacre le principe de l'admission à l'école de Mézières, et d'y avoir acquis l'instruction prescrite par les règlements pour être reçu dans le corps des ingénieurs.

Le motif allégué de cette ordonnance fut l'insuffisance du nombre des ingénieurs pour le service des places dans le système de la réunion des deux armes.

CAMPAGNE DE 1758 EN ALLEMAGNE.

Le ministre arrêta le 22 mai l'état des ingénieurs que le roi avait destinés, pour servir à l'armée commandée par S. A. S. le comte de Clermont. Cet état spécifiait, comme à l'ordinaire, le traitement de campagne qui leur était alloué, ainsi qu'il suit :

Filley, brigadier des armées, commandant en chef, 1,100 livres par mois, 30 rations de pain et 18 de fourrages par jour. Son dessinateur, 100 livres par mois, 2 rations de pain et 1 de fourrages par jour.

Saint-Paul, colonel, pour faire le détail, 500 livres par mois, 24 rations de pain et 12 de fourrages par jour. Son dessinateur, comme ci-dessus.

Fourcroy, major, 300 livres, 12 rations de pain et 6 de fourrages.

Les brigadiers, 400 livres, 16 rations de pain et 8 de fourrages.

Les sous-brigadiers, 250 livres, 10 rations de pain et 5 de fourrages.

Les chefs de brigade, 200 livres, 8 rations de pain et 4 de fourrages.

Les ingénieurs ordinaires, 150 livres, 6 rations de pain et 3 de fourrages.

Le chirurgien, 150 livres, 6 rations de pain et 3 de fourrages.

Le nombre des brigades était de cinq, chacune de huit ingénieurs compris les brigadiers, sous-brigadiers et chefs de brigades, mieux nommés chefs de division.

Dans la nuit du 1er au 2 juin, l'armée hanovrienne ayant passé le Rhin aux environs d'Emmerich, le comte de Clermont rassembla son armée derrière la fosse Eugénienne, la droite appuyée à Rheinberg; il ne put rester dans cette position, le prince Ferdinand s'avançant et débordant sa gauche, il se retira jusqu'à

Neuss; cependant il avait résolu de combattre, et le 19 il s'était porté en avant jusqu'à Creveld, avec 73 bataillons et 111 escadrons, lorsqu'il reçut l'ordre de ne pas attaquer; mais le 23, l'ennemi l'attaqua et força sa gauche. Toute l'armée se retira en bon ordre et alla camper, le 28, près de Cologne. Le 30, Ruremonde se rendit aux ennemis. Le 27, ils établirent sur la rive droite du Rhin, entre Ober et Nieder-Cassel, une batterie de 4 mortiers et 6 pièces de canon, avec laquelle ils bombardèrent Dusseldorf. Le 7 juillet, la place capitula.

Le comte de Clermont fut rappelé à cette époque et en conséquence des ordres du roi, il remit le commandement de l'armée au marquis de Contades. La perte de la bataille de Creveld n'était qu'un échec que le nouveau général répara. Dès le 13, il reprit l'offensive.

Dans le mois de mai, Louis XV avait rassemblé sur les bords du Mein une armée auxiliaire de 40 bataillons et 24 escadrons, qui devait marcher en Bohême sous le commandement du prince de Soubise. Mais le 30 juin, après la levée du siége d'Olmutz par le roi de Prusse, cette armée étant disponible, Sa Majesté résolut, le 2 juillet, de la faire entrer dans la Hesse. Le 12, les corps qui la composaient passèrent le Mein entre Francfort et Hanau et se rassemblèrent, le 14, à Friedberg. Le 16, l'armée se dirigea sur Cassel par Butzbach, Giessen, Marbourg et Fritzlar. Le 23 juillet, le duc de Broglie qui commandait l'avant-garde, gagna sur l'armée hessoise la bataille de Sondershausen qui

termina l'invasion de la Hesse et après laquelle l'armée entra à Cassel.

A la même époque, le marquis de Contades obligeait par les manœuvres de ses troupes le prince Ferdinand à se rapprocher des ponts qu'il avait sur le Rhin, dans la crainte d'y être prévenu par Chevert qui, le 3 août, était à Wesel. Cet officier-général fit, le 4, une tentative sur Mehr dans laquelle il fut repoussé avec perte et qui eut néanmoins pour résultat d'empêcher le prince de passer à Rheinberg. Le 19 août, toutes les troupes françaises étaient sur la rive droite du Rhin et elles s'y maintinrent pendant toute la campagne. Le 24, le marquis de Contades fut élevé à la dignité de maréchal de France.

Non-seulement le prince de Soubise occupait la Hesse, mais il faisait des excursions dans le Hanovre et y levait des contributions. Le 10 octobre, renforcé par deux divisions de l'armée du bas Rhin, il gagna la bataille de Lutzelberg sur le prince d'Isenbourg et le général d'Oberg qui commandaient, l'un les Hessois, l'autre un corps de troupes prussien. Cette victoire lui valut le bâton de maréchal. Dans son rapport il fit l'éloge de Bourcet, « qui lui avait été très utile depuis le commencement de la campagne, et surtout dans cette occasion. »

L'établissement des quartiers d'hiver de ses troupes entre la Lahn et le Mein occupa particulièrement le prince à dater de cette époque ; il fit fortifier Marbourg et Friedberg. Le 9 novembre, M. de Crillon surprit le

ı de Spangenberg dont il eût été très difficile de
rer autrement. Le prince attachait beaucoup
rtance pour la sûreté de ses quartiers à mettre
upes dans la ville de Giessen sur la Lahn qui
enait au landgrave de Hesse-Darmstadt. Des
strations d'attaques jointes aux conditions avan-
is que l'on fit au landgrave, le déterminèrent, le
embre, à y consentir.

ıaréchal de Contades fit commencer, le 15 no-
, le mouvement rétrograde de ses troupes pour
e des quartiers d'hiver sur la rive gauche du
elles repassèrent ce fleuve en trois colonnes, sur
ints, Cologne, Dusseldorf et Wesel. Il employa
plusieurs jours à visiter les bords du Rhin, de-
ologne jusqu'à Cranenbourg, accompagné de
e et de Filley, pour convenir des endroits où il
tile de faire des batteries ou des redoutes pour
re le passage du fleuve.

ermina l'année par une expédition intéressante
t chargé le marquis de Castries. On regrettait
le commencement de la guerre de n'être pas
de la navigation du Rhin entre Coblentz et
e. Elle nous était interdite par la ville de Saint-
t le château de Rheinfels qui appartenaient au
ıve de Hesse-Cassel. Il fallait, lorsqu'on voulait
des troupes sur le bas Rhin, reverser sur Metz
rovisionnements faits à Strasbourg, et par la
les faire descendre sous Coblentz. Une recon-
ce exacte de Saint-Goar, faite par Bourcet de
ne, fournit le moyen de surprendre cette ville.

Le commandant du château capitula ensuite, le 1er décembre. M. de Castries écrivit, le 3, au ministre: « M. de la Saigne est celui à qui j'ai l'obligation d'avoir connu la place, et c'est d'après ses mémoires que je me suis déterminé à tâcher d'enlever la moitié de la garnison de Rheinfels qui gardait Saint-Goar, ce qui mettait l'autre dans l'impossibilité de faire une bonne défense. L'expérience a démontré la sûreté de ses reconnaissances. Nous démolîmes ensuite Rheinfels pour que le passage du Rhin en cet endroit qui est le seul accessible ou le plus fréquenté dans toute l'étendue entre Mayence et Coblentz, fût libre. »

DESCENTES DES ENNEMIS SUR LES CÔTES.

Les Anglais firent en 1758 trois descentes sur les côtes de France. Le 5 juin, ils descendirent dans la baie de Cancale, marchèrent sur Saint-Malo, et les 11 et 12 juin, se rembarquèrent à l'approche d'un corps de troupes françaises. Le 8 août, une flotte nombreuse mit à terre dans la baie du Marais, à deux lieues à l'ouest de Cherbourg, 12,000 hommes d'infanterie, 12 compagnies de grenadiers et 300 hommes de cavalerie. Une partie de cette petite armée occupa les hauteurs de Cherbourg, tandis que l'autre s'emparait de la ville qui n'était pas fortifiée, ruinait tous les ouvrages d'art du port de commerce nouvellement construit, détruisait quelques batteries et ravageait les campagnes; le 16, tout le corps expéditionnaire se rembarqua avant l'arrivée des secours français. Le

3 septembre, la même flotte jetta sur les côtes de Bretagne le même corps de troupes; le duc d'Aiguillon l'attaqua à Saint-Cast et le força à se rembarquer avec précipitation, laissant entre nos mains 700 prisonniers et 1,900 hommes morts ou blessés sur la plage.

Batteries de côtes.

Après la campagne de 1758, le maréchal de Belle-Isle sentit l'importance de mettre de l'unité dans la défense des côtes, et les 24 février et 28 novembre 1759, il fit par ordonnances royales rendre au département de la guerre l'entretien et l'établissement de toutes les batteries servant à la défense des côtes et des rades.

Modifications au règlement de 1743 (*art.* 4).

En 1759, M. Berryer, ministre de la marine, étant surchargé de dépenses dans son département, convint avec M. de Silhouette, contrôleur-général des finances, « que tout ce qui concernait les fortifications et les » défenses contre l'ennemi, serait du département du » secrétaire d'État de la guerre, que tout ce qui con- » cernait le commerce et la navigation, serait réuni » au département du contrôleur-général des finances, » et que le secrétaire d'État de la marine ne conserve- » rait que ce qui concerne les ports dans lesquels se » font les armements pour la marine du roi. »

En conséquence de cet arrangement M. de Silhouette fixa un fonds de 800 mille livres qui devait être remis

annuellement aux trésoriers des ponts et chaussées, et appliqué aux ports de commerce. (*Voyez* 1762.)

Ordonnances concernant le corps du génie et les compagnies de sapeurs et de mineurs. 1759 à 1761.

Dans le mois de janvier le maréchal de Belle-Isle réunit à Paris, Bourcet, Filley, Riverson et Belidor, et après avoir pris leur avis, fit rendre par le roi l'ordonnance du 10 mars 1759 pour régler, est-il dit dans le préambule, d'une manière précise et stable le service des ingénieurs tant à la guerre que dans les places. Nous ne citerons, et encore en les abrégeant, qu'un petit nombre d'articles de cette ordonnance.

1. Le corps du génie sera composé ainsi qu'il l'a été depuis l'ordonnance du 7 février 1744, de 300 officiers sous la dénomination d'ingénieurs ordinaires du roi, qui leur sera uniquement affectée à l'exclusion de toute autre.

2. Le nombre de 300 ingénieurs sera composé de 20 directeurs des fortifications pour autant de départements de provinces, 90 ingénieurs en chef et 190 ingénieurs ordinaires, et attendu que le nombre des départements de directeurs est actuellement de 22, Sa Majesté trouve bon de laisser subsister les deux directions surnuméraires, jusqu'à ce qu'elles deviennent vacantes.

3. Cet article rappelait que nul ne peut être reçu ingénieur, s'il n'a subi l'examen nécessaire et prescrit par les règlements précédents, et notamment par l'instruction citée du 8 avril 1756, devant l'examinateur nommé par Sa Majesté.

L'article 10 apporta à l'ordonnance de 1744 des modifications favorables à l'avancement des ingénieurs qui avaient fait la guerre. Il statuait que pour obtenir les commissions de lieutenant-colonel et colonel, le

›mbre des services de guerre serait préféré *à toute ›tre considération.*

Plusieurs ingénieurs s'élevèrent avec force contre tte disposition trop absolue. Ils représentaient qu'il ait humiliant pour ce corps de voir dans les places s directeurs capitaines et des ingénieurs en chef utenants, et sans la croix de Saint-Louis, vis-à-vis s états-majors et des garnisons; que beaucoup d'in-nieurs, remplis de talent, qui avaient passé leur nesse dans le travail pour se rendre de plus en plus les au roi, ne pouvaient désormais prétendre à au-n grade pour le reste de leurs jours, que ce désagré-nt, intolérable à l'amour-propre et à l'honneur me, n'existait que dans le corps du génie. Enfin ils nandaient qu'il fût réglé que chaque ingénieur ait appelé à son tour à servir à l'armée, tandis qu'il ivait souvent qu'on laissait les ingénieurs à talent appliqués dans les places où ils étaient nécessaires, qu'on envoyait à la guerre ceux dont on ne savait ne faire. Les jeunes officiers, voyant des ingénieurs édiocres monter rapidement en grade pour avoir it quelques siéges, méprisaient le service des places.

L'article 12 concernait le commandement à l'armée t sanctionnait la règle d'évaluer les services de guerre ar le nombre des tranchées et par des équivalents. résultait de cet article qu'un lieutenant pourvu d'une eule tranchée de plus que des capitaines de vingt ans e grade, obtenant la commission de capitaine, était n droit de commander ses anciens dans un service de uerre, et que le dernier lieutenant-colonel nommé,

ayant plus de services de guerre à produire depuis son entrée dans le corps, pouvait obtenir la première commission de colonel vacante. On donnait par là à un officier qui pouvait avoir acquis en qualité de lieutenant un nombre considérable de tranchées, le droit de rappeler en toute occasion ses premiers services pour enlever toute préférence aux officiers qui étaient à la tête du corps. Cet article rendait les ingénieurs âpres à faire valoir leurs services de guerre. Après chaque campagne, le major en dressait l'état qui devait être lu en présence de tous et signé par le commandant; mesure souvent impraticable.

D'après l'article 29 aucun ingénieur ne pouvait servir d'aide-de-camp à un officier-général, ni être employé dans l'état-major de l'armée. Cet article, qui avait pour but d'empêcher les ingénieurs de se soustraire à la dépendance de leurs chefs directs, était conforme à l'esprit du corps qui a toujours été de ne pas permettre aux ingénieurs d'imaginer la moindre possibilité de s'avancer par un autre chemin que celui rempli de danger, qui leur est ouvert dans les siéges. Mais l'effet de cet article était détruit par le précédent qui permettait au général de l'armée, sur la demande des officiers-généraux, de mettre à leur disposition un ou plusieurs ingénieurs.

On n'avait jamais été en doute de l'avantage qui résulterait pour le service de joindre les sapeurs aux ingénieurs, et on l'eût fait en 1718, sans la difficulté qu'on savait que les princes grands-maîtres s'y opposeraient. Cette difficulté n'existait plus depuis qu'à

l'époque de la réunion de l'artillerie et du génie, ils s'étaient démis de leur charge. Les ingénieurs renouvelèrent leurs instances pour que les sapeurs et les mineurs fussent attachés au corps du génie. Ils citèrent les exemples récents de la dernière guerre de Flandre où par défaut de sapeurs instruits, on avait été réduit à cheminer à la sape volante et à faire bien des attaques de vive force, qui auraient fait périr beaucoup de braves soldats, si l'ennemi avait entendu la défense des places. L'ordonnance de 1759 fit droit à leur demande.

Article 100. Sa Majesté ordonne qu'à l'avenir et à dater du 1er avril de la présente année les compagnies de sapeurs et les compagnies de mineurs cesseront d'être en aucune façon attachées au corps royal de l'artillerie. Entend et veut Sa Majesté qu'elles soient désormais attachées au corps des ingénieurs.

Article 102. Entend au surplus Sa Majesté que les compagnies de sapeurs et de mineurs continuent de tenir rang dans son infanterie immédiatement après le corps royal de l'artillerie.

Mézières fut assigné pour garnison aux sapeurs et Verdun aux mineurs. De cette époque date la création de la première école des mineurs de Verdun, à laquelle on attacha un professeur de mathématiques.

Le maréchal de Belle-Isle qui avait toujours protégé Belidor, d'ailleurs si recommandable, le fit nommer brigadier des armées, inspecteur des compagnies de mineurs et inspecteur de l'arsenal de Paris. Cette double inspection lui procurait 7,600 livres de traite-

ment par an, et un logement à l'arsenal où il mourut le 8 septembre 1761, âgé, suivant Pinard, de soixante-huit ans.

Les compagnies de sapeurs ne restèrent que onze mois à Mézières. Une ordonnance du 27 février 1760 les retira au corps du génie pour les faire rentrer dans les brigades du corps royal de l'artillerie. Le séjour des mineurs à Verdun fut de deux ans et neuf mois. L'ordonnance en vertu de laquelle ils furent mis à la suite des brigades de l'artillerie, fut rendue le 21 décembre 1761, sous le ministère du duc de Choiseul. Il faut l'avouer, mais les ingénieurs de cette époque, pleins de l'ancien préjugé que des détails de troupe étaient incompatibles avec leurs emplois, négligèrent les moyens de donner la consistance convenable à la réunion des sapeurs et des mineurs au corps du génie. Les officiers de mineurs avaient, dans l'artillerie, l'avantage de rouler pour le commandement avec les officiers des brigades, et de pouvoir conserver leurs compagnies en devenant officiers-généraux. Les officiers de sapeurs n'étaient pas distingués des officiers des bataillons.

CAMPAGNE DE 1759 EN ALLEMAGNE.

Il n'y eut en 1759 qu'une armée d'Allemagne qui fut commandée par le maréchal de Contades. Dans le mois d'avril, 97 bataillons dont 2 d'artillerie, et 118 escadrons de cette armée se rassemblèrent sur la rive gauche du Bas-Rhin sous les ordres du marquis d'Armentières, lieutenant-général; 31 bataillons dont 1 d'ar-

tillerie, et 28 escadrons se rassemblèrent sur le Mein comme corps de réserve sous les ordres du duc de Broglie, qui eut son quartier-général à Francfort dont on s'était emparé dans le mois de janvier.

Cinq brigades d'ingénieurs, commandées par M. Filley, maréchal-de-camp, étaient attachées à l'armée. Deux étaient à Wesel, une à Deutz, une à Dusseldorf et une à Francfort. Chaque brigade était de 9 ingénieurs compris les brigadiers qui étaient Dajot, Mirabel, Villemontès de Rozières et Royer de Chanfort. Le commandant en second était Noizet de Saint-Paul qui avait été compris, le 10 février, dans une promotion de brigadiers des armées avec Duportal et Lambert. M. Du Vignau avait quitté Mézières pour faire la campagne en qualité de major des brigades.

Le prince Ferdinand de Brunswick, qui commandait l'armée ennemie, en rassembla à Cassel au commencement d'avril une partie, avec laquelle il vint, le 13 avril, fondre sur la position de Bergen que nous occupions sur la rive droite du Mein, entre Francfort et Hanau. Mais la vigilance du duc de Broglie et les bonnes dispositions qu'il avait faites, déconcertèrent ses projets. Il trouva la position gardée et plus forte qu'il ne pensait, et reconnaissant, après plusieurs attaques, qu'il ne pourrait l'enlever sans y sacrifier ses meilleures troupes, le 14 il se replia sur Windecken et disparut. Après cette journée glorieuse, qui nous coûta 3,400 hommes mis hors de combat, le duc de Broglie fit fortifier un camp retranché sur la rive gauche du Mein, en avant de Sachsenhausen; la ma-

nière dont cette position a été occupée par Villemontès ingénieur, a fait le sujet d'études.

Le 1er mai, le maréchal de Contades arriva à Francfort, visita tous les postes de l'armée et témoigna sa satisfaction des travaux que l'on avait faits pour les mettre en état de défense. Le 6 mai, il était à Creveld, résolu à opérer par sa droite : il donna des ordres pour réunir à Giessen sur la Lahn 102 bataillons et 100 escadrons, laissant le reste des troupes à Wesel sous les ordres du marquis d'Armentières. De Creveld il se rendit à Giessen, par Dusseldorf, Mulheim près Deutz et Hachenbourg. Le 1er juin, l'armée se mit en marche par Marbourg, Frankenberg sur l'Eder, Corbach, les défilés de Stadtberg, après lesquels elle entra, le 14, en Westphalie ; à la même époque le duc de Broglie était à Cassel. Le prince Ferdinand qui était à Buren, s'étant, le 20, retiré sur Lippstadt, le maréchal de Contades se porta à Paderborn où il fit un établissement. Le 1er juillet, il passa la Lippe et attaqua les postes de l'ennemi sur la rive gauche de l'Ems ; le prince Ferdinand ne les défendit pas et se retira par Gutersloh, dans la direction d'Osnabruck, nous abandonnant la route de Minden par Bielefeld et Herford. Le 6 juillet, toute l'armée campa aux environs d'Herford ; le 8, le maréchal en détacha la réserve pour qu'elle se portât à Bergkirchen, à 12 kilomètres de Minden, s'en rapportant au duc de Broglie comme homme de guerre pour agir selon les circonstances. Le même jour, le comte de Broglie, marchant sur la rive droite du Weser, avec les troupes légères de

Fischer, arriva près de Minden; apercevant un bateau sur la rive gauche du fleuve, il fit passer à la nage un grenadier qui ramena le bateau, dont on se servit pour porter sur la rive gauche toutes les troupes de la rive droite; le 9, ces troupes marchèrent sur la ville, y entrèrent avant que le pont-levis eût été levé, et fusillèrent de rue en rue avec l'ennemi qu'elles en chassèrent. Le duc y courut et s'efforça avec son frère de sauver la ville du pillage. C'est ainsi qu'on s'empara de Minden, que l'on regarda avec raison comme une conquête très importante, à cause de son pont de pierres sur le Weser et de ses communications avec Cassel. Toute l'armée franchit la chaîne des montagnes des Portes Westphaliennes et s'établit, le 14, devant Minden, à l'exception de la réserve qui passa sur la rive droite du Weser.

SIÉGE DE MUNSTER (1).

Le 1er juillet, le marquis d'Armentières avait débouché de Wesel avec 19 bataillons et 20 escadrons et s'était porté devant Munster. L'ennemi occupait sous cette place un camp retranché qu'il abandonna. Munster est une grande ville, traversée par une petite rivière appelée l'Ahe, qui en sort au nord et alimente un canal latéral à l'Ems. Elle était entourée d'un mur d'enceinte avec fossé, sans chemin couvert, et dont les portes étaient couvertes par de petites demi-lunes.

(1) Munster, chef-lieu de l'évêché de ce nom, appartenait à l'électeur de Cologne, ami de la France, et dont les États n'étaient pas ménagés par la Prusse.

Sa garnison n'était que de 3,200 hommes qui avaient pour retraite une petite citadelle, composée de cinq fronts bastionnés en terre. Sur le rapport de ses chefs du génie et de l'artillerie, le marquis d'Armentières fit faire la nuit du 11 au 12 juillet une tentative pour l'enlever de vive force, qui ne réussit pas et où l'on perdit quelques centaines d'hommes. Il résolut alors de l'assiéger dans les règles. Le maréchal de Contades lui envoya deux brigades d'ingénieurs, en outre de celle qu'il avait, et il tira de Wesel la grosse artillerie qui était nécessaire. M. Noizet de Saint-Paul dirigea les attaques avec beaucoup d'ordre et d'habileté.

La nuit du 19 au 20 juillet on ouvrit la tranchée devant la ville par une parallèle qui embrassait la partie angulaire de l'enceinte et qui passait à 260 mètres des angles flanqués des deux demi-lunes collatérales.

La deuxième nuit, du 20 au 21, on continua l'attaque de la ville et l'on ouvrit la tranchée devant le front de la citadelle qui regarde l'ouest en faisant une parallèle qui passait à 334 mètres de la demi-lune, située sur ce front.

La troisième nuit, du 21 au 22, on continua encore l'attaque de la ville, mais au jour, après l'ouverture du feu de deux batteries, la garnison se retira tout entière dans la citadelle. On perfectionna la parallèle faite dans la nuit précédente devant cette petite forteresse, ainsi que ses communications, et l'on commença à travailler à la construction de sept batteries, dont six sur la parallèle et la septième, sur la droite, plus éloignée de la place.

Les troisième, quatrième et cinquième nuit, du 22 au 25 juillet, on ne fut occupé que de la construction et de l'armement des batteries. Le 25, à trois heures et demie du matin, 30 pièces de canon et 11 mortiers tonnèrent sur la citadelle avec tant d'effet que cinq heures après, l'assiégé arbora le drapeau blanc. Par la capitulation qui fut signée, la garnison fut faite prisonnière de guerre.

M. Du Vignau, qui avait rempli les fonctions de major avec le soin qu'il apportait dans toutes ses opérations, adressa au général Filley un précis des ordres du commandant des ingénieurs, un tableau du nombre des tranchées de chacun, un état des dépenses faites, et enfin la gazette du progrès journalier des attaques.

Le marquis d'Armentières laissa dans Munster le général de Gayon pour commandant avec 1,700 hommes et la brigade d'ingénieurs de M. de Rozières, et se porta devant Lippstadt.

BATAILLE DE MINDEN.

D'Osnabruck le prince Ferdinand était venu, le 11 juillet, avec son armée à Stolzenau où il avait ses ponts sur le Weser; le 16, il s'était porté à Petershagen, non loin de Minden, et y avait choisi son champ de bataille. Après avoir bien examiné la position de l'ennemi, le maréchal résolut de l'attaquer et fit construire dix-neuf ponts sur le Bastau, cours d'eau marécageux qui l'en séparait. En défalquant les troupes qu'il avait laissées dans les places, et celles qui étaient employées à des opérations secondaires, il pouvait

encore mettre en ligne, le 20 juillet, 83 bataillons et 90 escadrons. Le 29, il arrêta d'une manière claire et précise les dispositions de la bataille qu'il se proposait de livrer le 1er août et qui a pris le nom de Minden et à l'étranger celui de Tonhausen. La veille au soir le duc de Broglie, qui devait commander la droite de l'armée et faire un effort décisif duquel dépendait le succès de l'action, passa le Weser et prit position en avant de Minden. L'ennemi, ayant considérablement renforcé sa gauche, notre droite ne l'attaqua pas vivement; le centre où étaient 60 escadrons fut enfoncé par l'infanterie anglaise ou hanovrienne, dont le feu nourri et bien dirigé fit échouer les charges de notre cavalerie (ainsi que cela avait eu lieu en 1743 à Dettingen). La gauche manquant d'appui ne résista pas longtemps. Voyant vers les dix heures du matin que la bataille était perdue, le maréchal ordonna la retraite, et de l'avis du duc de Broglie, elle se fit par la rive droite du Weser, par Eimbeck et Minden. L'armée arriva, le 11 août, à Cassel, ayant perdu exactement 5751 hommes, tant tués que blessés et prisonniers de guerre, et 23 pièces de canon. L'ennemi était resté en bataille sans faire de dispositions pour profiter de sa victoire. Marchant ensuite par sa gauche, il côtoya l'armée dans sa retraite, menaçant de la prévenir sur la route de Francfort. C'est ainsi que le 14 la tête de ses colonnes étant à Corbach, le maréchal de Contades se vit à regret obligé d'abandonner Cassel et, le 15, se dirigea sur Marbourg avec toute l'armée à laquelle la réserve du marquis d'Armentières s'était jointe.

La position de Marbourg sur la rive gauche de la Lahn, couverte par l'Ohm, affluent de cette rivière, était très avantageuse. L'armée y arriva le 24 et l'occupa jusqu'à la fin du mois. Le maréchal de Contades y trouva le maréchal d'Estrées à qui il avait ordre de remettre le commandement; mais celui-ci ne voulut point le prendre; ils l'exercèrent en commun et agirent avec un parfait accord dans toutes les occasions. Le 27, ils firent partir le marquis d'Armentières pour qu'il se rendît sur le Bas-Rhin, et détachèrent 8 bataillons sur Cologne. Quoique plusieurs ouvrages eussent été construits pour fortifier la position de Marbourg, les maréchaux prirent la résolution de l'abandonner, laissant dans le château, sans trop de nécessité, 850 hommes avec deux ingénieurs, Sière de Cinqmars et La Chiche. Le 30, le duc de Broglie alla occuper avec les réserves Wolfshausen, au tiers du chemin de Marbourg à Giessen. Le 3 septembre, tous les avis constatant la marche des ennemis sur Wetzlar, l'armée se dirigea sur Giessen où elle campa dans la position d'Annerod. Le 4, le duc de Broglie quitta Wolfshausen d'où il soutenait encore le château de Marbourg, et alla occuper en arrière de Giessen la position de Kleinlinden (Kleinlines dans les rapports français).

REDDITION DU CHATEAU DE MARBOURG.

La nuit du 4 au 5, l'ennemi ouvrit la tranchée devant le château de Marbourg. Le 5, il coupa les tuyaux qui conduisaient les eaux qu'on tirait, soit d'une fontaine

éloignée, soit de la rivière au moyen d'une machine. Les nuits suivantes il continua ses travaux d'attaque, et le 10, ses batteries, armées de 25 bouches à feu, commencèrent à tirer sur le château. La septième nuit, du 10 au 11, après avoir assemblé un conseil de guerre, le commandant demanda à capituler avec les honneurs de la guerre, et en cas de refus, avec la condition de ne pas servir pendant un an contre les alliés. Cette demande qui révélait sa faiblesse, car le corps de place n'avait pas encore été battu en brèche, et l'on pouvait en économisant l'eau, prolonger la défense, étant repoussée par l'ennemi, on se rendit prisonnier de guerre. Sière de Cinqmars, par les motifs que nous venons d'énoncer, ne signa pas cette honteuse capitulation.

PREMIÈRE DÉFENSE DE MUNSTER.

A la même époque, M. de Gayon, maréchal de camp, faisait honneur à l'armée par la manière dont il défendait Munster. Le 25 août, le général hanovrien Imhof vint camper devant la place. La nuit du 26 au 27, il ouvrit timidement la tranchée par une parallèle située à 400 mètres d'une redoute qui n'était pas à une moindre distance de la porte d'Hoxter. Depuis ce moment, le général de Gayon, parfaitement secondé par le lieutenant du roi, et par les commandants de l'artillerie et du génie, ne cessa pas, jusqu'à la levée du siége, de faire des sorties et de faire travailler à la redoute attaquée et à des ouvrages intermédiaires pour la soutenir, et lorsqu'après dix nuits de tranchée, l'ennemi parvint à s'y loger, il fut, le 5 septembre, obligé d'en sortir par l'approche du général d'Armentières, qui avait marché au secours de la place et qui y entra le 6. M. de Gayon fut récompensé de sa belle conduite pour une pension de 6,000 liv. sur le trésor royal. « Je ne puis donner trop d'éloges, dit-il dans son rapport, à l'intelligence, à l'activité et à la valeur avec les-

quelles M. de Rozières et les ingénieurs de sa brigade ont donné tous leurs soins et peines pour la défense de la place. »

DEUXIÈME DÉFENSE DE MUNSTER.

Dans le mois de novembre, Munster fut assiégé dans les règles par le prince régnant de Schaumbourg-Lippe-Bukebourg, protégé par une armée d'observation que commandait le général Imhof. La nuit du 8 au 9, le prince ouvrit la tranchée devant le front de la porte Sainte-Égide. La troisième nuit du 10 au 11, il abandonna cette attaque et fit devant les fronts du nord-ouest une grande parallèle, dont la droite embrassait un des fronts de la citadelle. La quatrième nuit, il fit commencer sept batteries sur cette parallèle. Les cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième nuits du 12 au 17, M. de Gayon ralentit les travaux de l'ennemi par une sortie, par les feux d'artillerie de la place, par la construction de petits ouvrages de contre-approche.

La dixième nuit du 17 au 18, l'ennemi arma ses batteries de 23 pièces de canon et de 10 mortiers, qui, au jour, ouvrirent leur feu contre la place. Il proposa à M. de Gayon de se rendre avec les honneurs de la guerre, ce que M. de Gayon refusa.

La onzième nuit, l'arsenal situé dans la citadelle fut incendié et l'on perdit toutes les munitions qu'il renfermait, M. de Gayon fut informé le 19, par un billet que lui fit parvenir M. d'Armentières, qu'il ne pouvait espérer aucun secours. Dans ces circonstances, et en considération de ce que les fossés d'un développement de 7,500 mètres étaient gelés et lui faisaient tout craindre, le 20, il écrivit au prince de Schaumbourg, et lui envoya M. de Rozières qui signa le même jour avec Son Altesse une capitulation en vertu de laquelle la garnison sortit de la place le 22 avec tous les honneurs de la guerre et 4 charriots couverts, et fut conduite escortée jusqu'à Wesel, conditions très honorables accordées par le prince comme marque particulière de son estime pour M. de Gayon et sa garnison.

M. de Rozières reçut une pension de 300 livres sur le trésor royal et la promesse de la première commission de lieutenant-colonel qui vaquerait,

FIN DE LA CAMPAGNE.

Le 18 septembre, on étendit la gauche de l'arm jusqu'à Wetzlar, dont on s'empara sur un parti en mi qui y était entré.

Dans le mois d'octobre le duc de Broglie se ren à Paris et y arrêta avec le ministre la disposition quartiers d'hiver que l'armée prendrait. Le projet q présenta et par lequel on occupa Giessen comme des quartiers, fut approuvé. La droite devait s'éten jusqu'à Wurzbourg et la gauche jusqu'à la forter d'Ehrenbreitstein où, après bien des instances, au de l'électeur de Mayence, l'on obtint la faveur de me garnison. Le duc reçut à Paris les pouvoirs du pour commander l'armée d'Allemagne, et partit l pour se rendre au quartier-général, à Kleinlin où, le 2 novembre, il prit le commandement. A avoir fait entrer 2,800 hommes dans Giessen, Poisson comme ingénieur en chef, remis des inst tions détaillées à M. Du Blaizel, maréchal de camp en était commandant, il abandonna la place à ses pres forces, et se rendit avec l'armée à Butzbach le 5 décembre, il assigna à chaque corps le qua qu'il devait occuper. Il s'établit de sa personne à F berg avec son frère le comte de Broglie, nommé réchal-général des logis de l'armée; le 22 il y reç brevet par lequel le roi l'élevait à la dignité de n chal de France. Ses services et sa capacité lui donn de justes droits à cette grande faveur. AUGO

(*La suite à la prochaine livraison.*)

SOUVENIRS

DE

LA CAMPAGNE DE CRIMÉE.

JOURNAL

D'UN

MÉDECIN ALLEMAND AU SERVICE DE L'ARMÉE RUSSE (1).

BATAILLE DE L'ALMA.

8-20 septembre 1854.

La bataille de l'Alma se divise, quant au temps et quant à l'importance des incidents, en trois grandes phases bien distinctes. Les deux premières, qui comprennent le bombardement du plateau de Loukoul par la flotte ennemie et l'attaque des Français et des Turcs contre notre aile gauche, que le feu des navires venait de déloger de cette position, se complètent l'une l'autre, et décidèrent, pour les Russes, de la perte de la bataille; la troisième, qui comprend l'attaque des Anglais contre notre centre et notre aile droite, fut une sorte de combat à part, ou, si l'on aime mieux, un accessoire assez peu important, au fond, de la bataille proprement dite.

(1) Voir la livraison de juin 1861.

Du côté des Russes, rien ne fut changé, le 20 septembre, aux arrangements qui avaient été pris dans la nuit du 19 et dont il a été question plus haut, de sorte que les troupes, à leur réveil, purent se mettre en ordre de bataille sans quitter les positions qui leur avaient été assignées la veille. En conséquence, notre aile gauche était formée par les deux régiments de l'Héritier du trône et de Moscou, de la 17e division, dont le premier occupait la partie du plateau de Loukoul immédiatement au-dessus du village d'Almathamak, tandis que le second était tenu provisoirement en réserve sur la hauteur du télégraphe. Au centre, le régiment de Boutir, de la 17e division également, et les deux régiments d'Ouglitzk et du Grand-duc Michel, composant la 2e brigade de la 16e division, formaient la première ligne de combat, et les régiments de Wladimir et de Sousdal, composant la première brigade de la même division, formaient la seconde. Derrière ces troupes, mais sur le sommet du plateau dont il a été précédemment question dans ma description du champ de bataille, étaient en réserve, tout à fait à droite, la 13e brigade de la réserve organisée, et plus à gauche les régiments de Minsk et de Volhynie, de la 14e division. Sur ce même plateau, mais plus en arrière encore, les deux régiments des hussards de Weimar et du grand duc Nicolas Maximilianovitch fermaient, avec l'artillerie de réserve tout entière, notre position de bataille. L'escadron des Tartares de la Garde venait après l'état-major, dont la première station était au télégraphe. Les trois régiments

de Cosaques, qui se trouvaient dans l'armée, en couvraient l'extrême aile droite, et le 6e bataillon des tirailleurs avec le bataillon de marine, soutenus de quelques détachements de chasseurs, occupaient les villages de Bourliouk et d'Almathamak situés au delà de l'Alma, ainsi que les côteaux de vignobles en face de notre centre et de notre aile droite.

Le champ de bataille a déjà été décrit. A propos des côteaux dont il vient d'être question, je dois rappeler que les hauteurs qui suivent, à l'Est, le cours de l'Alma, de même que le pied de la grande montagne en forme de cône, dont notre centre et notre aile droite occupaient le versant, sont aussi couverts de vignobles. J'ajouterai encore que les rochers escarpés, qui s'élèvent à pic du côté de la mer et qui portent le plateau de Loukoul, sont accessibles, non seulement par la route qui arrive d'Almathamak, mais aussi par le point où ils touchent à la grande montagne conique, et que le plateau est séparé à droite, dans toute sa longueur, de cette même montagne par une sorte d'escarpement qui s'élève insensiblement et qui, dans sa partie la plus raide et la plus éloignée, est haut de 30 à 40 pieds, au moins, et ne présente aucun point accessible. A gauche, le plateau de Loukoul va en montant jusqu'à la hauteur du télégraphe, abordable de tous les côtés, et qui, au moyen d'un léger abaissement du terrain, communique avec le plateau supérieur qui descend de la cime de la montagne. Ce dernier plateau, où étaient réunies nos réserves, est d'une étendue beaucoup plus considérable que celui de Loukoul : il est en

partie boisé et s'appuie, vers le sud, à d'autres groupes de montagnes. Ce fut sur sa lisière nord-ouest que notre aile gauche déploya sa dernière ligne de bataille et que notre armée opéra ensuite sa retraite.

Il était un peu plus de onze heures du matin, lorsque la flotte ennemie ouvrit son feu contre le plateau de Loukoul. Ce feu resta une bonne heure avant de devenir général, et il fut d'abord si incertain et eut si peu d'effet, qu'à midi et demi encore on comptait à peine un boulet qui eût atteint son but. Mais à ce moment une partie de la flotille à vapeur, d'où le bombardement venait surtout, changea son ordre de bataille et se rapprocha du cap de Loukoul. Les navires se trouvèrent dès lors moins éloignés du rivage, et leurs canons purent, de cette nouvelle position, battre le plateau de flanc et par derrière, les deux points par lesquels il penche vers la mer et où finit la barrière de rochers qui l'entoure au nord-ouest, barrière qui avait empêché que les vaisseaux ennemis ne pussent apercevoir notre ligne de combat.

Le régiment de Moscou, qui était en réserve, il est vrai, mais qui, précisément à cause de cela, se trouvait le plus près de la nouvelle position de la flotille à vapeur, eut d'abord beaucoup à souffrir de la pluie de boulets qui vint fondre sur lui ; mais lorsque le gros de la flotte, pénétrant dans l'embouchure de l'Alma, se fut rapproché du rivage, au risque d'échouer, ce fut au tour du régiment de l'Héritier du trône, placé sur la première ligne, d'essuyer la tempête. Ces deux braves régiments n'en tinrent pas moins tête pendant une

demi-heure à cette grêle incessante et meurtrière de bombes et de fusées : à la fin, cependant, le désordre commença à se mettre parmi eux, et ils cessèrent la résistance, après avoir perdu un quart de leur effectif tant en morts qu'en blessés. Un moment, leurs bataillons cherchèrent à se maintenir à leur poste, en changeant leur position de front en position de colonnes, et en se portant tantôt à droite, tantôt à gauche ; mais les peletons, reculant toujours et petit à petit, finirent par se trouver hors de la portée des canons de la flotte, de sorte que, avant une heure et quart, toute la partie avancée du plateau au-dessus de l'Alma et de la mer parut abandonnée de nos troupes.

Longtemps auparavant, les premiers pelotons ennemis étaient descendus des petits mamelons qui bordent, au nord, la vallée de l'Alma. Ils s'étaient avancés doucement dans la direction d'Almathamak, et avaient pris enfin position en face de ce village, mais hors de la portée du canon. D'autres masses plus compactes ne tardèrent pas à les suivre, et à une heure, l'armée entière des alliés était rangée en bataille dans la plaine qui s'étendait à nos pieds.

Cette marche de l'ennemi, ce mouvement en avant a été un des spectacles les plus grandioses que j'aie jamais vus, et l'impression qu'il a faite sur moi a été trop profonde, pour que je puisse l'oublier. Les uniformes bleus des Français faisaient un si beau contraste avec les uniformes rouges des Anglais, et les Turcs, qui marchaient le long du rivage de la mer, sur l'aile droite et derrière les troupes françaises, nuan-

çaient de couleurs si brillantes, avec leurs bonnets de feu et leurs larges pantalons blancs, ce vaste panorama, que l'œil, d'ordinaire si vite fatigué du spectacle uniforme et monotone des armées, ne pouvait se lasser de contempler celui-ci. Tous les corps de troupes de l'ennemi paraissaient costumés comme pour une parade, et l'intrépide assurance de leurs mouvements disait assez avec quels hommes d'élite nous allions avoir affaire. Nos épais et sombres bataillons, enfin, avec leurs capotes grises, venaient encore ajouter au contraste, en jetant sur ce tableau, trop brillant et trop vif peut-être, une ombre qui en rehaussait l'effet.

Il était une heure passée, et le feu des navires avait atteint son plus haut point, lorsque les colonnes ennemies s'ébranlèrent. Bientôt après, le craquement de la fusillade, qui éclata soudain dans la vallée de l'Alma, annonça que les flanqueurs de part et d'autre étaient aux prises. Quelques secondes plus tard, la grosse artillerie lançait sur nous ses tonnerres, et un moment après, nos avant-postes échangeaient avec les bataillons alliés leurs premiers coups de fusil.

A une heure et demie précise, les tirailleurs ennemis parurent sur le plateau de Loukoul : d'autres les suivirent, et au bout de quelques minutes, plusieurs bataillons de cette arme s'étaient déjà formés sur la hauteur. Les régiments de Moscou et de l'Héritier du trône se portèrent aussitôt en avant, pour rejeter dans la vallée ces hôtes importuns, mais la canonnade les arrêta, et les tirailleurs, d'autre part, surent si bien profiter de leur avantage, que nos troupes se virent contraintes

de se replier sur la montagne, dans la direction du télégraphe, après avoir perdu beaucoup de monde et fait très peu de mal à l'ennemi.

Pendant ce temps là, une division française tout entière et une brigade turque avaient gravi les hauteurs, et les Français surtout serraient nos soldats qui déjà lâchaient prise. Profitant du moment où l'ennemi essayait, autant que le lui permettait la circonstance, de se reformer pour pousser en avant, les Russes rétablirent l'ordre de leurs bataillons et recommencèrent l'attaque; mais ils ne résistèrent pas longtemps au choc de forces supérieures aux leurs par le nombre, et le régiment de l'Héritier du trône, qui devait garder la grand'route, fut jeté dans une telle confusion, qu'il entraîna après lui le régiment de Moscou, auquel il ne resta plus dès lors qu'à couvrir la retraite. Le combat n'était plus égal : aussi ce régiment ne tarda-t-il pas à se rompre, et il fut facile à l'ennemi de le pousser contre l'escarpement dont il a été parlé plus haut. Ses bataillons, cependant, surent conserver, dans l'isolement où ils étaient l'un de l'autre, leur ordre et leur ensemble particuliers. Mais, tandis que les premières colonnes cherchaient à regagner la hauteur du télégraphe, les deux dernières, en voulant opérer le même mouvement, se divisèrent, et les trois ou quatre escadrons de chasseurs d'Afrique français, qui accompagnaient les tirailleurs, profitèrent de ce moment favorable pour se jeter sur les nôtres. Cette attaque eut un plein succès : les deux pelotons russes furent taillés en pièces, avant d'avoir pu former le carré. La plupart de nos hommes

se sauvèrent, néanmoins, soit en fuyant dans la vallée au-dessous de notre centre, que l'ennemi n'avait point attaqué encore, soit en rejoignant les deux autres bataillons de leur régiment, qui, pour défendre leurs camarades du sabre des chasseurs français, firent front et essayèrent de repousser à la baïonnette les escadrons victorieux.

Les zouaves et les chasseurs de Vincennes, qui couraient en avant et sur les côtés des colonnes françaises, ne se furent pas plus tôt aperçus de l'extrémité où se trouvaient les nôtres, qu'ils arrivèrent en masse, pour hâter la déroute de ce pauvre régiment. Les deux bataillons qui en restaient n'étaient pas dans un petit embarras : ils continuèrent, néanmoins, de se défendre avec un courage vraiment héroïque contre l'ennemi qui les cernait de toutes parts, et, repoussant à la baïonnette ou avec le fusil les chocs les plus impétueux, ils réussirent, enfin, à opérer leur jonction avec le régiment de l'Héritier du trône, qui venait de se reformer et qui arrivait au-devant d'eux.

Nous avions déjà beaucoup perdu, et la suite semblait devoir amener pour nous des conséquences plus désastreuses encore. Le plateau de Loukoul était presque tout entier au pouvoir des Français et des Turcs, qui ne cessaient de recevoir des renforts et qui se trouvèrent bientôt en assez grand nombre, pour opérer à la fois contre nos régiments en déroute, qui venaient de prendre une nouvelle position sur la hauteur du télégraphe, et contre le flanc gauche de notre centre, que leur retraite laissait entièrement à découvert.

Trois quarts d'heure environ s'étaient écoulés depuis le commencement de l'action proprement dite, et déjà les choses avaient été poussées à un tel point, qu'en continuant le combat sur notre base première, il n'y avait plus à songer à la victoire, et qu'il ne nous restait qu'à ramener notre centre et notre aile droite sur le plateau supérieur, où elle eût été à l'abri. Malheureusement, ce que nous aurions pu tout à l'heure n'était maintenant plus possible ; car, depuis quelques minutes, les canons ennemis tonnaient du côté de Bourliouk, et tout mouvement de retraite de notre part, à la vue des alliés, pouvait et devait même, à cause de la montée que nos troupes auraient eu à gravir, nous devenir funeste, en nous exposant sans défense à un feu qui n'eût pas manqué de redoubler d'énergie. Abandonner le champ de bataille et se retirer, après avoir cessé le combat, l'honneur des armes s'y opposait, et, quoique certain de sa défaite, notre général devait nécessairement continuer la lutte, sans espérer autre chose que de pouvoir, tout au plus, ramener avec le moins de pertes possible l'armée confiée à ses ordres.

Menschikoff, néanmoins, a fait plus encore dans cette malheureuse journée de l'Alma ; il a su préserver l'honneur des aigles russes. L'héroïque résistance de ses soldats et les fautes de l'ennemi l'ont, il est vrai, servi beaucoup ; mais il a été véritablement grand dans les moments critiques de la bataille et c'est à lui seul que la Russie doit la conservation de cette armée. Comprenant qu'une résistance de fer pouvait seule garantir le

salut, il fit face à tous les dangers qui entouraient sa personne, pour encourager ses troupes par son exemple à tenir jusqu'à la dernière extrémité. Il resta sous le feu des tirailleurs ennemis, au milieu des régiments de l'Héritier du trône et de Moscou, jusqu'à ce que ceux de Minsk et de Volhynie fussent arrivés pour les soutenir, puis il se mit à la tête de ces deux derniers régiments et les conduisit en personne au devant des alliés. Voyant que la colonne ennemie, contre laquelle était dirigée l'attaque, ne voulait pas lâcher prise, il lança de ce côté trois divisions du régiment des hussards de Weimar, qu'il venait d'appeler auprès de lui, et ordonna en même temps de ranger l'artillerie de réserve sur l'extrême bord septentrional du plateau supérieur et sur la hauteur du télégraphe. Il envoya ensuite une batterie contre le flanc de la division française la plus rapprochée, qui poussait toujours en avant, et l'obligea ainsi à s'arrêter.

Sur ces mêmes entrefaites, les troupes françaises qui marchaient contre la hauteur du télégraphe allaient se renforçant jusqu'à former une forte division, et déjà une troisième colonne, où semblaient se trouver des Anglais, gravissait la hauteur du côté où elle fait face à la grande montagne conique. Les bataillons de notre centre gauche essayèrent bien de mettre obstacle aux mouvements de l'ennemi, mais leurs efforts furent à peu près vains ; car la ligne de bataille des alliés s'élargissait de plus en plus et le combat gagnait insensiblement toute la hauteur. Les chances nous étaient plus favorables sur le plateau même, où notre artillerie ne

faisait pas moins de mal aux Français et aux Turcs, hors du couvert de leurs canons, que les navires n'en avaient fait à nos propres troupes, et où les régiments de Minsk et de Volhynie commençaient à avoir l'avantage.

Afin de dégager la division française la plus avancée et de décider du combat, les Turcs, qui, jusque-là, avaient été tenus en réserve, entrèrent alors dans la ligne de bataille, et, ce mouvement opéré, la deuxième division française se porta à l'attaque de la hauteur du télégraphe. Le choc fut terrible, et l'on craignit un moment que l'ennemi ne se rendît maître de la position. Mais les régiments de l'Héritier du trône et de Moscou, qui défendaient ce poste, ne tardèrent pas à se reformer, et soutenus de deux bataillons des régiments de Minsk et de Volhynie jusque-là gardés en réserve, ils finirent, après un combat des plus acharnés, par rejeter les Français dans la plaine.

Les bataillons ennemis en déroute furent reçus au pied de la hauteur du télégraphe par leur arrière-garde, qui arrêta nos régiments dans leur poursuite et échangea avec eux une vive fusillade. L'endroit, où ce combat eut lieu, était juste sous le feu croisé de nos batteries, qui firent aussitôt pleuvoir une grêle de boulets sur les Français, resserrés dans un étroit espace et presque devant la bouche des canons. Aussi le désordre ne tarda-t-il pas à se mettre parmi eux, et ils furent contraints de plier; mais ils ne reculèrent que de 400 pas environ. Là, les bataillons ennemis repri-

rent le feu et firent mine de vouloir revenir à la charge.

Le dessein du général français était évidemment de prolonger le combat sur notre front jusqu'à ce qu'il fût venu à bout de retirer la colonne ennemie, qui se battait sur notre flanc gauche, de la position avancée où elle se trouvait engagée entre la hauteur du télégraphe et la mer. Il est certain que cette colonne était très exposée; car, si la deuxième division française continuait son mouvemement de retraite, la colonne était coupée et taillée en pièces. Le danger était pour elle d'autant plus grand, que, sur cette partie du champ de bataille, nous pouvions disposer d'une forte cavalerie, tandis que l'ennemi n'en avait point. En arrivant à propos, les trois ou quatre escadrons de chasseurs d'Afrique, avec lesquels le régiment de Moscou avait précédemment eu affaire, nous ravirent donc la chance avant que nous eussions pu en profiter, et la colonne, soutenue par ces escadrons et appuyée par une batterie, qu'ils avaient amenée avec eux, réussit, par une retraite rapide, à rejoindre sur la même hauteur la deuxième division française.

Si nous voulions avoir la victoire, nous le pouvions encore; la position critique de l'ennemi nous la facilitait, mais il n'y avait pas un instant à perdre. Néanmoins, le coup était manqué contre la colonne française que les chasseurs venaient de dégager, et comme toute l'infanterie que nous avions sur ce point était occupée à la poursuivre ou à lui résister, et que le ré-

ment des hussards de Nicolaï, malgré les ordres réitérés de se hâter, n'arrivait point, il ne restait au :ince, pour l'exécution de son plan, que les deux escarons réservés du régiment de Weimar et l'escadron es Tartares de la Garde. Il commanda tout de même attaque, et le choc fut si violent que, dans moins 'une minute, toute la ligne de bataille de l'ennemi léchit, et que plusieurs bataillons parurent complétenent en désordre.

Pour assurer la victoire, Menschikoff se porta immédiatement en personne à la tête de notre infanterie et a conduisit au pas de charge contre les Français; mais endant ce temps là, ceux-ci avaient repoussé notre avalerie et ils reçurent les colonnes russes par un feu les mieux nourris. Un combat à coups de fusils s'ouvrit alors entre nos troupes et les troupes françaises, et les deux parts on se battait avec acharnement, lorsque es régiments de Minsk et de Volhynie, s'engageant mprudemment à la poursuite de la première division nnemie qui se retirait, tombèrent sous le feu des navies et furent contraints de battre en retraite après de randes pertes. Enfin, le régiment de Nicolas Maximiianovitch parut sur le champ de bataille et essaya l'attaquer, à son tour, les bataillons français; mais ce ut sans résultat. L'ennemi, après avoir repoussé cette ernière attaque, se replia sur le devant du plateau e Loukoul.

Outre une aigle française, que les Tartares de la arde avaient enlevée, et une trentaine de prisonniers essés, parmi lesquels un officier d'état-major,

l'avantage que nous retirâmes de ce combat meurtrier, fut d'avoir gagné un temps qui pouvait nous être précieux et d'avoir fait perdre à l'ennemi un monde considérable. Néanmoins, nous perdîmes aussi beaucoup de notre côté, et ces pertes nous furent d'autant plus sensibles, que, à part les 4 bataillons de la brigade de réserve qui formaient l'arrière de notre centre et de notre aile gauche et ne pouvaient, pour cette raison, être détachés de ce point, nous n'avions pas un seul homme de troupes fraîches à opposer aux nombreuses réserves de l'armée alliée. En outre, les régiments de l'Héritier du trône et de Moscou se trouvaient dans un tel état, qu'ils n'étaient plus sur le champ de bataille que pour y figurer et qu'il n'y avait plus rien à tenter de sérieux avec eux. Les régiments de Minsk et de Volhynie eux-mêmes paraissaient tellement épuisés, qu'on ne pouvait pas en attendre grand chose de plus. Le meilleur parti à prendre eût donc été d'en finir là et de battre en retraite; mais les raisons exposées plus haut s'y opposaient, et puis on ne pouvait guère supposer que les Français, après la dure leçon qu'ils venaient de recevoir, voulussent recommencer l'attaque.

Nous profitâmes de la pause qui suivit le dernier combat pour reformer nos troupes et changer notre ordre de bataille. Afin de se recomposer et de se refaire en quelque sorte, les régiments de l'Héritier du trône et Moscou durent revenir sur la seconde ligne, et les régiments de Minsk et Volhynie prirent leur place, comme ligne de front, sur la hau-

teur du télégraphe. Pour couvrir leur flanc gauche, le régiment des hussards de Weimar se plaça entre eux et la mer, et le régiment Maximilianovitch, qui avait pris position derrière la hauteur, forma leur première réserve. Enfin, une artillerie nombreuse défendait l'accès de cette position, qui, dès lors, parut être sûre pour longtemps. Ces dispositions ayant été prises, comme l'ennemi ne faisait point encore mine de bouger, le prince Menschikoff, suivi de tout son état-major, partit au galop, traversa le plateau supérieur et vint au milieu du centre et de l'aile droite de son armée, pour encourager par sa présence les soldats à de nouveaux et suprêmes efforts.

A en juger par le tumulte qui se fit, on aurait pu croire que, sur ce point, le combat avait été poussé plus avant qu'il ne le fut en réalité. A peine, en effet, avait-il commencé, qu'il se bornait, des deux parts, à un feu de tirailleurs dans la vallée de l'Alma et à une canonnade des plus vives, il est vrai, entre notre artillerie et l'artillerie ennemie. On remarqua, cependant, que les batteries alliées n'avaient aucune troupe pour les couvrir ; à l'exception d'un détachement posté tout à fait au loin vers la droite, nulle part on ne voyait de gros d'ennemis, et ce ne fut qu'en nous repliant sur notre ligne de bataille, après avoir quitté la route de Sébastopol, que nous eûmes l'explication de l'énigme ; car, aux nombreux points rouges qui émaillaient le gazon vert de l'autre côté de l'Alma et tout autour du village de Bourliouk, nous comprîmes que les Anglais, naguère debout à cette place, s'étaient couchés à terre

pour donner moins de prise à notre artillerie et dérouter nos canonniers.

C'est là une manœuvre assez ordinaire et très habile, que nos troupes, dans la même position, auraient peut-être exécutée aussi; seulement, les Anglais n'avaient pas eu l'esprit de se soustraire aux regards de nos artilleurs et ils s'étaient couchés à l'endroit même, paraissait-il, où ils avaient été refoulés en dernier lieu. Nos canons, dressés sur la hauteur, purent donc les mitrailler tout à leur aise, nonobstant la précaution, et l'on eût dit que ces pauvres habits rouges ne s'étaient étendus à terre que pour mourir plus commodément. Nos soldats prirent naturellement la chose par son côté risible, et, franchement, il y avait là quelque chose de si comique, que le prince Menschikoff, en voyant cette façon de débuter des Anglais, ne put retenir un sourire et qu'eux mêmes, s'ils avaient pu se voir de la hauteur où nous étions, auraient préféré périr jusqu'au dernier homme que de garder cette posture.

On ne fut pas moins étonné de la conduite du corps de troupes dont il a été parlé plus haut et qui se trouvait sur l'extrême aile gauche de l'armée anglaise. Il se composait, comme on put s'en rendre compte, de cinq à six régiments de cavalerie grosse ou légère, forts de douze à quinze cents chevaux, d'une division d'infanterie de quatre à cinq mille hommes et de plusieurs batteries. Son but était évidemment de couvrir le flanc gauche de l'armée ennemie contre toute tentative d'investissement de notre part et contre un choc brusque de nos escadrons de cavalerie légère, ce qui, dans l'i-

gnorance où étaient les alliés du véritable état de nos forces, état qui ne nous permettait pas des mesures aussi héroïques, pouvait être une sage précaution, mais qui, pour l'observateur au courant de notre position, devait nécessairement produire un effet tout singulier.

L'infanterie ennemie tout entière s'était formée en carré, pour soutenir le choc de nos cosaques qui venaient de traverser l'Alma ; la cavalerie était sur les derrières ou sur les côtés de ces masses, que de nombreux bataillons de tirailleurs flanquaient de distance en distance, et de temps en temps les canons de l'artillerie tonnaient contre les enfants de la steppe, qui paraissaient surpris de l'honneur que leur faisait un ennemi si supérieur en nombre. Ils ne se laissèrent cependant pas intimider, ces cavaliers du Don, rapides comme le vent, et on les vit, au contraire, déployer ici toute la supériorité de leurs manœuvres. L'habileté avec laquelle ils eurent soin de combiner leurs mouvements, paraissant on disparaissant avec la vitesse de l'éclair, par pelotons tantôt plus grands, tantôt plus petits, fut vraiment admirable, et comme les Anglais ne firent absolument rien pour se rendre compte du véritable état des choses, il est très probable que, aveuglés par le prestige, ils crurent jusqu'au dernier moment avoir affaire à un ennemi beaucoup plus fort.

Notre centre et notre aile droite ne paraissaient donc point encore exposés ; mais sur le plateau de Loukoul, le combat contre notre aile gauche avait été repris

depuis quelques minutes avec plus d'acharnement que jamais. A en juger par le redoublement toujours croissant de la canonnade, l'ennemi avait dû enfin porter de ce côté son artillerie, et comme le prince Menschikoff, pour examiner de plus près l'état des choses, retournait sur le plateau supérieur, on s'aperçut que les Français, couverts en effet par une ligne de 40 à 50 canons, s'avançaient de nouveau contre le télégraphe, tandis qu'une autre de leurs divisions essayait, avec les Anglais qui se battaient sur notre centre gauche, de pousser contre la grande montagne conique et de tomber ainsi sur les dernières batteries que nous avions au bord de l'escarpement dont il a été parlé plus haut.

Il était environ deux heures de l'après-midi ; la bataille proprement dite durait donc depuis deux heures à peine et il y en avait encore plus de quatre à passer avant d'être à la nuit. Pour pouvoir tenir plus longtemps contre un ennemi dont la supériorité était évidente et qui revenait à la charge avec tant d'énergie et d'assurance, il nous aurait fallu ce que nous n'avions pas, des troupes fraîches ; et si nous ne voulions point être écrasés entièrement, nous n'avions plus dès lors qu'à prendre nos premières mesures pour une retraite devenue absolument nécessaire. C'est ce que le prince comprit, en effet : sur son ordre, tous les chariots qui nous restaient et les gros bagages de l'armée avaient déjà pris le chemin de Baktchisaraï, et il venait d'envoyer une fois encore les deux régiments de « l'Héritier du trône » et « Moscou » contre le flanc droit de

la division ennemie qui pressait notre centre gauche, pour lui donner le change, et, — ce qui était le plus absolument nécessaire au salut de l'armée, — prolonger le combat quelque temps encore sur ce point réellement décisif.

Nos troupes du centre et de l'aile droite ayant derrière elles un terrain difficile, il s'agissait de leur faire gravir, le mieux que l'on pourrait, la montagne qu'elles avaient à dos. Pour les couvrir sur la gauche, il fallait à tout prix empêcher l'ennemi d'avancer, et si les Anglais continuaient à se tenir tranquilles comme ils l'avaient été jusque-là, rien ne pouvait mettre obstacle à ce mouvement, auquel, d'ailleurs, la bonne contenance de nos régiments semblait assurer le succès. Mais un événement sur lequel on ne comptait guère, l'ébranlement soudain des Anglais, nous enleva cette dernière espérance, et la bataille, en finissant, devint peut-être plus meurtrière qu'elle ne l'avait été dans ses premiers moments, excepté celui du bombardement du plateau de Loukoul par l'artillerie des flottes alliées.

Depuis quelques instants déjà un mouvement s'était fait remarquer parmi les troupes anglaises derrière le village de Bourliouk ; mais nos tirailleurs ayant incendié le bourg en se retirant, la fumée qui s'élevait de là empêchait d'apprécier exactement, du point où nous nous trouvions, l'importance de ce mouvement. Tout-à-coup un général anglais, suivi d'un brillant état-major, passe au galop le pont de l'Alma et vient sous le feu de nos chasseurs et de notre artillerie, reconnaître, du haut d'un mamelon en deçà de la rivière,

notre position et les progrès des Français. A sa suite arrivent les divisions anglaises, formées en longues lignes, qui, après avoir traversé le fleuve, gravissent immédiatement les hauteurs, en poussant les plus intrépides hourrahs.

Une vraie tempête de balles éclate contre ces braves, qui, loin de faiblir, redoublent de courage et poussent en avant avec plus de résolution encore ; mais arrivés à la portée du tir de notre infanterie, ils se débandent et plient. Bientôt, cependant, on les voit se reformer, et, à peine revenus de leur trouble, ils reprennent leur mouvement et montent toujours.

Ce fut assurément un bonheur pour les Anglais que nous eussions résolu de battre en retraite et d'éviter désormais de nous engager dans aucune attaque ; car, autrement, en dépit de tous leurs efforts et malgré le courage et le sang-froid de leurs soldats, au lieu de leur triomphe, l'Alma aurait pu voir assurément leur complète déroute. A chaque instant nos balles rompaient ces lignes épaisses qui s'avançaient contre nous ; et, dans cet ordre de bataille, il leur eût été, à la fin, impossible de soutenir le moindre choc à la baïonnette ou la plus petite charge de cavalerie. En outre, au lieu d'être précédés de forts détachements de tirailleurs, ces bataillons n'avaient, pour leur ouvrir le chemin que quelques tirailleurs devant eux, et leurs mouvements, quoique fermes, résolus et vifs, n'eurent pendant longtemps ni l'entrain ni l'énergie qu'il eût fallu, circonstances qui ne contribuèrent pas peu à augmenter leurs pertes.

Arrivés presque devant la bouche de nos canons, les Anglais s'aperçurent enfin qu'il n'était pas si aisé de repousser du premier choc nos inébranlables cohortes de la position qu'elles occupaient. Leurs lignes plièrent un instant, mais, comme pour se venger, elles poussèrent ensuite en avant avec plus d'ardeur, et le feu de leurs 10,000 hommes, que soutenait celui de près de 60 canons de gros calibre, ne fit que s'accroître. Dans ce combat inégal, les régiments anglais sont horriblement maltraités ; ils tiennent, néanmoins, toujours bon et finissent même par gagner du terrain sur quelques points.

Malgré tout, leur déroute était imminente sans un secours à temps ; mais ce secours approchait de tous les côtés. Derrière les troupes engagées dans le combat arrivaient de nouvelles divisions, qui gravissaient les hauteurs, et, à moins d'efforts suprêmes, nous ne pouvions plus différer la retraite. Les gros canons qui se trouvaient dans les redoutes de l'aile gauche et dans les batteries devant le pont de l'Alma furent donc retirés petit à petit, l'artillerie de campagne prit ses mesures, l'infanterie se disposa à repousser à la baïonnette, s'il en était besoin, l'attaque de l'ennemi, et la 13[e] brigade de la réserve, qui tenait les derrières sur le plateau supérieur, s'avança jusque sur le bord pour modérer, par son apparition soudaine, l'ardeur trop vive des troupes anglaises.

Tout alla à souhait. Les Anglais se contentèrent de prendre possession de la place que les nôtres venaient d'abandonner, et il n'y eut seulement qu'un combat de

quelques minutes à la baïonnette et à coups de crosse de fusil, près de la grande redoute de l'aile droite, entre les gardes anglaises et les montagnards écossais, d'une part, et quelques bataillons des régiments Ouglitzk et Wladimir, de l'autre. Deux canons de siége démontés, les seules pièces d'artillerie que les Russes eussent perdues durant tout le cours de la bataille, furent laissés à l'ennemi; mais c'était peu de chose en comparaison du mal que les Anglais auraient pu faire à notre armée en commençant plus tôt leur attaque et en la poursuivant jusque sur le haut du plateau supérieur. Grâce à cette négligence, nos troupes, arrivées sur le plateau, eurent le temps de se reformer en ordre de bataille; mais les choses avaient pris, sur l'aile gauche et plus particulièrement sur notre centre gauche, une trop mauvaise tournure, pour que le combat pût être renouvelé avec quelque chance de succès.

Sur le dernier de ces points, les Français, en voyant le mouvement d'attaque des régiments de « l'Héritier du trône » et « Moscou, » s'étaient portés contre eux avec des forces considérables. On avait pendant quelque temps échangé de part et d'autre plusieurs décharges de mousqueterie; mais nos régiments, si cruellement éprouvés par les précédents combats, ne purent tenir contre un ennemi plus de trois fois supérieur en nombre et furent forcés de lâcher pied et de se retirer, d'abord pas à pas, puis de plus en plus vite vers le plateau supérieur. L'accès n'en était defendu alors que par le régiment Nicolas Maximilianovitch, conduit par Menschikoff lui-même, et une partie de notre artillerie de

réserve ; et l'on avait à craindre à chaque instant que cette faible et dernière digue ne succombât aux attaques incessantes de l'ennemi.

La position n'était pas moins critique sur le plateau de Loukoul, ce qui, du reste, ne devait pas surprendre, car il n'y avait là, depuis qu'on en avait retiré les régiments susnommés pour les porter ailleurs, que huit ou plutôt sept bataillons de la brigade des fusiliers de la 14e division, un bataillon occupant le cap de Loukoul sur nos derrières, et cette faible troupe avait affaire à une masse de 24 à 30 bataillons ennemis. Les hussards de Weimar essayèrent en vain d'arrêter la première division française dans sa nouvelle tentative d'investissement : cette manœuvre ayant réussi à l'ennemi, nos troupes durent bon gré malgré leur sacrifier encore la hauteur du télégraphe. Un peu au-dessous de l'extrémité du plateau supérieur et à l'entrée même, de ce côté, notre infanterie échangea alors quelques coups de fusil avec les Français, qui avançaient toujours ; mais la supériorité de leurs tirailleurs donnaient à ceux-ci un tel avantage sur nos bataillons, presque entièrement dépourvus de cette arme, que le feu des Russes ne tarda pas à faiblir ; et il était grand temps, en effet, de ramener dans une position plus sûre nos intrépides combattants. Après le dégagement de notre centre et et de notre aile gauche, si heureusement effectué, rien ne s'y opposait plus, et vers quatre heures moins un quart l'ordre de la retraite fut donné de ce côté encore et nos troupes se retirèrent sous le couvert du régiment des hussards de Weimar et de l'artillerie.

Les Français les poursuivirent, avec leur infanterie légère, les chasseurs à cheval et quelques batteries, jusque par dessus le bord du plateau supérieur; mais nos hussards s'y formèrent aussitôt en bataille, et l'ennemi fit halte. On ne comprend pas que la cavalerie française, au moins, n'ait pas attaqué alors; car, bien qu'elle ne fût point aussi forte que la nôtre, elle était sans contredit dans un meilleur état, et, dans l'épuisement où se trouvait, en outre, notre infanterie, une attaque aurait pu avoir d'immenses résultats. Quant à la cavalerie des Anglais, elle ne parut pas sur le haut du plateau, et leur infanterie ne s'y montra que lorsque nos chasseurs en eurent abandonné le bord. Les Russes ne sauraient trop remercier le général en chef britannique de cette seconde faute.

Notre armée bivouaqua, dans la nuit du 20 au 21 septembre, à deux ou trois lieues environ du champ de bataille et à une lieue de Baktschisaraï. Le lendemain, on s'apercevait à peine qu'elle vînt de se battre, et cependant, sans parler des régiments de l'Héritier du trône, Moscou, Minsk et Volhynie, qui avaient été les plus exposés, beaucoup d'autres corps de troupes, notamment le 6ᵉ bataillon des tirailleurs et le bataillon de marine, les hussards de Weimar et plusieurs batteries avaient perdu beaucoup d'hommes et de chevaux, tandis que notre centre, notre aile droite et la 13ᵉ brigade de réserve, qui, du reste, s'était à peine montrée dans le combat, avaient très peu souffert, en proportion.

Nos pertes totales, dans cette bataille de l'Alma, ne

oivent pas avoir été de plus de quatre à cinq mille ommes. Celles de l'ennemi n'ont pas dû être moindres et aigle qu'on lui avait prise compense assurément avec vantage les trophées, que, outre la possession du champ e bataille, nous avons pu lui laisser. Rarement une rmée a été forcée de se battre dans des circonstances ussi peu favorables que celles où s'est trouvée l'arnée russe sur l'Alma, et plus rarement encore on s'est ıré d'une position aussi difficile avec si peu de pertes.

JULES BAISSAC.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

SÉNÉGAL.

GUERRES ET EXPÉDITIONS MILITAIRES DE 1855 A 1861.

III

GUERRE SUR LE HAUT SÉNÉGAL.

Al Hadji Omar.

Nous venons de résumer les principaux incidents qui ont signalé notre guerre avec les Trarza ; mais dans le même temps que se passaient ces événements, nous avions d'autres luttes à soutenir, et notamment contre le fameux Al Hadji Omar.

Cet homme est un marabout de race touçouleur, né près de Podor, et qui s'est fait une grande réputation de sainteté et de savoir, après avoir accompli le pèlerinage de la Mekke. Devenu facilement chef de quelques provinces, situées en dehors des pays sur lesquels s'étend notre action directe, il résolut de convertir à l'islamisme, même par la force, toutes les populations noires des rives du Sénégal, restées sans religion, d'établir son autorité sur elles et de se composer ainsi un vaste État.

A la fin de novembre 1854, Al Hadji était avec une armée de 12 mille hommes environ, tirée du Fout

alon, du Bondou, du Fouta-Sénégalais, à Farana, menaçant Bakel. Le poste est aussitôt renforcé approvisionné, et Al Hadji, renonçant à son premier ojet, poursuit ses opérations dans le Kaarta sur la ve droite du fleuve. Au mois de mai 1855, ses af-ires ayant pris une bonne tournure, il soulève toutes s populations riveraines du haut Sénégal, et fait piller eux de nos traitants de cette partie du territoire, qui 'avaient pu se décider à se replier sous Bakel. Le iarabout toucouleur proclamait la guerre sainte et ous condamnait comme infidèles. Des Français de otre poste de Sénoudébou furent attaqués; de grands ésordres eurent lieu dans les environs de Bakel. A 'approche des hautes eaux, c'est-à-dire vers le mois de uin, quelques-uns des chefs de la rive gauche, les lus compromis, depuis Podor jusqu'à Bakel, avaient léjà envoyé demander la paix, mais le gouverneur voulut juger par lui-même de la situation. Parti de Saint-Louis, le 14 juillet, il remontait le fleuve, obser-vant les habitants de la rive gauche, et évitant de leur donner le moindre motif de mécontentement. Malgré ces précautions, les Toucouleurs, fanatisés, firent feu sur le navire, et dès lors, loin de les ménager, on leur it éprouver des pertes sensibles. Le commandant Faid-herbe, après avoir pris de nouvelles précautions pour protéger notre établissement de Bakel, revint à Saint-Louis, d'où il fit partir des renforts destinés aux postes qu'il venait de visiter. Les incendies de villages, les razzias, se multipliaient aux environs de Bakel, de la même façon que nous les avons vus se produire près

de l'embouchure du fleuve. Nos détachements faisaient souvent des sorties et n'étaient pas toujours heureux, il était devenu nécessaire de nous montrer forts, si nous ne voulions voir l'état de nos affaires empirer.

La saison pendant laquelle on peut remonter le fleuve, au delà de Bakel, est celle des inondations, qui ont lieu de juillet à septembre. C'est heureusement l'époque durant laquelle les Maures de la rive droite, les Trarza surtout, abandonnent le fleuve dont les bords, pleins des marécages inondés, sont peu habitables.

Cette circonstance laisse des troupes disponibles, et la crue des eaux permet de les transporter sur le fleuve jusqu'à 1,200 kilomètres en remontant. Mais les soldats, une fois arrivés là, où ils doivent agir, rencontrent les plus grandes difficultés, provenant de ces mêmes inondations qui rendent les marches fort pénibles.

Au commencement de septembre, six bateaux à vapeur remorquant d'autres navires, portaient plus de mille hommes des diverses armes et les déposaient au delà de Bakel, près de Médine, à 1,000 kilomètres de Saint-Louis. Le but du gouverneur était d'occuper Médine, la ville la plus importante du haut Sénégal. A notre approche, les partisans d'Al Hadji s'éloignèrent, et le chef indigène du pays, nommé Sambala, entra aussitôt en arrangement avec nous, assurant qu'il avait résisté le plus possible aux envahissements de notre ennemi, et qu'il désirait avoir de bonnes relations avec nous. Le gouverneur fit tout de suite commencer la construction d'un fort, à côté de la ville existante;

600 ouvriers y travaillaient pendant neuf heures, chaque jour.

Avant de ramener ses troupes à Saint-Louis, M. Faidherbe voulut faire un exemple, et il se décida à attaquer le village fortifié de Gagny, qui s'était compromis contre nous. L'opération réussit complétement ; l'enceinte et les maisons du bourg furent incendiées et détruites par nos obus ; ce qui amena la soumission des pays environnants, le Kaméra, le Guidi-Makha. Quelques jours auparavant, le gouverneur avait déjà signé un traité de paix avec tous les chefs du Khasso. Le premier article de ces diverses conventions était invariablement que : « les Français sont les maîtres du fleuve. » A cette époque, un personnage indigène, Boubakar, qui parvint plus tard à se rendre maître du pays de Bondou, situé dans l'angle occidental formé par la Falémé, à sa jonction avec le Sénégal, se ralliait à notre cause et devenait un allié aussi utile que dévoué. Il joua depuis, dans la partie supérieure du cours du fleuve, le rôle que Fara-Penda remplissait dans la partie inférieure.

Pendant ce temps-là, Al Hadji s'établissait solidement dans le Kaarta. Aussi, dès le mois de janvier 1856, les désordres recommencèrent-ils sur les rives du haut Sénégal, à l'instigation des partisans de ce marabout fanatique. Durant tous les mois qui suivirent, l'histoire de ces contrées est une série non interrompue d'incendies, de razzias, de combats, auxquels prennent part nos ennemis, nos alliés et les détachements laissés dans nos postes. Les gens de Guidi-Makha, les Soninké

du Kaméra, d'autres encore formaient de nouveau une ligue contre nous. Le 21 mai et les jours suivants, des attaques très sérieuses furent dirigées contre notre établissement de Médine, par un grand marabout du Fouta-Djalon, suivi de plus de 4,000 hommes, mais elles se virent repoussées vigoureusement. La situation se prolongea ainsi jusqu'au mois d'avril 1857.

A cette époque, Al Hadji, se croyant assez fort, vint lui-même porter la guerre sur le Sénégal; le 20 avril, il attaquait Médine à la tête d'une armée, divisée en trois corps et munie d'échelles. Un de ces groupes ne put approcher et se tint à 100 mètres du fort, s'embusquant et tiraillant. Les deux autres corps, quoique accablés par la mitraille, arrivèrent jusqu'au pied des retranchements et placèrent leurs échelles. Quelques-uns des plus braves parvinrent au sommet de nos murailles et y placèrent leur drapeau, mais leur succès s'arrêta là. Obligés de reculer, ils battirent en retraite, abandonnant plus de 300 morts autour de notre poste.

Le 11 mai, sur les supplications d'Al Hadji, nouvelle attaque, dirigée du côté de la rivière. Cette seconde tentative ne fut pas toutefois aussi sérieuse que la premiere, et les Toucouleurs se débandèrent après avoir perdu environ une centaine d'hommes. Dès lors ils ne voulurent plus combattre contre nous, et ils consentirent seulement à bloquer Médine pour l'affamer. Ce parti était certainement le meilleur que nos ennemis pussent prendre, car déjà dans les premiers jours de juin les habitants de Médine souffraient du manque de

vivres; les munitions de guerre étaient elles-mêmes fort réduites. A ce moment Al Hadji, ayant reçu un contingent d'hommes nouveaux qui n'avaient point assisté aux deux premiers échecs, persuada à ses partisans d'essayer de démolir à coups de pioche, la redoute indigène (*tata*) du roi de Médine, Sambala. Ils vinrent, en effet, et se mirent à l'œuvre, au point du jour, le 4 juin, sans être plus heureux cette fois que les deux premières. Les gens de Sambala résistèrent avec vigueur, et l'artillerie du fort français, faisant de nombreuses victimes parmi les assaillants, ceux-ci prirent la fuite. Le blocus n'en continua pas moins pendant plus de six semaines; notre garnison s'affaiblissait journellement dans une guerre d'escarmouches; les gens de la ville n'avaient plus de poudre, nos soldats étaient réduits à chacun deux cartouches. L'espoir restait cependant aux assiégés, car les eaux commençaient à monter; on était arrivé à la mi-juillet.

Le gouverneur dont on comprendra l'impatience, était à Bakel, avec des secours, depuis le 13. Il avait envoyé en avant un de ses avisos, *le Basilic*, et celui-ci était revenu, n'ayant plus trouvé, à une certaine distance, assez d'eau pour continuer sa marche. Le temps était précieux; des renseignements pris sur place informaient que de nouveaux contingents allaient se joindre aux bandes d'Al-Hadji; M. Faidherbe se décide à partir sur le *Podor*, et il arrive jusqu'à 12 kilomètres de Médine, à côté du petit aviso *le Guet-Ndar*. Là, il est obligé de mouiller, le fleuve n'ayant pas assez de fond.

Les accidents arrivés au *Guet–Ndar* forment un épisode des plus dramatiques et qui mérite d'être rapporté. Huit mois auparavant, il échouait, revenant de Médine, sur une roche pointue, un peu au-dessous de la position où nous le rencontrons aujourd'hui. Ne pouvant tirer son navire de ce mauvais pas, le commandant résolut de ne pas l'abandonner; bien mieux il fit construire un fortin en terre, sur la rive droite, et se défendit pendant sept mois dans cette position, formée par la petite redoute et l'aviso. Il connaissait la situation de Médine et se mourait d'impatience de porter secours à cette ville, lorsque vers le milieu de juin il réussit à mettre son bateau à flot. Sans plus tarder, le *Guet-Ndar* essaye de remonter le fleuve, malgré les riverains qui ne cessaient leurs fusillades; mais à très peu de distance, il ne put lutter contre le courant, qui le jeta de nouveau sur un rocher, où sa coque fut brisée. C'est près de là, avons-nous dit, que le gouverneur avait été obligé de s'arrêter. Le commandant du *Guet-Ndar*, M. des Essarts, enseigne de vaisseau, mourut d'un accès pernicieux, le soir même de l'arrivée de M. Faidherbe. Il n'avait cessé, lui et son équipage, composé en partie de laptots (marins indigènes) de repousser les attaques dont ils étaient journellement le but, de la part des Toucouleurs, surtout depuis le second échouage du navire.

Le 17 juillet, le gouverneur, que nous avons laissé au mouillage près du *Guet-Ndar*, n'avait aucune nouvelle de Médine et ne pouvait lui en faire parvenir. Impatienté, il descend à terre et brûle un village en-

emi, dans l'espoir que l'incendie sera vu au loin. Le)ur même, le *Basilic* arrive, portant 150 hommes de enfort, et l'on se décide à essayer de remonter le fleuve, ont les eaux grossissaient à chaque moment. Le *Basilic* éussit à franchir un passage tellement difficile que, hauffant à toute vapeur, il avançait cependant de noins d'un mètre par minute. Le lendemain 18, il allait remonter au delà des Kippes, où le Sénégal est esserré entre des rochers à pic sur les deux rives. L'ennemi occupait toutes les hauteurs. Le gouverneur yant fait débarquer 500 hommes sur la rive droite, es conduit lui-même à l'attaque des positions, et les yant prises, protége le passage du *Basilic* qui arrive nfin près de Médine. Notre drapeau y était encore léployé. Les troupes repassent aussitôt sur la rive auche, et partant de suite au pas de course, repous-ant à droite et à gauche les efforts des Toucouleurs, tteignent, pleines d'impatience, le fort où les malheu-eux assiégés les reçoivent avec des transports de joie ndicibles. La faim, les maladies avaient fait des ra-ages affreux et plusieurs centaines de cadavres enne-nis gisaient putréfiés au pied des remparts. Les Tou-)uleurs, frustrés une fois de plus dans leur espoir, urent se retirer.

Dès le lendemain, M. Faidherbe parcourait le pays us au sud, et en attendant que les renforts qui de-vient arriver de Saint-Louis lui permissent d'aller ssiéger Al Hadji lui-même dans sa résidence, il livrait, 23, un combat à des bandes de Toucouleurs du outa, qui rejoignaient leur chef. La rencontre eut lieu

près de Médine, et nos forces disponibles, qui n'éta que de 300 hommes, mirent en déroute un enn beaucoup plus nombreux, mais non sans éprouver pertes sensibles. 40 de nos combattants furent bles plusieurs d'entre eux moururent peu après.

Le 11 août, des détachements comprenant env 500 hommes, arrivèrent de Saint-Louis, trop malheureusement, car Al Hadji s'était réfugié for loin dans le Fouta-Djalon. Cependant le gouverneu pouvait pas ne pas utiliser ces forces; les jours vants, nous le voyons enlever, dans le Bondou, la de Somsom-Tata, qui est la plus forte de tout le pays. Les murs étaient construits de pierres, de glaise et de paille hachée; des tours à étage serv de bastions. Depuis quelque temps, nos alliés, Bo kar en tête, l'attaquaient sans pouvoir la pren Notre colonne, munie de tous les engins nécessa se disposait à faire jouer la mine sous un des an lorsque les défenseurs effrayés prirent la fuite à la veur de la nuit.

Aussitôt après ce fait d'armes, dont l'influenc considérable, M. Faidherbe passa sur la rive di avec 900 hommes de troupes régulières et 1,500 lontaires, et la petite armée tout entière march Kana-Makhounou, où se trouvait un des princi chefs ennemis, à 25 kilomètres du fleuve environ ville, prise et pillée, livra à nos volontaires un butin, mais au retour, la colonne eut beaucou peine à se tirer d'un terrain devenu très boueux suite des dernières pluies.

Le 20 août, le gouverneur retournait à Saint-Louis, ramenant les troupes qui n'étaient pas désignées pour rester dans le haut Sénégal.

Pendant les mois qui suivirent, la situation de nos alliés allait s'améliorant de plus en plus. Aidés de nos détachements, ils reprenaient les villages que les partisans d'Al Hadji leur avaient enlevés, ou punissaient les fractions de population qui s'étaient laissé entraîner par le marabout. Le fort de Matam se construisait entre Saldé et Bakel.

Cependant les péripéties de cette guerre devaient encore se présenter sous des alternatives différentes. Vers le mois de mars 1858, l'état politique du pays commença à se modifier de nouveau à notre désavantage. Al Hadji avait annoncé qu'il allait reparaître; ses partisans se remuaient et prenaient l'offensive sur tous les points. Le marabout lui-même arriva en personne, il fit soulever tout le Bondou dont il entraîna la population à sa suite, puis, passant près de Bakel, il s'établit, à la fin de mai, dans le Fouta, après avoir décidé l'insurrection jusque dans les environs de Podor.

Le mois de juillet était venu et avec lui la possibilité de remonter le fleuve. Nous avions des mines d'or, à Kéniéba, sur un petit affluent de la Falémé, dans le Bambouk, et il avait été convenu qu'on commencerait l'exploitation pendant cette même année 1858. Le gouverneur résolut donc de se porter de ce côté, dans l'espoir que l'occasion se présenterait de rencontrer Al Hadji. Celui-ci chercha, au contraire, à nous éviter,

et tandis que nous nous dirigions vers le sud, il marchait au nord, s'enfonçant dans le Fouta. M. Faidherbe, qui s'était rendu à Kéniéba, ainsi qu'il l'avait annoncé, profita de son séjour sur ce point pour signer des traités avec le chef du Bambouk et avec celui du Bondou, notre fidèle Boubakar.

Al Hadji gagnait toujours du terrain au nord, il se trouvait, au mois de septembre, dans le Toro, cherchant à soulever le Oualo. Nos détachements de l'arrondissement de Saint-Louis eurent à déployer la plus grande activité pour maintenir les populations; tout allait bien, du reste, sur le haut Sénégal qui cherchait à se détacher d'Al Hadji. Notre ennemi, après avoir vainement cherché à faire émigrer les habitants du Fouta et s'être fixé pendant quelque temps dans le Toro, commençait à se mettre en mouvement, se dirigeant vers l'est, au mois de mars 1859. Il menait à sa suite un grand nombre d'individus du Toro et traversait une seconde fois le Fouta. Arrivé à hauteur de Matam que commandait l'ancien défenseur de Médine, M. Paul Holl, Al Hadji essaya une attaque qui fut sans succès. Dans les premiers jours de mai, il était à proximité de Bakel, suivi de 10 à 12,000 de ses partisans et dévastant tout le pays. Enfin, il laissa une garnison dans la forteresse de Guémou, sur la rive droite, près de Bakel, et s'éloigna du fleuve dans la direction du sud-est. Quant à nous, nous dûmes chercher à nous débarrasser de Guémou, qui était une gêne pour le commerce du haut du fleuve. L'expédition qui fut organisée dans ce but, est une des plus importantes

qui aient été faites au Sénégal. 1,500 hommes, dont 1,000 de troupes régulières, la composaient, et le commandant Faron en reçut la direction. Les dispositions prises indiquent les difficultés que l'on s'attendait à rencontrer. En effet, Guémou était un grand village, entouré d'un mur de terre, au devant duquel étaient creusées, dans le sol, de nombreuses embuscades. A l'intérieur, les cases étaient réparties par groupe, muni chacun d'une muraille également en terre, et sur l'un des fronts de la fortification se trouvait un réduit composé de trois enceintes concentriques, entre lesquelles était un redan maçonné, le tout servant de demeure au chef, le neveu d'Al Hadji. Plusieurs milliers de défenseurs, choisis parmi les plus solides et les plus fanatiques, formaient la garnison de Guémou. Aussi ne fallut-il pas moins de six heures d'un combat acharné, et toute la supériorité de nos engins de destruction pour venir à bout de l'entreprise, et la victoire nous couta-t-elle 136 hommes tués ou blessés.

M. Faidherbe explique à ce sujet comment il se fait qu'au Sénégal on attaque ainsi de vive force tous les postes, au lieu de faire quelques travaux préliminaires, qui ménageraient nos troupes et ne rendraient le succès que plus assuré. On agit ainsi, dit-il, parce que si nous temporisions, les assiégés pourraient recevoir des renforts, nos approvisionnements s'épuiseraient, nos communications seraient interceptées, les maladies, la chaleur excessive, décimeraient très vite nos soldats.

Depuis la prise de Guémou qui produisit un effet

très favorable à notre cause, nos affaires se maintenaient en bonne situation sur le haut Sénégal; Al Hadji, fort occupé au loin, désirait lui-même la paix, et un traité fut conclu au mois d'août 1860.

Les principales clauses de ce traité consistent en ce que : la frontière réciproquement reconnue, entre les pays protégés par la France et ceux d'Al Hadji, est le fleuve lui-même, depuis Bafoulabé au confluent du Bafing jusqu'à Médine : les pays à l'est de la ligne de démarcation sont abandonnés à Al Hadji, qui renonce à s'occuper des contrées situées à l'ouest de la même limite; le commerce est déclaré libre entre les deux pays.

Ainsi s'est terminée cette longue lutte, et depuis lors la tranquillité n'a pas été troublée dans cette partie de nos possessions.

IV

EXPÉDITIONS DIVERSES. — RÉFLEXIONS GÉNÉRALES.

Le roi de Cayor.

Le gouverneur du Sénégal n'a pas seulement eu à diriger, pendant ces dernières années, les deux guerres dont nous venons de rappeler les principaux incidents, il lui a fallu commander personnellement ou faire exécuter diverses expéditions, dont nous exposons ici le résumé sommaire.

Nous avons vu que dès nos premières marches dans le Oualo, en 1855, la reine de ce pays, Ndété-Yalla, s'était réfugiée au Cayor qui est un État situé au sud-

est de Saint-Louis. Cette femme avait été précédée au pouvoir par sa sœur, la reine Guimbotte, qui, à une certaine époque, s'était mariée à Mohammed-el-Habib, pour échapper aux mauvais traitements des Maures. De ce mariage était né un fils, Ely, qui avait une vingtaine d'années en 1855, et qui se considérait comme le futur possesseur de la province du Oualo. Ely avait fait comme sa tante, Ndété-Yalla, il s'était retiré au Cayor, et il avait choisi pour résidence le village de Nguik, à deux petites marches de Saint-Louis. Ce jeune homme entretenait là des intrigues, qui empêchaient les gens du Oualo de se tenir tranquilles et de se joindre à nous; il faisait même exécuter des vols, des razzias, dont le produit était apporté à Nguik, à l'aide de ces captifs de la couronne, toujours ivres, que nous avons signalés comme étant les serviteurs intimes des chefs du Oualo. On les appelle Tiédo dans le Cayor, où ils sont également fort accrédités auprès du souverain, dont ils composent le seul entourage et la seule force publique. Leurs chefs combattent sur de très petits chevaux, les autres vont à pied. Tous sont armés de lances, de poignards, de longs fusils chargés d'un grand nombre de balles.

Fatigué des désordres de Nguik, le gouverneur partit, le 17 décembre 1856, avec 600 hommes de troupes et 1,200 volontaires, et arriva le 18, au matin, en vue de la petite ville. Ely avait fui, et notre escadron de spahis se mit aussitôt sur ses traces, sans pouvoir l'atteindre. M. Faidherbe se trouva un moment isolé avec cinq ou six hommes sur la place du village,

parce que les volontaires s'étaient arrêtés tout à coup, pour faire la prière, bien qu'ils ne fussent pas tous musulmans. Fort heureusement le gouverneur et les personnes qui l'entouraient, ayant sommé avec énergie les habitants de déposer leurs armes, ceux-ci se laissèrent intimider et mirent leurs fusils à terre. On laissa la population libre, mais le village fut pillé et brûlé. Deux autres bourgades moins importantes et occupées par des partisans d'Ely furent incendiées le lendemain, et le 20, la colonne reprit le chemin de Saint-Louis, ayant bien soin de passer, musique en tête, à travers le bourg de Mpal, qu'une croyance populaire prétendait être un lieu inviolable, où une armée serait empêchée de pénétrer par toute sorte de miracles.

— Des circonstances à peu près semblables à celles qui avaient déterminé l'expédition de Nguik, décidèrent celle de Niomré, qui est un village situé dans la même direction que Nguik et plus éloigné de Saint-Louis de quelques kilomètres. Sidia, fils de Ndété-Yalla, était là en résidence, et certains meneurs avaient rassemblé autour de lui un grand nombre d'insoumis du Oualo. Un officier de spahis avait été envoyé sur place, à la fin de 1857, avec 20 cavaliers seulement, pour demander des explications au nom du gouverneur. Au lieu de répondre convenablement, les habitants, oublieux de l'exemple récent de Nguik, firent feu sur nos hommes et n'en touchèrent aucun heureusement, mais les spahis ne furent pas moins obligés de se retirer, plus vivement qu'il ne convenait à leur amour-propre.

M. Faidherbe, après avoir laissé aux coupables trois mois pour reconnaître leurs torts, mit en marche pour Niomré, le 2 mars 1858, une colonne composée de 1,000 hommes de troupes régulières et de 1,500 volontaires, auxquels se joignirent pendant la route 700 autres indigènes. La bourgade, but de l'expédition, est la plus belle de tout le pays; elle est peuplée de 4 à 5,000 âmes; ses habitants, de race Ouolof, passent pour très braves, et il y avait à craindre qu'ils ne fussent soutenus par les Tiédo du Cayor. Notre déploiement de forces était donc sérieusement motivé. La colonne, arrivée à Mpal, commençait à prendre du repos, lorsqu'on apprit que les gens de Niomré voulaient venir nous attaquer, tout le long de la route, et combler les puits de Nguik. Cette dernière information alarma le commandant de la petite armée, qui crut devoir faire reprendre la marche, en plein midi, pour occuper Nguik au plus tôt. La distance qui restait à parcourir fut franchie avec beaucoup de peine; il y avait de nombreux traînards, et parmi eux quelques-uns étaient retournés à Mpal; heureusement l'ennemi ne fit aucune tentative sérieuse, et le puits de Nguik était occupé le soir même. Pendant la nuit, l'ennemi vint tirer des coups de fusil sur le camp, qui avait été établi à la hâte et à une heure déjà avancée de la soirée. Les soldats français, qui pour la plupart étaient venus de France depuis très peu de temps, étaient extrêmement fatigués; réveillés en sursaut, quelques-uns s'empressèrent de faire feu, malgré les ordres donnés, et sans réfléchir que les avant-postes seuls de-

vaient riposter. Il résulta de ce désordre que plusieurs de nos hommes furent blessés par leur camarades même.

Le 5, un petit combat, dans lequel on tua une vingtaine d'hommes à l'ennemi, fit disparaître la mauvaise impression qu'avaient produite la nuit et la journée précédentes. Le 7, avant le jour, la colonne prit la direction de Niomré, après avoir laissé à Nguik, dans une redoute rapidement construite, les blessés, des bagages et une petite garnison. Les contingents ennemis nous attendaient à 4 kilomètres au-devant de leur village, projetant de nous envelopper de toute part, selon l'habitude des indigènes. Notre infanterie déployée en tirailleurs et en flanqueurs, de façon à occuper beaucoup d'espace, fut menée très vivement, et arriva, sans s'arrêter au village même qu'elle traversa aussitôt. L'ennemi s'était retiré, après avoir perdu 50 hommes environ. Nous avions un officier et un spahi tués et 15 blessés. Le jour même, les demandes de paix et de soumission étaient apportées par tous les groupes de population voisins. Le 8, la colonne revenait sur ses pas pour rentrer à Saint-Louis, excepté quelques détachements indigènes, qui durent accompagner le gouverneur dans une tournée d'inspection.

— Depuis longtemps, les indigènes de la côte au sud de Gorée nous donnaient des sujets de plainte; entre autres méfaits, ils avaient commis plusieurs assassinats sur des traitants européens, et ils frappaient de redevances arbitraires les marchandises destinées à notre commerce. Au mois de mai 1859, les circonstances

semblèrent favorables pour aller donner une leçon à ces peuplades. Le gouverneur se rendit par mer à Gorée avec 200 tirailleurs sénégalais et quelques canonniers. Il trouvait dans l'île de Gorée un détachement français de près de 200 hommes et débarquait, le 6 mai, à Dakar, d'où il se proposait de suivre la côte. Le lendemain on ne rencontra pas de résistance, et la colonne se grossit des volontaires que l'on exigeait de chaque village.

Le 8, arrivée à Rufisque, peuplée de 3 à 4,000 habitants, arrestation d'individus compromis dans des tentatives d'assassinat. Le 13, la colonne, après avoir marché le 9 et les jours suivants, atteint Joal, ville dépendant du Sine, où nous avions divers comptes à régler. De ce point nous nous dirigeâmes dans l'intérieur du pays, vers l'escale de Fatik, lieu d'un rendez-vous que nous avions fixé, pour le 18, au roi de Sine, afin de s'entendre au sujet de nos différends. Fatik est sur la rivière de Saloum qui se jette à la mer au sud de Joal. Nos navires devaient remonter le cours d'eau et se tenir en communication avec nous. Ils ne purent toutefois se trouver au rendez-vous convenu. Le roi de Sine fut plus exact.

Le 18, avant neuf heures du matin, il arrivait sans se faire annoncer, précédé d'une nombreuse cavalerie, et faillit enlever notre camp par surprise. Nos hommes n'eurent que le temps de se jeter sur leurs armes, ils étaient au plus 600.

Quelques dispositions fort simples sont aussitôt prises, et à notre tour nous attaquons l'ennemi. Il résiste brave-

ment, mais se voit forcé de reculer jusqu'à un bois où nos tirailleurs ont ordre de ne pas pénétrer, de peur de se heurter contre des masses d'infanterie embusquées. Saisissant notre moment d'arrêt, l'ennemi revient une seconde fois à la charge, et de nouveau il est repoussé. Puis la même manœuvre se renouvelle une troisième fois, toujours inutilement pour les cavaliers de Sine qui battent en retraite, laissant beaucoup des leurs atteints par nos balles. L'ennemi eut au moins 150 tués ou blessés : parmi les morts se trouvèrent cinq frères, beaux-frères ou cousins du roi. Nous eûmes, de notre côté, très peu de blessés, et tous légèrement, parce que les guerriers de Sine ont des fusils tellement longs, qu'ils peuvent difficilement les charger, et ensuite parce qu'ils les remplissent de 12 ou 15 chevrotines, ce qui produit un coup très dangereux à quelques mètres, mais devient fort peu nuisible à une distance de plus de cinquante pas.

Le village de Fatik, livré aux flammes, apprit au loin notre succès ; le roi et son armée s'éloignèrent, et nos navires étant parvenu à communiquer avec nous par les marigots qui se joignent à la rivière de Saloum, la colonne fut ramenée à Gorée où elle était rendue le 27.

A la suite de cette expédition, des traités ont été signés avec les princes de Sine, de Baol et de Saloum.

Les principales conditions exposent que : les Français seuls pourront s'établir sur la rive droite de la rivière de Saloum ; puis les trois chefs conviennent d'une manière identique de supprimer tous les droits

et redevances qui grevaient notre commerce. Une retenue de 3 pour 100 est établie en leur faveur, comme nous l'avons expliqué, au sujet des Trarza. Tous s'engagent à garantir la sécurité et à défendre à leurs Tiédo de s'immiscer dans les affaires de nos négociants.

— Deux expéditions eurent encore lieu dans l'arrondissement de Gorée, au commencement de l'année 1860 et de l'année 1861, sur la Casamance, cours d'eau situé au sud de la Gambie. Les indigènes avaient commis de nombreux méfaits dont ils n'avaient jamais été punis, et il était devenu nécessaire de les châtier, si l'on voulait s'en faire respecter à l'avenir. Au mois de mars 1860, on infligea une leçon aux gens de Caronne et de Thionq, de la basse Casamance, dans les circonstances suivantes. Les avisos à vapeur avaient transporté une colonne placée sous les ordres du commandant particulier de Gorée, et nos troupes débarquèrent en vue de Hilor, village le plus important de Caronne. L'ennemi se défendit bravement et soutint la lutte le plus longtemps qu'il lui fut possible, à l'aide des palétuviers, grands arbres dont les branches se recourbent vers le sol et y reprennent racine, et des rizières qui obstruent le terrain jusqu'au village. Celui-ci fut enlevé et brûlé, et le lendemain, le bourg de Courba subit le même sort. Les affaires terminées sur ce point, la flottille appareilla et l'on se dirigea vers le territoire occupé par les indigènes de Thionq. Une tribu amie, les Djougoutes, nous offrirent leurs pirogues qui nous rendirent grand service, vu la nature de la

côte. Lorsque la colonne arriva à proximité des villages ennemis, elle fut fort surprise de voir déboucher d'un bois une foule d'indigènes qui venaient nous défier à vingt-cinq pas. Quelques-uns seulement portaient des fusils, mais le plus grand nombre se servaient de lances et de boucliers en peaux de buffle. On peut imaginer facilement l'effet que produisirent sur ces sauvages notre mousqueterie, notre artillerie et en dernier lieu nos fusées, car on en lança quelques-unes pour compléter l'effroi de nos adversaires. Les villages furent enlevés sans résistance et détruits.

Au mois de février 1861, une nouvelle expédition prit la mer, avec la mission de pénétrer plus avant sur la Casamance et d'y sévir contre des populations Mandingues dont on avait beaucoup à se plaindre. 700 hommes, parmi lesquels figuraient 3 compagnies de tirailleurs algériens, envoyés momentanément au Sénégal, composaient la colonne que dirigeait le chef de bataillon Laprade, commandant de Gorée. Comme d'habitude, les troupes arrivent sur les bateaux à vapeur, débarquent au point qui paraît le plus favorable et le plus près des centres de population, chassent l'ennemi, brûlent les villages et reviennent sur les navires, lorsque le pays paraît suffisamment châtié.

Ces démonstrations sur la basse et la haute Casamance amenèrent, avec les populations de cette rivière, des traités avantageux pour nous. Toutes reconnurent la suzeraineté de la France, quelques-unes nous cédèrent sur leur littoral une langue de terre de 200 à 300 mètres de profondeur. L'autorité française de-

vait régler les redevances pour le commerce. Des otages étaient fournis par nos nouveaux alliés.

— Nous n'avons encore parlé du Cayor que d'une façon incidente, voici le moment venu d'exposer ses affaires sur le premier plan, parce que son chef, comme la plupart de ses voisins, n'a voulu accepter de notre part des arrangements fort justes du reste, que lorsqu'il nous a vu recourir à la force. Le roi de Cayor, ou Damel, est parmi tous les souverains des environs du Sénégal, celui qui exerce le despotisme de la façon la plus naïve. Lorsqu'il a besoin de nouvelles ressources, il ne se donne pas la peine de faire une loi, d'imaginer un impôt, il fait tout simplement enlever les biens de ses sujets, et si ces malheureux sont trop pauvres, il saisit les personnes elles-mêmes et les vend, soit aux Maures, soit dans le Fouta. Il va sans dire que les exécuteurs de ces œuvres barbares sont les Tiédo, dont nous avons parlé souvent, et que les besoins à satisfaire consistent surtout dans ces déplorables habitudes d'ivrognerie, qui affligent ici la plupart des nègres non musulmans. Nous attendions avec impatience, on le conçoit, une occasion favorable pour mettre ordre à ces extravagances. A la fin de 1859, nous avions obtenu de Damel Biraïma un traité par lequel il nous accordait d'établir une ligne télégraphique de Saint-Louis à Gorée, le long de la côte, et de construire sur la route entre les deux villes, des relais de courriers et des caravansérails pour les voyageurs. Biraïma avait à peine signé le traité qu'il mourut, et son successeur Macodou ne voulut pas accepter l'arrange-

ment. On prit alors des dispositions pour amener ce monarque à composition. Un renfort de 3 compagnies de tirailleurs était venu d'Algérie, à la fin de décembre 1860; on se mit de suite en campagne. Le 2 janvier 1861, la colonne du Sénégal partait, se dirigeant sur Benou Mboro, à moitié chemin à peu près de Saint-Louis à Gorée. Le commandant de Gorée amenait son contingent au même point, et la jonction avait lieu le 7. Le gouverneur se trouvait à la tête de 2,200 hommes; il commença son mouvement offensif le 12, après avoir fait de Benou Mboro, — qui recevait par mer tous les approvisionnements demandés, — sa base d'opération. Damel avait adressé un appel à ses gens, leur assurant qu'il s'agissait de prendre le Baol, et non pas de se battre contre les blancs, mais les contingents n'arrivaient pas, et Macodou, effrayé, prit la fuite devant nous. Il envoya même supplier le gouverneur de retourner à Mboro, s'offrant de concéder tout ce qu'on voudrait exiger. C'était fort à propos qu'il se soumettait, car déjà des princes voisins, prétendants au trône de Cayor, étaient venus dans le camp du gouverneur, se mettre à sa disposition et réclamer son appui, comptant sur une révolution qui paraissait probable.

Le 1er février, était signé avec Damel un traité réglant la perception des droits et les frontières, et disposant que toute la côte, sur une profondeur de quelques kilomètres, nous appartient. Le roi noir garantit la sécurité sur la route de Saint-Louis à Gorée; il promet de ne plus vendre ses sujets, de ne plus laisser détruire les villages par ses Tiédo sous prétexte de

butin. On lui accorde, comme compensation des territoires concédés, dans lesquels se trouvent les salines de Gandiole : quittance de toutes les sommes qu'il doit pour pillages antérieurs ; trois beaux chevaux et 10,000 francs en argent ou en marchandises. Ainsi qu'on peut le voir, ces sortes de souverains sont de véritables enfants.

Nous avons fini notre tâche, qui consistait à résumer le travail publié par l'*Annuaire du Sénégal*, sous l'inspiration du colonel Faidherbe. Cette analyse de documents, on ne peut plus intéressants, est sans doute fort pâle, mais il était difficile de leur conserver tout leur intérêt, en les resserrant dans un cadre plus étroit. Le gouverneur du Sénégal se montre, tout le long de ses récits, animé d'une scrupuleuse bienveillance pour tous ceux qui l'ont aidé ; officiers et soldats des services de terre et de mer sont cités nominativement toutes les fois que leur personnalité est en jeu, tandis que leur chef lui-même ne se départit pas de la plus stricte modestie. Toutes ses opérations nous paraissent conduites avec sagesse et modération ; il sait faire la part de l'état dans lequel il trouve les peuplades sur lesquelles il agit, il leur laisse leurs chefs, leurs coutumes, en tant qu'ils ne sont pas un obstacle à la sécurité générale et au maintien de nos bonnes relations. Il se montre homme de progrès, autant qu'on peut le désirer ; mais l'étude des importantes questions qu'il a eu à traiter,

lui a révélé que l'amélioration de ces peuples retardataires doit être essayée, dans les premiers moments surtout, avec beaucoup de ménagement. C'est ainsi que M. Faidherbe ne craint pas d'avouer que la conversion des nègres à l'islamisme lui paraît désirable, n'eût-elle pour but que de délivrer le pays de l'ivrognerie ; il voit là un premier pas destiné à relever l'indigène de son état d'abjection. Nous avons remarqué également que le gouverneur achète le terrain à ses propriétaires, toutes les fois qu'il a besoin d'un espace quelconque, pour faire construire un fort ou tout autre établissement. Cette mesure équitable est en même temps politique, car elle rassure les esprits sur l'avenir de notre occupation ; les habitants ne sauraient y redouter la spoliation.

Le gouvernement du Sénégal est, pour une intelligence d'élite, une bonne fortune très rare à notre époque de spécialités et de partage des attributions. Nous ne connaissons pas en France, même parmi les fonctions les plus élevées, de mission aussi bien faite pour réduire un grand esprit, et nous sommes heureux de voir qu'un simple chef de bataillon de notre armée s'est trauvé à sa hauteur. Politique générale et police de détail ; guerres diverses à conduire et traités de paix à conclure ; organisation de contrées entièrement différentes des nôtres ; mesures propres à favoriser l'extension du commerce ; recherches de toute sorte relatives aux populatious, à leur histoire, leurs coutumes, leurs religions, etc. ; haute direction des services de terre et de mer ; relations avec la métropole, telles sont quelques-

unes des principales questions sur lesquelles doit sans cesse s'éclairer un gouverneur du Sénégal:

Dans l'espace de six années, des résultats extraordinaires ont été obtenus; nous n'avons plus, en ce moment, au Sénégal que des sujets ou des amis liés par des traités. Que cette partie de nos possessions d'outre-mer conserve longtemps le gouverneur actuel ou quelqu'un de ses lieutenants, instruit à son école, et la prospérité fera des progrès rapides, surtout si le Sénégal échappe à cette sorte d'aberration de l'opinion publique qui n'a cessé de contrarier notre établissement algérien. Ceux de nos lecteurs qui ont suivi notre récit, peuvent se faire une idée de ce que deviendraient les affaires sénégalaises, si l'on discutait sérieusement l'utilité de soumettre les Pouls, Ouolofs, Mandingues, Toucouleurs et autres au code civil et à l'administration de la métropole, si l'on songeait à remplacer le gouverneur et ses officiers par les mille rouages administratifs de nos pays civilisés. Éloignons le souvenir des tristes débats qui n'ont cessé d'affliger notre malheureuse Algérie, et souhaitons à sa sœur des rives du Sénégal de conserver précieusement l'unité des efforts et la persistance dans des errements, qui déjà ont valu à notre patrie une si glorieuse récompense.

F. Hugonnet.

CAMP DE CHALONS EN 1861.

MANŒUVRES DES TROIS ARMES. — THÉORIE DE LA NOUVELLE GUERRE

I

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR.

Le camp de Châlons, commandé par S. Ex. le maréchal de France Mac-Mahon, duc de Magenta, nous semble destiné à donner cette année des résultats de haute conséquence, tant en faveur de l'instruction et de l'éducation des troupes, que pour la solution des questions importantes dont la controverse est à l'ordre du jour.

Diverses commissions, nommées par le ministre de la guerre et par le maréchal commandant le camp, suivent, depuis le milieu du mois de juillet, les grandes manœuvres des troupes, et se livrent chaque jour à des expériences de détail sur le tir de l'infanterie et de l'artillerie, et sur l'emploi de la cavalerie.

Composées de nos officiers généraux et supérieurs les plus compétents et les plus aptes à élucider et à résoudre les questions qui se rattachent à notre tactique générale, et particulièrement à celle de l'infanterie, ces commissions se proposent d'examiner les points en litige dans l'armée et parmi les écrivains militaires.

Les discussions, en effet, sont aujourd'hui très ar-
entes, et chacun préconise un mode différent dans
emploi des troupes sur le champ de bataille, en
ison des nouveaux moyens matériels que le perfec-
onnement des armes à feu a mis entre les mains des
iefs de nos armées modernes.

Nous espérons voir sortir des décisions de ces com-
issions réunies, non-seulement une théorie de dé-
il pour les mouvements d'un bataillon, d'un régi-
ent ou des tirailleurs, mais nous comptons aussi y
ouver la solution de ces graves questions qui ont ré-
mment été l'objet de sérieuses controverses dans le
onde militaire.

Ainsi par exemple : — l'infanterie menacée d'une
arge de cavalerie, doit-elle attendre que celle-ci soit
rrivée à trente ou quarante pas de distance pour faire
u?

Ou bien : — les fantassins feront-ils mieux de com-
encer à tirer sur la cavalerie dès qu'elle s'ébranle au
rot à une distance de 7 à 800 mètres et au delà?

M. le maréchal de Mac-Mahon, que son expérience
es champs de bataille et sa grande instruction auto-
riseraient à trancher cette question, comme toutes
elles qui sont controversées, a voulu seulement, dans
les instructions qu'il a fait distribuer aux officiers
généraux et supérieurs de son corps d'armée, donner
les indications d'après les exemples qui nous ont été
égués par les plus grands capitaines.

Voici ce qui est dit sur la question que nous avons
noncée plus haut :

A Iéna, le maréchal Ney, n'ayant avec lui que deux régiments d'infanterie et deux régiments de cavalerie légère, se trouva tout à coup en présence de 30 escadrons de cuirassiers ou de dragons prussiens, appuyés d'une batterie.

Il forma chacun de ces deux bataillons en carré et, plein de confiance dans ses vieux soldats, laissa approcher la cavalerie ennemie jusqu'à 30 pas de ses baïonnettes; à son signal, une décharge presque à bout portant, couvrit le terrain de morts et de blessés.

Plusieurs fois assaillis, les deux carrés répétèrent la même manœuvre et restèrent inébranlables.

A Auerstædt, à Eylau, on voit Davout et Morand attendre les escadrons ennemis à 30 ou 40 pas avant de faire exécuter sur eux des feux d'ensemble.

Il est à remarquer toutefois qu'à la bataille des Pyramides le carré, commandé par le général Desaix, fut un moment compromis par la faute du commandant d'une face qui fit commencer le feu beaucoup trop tard.

C'est au commandant de chaque portion de troupes qu'il appartient, selon les circonstances, d'indiquer le feu à exécuter.

Contre la cavalerie qui s'avancerait sur une seule ligne, on peut admettre telle circonstance où il serait avantageux d'attendre la charge à 30 ou 40 pas, et d'exécuter un feu d'ensemble, mais contre des charges en colonne, il paraît plus avantageux d'employer le feu de deux rangs, surtout depuis que l'infanterie est armée d'armes de longue portée.

II

RMATION DES CARRÉS POUR RÉSISTER A LA CAVALERIE.

Il est une autre question non moins vivement dé-ttue, c'est celle de la formation des carrés contre s charges de la cavalerie.

Les uns ont dit que c'était la meilleure manière de opposer aux attaques de la cavalerie, d'autres ont herché à prouver que cette méthode n'offrait aucune vantage, et ils ont rappelé que le maréchal Gouvion aint-Cyr avait dit :

« Le système des carrés m'a toujours semblé ab-urde, et pendant vingt ans que j'ai fait la guerre, e n'ai jamais rencontré une seule circonstance où il n'ait paru nécessaire de l'employer. »

M. le maréchal Mac-Mahon n'est point aussi absolu ans ses préceptes, il ne dit point *à priori* dans telle irconstance vous ferez cela, mais il rappelle comment os grands capitaines ont agi dans des cas analogues, t S. Ex. a dit avec une haute raison : imitez ce qui a éussi.

En effet, en lisant les relations des différentes cam-pagnes qui ont eu lieu depuis l'adoption des armes à feu, on voit d'un côté, de l'infanterie assaillie par des masses considérables de cavalerie, chargeant vigou-reusement, résister sans se rompre quel que soit 'ordre de sa formation, déployée, en colonne ou en arré, et forcer par son feu cette cavalerie à s'éloigner près plusieurs charges successives.

D'un autre côté, au contraire, on voit quelques escadrons, quelques régiments de cavalerie, mettre dans un désordre complet des masses d'infanterie qui paraissaient disposées dans un ordre convenable.

L'infanterie qui a résisté à la cavalerie, n'était pas toujours composée seulement de vieux soldats aguerris, mais de soldats bien commandés, calmes, ne s'en laissant point imposer par l'aspect de la cavalerie quelque redoutable qu'il puisse être, et exécutant leurs feux avec précision.

La cavalerie qui a réussi, ajoute le maréchal, *était celle qui chargeait à fond.*

Ces paroles du duc de Magenta confirment ce qui avait été dit dans les articles que nous avons publiés en 1859 sur le *Système de guerre moderne :*

« Les succès d'une arme contre l'autre sont presque toujours déterminés par la supériorité des hommes qui la composent.

» *De l'excellente cavalerie battra toujours de l'infanterie médiocre.*

» Et réciproquement,

« *De l'excellente infanterie ne se laissera point entamer par une médiocre cavalerie.* »

III

DES TIRAILLEURS.

L'emploi des tirailleurs a été l'objet d'une attention spéciale. A la guerre on a si souvent l'occasion d'en faire usage que le commandant du camp a prescrit

que toutes les compagnies des divers régiments seraient indistinctement exercées au service des tirailleurs.

Les instructions donnent à ce sujet des prescriptions de détail dont l'utilité est d'une évidence frappante.

« Lorsque le commandant d'une troupe veut faire rentrer les tirailleurs, l'important est de faire exécuter le mouvement de manière à démasquer rapidement le front des troupes et permettre à celles-ci de commencer leurs feux le plus tôt possible, sans trop avoir égard aux subdivisions auxquelles ils appartiennent.

» Dans un cas pressé, on peut même admettre que les tirailleurs se portent directement sur la ligne. Ils passent alors dans les intervalles des pelotons ou se placent le genou en terre devant le premier rang, de manière à permettre à la ligne de faire feu immédiatement.

» .....La théorie prescrit de démasquer le plus tôt possible le front des bataillons, elle admet, par suite, le ralliement au pas gymnastique et au pas de course.

» Toutes les fois que les tirailleurs pourront se rallier avant que la cavalerie puisse les atteindre, on comprend l'avantage de la vivacité des allures pour exécuter ce mouvement.

» Mais si la cavalerie devait les atteindre avant que le ralliement pût être effectué, il y aurait utilité réelle à ne rallier qu'au pas accéléré. Les tirailleurs doivent alors se former rapidement par groupes de quatre et chercher à se rallier ensuite par demi-section et par section.

» Si les cavaliers sont au milieu d'eux, les tirailleurs

doivent s'arrêter et les menacer de leur feu. Souvent les cavaliers passeront sans les frapper; s'ils sont isolés et s'ils tournent le dos, ils seront certainement sabrés.»

De la réduction des bataillons de chasseurs à pied.

« Il a été parlé, dit un journal, de la réduction des bataillons de chasseurs à pied après la levée du camp de Châlons.

» D'autres réformes doivent aussi avoir lieu dans les manœuvres, les évolutions, l'habillement, l'équipement, le harnachement et dans les différents services de l'armée, après les essais pratiques qui ont lieu au camp.

» C'est l'Empereur qui doit décider en dernier lieu de toutes ces questions et de beaucoup d'autres encore, car jamais on n'a porté si loin dans l'armée le système d'innovation et de perfectionnement. »

Nous désirons sincèrement que le journal en question ait été mal informé, car, tout en demandant des progrès, nous sommes un peu de l'avis du grand Frédéric :

« Mieux vaut, disait-il, conserver à une armée des ordonnances médiocres avec lesquelles elle est familiarisée, que de lui imposer l'obligation d'en prendre de nouvelles, fussent-elles rapprochées de la perfection. »

On nous répondra peut-être que c'est là une exagération de la part du grand homme de guerre que nous venons de citer; soit, mais nous ajouterons, avec le

omte de Saint-Germain et bien d'autres écrivains mi-taires de nos jours :

« La stabilité dans les règlements, dans les maximes, les principes et les usages mêmes, quand ils ne sont pas défectueux, est absolument nécessaire. L'homme ne s'accoutume point à des changements continuels ; ils lui inspirent de la défiance, souvent du mépris pour les auteurs, qui eux-mêmes par là donnent des preuves de leur légèreté et de leur incapacité. »

IV

CAVALERIE.

La stabilité que nous demandons pour l'infanterie, ous la réclamons encore plus instamment pour la ca-alerie, et nous pensons, avec le maréchal de Saxe, *que 'on ne doit jamais toucher à la cavalerie.*

Toutefois, nous adoptons volontiers les principes posés à ce sujet par l'auteur de l'*Avenir de la cavalerie.*

» Nous demandons, dit le colonel d'Azémar, à faire une distinction entre l'esprit d'amélioration, qui doit être encouragé, et celui de changement, auquel on ne doit céder qu'avec la plus grande réserve. Car un système nouveau, quelque séduisant qu'il soit en apparence, donne toujours dans son application des difficultés à résoudre. Il importe donc de ne pas se lancer dans de pareilles voies, sans nécessité bien reconnue, sans de nombreux avantages certains, ou du moins très probables.

» .....Tout changement doit être bien pesé, bien

par les chefs de corps sur la situation de leur effectif en chevaux disponibles à leur entrée en campagne et à leur retour en France, a établi.....qu'en entrant en Italie, la cavalerie était forte de 10,600 chevaux.

» La garde, 6 régiments à 4 escadrons (24 escadrons) à 600 chevaux, 3,600 chevaux.

» La ligne, 14 régiments à 4 escadrons (56 escadrons) à 500 chevaux, 7,000 chevaux.

» A Solferino, elle était réduite à 3,000 chevaux, plus des deux tiers étaient hors d'état de rendre des services par suite de blessures graves.

» Il convient de rechercher les causes qui ont déterminé cet état fâcheux, qui n'a pas permis d'employer utilement la cavalerie dans l'instant suprême de Solferino, où son action aurait pu donner des résultats si glorieux pour elle et si avantageux pour le pays (1). »

Après avoir étudié et discuté les motifs principaux des blessures des chevaux de l'armée d'Italie, l'auteur ajoute que la mauvaise qualité du harnachement en service n'était que secondaire.

Nous sommes d'autant plus porté à nous ranger de l'avis de M. le général Grand, que nous avons vu des régiments faire avec les mêmes harnachements de vingt-cinq à trente étapes sans blesser un seul cheval.

Ce qui se passe au camp en ce moment offre aussi une ample consolation, et forme une heureuse antithèse avec les tristes pensées que fait naître le rapport cité plus haut.

(1) *Miscellanées militaires* par le général Grand, président du Comité de la cavalerie.

Les quatre régiments de lanciers composant la divi sion de cavalerie, ont fait en moyenne 10 à 12 étapes pour se rendre à leur destination. Depuis deux mois qu'ils sont arrivés au camp, les chevaux sont tous les jours montés, quelquefois pendant cinq heures, et souvent à des allures vives. Ces animaux sont tous au piquet, exposés à la pluie, au soleil, au vent, à toutes les intempéries du jour et de la nuit; eh bien! qu'on les examine, ils sont en plein air, on peut les inspecter facilement; — nous ne croyons pas exagérer en disant que l'on ne trouverait pas dans chaque escadron deux chevaux blessés sur 110 qui forment l'effectif.

Les quatre régiments manœuvrent depuis deux mois presque toujours au grand complet, et nous croyons que si cette division entrait en campagne, elle se présenterait sur le champ de bataille, fût-il au cœur de l'Allemagne, dans les meilleures conditions de santé, d'activité et de vélocité.

Quoi qu'il en soit, on agit prudemment en cherchant à améliorer, à alléger l'équipement et la charge du cheval.

Des essais utiles sont faits dans ce sens par ordre de l'Empereur au camp de Châlons.

Tactique.

Revenons aux ordonnances tactiques. Les mouvements s'exécutent rarement sur le champ de bataille d'après les principes prescrits par les règlements, et les généraux ont des devoirs autrement importants à

remplir que celui de commander un mouvement et d'en surveiller l'exécution.

Au camp, tout devant se faire autant que possible comme en campagne, les instructions données rappellent que dans toutes les guerres qui ont eu lieu sous la république, sous l'empire et dans les dernières campagnes, en Algérie, en Crimée et en Italie, les généraux de division transmettaient toujours leurs ordres aux généraux de brigade et ceux-ci aux colonels qui faisaient exécuter les mouvements à la voix.

Bien que les manœuvres ne puissent présenter que d'une manière incomplète ce qui a lieu réellement sur le champ de bataille où les mouvements de l'ennemi, la nature du terrain et le but qu'on se propose font varier la manière de disposer les troupes, il est utile de se rapprocher dans ces manœuvres autant que possible de ce qui se pratique habituellement devant l'ennemi.

En conséquence, les manœuvres ne sont exécutées au camp d'une manière réglementaire que par les régiments.

L'adoption de ce principe abrége considérablement les commandements forts longs, très lents, et plusieurs fois répétés par divers officiers avant d'arriver à l'exécution.

Ce sera certainement un progrès, qui est loin d'être un détail de tactique élémentaire, comme on pourrait le supposer; ce sera une véritable et grande amélioration, car aujourd'hui les moments sont précieux, et si une division de cavalerie perd quelques minutes à en-

tonner de longs commandements, l'ennemi mieux avisé pourra en profiter, et l'on sait ce qui peut advenir seulement en deux minutes à la guerre, en face de l'infanterie ou de la cavalerie. En deux minutes 4000, fantassins envoient de 20 à 24,000 balles, et si vous avez affaire à la cavalerie, elle parcourra de 600 à 700 mètres dans ces deux minutes perdues.

Nous calculons ici la vitesse des allures d'après l'ordonnance actuelle, mais il est évident aujourd'hui que les chevaux ayant plus de sang, les allures ont naturellement gagné en vitesse.

Le trot notamment, cette allure essentielle du champ de bataille, jusqu'au moment de la charge, est plus vite que sous l'Empire et même que vers la fin de la Restauration, époque à laquelle les expériences furent faites par les officiers généraux, rédacteurs de l'ordonnance de 1829 (1).

La vitesse des allures est étudiée avec soin au camp. La commission mixte fera connaître combien il faut de temps à un escadron, à un régiment, pour marcher à la charge, en partant d'une distance de 800 à 1000 mètres.

On fixera normalement combien de temps les es-

(1) Des exercices nombreux ont montré, par des épreuves favorables, qu'on peut estimer le cheminement de la cavalerie d'après les données ci-après : en fixant le point précis où une charge peut s'entamer, à 550 mètres, un cavalier léger se dirigeant sur une batterie, son but d'attaque, d'abord au pas, puis successivement au trot, au galop et à la charge, arrivera en 2 minutes 24 secondes après avoir ordonné ses allures comme il suit : 95 secondes au pas,

cadrons devront marcher au trop, au galop et à la charge.

Dans le cas où une charge ne réussit pas, on veut se rendre compte du temps nécessaire pour qu'un régiment, par exemple, chargeant en première ligne, démasque la deuxième ligne qui le suit.

On veut savoir encore si l'infanterie attaquée ainsi par deux lignes de cavalerie, après avoir fait feu sur la première ligne, aurait le temps de recharger ses armes et de faire une deuxième décharge sur la seconde ligne avant son arrivée à 30 ou 40 mètres.

Ces problèmes importants, posés par le maréchal, duc de Magenta, recevront, nous en avons l'espoir, une solution précise.

Charges en colonne serrée. — charges rasantes.

Deux questions non moins utiles, mais exclusivement relatives à la cavalerie, et surtout à la cavalerie de réserve, sont agitées et vivement controversées aujour-

28 au trot, 13 au galop et 8 à la charge ; il aura parcouru son trajet à raison de 3 mètres 75 centimètres environ par seconde, et pendant le même temps, la batterie aurait pu tirer 13 coups de pièce de 6. Ce même cavalier, fournissant sa course sans transition à chaque allure, ne mettra que 115 secondes, ce qui fait une vitesse de 5 mètres par seconde.

Si nous appliquons les mêmes recherches à la charge sur l'infanterie, nous trouvons que le cavalier la commençant à 370 mètres, franchit cet espace en 50 secondes en essuyant trois décharges et avec une vitesse de plus de 7 mètres par seconde.

(*Miscellanées militaires.*)

hui. Il s'agit des *charges en colonne serrée* ou *charges* ı *masse*, et des *charges rasantes*.

Commençons par les *charges en colonne serrée.*

Il paraîtra peut-être singulier de parler de *charges* ı *masse* au moment même où l'on propose de former cavalerie sur un rang pour l'envoyer à la charge. ɔur justifier cette proposition, nous rappellerons que . le général Renard, dans son ouvrage sur *la cavarie*, a dit :

«La supériorité de la cavalerie française, sous l'Emre, a tenu à l'heureux *emploi des masses* ;— l'infériotê de la cavalerie des armées alliées provenait du *sysme de dispersion* qui lui avait été imposé. Les leçons ı Frédéric II étant tombées dans un complet oubli.»

En outre, la cavalerie a exécuté des marches au ılop dans un *ordre concentré* devant S. M. l'Empereur, ; qui a fait supposer que l'on voulait employer ces ıarges en masse, dans certaines circonstances et ɔmme moyen exceptionnel, mais suprême, lorsqu'il agit de frapper un grand coup, un coup décisif au ıoment où tout est en péril.

Le colonel d'Azémar, dans son livre sur l'*Avenir* : *la cavalerie* (1), a demandé pour quelques-uns ; ces graves instants où se décident les destinées des ıtailles, la charge par régiment en masse. Le chapie où il traite cette importante question est écrit avec ɜaucoup de puissance; il joint à l'entraînement des ıots la vigueur des raisonnements. »

(1) Deuxième partie, chap. x, p. 170.

M. le général comte de Rochefort, commandant la division de cavalerie du camp, et qui emploie souvent dans ses mouvements les ordres concentrés, s'occupe, dit-on, de la solution théorique et pratique de questions neuves sur l'emploi de la cavalerie, qu'il a su rendre si rapide et si mobile, contre l'infanterie armée de fusils à longue portée.

Les écrivains militaires que nous avons cités, pas plus que l'honorable général de Rochefort, n'entendent pas assurément faire de la colonne serrée ou de l'ordre concentré un emploi fréquent à la guerre dans les attaques de la cavalerie. Cet ordre en masse n'est habituellement employé que comme moyen de réunir et d'exercer plus facilement un grand nombre de troupes à cheval sous la même main. En proposant d'exécuter des charges dans un ordre concentré, l'auteur de l'*Avenir de la cavalerie* conseille lui-même de n'en faire usage que dans des cas tout exceptionnels.

Mais l'emploi de la cavalerie *en masse* doit être envisagé sous un autre point de vue et dans un tout autre ordre d'idées; il ne s'agit pas simplement de charges par régiment en masse dans les judicieuses observations du général Renard, rapportées plus haut, mais bien plutôt de la critique du système de *dispersion*, qui a prévalu sur le mode de *concentration* de toute la cavalerie dans les mains d'un chef expérimenté et hardi, comme au temps de Seidlitz et de Ziethen.

En effet, par suite de l'organisation des armées en corps d'armée et en divisions indépendantes, chaque général d'infanterie a voulu avoir sous ses ordres le

plus grand nombre possible d'escadrons; les troupes à cheval ont été ainsi dispersées inutilement dans toute l'armée.

La cavalerie se trouvant partout trop faible, ne peut opérer aucun effort puissant ni agir en masse dans de graves circonstances, comme elle pourrait le faire si elle se trouvait dans les mains d'un seul chef, jeune, audacieux, entreprenant et d'un caractère vraiment belliqueux.

Nous voudrions donc que, revenant à la méthode profondément raisonnée des anciens, le commandement de la cavalerie fût donné au second chef de l'armée dans l'ordre hiérarchique. Ce chef de la cavalerie saurait faire un judicieux emploi de son arme, l'entretenir, l'amener sur le champ de bataille nombreuse et en bon état, la faire agir partiellement, en ligne, en fourrageurs ou en masse, suivant les circonstances, et décider souvent du sort des batailles.

Mais de pareils chefs sont rares, et Napoléon Ier lui-même a dit :

« Un de mes grands malheurs, c'est que personne autour de moi n'ait compris la cavalerie. »

Charges rasantes.

Un autre mode de charger l'infanterie est de nouveau préconisé pour éviter les effets des armes à longue portée, nous voulons parler des *charges rasantes*, sur lesquelles il a déjà été écrit une brochure, il y a quelques années, par un ancien officier de cavalerie de

l'Empire, et que conseille encore aujourd'hui M. le général Grand, dans son livre des *Miscellanées militaires*.

Ces *charges rasantes* consistent à galoper à toute vitesse devant le front de l'infanterie formée en carré ou déployée en ligne, en rasant la troupe et la menaçant du sabre.

On marche individuellement à main droite, à 1 ou 2 mètres de distance, et l'on conçoit que le fantassin, ne pouvant faire usage de son feu et très peu de sa baïonnette pour parer les coups de sabre, soit tué ou blessé sans pouvoir faire grand mal au cavalier lancé au grand galop.

Il paraît, d'après la brochure de notre ancien officier de cavalerie, que des charges analogues ont été employées et ont réussi quelquefois sous l'Empire.

Artillerie.

L'artillerie, cette arme puissante, dont l'importance à la guerre a été mise en doute récemment par plusieurs écrivains militaires, a été l'objet d'un travail particulier et des plus instructifs, de la part de S. Ex. le maréchal Mac-Mahon.

Les expériences auxquelles on se livre en ce moment au camp, sous la direction éclairée de MM. les généraux, Lebœuf et de Princeteau, lui assurent de nouveaux progrès, et l'emploi judicieux que l'on fait de cette arme dans les grandes manœuvres, donnera à chaque officier, quelle que soit son arme, une idée vraie de l'utilité de notre artillerie de campagne, si

bile aujourd'hui qu'elle suit sans peine tous les mouvements de l'infanterie et de la cavalerie.

Dans toutes les évolutions générales et aux grandes manœuvres, un détachement de cavalerie est chargé de soutenir l'artillerie.

La cavalerie et l'artillerie, en effet, — on l'a dit avant nous, — doivent être à la guerre deux armes fraternelles, deux compagnes inséparables ; avec une confiance réciproque dans leur rapidité et leur bravoure, elles ne craindront jamais de tenter les coups les plus hardis qui pourront quelquefois changer les chances d'une bataille.

Le camp de Châlons n'en est aujourd'hui qu'à la moitié de sa durée habituelle ; il n'est donc point encore possible de préciser les résultats que l'on doit attendre des travaux sérieux auxquels chacun s'est livré ; mais on peut dès à présent affirmer que les têtes couronnées et les illustres visiteurs du camp, reconnaîtront que cette grande réunion de troupes a été appliquée avec succès à l'étude théorique et pratique de la nouvelle guerre ; et qu'enfin les généraux et les officiers supérieurs ont fait de véritables progrès en tactique moderne, sous la haute et savante direction de S. Ex. le duc de Magenta.

Le 6 août 1861.

Pour la rédaction

NOIROT.



LA

TACTIQUE FRANÇAISE

RÉDUITE

A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION PRATIQUE.

ÉTUDE*

SUR LES ÉVOLUTIONS DES UNITÉS TACTIQUES (BATAILLON ET DIVISION)
POUR SERVIR DE TRAIT D'UNION
ENTRE LE CHAMP DE MARS ET LE CHAMP DE BATAILLE.

AVANT-PROPOS.

« Les manœuvres actuelles ne peuvent, sans un grand danger, être faites devant l'ennemi...en les employant, il arrivera ce qui est arrivé cent fois, *le massacre des bataillons*...Ces manœuvres sont funestes aussi parce que leur étude distrait de l'étude véritablement guerrière; elles sont tellement confuses qu'un officier qui parvient à les faire exécuter avec quelque précision passe pour un homme habile. — Il y a des généraux qui n'ont eu d'autre mérite, et qui ont fait battre les troupes qu'ils savaient faire manœuvrer dans un champ de Mars, mais qu'ils étaient incapables de conduire contre l'ennemi; parce que leur tête n'était pleine que de formules, et que, contenus dans leur vain savoir, ils n'avaient jamais songé à acquérir la véritable

ence de la guerre... *Il faut réduire l'ordonnance à quel-es pages* et rejeter tout ce qui est dangereux ou tout . moins inutile, ne garder que ce qui est applicable à guerre et, au lieu de fausser l'esprit des officiers et de iarger leur mémoire par une mauvaise étude, faire ı sorte qu'ils n'appliquent leur attention que sur ce ı'il faut pour obtenir des succès, que sur ce qu'il ıt faire sur le champ de bataille pour arracher la :toire, ou du moins ne pas être défait. Une réforme nblable trouvera une grande contradiction, je le s, il y a tant d'officiers qui n'ont d'autre mérite que .ui de l'*ordonnance*, qui ont pour elle une véritable oration et qui se verraient avec chagrin contraints négliger la science qu'ils admirent, parce qu'ils l'ont quise avec peine, pour apprendre ce qui est réelle-ient et seulement utile à la guerre. Ces bonnes gens imaginent de bonne foi que la limite de leur savoir st celle des connaissances et de l'intelligence hu-naines; qu'on est très habile et très capable de bien aire la guerre, quand on sait placer des guides et com-nander un déploiement. »

(MORAND, *l'Armée selon la Charte.*)

C'est en 1826 que le général Morand lançait cette ierre dans les rangs de l'Armée selon la Charte. — Eh ien! nous n'aurions pas encore aujourd'hui beau-ıup à nous baisser pour la ramasser; car, il faut bien reconnaître, si l'armée française brille par son ini-ıtive sur le champ de bataille, il n'en est pas de plus ıutinière au champ de Mars, et nous n'avons été nul-

lement surpris en voyant, naguère encore, un écrivain militaire allemand comparer « notre *ordonnance* à ces livres de cuisine qui contiennent une recette détaillée pour chaque plat, mais pas un mot sur l'ensemble de l'art culinaire. »

Chacun prend ses comparaisons où il les trouve. Nous n'eussions probablement jamais songé à celle-là; toutefois pour ne pas rester en arrière de nos bons voisins d'outre-Rhin, même en matière de comparaisons, nous emprunterons à un autre art, à la musique, un parallèle avec l'ordonnance actuellement à l'essai.

Cette nouvelle ordonnance nous a produit l'effet d'une série de tours de force dans le genre de ceux auxquels se livrent ces virtuoses qui, blasés sur leur propre talent, n'attachent plus d'importance qu'à certaines difficultés vaincues, et prennent en un souverain mépris les principes ordinaires d'harmonie, de mélodie, etc., etc. Tel, par exemple, un ténor qui poserait en principe que l'*ut* de poitrine est le but auquel doivent tendre tous les gosiers.

Quel effet produirait une telle école?

Parmi les adeptes bientôt époumonés, les uns, les entêtés et les naïfs, finiraient par y perdre les dons les plus précieux de la nature; tandis que les autres, ceux que le dégoût aurait saisis, ne voudraient plus reconnaître d'autres règles que leurs fantaisies.

Ainsi de nos officiers, dont quelques-uns ont la faiblesse de fausser leur esprit, suivant la courtoise expression du général Morand, à chercher le fil d'Ariane d'un dédale qu'on semble s'attacher à obscurcir à plai-

sir, et dont la plupart, pour une raison ou pour une autre, par leur faute ou, comme nous le pensons, par celle de l'*ordonnance*, en viennent promptement à se dire : Qu'importe ! Qu'avons-nous besoin de toutes ces futilités ? Quelles que soient nos manœuvres, ne sommes-nous pas accoutumés de vaincre ?

Sans doute ; mais aussi, au prix de quels sacrifices !

Eh bien ! quand on a le bonheur de commander à des soldats tels que les nôtres, ce n'est pas seulement d'une victoire assurée d'avance, pour peu que la direction générale soit habile, que les officiers doivent se préoccuper, mais encore de la plus grande conservation possible des braves gens qui l'enchaînent à notre drapeau.

Telles sont les considérations qui nous amènent à chercher la plus simple expression de la tactique qui convient le mieux au tempérament français.

Réussirons-nous à la trouver ?

Il y aurait une intolérable prétention à répondre affirmativement ; aussi ne le ferons-nous qu'indirectement, en exprimant l'espoir de voir descendre, à notre exemple, de plus éloquens dans l'arène.

ÉVOLUTIONS DU BATAILLON.

INTRODUCTION.

Au lieu de huit pelotons, l'organisation du bataillon telle que nous l'entendons comportera quatre divisions dont une de réserve (grenadiers et voltigeurs).

Quoique legère en apparence, la différence que nous établissons entre ces deux organisations est radicale en réalité. C'est, en terme général, la différence de l'ordre profond à l'ordre mince, et, dans le cas particulier, de la colonne à la ligne déployée, improprement appelée ligne de bataille.

Le système actuel consiste à prendre, pour point de départ, le bataillon déployé et à aboutir presque toujours au déploiement, quelquefois au carré et très rarement à la colonne, du moins pour l'action.

Avec le système de l'ordre profond, au contraire, nous prendrons pour point de départ la colonne, et nous aboutirons le plus souvent à la colonne, parfois au déploiement en tirailleurs ou en ligne et, par exception, au carré.

Un exemple, que nous avons été presque tous à même d'apprécier, établira bien mieux que tous les raisonnements que nous pourrions faire, la différence essentielle des deux systèmes en général.

Durant presque tout le siége de Sébastopol, la garde

nos tranchées était établie d'après les principes de
donnance actuelle, c'est-à-dire en ordre mince.
si, par exemple, à l'attaque de gauche les neuf
aillons de service étaient tous placés, sans en excep-
même celui des tirailleurs, le long de la parallèle
plus avancée, de sorte que si l'ennemi, au lieu
xécuter des petites sorties nocturnes de 100 à 200
mmes qui n'avaient généralement d'autre but que
nous tenir sur le qui-vive, si l'ennemi, disons-nous,
ait avisé de lancer, pendant le jour, des colonnes
n bataillon ou même d'un demi-bataillon avec mis-
n de démolir telle ou telle batterie, non-seulement
eût été moralement et matériellement impossible de
r opposer une résistance immédiate, mais encore
rriver à temps pour les empêcher de mener leur
ssion à bonne fin et même pour leur faire essuyer
e perte sérieuse.

Ainsi, l'on a fait grand bruit de l'affaire du 42e. Il
été convenable de le faire pour célébrer la vail-
ce de l'officier enlevé, qui s'est fait hacher plutôt
e de se rendre; mais il a été souverainement injuste
n parler autrement, car, nous le répétons, la résis-
ce était impossible.

On a dit, avec une grande autorité, que le mot
possible devait être rayé du vocabulaire du soldat
nçais. Nous sommes parfaitement de cet avis, mais
condition de le faire battre à la française, or, la
ensive passive n'est pas une action à la française.
ffensive, au contraire, c'est notre élément.

L'offensive est la chevelure de Samson du troupier

français ; l'en priver, c'est lui enlever tous ses moyens ; aussi, sauf les cas particuliers de positions à garder à tout prix, doit-on lui laisser le champ libre pour prendre son élan. De là cette conséquence que l'ordre mince ne saurait nous convenir en principe, et qu'il serait rationnel de le remplacer, dans l'*ordonnance*, par l'ordre profond auquel, du reste, on eut presque toujours recours, en dépit de nos vaines théories, sur les champs de bataille de la République et du premier Empire, aussi bien que sur ceux auxquels la gloire de nos armes vient d'emprunter un nouvel éclat.

Pour en revenir à notre comparaison, nous prétendons et nous espérons pouvoir démontrer que, non-seulement sur le champ de bataille, où nous avons l'habitude d'être en offensive, mais encore dans le cas essentiellement défensif de la garde des tranchées, l'ordre profond est préférable en tous points à l'ordre mince.

En effet, supposons qu'au lieu de placer les neuf bataillons de garde à l'attaque de gauche, le long de la parallèle la plus avancée, on les dispose de la manière suivante : le bataillon de tireurs aux créneaux pendant la journée seulement ; six bataillons occupant les tranchées et deux bataillons de réserve au clocheton. Chacun des six bataillons de garde directe déploie deux compagnies dans la tranchée la plus avancée ; chacune de ces compagnies en a, pour soutien, une autre placée dans une tranchée intermédiaire derrière son centre et à portée des batteries les plus importantes ; enfin, dans une place d'armes située dans la première paral-

lèle ou même en dehors des tranchées, les quatre autres compagnies constituent la réserve du bataillon.

Les troupes étant ainsi placées, les tirailleurs se replient, en cas d'attaque, sur la compagnie de réserve correspondante qui tient la position et est immédiatement soutenue par le demi-bataillon de réserve directe, puis par la réserve générale si l'attaque est isolée.

Dans le cas d'attaques simultanées, la réserve générale se tient prête à marcher au secours du point le plus menacé ou à reprendre l'offensive contre l'assaillant dans les conditions qui sembleraient les plus avantageuses au commandant de la garde, lequel peut également, suivant les circonstances, déplacer les réserves partielles de demi-bataillons.

Nous n'insisterons pas davantage, laissant à quiconque a suivi les opérations de ce siége mémorable le soin d'apprécier les avantages qui auraient pu résulter de ces dispositions, et, entre autres, ceux de n'exposer constamment que les tirailleurs et leurs réserves immédiates, c'est-à-dire l'équivalent de trois bataillons au terrible feu de la place et aux fatigues inouïes d'une telle garde; de n'obliger jamais à dégarnir les autres parties de la tranchée pour défendre le point attaqué; et enfin de permettre de lancer immédiatement des colonnes toutes formées et qui arrivent, par conséquent, avec une rapidité qu'il serait puéril d'attendre de troupes disséminées, qu'on ne peut réunir qu'avec une extrême difficulté.

Et maintenant que nous avons suffisamment établi la

différence des deux systèmes de l'ordre mince et de l'ordre profond, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que les auteurs du premier en ont tiré le meilleur parti possible ; c'est ainsi qu'ils ont commencé par établir l'unité du déploiement qu'ils ont pris pour base, n'admettant pour le bataillon qu'un seul ordre de déploiement, à savoir : grenadiers à la droite, puis 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e et voltigeurs.

Nous en agirons de même avec la colonne qui doit nous servir de base et, au lieu de l'infinité de colonnes que l'on connaît, colonnes par division, par peloton, par section, etc....., colonnes à distance entière, demi-distance, serrées en masse, etc...., colonne simple et colonne double, nous n'en admettrons qu'une seule, la *colonne double à demi-distance,* que nous appellerons simplement *la colonne.*

Nous diviserons, comme nous l'avons déjà dit, le bataillon en quatre divisions, et chaque division en deux pelotons ; en outre, et ceci est une particularité qui, lors même qu'elle serait inadmissible, n'influerait en rien sur le système général, nous formerons le peloton par groupes de quatre hommes et non plus par files de deux, les groupes voisins conservant entre eux l'intervalle de la file qui ne devra jamais rentrer en ligne que dans le cas de déploiement du bataillon.

Nous trouvons à cette formation de grands avantages, et entre autres ceux : 1° d'éviter ces perpétuels doublements et dédoublements de files qui sont une préoccupation constante pour le soldat et une cause permanente de désordre, attendu que les troupes les

mieux exercées les exécutent toujours fort mal; 2° de faciliter extraordinairement les alignements qui font de nos manœuvres actuelles une longue criaillerie; 3° de donner naturellement au peloton, par la profondeur des groupes, une consistance reconnue, sinon indispensable, du moins très avantageuse par tous les tacticiens; 4° enfin, de donner au soldat l'aisance dans le rang et au peloton l'élasticité; deux qualités précieuses si l'on considère que la vraie question en fait de tactique, consiste en définitive à faire arriver dans l'armée chaque division et, dans la division, chaque bataillon le plus rapidement et le plus convenablement, c'est-à-dire avec le moins de fatigue possible au point qu'ils doivent occuper pour l'action. Or, c'est là le but vers lequel nous tendons.

Nous diviserons les évolutions du bataillon en quatre parties qui contiendront : la première, les mouvements de marche; la deuxième, les mouvements offensifs; la troisième, les mouvements défensifs; et la quatrième, les mouvements intermédiaires.

Nous avions tout d'abord imaginé une cinquième partie traitant des mouvements de parade, c'est-à-dire de tout ce qui est spécial au Champ-de-Mars; mais nous avons ensuite réfléchi que cette spécialité même la plaçait en dehors de notre sujet, et comme nous n'y attachons, du reste, pas assez d'importance pour préférer un système quelconque à celui en vigueur, nous nous bornerons à lui emprunter quelques observations relatives au maniement d'armes et aux feux.

En ce qui concerne le maniement d'armes, nous le réduirons aux mouvements suivants : mettre la baïonnette au canon et la remettre au fourreau; reposer sur l'arme et la placer sur l'une ou l'autre épaule.

Nous supprimerons le port d'armes tel quel, et nous le remplacerons, dans les colonnes aux pas de charge et gymnastique, par celui du fantassin en garde contre la cavalerie dans l'instruction relative à l'escrime à la baïonnette; enfin les tirailleurs au pas de course porteront l'arme horizontale dans l'une ou l'autre main pendante.

Dans les manœuvres, ces mouvements s'exécuteront : les derniers aux commandements de *pas de charge, gymnastique et de course ;* au commandement de *fixe*, on reposera sur l'arme et on la portera sur l'épaule droite à celui de *guide à gauche*, et réciproquement. S'il n'y a pas lieu d'indiquer le guide, l'arme se portera sur l'épaule droite, au commandement de *marche*.

A ce propos, nous ferons observer que, dans les alignements, nous remplacerons le commandement de *à gauche, alignement* par celui de *guide à gauche, alignement*, pour que les hommes portent l'arme sur l'épaule opposée, s'ils ne l'avaient déjà.

Ajoutons, avant de passer à la question des feux, qu'on ne devra mettre la baïonnette au canon que dans les formations pour le combat.

La seule chose importante, à notre avis, pour les feux d'ensemble, qu'ils s'appellent feux de file, feux par rang, feux de peloton, de demi-bataillon ou de bataillon, la seule chose importante, c'est de ne s'é-

carter jamais du tir horizontal, et de proscrire impitoyablement le tir direct à longue portée.

Depuis quelque temps on s'est laissé aller à un engouement irréfléchi, pour ne pas dire extravagant, pour les armes à longue portée, et il ne se passe pas de jour que nous n'entendions déplorer, par ceux-là même qui devraient être les plus compétents, l'absence de hausses sur les armes de l'infanterie.

Nous devons donc grandement nous réjouir qu'il se soit trouvé, en haut lieu, une volonté assez ferme pour résister à l'entraînement général, car c'eût été là une faute capitale.

Nous n'avons déjà que trop d'armes à longue portée. Qu'on perfectionne donc encore, si l'on veut ou mieux si l'on peut, nos armes de précision ; qu'on invente des petits calibres, surtout pour les corps spéciaux de tireurs, auxquels on a, par la plus étrange anomalie, marchandé le tir en alourdissant leurs munitions ; qu'on garde un certain nombre d'armes à longue portée pour intimider l'ennemi et pour apprécier les distances ; soit. Mais qu'on prétende ériger la hausse en juge suprême du champ de bataille, en vérité, c'est apporter par trop de bon vouloir à se laisser leurrer.

Nous disons leurrer, parce qu'en inspirant au soldat une confiance qu'il ne saurait justifier, le tir à longue portée aboutirait infailliblement à ce résultat de faire jeter, c'est le cas de le dire, beaucoup de poudre aux moineaux, et de laisser les lignes dégarnies de feu pour le moment où il pourrait avoir de l'efficacité.

A ce propos, on dit encore volontiers que le rôle

de la cavalerie est fini à cause des progrès du tir; c'est là une grave erreur. Sans doute, le développement de la culture et la légèreté toujours croissante de l'artillerie ont grandement influé sur les destinées de cette arme; mais l'effet du tir à longue portée est à peu près nul dans cette question, et la raison toute simple en est qu'une balle lancée à 1000 mètres, par exemple, ne peut atteindre l'ennemi qu'aux deux extrémités de sa trajectoire, tandis que la balle lancée horizontalement peut le rencontrer non-seulement dans presque tout son parcours direct, mais encore dans celui de ses ricochets : ce qui établirait, à peu près entre l'efficacité du tir horizontal et celle du tir à longue portée, une proportion de 200 à 1.

Il sera donc toujours sage, à notre avis, d'ouvrir ses feux de peloton ou de file à la distance de 250 à 300 mètres contre l'infanterie, et de recevoir la cavalerie, soit par un seul feu de bataillon ou de face à 100 mètres, soit par deux feux de demi-bataillon ou par rang, l'un à 150 ou 200, et l'autre à 30 ou 40 mètres.

DIVISION

DES ÉVOLUTIONS DU BATAILLON

EN QUATRE PARTIES.

Première partie. — *Mouvements de marche.*
Deuxième partie. — *Mouvements offensifs.*
Troisième partie. — *Mouvements défensifs.*
Quatrième partie. — *Mouvements intermédiaires.*

PREMIÈRE PARTIE.

Art. 1. — Mettre la colonne en marche.
— 2. — Serrer et reprendre les intervalles.
— 3. — Marcher par le flanc des pelotons.
— 4. — Faire rentrer les pelotons en ligne.
— 5. — Changer de direction.
— 6. — Faire les à-droite, les à-gauche et les demi-tours en marchant
— 7. — Arrêter la colonne et l'aligner.
— 8. — Marcher en arrière.

DEUXIÈME PARTIE.

Art. 1. — Former la colonne d'attaque.
— 2. — Attaquer en colonne compacte.
— 3. — Prendre les dispositions pour attaquer en tirailleurs.
— 4. — Attaquer en tirailleurs.
— 5. — Disposer la colonne d'attaque face à droite ou à gauche.
— 6, — Disposer la colonne d'attaque face en arrière.

TROISIÈME PARTIE.

Art. 1, — Manière de combattre de la ligne déployée.
— 2. — Marcher en ligne déployée en avant et en arrière,
— 3. — Changement de direction de la ligne déployée.
— 4. — Arrêter le bataillon et l'aligner.
— 5. — Changer de front en arrière et revenir face en tête.
— 6, — Changer de front à droite ou à gauche.
— 7. — Passer de la ligne déployée au carré sur quatre rangs.
— 8. — Déployer le carré.
— 9. — Passer de la ligne déployée au carré oblique.
— 10. — Déployer le carré oblique.

QUATRIÈME PARTIE.

— 1. — Passer de la colonne au carré sur quatre rangs.
— 2. — Passer du carré sur quatre rangs à la colonne.
— 3. — Passer de la colonne au carré oblique.
— 4. — Passer du carré oblique à la colonne.
— 5. — Déployer la colonne face en avant.
— 6. — Déployer la colonne face à droite ou à gauche.
— 7. — Déployer la colonne face en arrière.
— 8. — Passer de la ligne déployée à la colonne.

PREMIÈRE PARTIE.

Observations préliminaires. — Nous avons divisé la colonne en quatre divisions et chacune de celles-ci en deux pelotons; — peut-être eût-il été plus juste de dire qu'elle contient trois divisions et deux pelotons de réserve, parce que ces pelotons ne forment, en réalité, division que pour la marche et les manœuvres proprement dites, et que, le moment de l'action venu, ils agissent toujours indépendamment l'un de l'autre.

Quoi qu'il en soit, nous allons constituer définitivement cette colonne : — à quatre pas devant le centre de chaque division est placé le capitaine qui la commande, et, à deux pas devant le centre de chaque peloton, se trouvent le deuxième capitaine et le lieutenant du chef de division; — au premier rang, entre les deux pelotons, marche le deuxième lieutenant; — chaque peloton sera toujours encadré par ses guides de droite et de gauche, et l'intervalle de ses groupes déterminé par une longueur de bras; — l'adjudant-major et l'adjudant seront placés, comme à présent, à quatre pas sur le flanc des divisions extrêmes du côté du guide.

Ceci posé, nous ferons observer que, par rapport au déploiement de la colonne, le demi-bataillon de droite se trouve formé la gauche en tête et réciproquement, ce qui permet au chef de bataillon de placer le guide à droite ou à gauche suivant sa convenance, toutes les fois qu'il n'a pas à compter avec les exigences des opérations auxquelles il prend part.

Ajoutons que, dans les mouvements que nous nous proposons d'indiquer, nous supposerons toujours le bataillon éclairé par les chasseurs à pied et à cheval.

ART. 1er.

Mettre la colonne en marche.

Commandements du chef de bataillon.	*Commandement des chefs de division.*
1. Colonne en avant.	
2. Guide à gauche (ou à droite).	
3. Marche.	Marche!

Au premier commandement, l'adjudant-major donnera la direction aux guides ; du reste, une fois pour toutes, sauf dans quelques cas exceptionnels que nous aurons soin d'indiquer, l'adjudant-major se comportera d'après les prescriptions de l'ordonnance actuelle: Nous nous dispenserons donc de le faire intervenir dans chaque mouvement.

Au deuxième commandement, les hommes porteront l'arme sur l'une ou l'autre épaule, suivant les indications antérieures.

Au troisième commandement, la colonne se mettra en marche, l'homme du premier rang de chaque groupe observant de maintenir à peu près son intervalle du côté du guide, et les trois autres hommes marchant exactement dans les traces du premier.

ART. 2.

Serrer et reprendre les intervalles.

Commandements du chef de bataillon ou des chefs de division.

1. Serrez vos intervalles.

A ce commandement, les groupes serreront insensiblement sur les guides, suivant le degré de rétrécissement de la voie parcourue ; l'inverse a lieu au commandement de *reprenez vos intervalles*. Si les groupes ont appuyé de façon à sentir le coude, c'est-à-dire si la division n'occupe plus que l'étendue du front d'un peloton, et que la voie se rétrécisse encore, le chef de bataillon fera marcher la colonne par le flanc des pelotons, soit à son commandement, soit à celui des chefs de division : c'est ce qui fera l'objet de l'article 3.

ART. 3.

Marcher par le flanc des pelotons.

Commandements du chef de bataillon ou des chefs de division.

1. En avant par le flanc des pelotons. — 2. Bataillon par le flanc gauche et le flanc droit, marche.

Au premier commandement, les chefs de peloton préviendront leurs pelotons : ceux de droite, qu'ils doivent faire par le flanc gauche et par groupe à droite ; et ceux de gauche, par le flanc droit et par groupe à gauche.

Au deuxième commandement, les pelotons exécuteront les mouvements prescrits, en observant de laisser entre eux, au moins un pas d'intervalle pour les serre-files. Chaque chef de peloton se placera à côté de son guide, et le chef de division à deux pas sur le flanc, à droite ou à gauche de son lieutenant.

Si la colonne est de pied ferme, on la mettra en marche par le flanc de la même façon. Du reste, ce sera la manière habituelle de voyager de la colonne sur les routes ordinaires, dont chaque demi-bataillon

occupera un côté, tandis que les serre-files suivront la chaussée.

ART. 4.

Faire rentrer les pelotons en ligne.

Commandements du chef de bataillon ou des chefs de division.

1. Par peloton en ligne. — 2. Marche. — 3. Guide à gauche.

Au commandement de marche, chaque peloton exécutera son mouvement, et la colonne se trouvera naturellement reformée par division.

ART. 5.

Changer de direction.

Commandement du chef de bataillon.	*Commandements des chefs de division.*
1. Tête de colonne à droite (ou à gauche).	
	1. Tournez à droite (ou à gauche).
	2. En avant.
	3. Guide à droite (ou à gauche).

Pour faire changer de direction à la colonne, nous prendrons un terme moyen entre les deux manières actuellement employées. La conversion telle quelle fait perdre trop de temps, et le mouvement opéré du côté du guide exige une trop grande rapidité de la part de l'aile marchante.

Par le mouvement que nous adoptons et qui sera unique, on opérera comme si l'on changeait toujours de direction du côté du guide. Seulement, au lieu de conserver la même allure à ce guide, ce sera l'aile

marchante qui n'en changera pas, tandis que l'autre fera le pas d'un pied.

Les intervalles des groupes faciliteront beaucoup ce mouvement en permettant à chacun d'eux de se porter, suivant une ligne droite, sur le point qu'il devra occuper dans la nouvelle direction. A cet effet, au commandement de tournez à droite, du chef de division, l'homme du premier rang de chaque groupe fera un demi à droite plus ou moins accentué suivant la place qu'il occupe dans la division, et se portera ensuite, droit devant lui, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à hauteur du guide de droite.

Lorsque la division sera complétement établie sur la nouvelle direction, son chef commandera : *En avant!* puis : *Guide à droite* (*ou à gauche*). Au commandement : *En avant!* toute la division reprendra le pas de 2 pieds.

ART. 6.

Faire les à droite, les à gauche et les demi-tours en marchant.

Ces mouvements s'exécuteront suivant la méthode actuelle.

ART. 7.

Arrêter la colonne et l'aligner.

Commandements du chef de bataillon.	*Commandements des chefs de division.*
1. Colonne.	
2. Halte.	1. Halte.
3. Guide à gauche (ou à droite) alignement.	2. Fixe.

Au commandement de halte, les hommes s'arrêtent et gardent l'arme sur l'épaule.

Au commandement d'alignement, le premier homme de chaque groupe s'aligne en étendant le bras du côté du guide, de façon à toucher le coude de son voisin de ce côté. Les trois autres hommes de chaque groupe se placent exactement derrière le premier.

Au commandement de fixe de son chef, chaque division reposera sur l'arme.

ART. 8.

Marcher en arrière.

Commandements du chef de bataillon.	*Commandement des chefs de division.*
1. Face en arrière.	
2. Bataillon, demi-tour — à droite.	
3. Colonne en avant.	
4. Guide à gauche (ou à droite).	
5. Marche.	**1. Marche.**

Au commandement de face en arrière, les chefs de division et de peloton passeront derrière la division, et les serre-files devant, par les créneaux à leur portée; le mouvement s'exécutera ensuite comme il a été indiqué pour la colonne face en avant.

Du reste, tous les articles contenus dans la première partie sont applicables à la colonne face en arrière.

Pour la rédaction,

NOIROT.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

LE MARÉCHAL BUGEAUD

CONSIDÉRÉ

COMME TACTICIEN ET STRATÉGISTE DIDACTIQUE.

Le maréchal Bugeaud, tranchons le mot, le *Père* Bugeaud, nom qui, de bas en haut, s'était contagieusement répandu dans tous les rangs de notre armée, nom que nous-même ne prononçons qu'avec une vénération filiale, le maréchal Bugeaud prêche de haut par l'exemple éclatant de ses combats et de ses victoires. Il a successivement occupé tous les degrés de l'échelle hiérarchique : dans une longue carrière militaire qui commence dans les premières années du premier Empire et se termine en 1849, lieutenant, capitaine, chef de bataillon, colonel, général de brigade, général de division, maréchal de France, il n'essuya jamais, comme tel, une seule défaite. Le modèle que nous proposons à l'imitation de tous, est d'une pureté rare dans les annales de la guerre.

Toutefois, ce n'est pas comme tacticien et stratégiste pratique opérant sur un champ de bataille réel que nous le considérerons aujourd'hui : ses faits de guerre sont consignés dans l'histoire, monument plus durable que le bronze et l'airain, et vivront à jamais dans la mémoire de nos légions.

Le maréchal, ne se bornant pas, pour nous instruire, au langage synthétique de son action guerrière, nous a légué des renseignements par écrit sur l'art de la guerre : « *Instructions pratiques pour les troupes en campagne,* » et « *Aperçus sur quelques détails de la guerre, avec des planches explicatives.* »

Le premier de ces petits ouvrages renferme des considérations sur les *avant-postes*, les *reconnaissances*, la *stratégie*, la *tactique proprement dite*, l'*ordre des combats*, les *retraites*, le *passage des défilés dans les montagnes*. Le second traite de l'*enlèvement des corps détachés*, et spécialement de la *manière d'opérer pour enlever des détachements ;* il établit un *nouveau système d'avant-poste*, et s'étend en particulier sur le *service des avant-postes pour les corps détachés, et, par suite, pour les grandes armées ;* il renferme de plus un *Essai sur les reconnaissances*, une *Réponse du colonel Bugeaud* à une critique faite du système d'avant-postes dont il est l'auteur ; il établit les *principes physiques et moraux du combat d'infanterie*, et traite en particulier *du moral dans les combats ; de l'application des manœuvres d'infanterie aux combats*, c'est-à-dire *de la colonne et de sa formation en ordre de bataille, de l'ordre en bataille, de la marche en bataille* et *du changement de front ; des échelons, du passage de défilé en avant ou en retraite, des feux en avançant, du changement de direction en marchant en bataille, des carrés* et *du feu de chaussée.*

Le maréchal réprouve d'emblée et en bloc tous les modes et systèmes d'avant-poste pratiqués en Europe, et, en particulier, en France.

S'il était besoin de preuves de fait autres que les exemples qu'il cite à l'appui de son assertion, on les trouverait dans la campagne d'Italie de 1859. Dans cette courte guerre, les Français se trouvèrent surpris au moins deux fois principales par suite d'une mauvaise disposition de leurs avant-postes, soit bataillons, soit régiments, soit divisions, soit corps d'armée avancés.

Si, le 20 mai 1859, les Autrichiens, au lieu de faire une grande reconnaissance, eussent dirigé une attaque sérieuse sur l'aile droite française, non-seulement la division Forey, mais tout le corps du maréchal Baraguey-d'Hilliers, encore si incomplet, auraient très probablement mordu la poussière. On peut hardiment défier les partisans les plus déterminés du système d'avant-poste usuel de trouver un moyen de sauver le 1er corps, dans la supposition que nous venons de faire, supposition la seule probable et la seule conforme à une saine tactique. Ce n'est donc, en définitive, qu'à une insigne impéritie et maladresse de l'adversaire, que nous devons le brillant succès que nous avons remporté à Montebello.

A Solferino, les Français furent surpris d'une manière flagrante, et cette surprise n'a été inoffensive que parce que les Autrichiens, qui passent cependant pour savoir se garder, ont encore été plus surpris que les Français. 160,000 à 180,000 Autrichiens occupaient, dès le 23 juin, le quadrilatère compris entre la Chiese et le Mincio, sans que l'état-major français s'en doutât le 24 avant l'heure de midi. A la vue de la re-

traite générale effectuée par l'armée autrichienne à la suite de la bataille de Magenta, il s'imagina qu'une nouvelle bataille ne pourrait être livrée que sur les bords immédiats du Mincio ou dans l'intérieur du quadrilatère fortifié de la Vénétie : cette confiance prit les proportions d'une quiétude absolue, lorsque l'armée française, ne trouvant pas d'ennemis sur la Chiese, put en effectuer le passage sans obstacle.

Avouons-le, à notre confusion ; nos brillants succès en Italie ne sont pas dus à nous seuls ; nos adversaires nous ont prêté le flanc avec une complaisance à laquelle nous n'avions pas le droit de nous attendre, et ils ont raison de nous dire qu'ils sont de moitié dans nos victoires.

Quant à ces derniers, la surprise fut leur état normal : elle a duré au moins depuis le 20 mai jusqu'au 3 juin pour recommencer de plus belle le 24 juin.

Nous ne parlerons pas des Sardes qui, en ce jour, subirent deux surprises étourdissantes, dont la seconde eut du moins l'avantage de les dédommager de la première, celle de rencontrer les Autrichiens en avant du Mincio, et celle de les avoir vaincus.

Pourquoi les Français et les Sardes n'ont-ils pas employé en Italie, pays ami, le système des *vigilants* dont parle le maréchal Bugeaud, système qui déjoua toutes les surprises que l'armée française essaya de faire contre les troupes anglo-espagnoles pendant la guerre d'indépendance hispanique ?

Se garder de près par une chaîne continue, simple ou double, comme cela se fait communément, c'est,

selon le maréchal Bugeaud, d'une part, se mettre à la merci de l'ennemi pour le *temps* et pour le *lieu* du combat, tandis qu'en bonne guerre il ne faut jamais se mettre à sa discrétion, ne jamais se laisser mener par lui, mais toujours savoir lui faire la loi ; c'est, d'autre part, s'exposer à être tourné sans y voir que du feu, et à trouver sa ligne de retraite coupée sans retour.

Se garder de loin par une chaîne continue, de manière à se garantir suffisamment contre l'occupation de la ligne de retraite, ce serait se créer d'autres difficultés et les dangers les plus graves.

Pour le faire d'une manière sérieuse, il faudrait mettre à ce service harassant de garde et de sûreté plus de la moitié de ses forces vives d'opération, qui se trouveraient affaiblies et épuisées de fatigue pour le moment décisif du combat.

Dans cette fâcheuse alternative que le système de la chaîne entraîne fatalement, quel parti prendre ? Que faire pour sortir d'un dilemme où, de quelque côté qu'on se tourne, on s'expose à être ou *surpris* ou *pris*, à être l'un et l'autre à la fois ?

C'est ce que va nous apprendre le colonel Bugeaud, dont les idées et les enseignements, fondés sur une longue et rude expérience de campagne, ne sont pas démentis par le maréchal conquérant de l'Algérie.

Mais, avant d'établir d'une manière *positive* le système d'avant-poste dont le maréchal est l'auteur, il convient de l'établir d'une manière *négative*, en faisant toucher au doigt l'extrême insuffisance de la chaîne

ıtinue réduite à elle-même et augmentée de toutes ressources subsidiaires qu'elle comporte.

Il est acquis aux débats qu'un système d'avant-ste est défectueux et dérisoire, s'il ne réunit la adruple condition : 1° de garantir contre les sur-ises ; 2° de choix du *temps* et du *lieu* de combat ; d'exploration des mouvements plus ou moins éloi-és de l'ennemi et de la nature du terrain d'opération ; de sûreté contre l'occupation de la ligne de retraite ; r, si ce ne sont pas les avant-postes, rien au monde peut conjurer le danger permanent de la surprise, un combat intempestif, de l'enveloppement.

Or, le système d'avant-poste dont la base est la aîne continue, ne se préoccupe que de l'éventualité la surprise qu'elle ne conjure que dans une mesure suffisante, elle expose sans merci le corps principal être forcé de combattre dans des circonstances de mps et de lieu qu'il plaît à l'ennemi de choisir, à re tourné par les flancs et par le revers, à être enve-ppé, coupé de la route de retraite, pris et taillé en èces.

Pour prouver combien la chaîne est impuissante à nner une garantie sérieuse contre ces quatre éven-alités qui menacent constamment de coïncider et i se réalisent presque toujours collectivement, il ffirait d'en exposer la composition et le mécanisme.

La chaîne forme en général un cercle ou un arc plus moins grand dont le corps principal occupe le ntre, et dont le rayon varie de 150 pas à 4 ou ème 8 kilomètres, selon la force de l'unité tactique,

la nature du terrain, etc. La circonférence matérielle est garnie de petits postes tellement rapprochés les uns des autres, que la moindre troupe ennemie ne pourrait la franchir sans être aussitôt aperçue et signalée. De la circonférence au centre se dirigent une foule de rayons également rapprochés et pourvus de sentinelles ou de petits postes intermédiaires.

Il est clair : 1° que les postes extérieurs, qui forment d'ordinaire le quart, le cinquième ou le sixième du corps, vu la longueur du rayon (2, 3, 4, etc., kilomètres), peuvent être enlevés sans que le corps principal se doute de l'attaque, ou ait le temps d'aller à leur secours; 2° que le chef de corps ne peut, en aucun cas, abandonner une fraction aussi importante de sa troupe à une destruction certaine : il ira donc à son secours, c'est-à-dire qu'il combattra dans un lieu et dans un temps qu'il n'aura pas lui-même choisis, et, par conséquent, dans les conditions les plus désavantageuses; 3° qu'il fournit à l'ennemi un double moyen de le tourner, de l'envelopper et de s'emparer de sa route de retraite; car, tant qu'il restera dans son cantonnement, il peut être tourné par les flancs et par les derrières, ceux-ci n'étant protégés que par la chaîne, qui n'a d'autre but que d'arrêter momentanément l'ennemi au seuil et de crier au secours; et, en abandonnant son cantonnement, il épargne à l'ennemi la moitié de la peine et du chemin pour le tourner, et augmente ainsi le danger d'être enveloppé dans la proportion de la vitesse avec laquelle il se porte en avant et de l'espace qu'il aura à franchir; 4° que la chaîne n'apprend rien

la position, ni sur les mouvements de l'ennemi, le terrain en avant de son front.

e danger que nous venons de signaler ne sautait lui-même aux yeux, les faits cités par le maré- Bugeaud, auxquels on pourrait en ajouter des s d'autres, se chargeraient de dessiller les yeux ins clairvoyants. La guerre d'Espagne de 1808 4, à elle seule, fournit une centaine d'exemples e maréchal cite quelques-uns : celui d'un corps 000 Espagnols enveloppé et pris par la division e, sans que le centre pût faire aucun mouve- en leur faveur; celui d'un bataillon d'infanterie is avec un escadron de cavalerie légère, détruit s Espagnols sans qu'il pût réussir à former un n; celui de forts avant-postes piémontais, à Pierre-d'Albigny, dans la vallée de l'Isère, tombés les mains du 14e régiment de ligne français, é l'activité et la vigilance la plus soutenue d'un l'avant-poste réputé pour ce service; celui d'un on italien enveloppé et pris à San-Sadurni par tisan Manso, bien que ce bataillon ne fût qu'à ieues d'une forte division cantonnée près de Villa- ; celui de toute l'infanterie de Turenne détruite ienthal, etc.

ique notre discussion réunisse toutes les conditions aires pour opérer la conviction dans les esprits s rebelles, les plus prévenus ou les plus routi- établissons une induction sur une grande échelle; ns, s'il se peut, la liste de tous les cas et de toutes entualités possibles, pour ne laisser aucun refuge

aux partisans de la chaîne. Aussi bien faut-il, — pour parler avec le maréchal Bugeaud, — avoir *dix fois raison* pour convaincre, quand on combat des préjugés enracinés.

Les avant-postes sont ou l'accessoire ou le principal d'un corps de troupes en campagne.

S'ils sont l'accessoire, pourquoi le corps principal va-t-il à leur secours? Pourquoi, au lieu d'attirer le corps principal dans leur orbite, ne se replient-ils pas sur leur centre et pivot? S'ils ne peuvent être sauvés que par le secours du corps principal, pourquoi les expose-t-on au danger d'être enlevés, taillés en pièces? Et si le corps principal ne va pas à leur secours, pourquoi compromettre, en principe et de parti pris, la sixième, cinquième, quatrième partie de ses forces vives ?

Si les avant-postes, — qu'on nous pardonne cette supposition que l'usage de la chaîne entraîne forcément, — si les avant-postes sont le principal, pourquoi ne sont-ils pas gardés ? et à quoi sert le gros de la troupe?

Partout, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, l'accessoire suit le principal. Les éléments matériels des corps suivent la loi de l'attraction moléculaire, les corps placés dans la sphère atmosphérique suivent celle de l'attraction terrestre, les planètes suivent la loi de l'attraction solaire, etc. Dans l'organisation civile, les administrés recourent à l'autorité locale, les citoyens aux juges et aux tribunaux auxquels ils ressortissent, les élèves aux maîtres, les clients aux patrons, les ouvriers aux prud'hommes, etc.

Pourquoi, dans l'organisation militaire seule, la us organique des hiérarchies, y a-t-il une exception la loi générale ?

Il s'agit, pour la troupe gardée par la chaîne, d'éviter combat ou de l'engager.

Dans le premier cas, le corps principal sera forcé combattre malgré lui pour sauver ses postes avancés ix prises avec des forces supérieures; car aucun chef troupe ne voudra, comme de raison, abandonner une rtie nombreuse de ses forces à une destruction cerine. Mais dans quelles conditions désavantageuses il mbattra ou sur un terrain, ou dans un temps et dans s circonstances où il importe de ne pas comttre !

Dans le second cas, en se portant à hauteur de ses ant-postes ou en attendant l'ennemi dans son cannement, il n'aura été prévenu qu'au moment de ttaque dont il sera l'objet; car le cercle de la chaîne a pas assez de développement pour que le diamètre it une sécante dépassant la circonférence. Or, il imrte d'être instruit du point de départ de l'ennemi, ne pas ignorer les mouvements exécutés par lui, non la distance puérile de 150 pas, ni à celle de 1 ou lieues, mais à celle de 3, 4, 5 lieues et plus. Tout en ant prêt à accepter le combat, il court risque d'être rpris, — les faits cités par le maréchal Bugeaud le ouvent brutalement, — et il combattra avec un enemi dont il ne connaît ni la force, ni les intentions, ni direction réelle, ni la proportion des différentes rmes, etc.

is ils ne peuvent ni ne doivent jamais être de longue rée.

On est cantonné dans un pays ami ou dans un pays nemi.

Dans le 1er cas, les habitants du pays, chasseurs, ntrebandiers, bûcherons, marchands ambulants, ciens militaires, etc., qui connaissent tous les êtres lieux environnants, sont tout trouvés pour aider éclairer la contrée au loin, pour donner des renseignements, pour occuper des points élevés d'observa- et guider les patrouilles. Dans un pays ami, la ligne continue n'a aucune raison d'être ; elle aurait vertu collective d'empêcher les surprises, d'assurer choix du temps et du lieu du combat, de renseigner la position et les mouvements de l'ennemi et d'a- ver la ligne de la retraite, que le système des vigi- les indigènes remplirait ces conditions dix fois plus lement, plus sûrement et plus avantageusement.

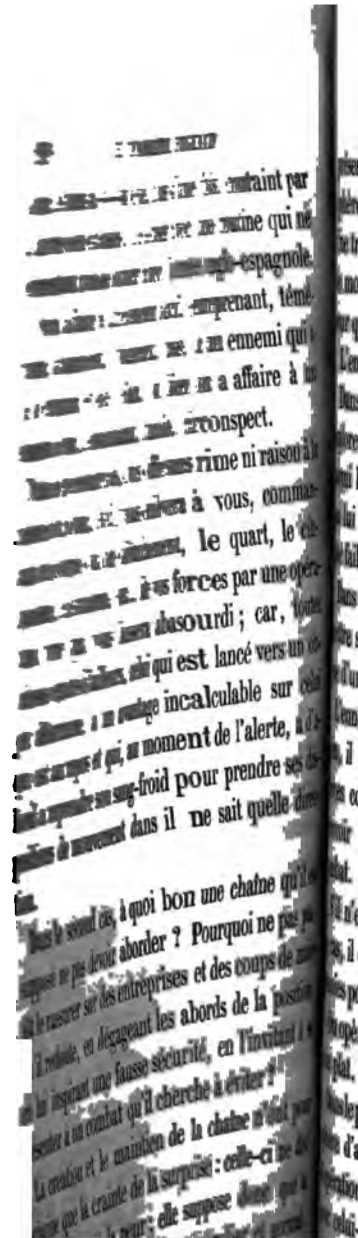
Dans le second cas, tous les inconvénients résultant la chaîne croissent et se multiplient dans la pro- tion de la haine nationale dont une armée d'inva- est l'objet, et des moyens d'observation et de llance qu'elle suggère ; car, là où l'on ne peut pas ployer les habitants du pays comme guides et sen- elles avancés, l'ennemi peut les employer comme avec un avantage dont la guerre d'Espagne et celle llemagne donnent un échantillon exemplaire, et, ce cas, la chaîne continue est une mesure pué- radicalement impuissante à neutraliser l'immense antage que le système des vigilants vaut à l'adver-

Il s'agit de garder la dé
l'offensive.

Dans le premier cas, p
de cœur, à être forcé de
Dans le second cas, p
moyen sérieux de con
possible et à la plus gr
quoi se met-on dans le
monde réuni pour le r
Pourquoi s'expose-t-on
ses avant-postes sans av
les secourir? Pourquoi
cinquième de ses forces

Une armée a de l'élan

Dans le premier cas,
avancées, ses patrouill
piquets et ses soutiens n
mination et une dispe
un grand espace de ter.
qui ralentit le mouven
neutralise l'explosion o
d'ordinaire, n'est à son
de l'action, et qui ne pe
la même intensité. Si le
obligé de perdre une heu
à réunir ses soldats autou
soif de combat aura reç
grave pour le moment de
lentes, les transports, les
répéter dans un espace de



orces à l'ennemi, l'attirer dans sa
ı soi pour l'écraser offensivement.
par la chaîne a l'air d'un troupeau
ıés dans une ceinture de claies, de
ıe vienne les ravir.
ratégiste ou il ne l'est pas.
cas, la chaîne lui donne beau jeu pour
ıtour extérieur et choisir à son aise,
s points de la circonférence, celui
plus favorable pour tomber sur le
versaire.
cas, il est absurde de fatiguer et de
ts une grande partie d'une troupe en
mérique.
cticien ou ne l'est pas. S'il est tacti-
l'avoir constamment le gros de ses
et aussi complet que possible pour
masse au moment imprévu du

cticien, à quoi sert la chaîne? Dans
important de tenir toutes ses forces
nmer d'un seul coup.
terrain montagneux ou sur un ter-

s, la chaîne, laissant en dehors de sa
ut le terrain qui forme le champ
mi, fait, pour ainsi dire, collusion
ui livre la clef de tous les débou-
es, vallées, plis et coupures de
éminences, bref, toutes les dé-

saire. Aussi a-t-on été, plus d'une fois, contraint par la force des choses, de briser avec une routine qui ne permettait pas de lutter avec l'armée anglo-espagnole.

On a affaire à un ennemi actif, entreprenant, téméraire, audacieux, fougueux, rusé, à un ennemi qui a de l'entrain et de l'élan, ou bien on a affaire à un ennemi lent, nonchalant, timide, circonspect.

Dans le premier cas, on s'offre sans rime ni raison à la gueule du loup, et il vous enlèvera à vous, commandant de corps ou de détachement, le quart, le cinquième, le sixième, etc., de vos forces par une opération vive qui vous laissera abasourdi ; car, toutes choses égales d'ailleurs, celui qui est lancé vers un objet déterminé, a un avantage incalculable sur celui qui est au repos et qui, au moment de l'alerte, a d'abord à reprendre son sang-froid pour prendre ses dispositions de mouvement dans il ne sait quelle direction.

Dans le second cas, à quoi bon une chaîne qu'il est supposé ne pas devoir aborder ? Pourquoi ne pas plutôt le rassurer sur des entreprises et des coups de main qu'il redoute, en dégageant les abords de la position, en lui inspirant une fausse sécurité, en l'invitant à se présenter à un combat qu'il cherche à éviter ?

La création et le maintien de la chaîne n'ont pour principe que la crainte de la surprise : celle-ci ne doit son existence qu'à la peur ; elle suppose donc que la défensive est le mode de combat régulier et normal, tandis qu'en bonne guerre, on ne doit agir qu'offensivement même pour se défendre : il faut constamment

présenter des amorces à l'ennemi, l'attirer dans sa sphère, l'appeler à soi pour l'écraser offensivement. Une troupe gardée par la chaîne a l'air d'un troupeau de moutons parqués dans une ceinture de claies, de peur que le loup ne vienne les ravir.

L'ennemi est stratégiste ou il ne l'est pas.

Dans le premier cas, la chaîne lui donne beau jeu pour explorer tout le contour extérieur et choisir à son aise, parmi l'infinité des points de la circonférence, celui qui lui paraît le plus favorable pour tomber sur le côté faible de l'adversaire.

Dans le second cas, il est absurde de fatiguer et de mettre sur les dents une grande partie d'une troupe en vue d'un péril chimérique.

L'ennemi est tacticien ou ne l'est pas. S'il est tacticien, il importe d'avoir constamment le gros de ses forces concentré et aussi complet que possible pour pouvoir agir en masse au moment imprévu du combat.

S'il n'est pas tacticien, à quoi sert la chaîne? Dans ce cas, il est encore important de tenir toutes ses forces réunies pour l'assommer d'un seul coup.

On opère sur un terrain montagneux ou sur un terrain plat.

Dans le premier cas, la chaîne, laissant en dehors de sa sphère d'activité tout le terrain qui forme le champ d'opération de l'ennemi, fait, pour ainsi dire, collusion avec celui-ci : elle lui livre la clef de tous les débouchés, défilés, passages, vallées, plis et coupures de terrain, montagnes, éminences, bref, toutes les dé-

pressions et exhaussements du théâtre des opérations.

Dans le second cas, il importe beaucoup plus d'agir par grande masse que sur un terrain accidenté, par la raison toute simple que l'ennemi agit par masse; dans ce cas, il est donc souverainement téméraire de s'affaiblir sans compensation.

L'ennemi se garde par une chaîne ou non.

Dans le premier cas, on n'est pas dans une condition plus avantageuse que lui : or, en bonne guerre, il faut mettre de son côté le plus d'avantages possible de stratégie et de tactique.

Dans le second cas, c'est-à-dire si l'ennemi se garde d'une manière plus efficace que par la chaîne, on se met follement à sa discrétion.

L'ennemi forme des détachements ou il n'en forme pas.

Dans le premier cas, l'adversaire, en cherchant à les enlever par des détachements, brise triplement le faisceau de ses forces en présence de l'éventualité toujours menaçante d'un combat de corps principal, par l'établissement de la chaîne dont il entoure son détachement, par l'établissement de celle qu'il met autour de son corps principal, mais surtout par l'envoi au loin du détachement : les cas où il peut employer impunément son corps principal pour faire main basse sur un détachement ennemi, sont rares et précaires.

Si l'ennemi ne forme pas de détachements, c'est qu'il n'entend agir que par masse concentrée, et, dans

ce cas, l'adversaire n'a pas trop de la totalité de ses forces réunies pour être de taille à se mesurer avec lui.

Ainsi, quelles que soient les circonstances de temps, de lieu, de sujet, d'objet, de cause, de but ou de manière, la chaîne continue telle qu'elle existe, sur quatre conditions qu'elle doit remplir sous peine de laisser à découvert le corps dont elle relève, en manque complétement trois pour ne satisfaire qu'illusoirement à la quatrième, celle de préserver de la surprise.

Les partisans de la chaîne ont beau dire que les avant-postes ne doivent jamais avoir pour mission de combattre sérieusement l'ennemi, qu'ils n'ont pour but que de retarder sa marche et de donner l'éveil au corps dont ils sont détachés ; qu'ils sont assez rapprochés les uns des autres et du corps principal pour pouvoir se replier à temps et éviter d'être enlevés, etc., la théorie et l'expérience démentent également leurs assertions.

L'emploi de la chaîne seule, sans patrouilles, ni reconnaissances, équivaut à l'abandon du corps principal qui se trouve livré à la merci de l'ennemi : un système d'avant-postes judicieux et bien ordonné exige plus que la chaîne qui, avec ses moyens mesquins, inspire une fatale sécurité.

C'est à l'insouciance de notre front, de nos flancs et de nos derrières que nous devons nos désastres d'Allemagne de 1813, 1814 et 1815.

Qu'il nous soit permis de citer en exemple une de ces batailles, que nous n'avons perdues que faute d'un

système intelligent et bien organisé d'avant-postes, nous voulons dire la bataille de Grossbeeren (23 août 1813), bataille d'autant plus propre à prouver notre thèse, qu'elle ne fut, en réalité, qu'un grand combat d'avant-postes, aussi simple dans ses phases que grave par ses conséquences ; car elle fit perdre à Napoléon tous les fruits de la bataille de Dresde.

A peine l'armistice qui avait suivi la bataille de Dresde fut-il expiré, que l'armée française, commandée par le maréchal Oudinot, s'avança résolûment sur Berlin. Elle était composée de trois corps. Le 12e, commandé par Arrighi, sous la direction immédiate du commandant en chef, était de 30 bataillons, soit 21,000 hommes ; le 7e, sous les ordres de Reynier, était de 29 1/4 bataillons avec 13 escadrons de cavalerie, soit 23,000 hommes ; le 4e, sous les ordres de Bertrand, était de 28 bataillons, soit 24,000 hommes. Total de l'armée française : 87 1/4 bataillons = 61,000 hommes d'infanterie, et 111 escadrons de cavalerie = 12,000 chevaux.

Pour couvrir sa capitale découverte, l'armée prussienne, commandée en chef par Bernadotte et composée de 4 corps, prit position derrière deux petites rivières, la Nuthe et la Notte, pour en disputer le passage à l'armée française. Le 1er corps, placé sous le commandement immédiat de Bernadotte, était composé de 18,000 Suédois ; le 2e, sous les ordres du général de Wintzingerode, était composé de 9,000 Russes ; le 3e, sous les ordres du général de Bülow, était composé de 40,102 Prussiens ; le 4e, sous les

ordres du général de Tauentzien, était de 30,981 Prussiens.

Total de l'armée prussienne : 100,000 hommes.

Le 21, les brigades prussiennes avancées du 3ᵉ corps, se trouvant en présence de forces supérieures, se retirèrent sur la rive opposée de la Nuthe, des deux ruisseaux le plus approché de Berlin, pour en occuper trois passages, celui de Thyrow, celui de Wittstock et celui de Jühnsdorf. A cette hauteur de la rivière, les bords étaient sur une longue étendue tellement marécageux qu'ils étaient à peine praticables à un homme de pied isolé, de sorte que les Français ne pouvaient espérer atteindre l'armée ennemie qu'en forçant les trois passages en question.

Le corps de Reynier, attaquant le passage de Wittstock par le canon, s'en rendit maître, le 22, malgré une résistance énergique de l'ennemi.

Le passage de Thyrow était le plus facile à défendre. Le maréchal Oudinot, craignant de faire une trop grande perte d'hommes en l'attaquant d'emblée et de vive force, prit provisoirement le parti de ne rien tenter et de se placer en observation. Mais à peine le passage de Wittstock fut-il tombé entre les mains de Reynier, que les Prussiens, pour ne pas s'exposer à une double attaque simultanée de front et de flanc, abandonnèrent celui de Thyrow à la discrétion de l'armée française.

La perte de ces deux défilés décida les Prussiens à se retirer aussi de celui de Jühnsdorf, le plus difficile

à défendre, de sorte que, dès le 22, les Français étaient entièrement maîtres des trois passages dont l'ennemi avait cédé deux sans les marchander.

L'armée prussienne se retira immédiatement dans la direction de Berlin, laissant entre elle et l'armée française un terrain d'environ 6 kilomètres, brisé, marécageux et partout couvert de bois et de broussailles. Cet espace était traversé par trois routes parallèles dans la direction de Berlin; mais elles avaient le défaut de ne pas se relier l'une à l'autre et de ne communiquer entre elles que par une sécante de collines en forme de dunes de 600 à 1,200 pas de large; cette transversale naturelle était à peine praticable à la cavalerie et à l'artillerie.

C'est par ces trois routes, distantes l'une de l'autre d'environ 3 kilomètres, que s'avança l'armée française en autant de colonnes séparées.

Cependant l'armée prussienne avait pris position à l'issue de cet espace boisé sur une ligne parallèle à l'armée française et comprise entre les villages de Ruhlsdorf et de Gütergotz.

Les corps avancés en première ligne étaient le corps russe, formant l'aile droite et se prolongeant jusqu'à la hauteur de Gütergotz, et le 4e corps prussien (Bülow) formant l'aile gauche et s'étendant entre Ruhlsdorf et Heinersdorf. La division Hirschfeld, placée en arrière de la Nuthe, surveillait les passages entre Potsdam et Saarmund, et la division Wobeser était en observation près de Guben. La route magistrale de Beelitz

; de Treuenbrietzen était gardée par des troupes lé-ères qui poussaient des reconnaissances jusqu'à uckenwald.

Le terrain sur lequel cette armée se déployait, était n plateau légèrement incliné dans la direction du front rançais, et ouvert de tous côtés. Mais la facilité avec iquelle elle pouvait être tournée, était plus que com-ensée par celle de pouvoir opérer une prompte con-entration, et, combinée avec le mode de marche obligé le l'armée française, elle commandait impérieusement 'offensive. De plus, le village de Ruhlsdorf, position ussi solide que facile à défendre, était en face du entre prussien et sous sa ligne de feu principale; le ce point, on pouvait commodément se précipi-er en masse sur celle des colonnes françaises qui léboucherait la première de la forêt, et l'anéantir iso-ément.

Le 23 au matin, le 4e corps français (Bertrand), débouchant en trois colonnes du bois par la route de iühnsdorf, attaqua le 4e corps prussien (Tauentzien) n ouvrant, dans les intervalles des colonnes, un feu neurtrier d'artillerie contre les Prussiens rangés en ataille à Blankenfeld. S'étant assuré que les Prussiens, qui lui répondaient par six bouches à feu, opposeraient ine résistance énergique, le général Bertrand se retira, nollement poursuivi par les Prussiens, sans avoir fait utre chose que brûler de la poudre.

Cette retraite était prudente; car une demi-heure lus tard, l'ennemi l'aurait écrasé par plus de dix-huit ouches, la position des trois colonnes françaises étan

telle que le canon prussien les prenait en pleine poitrine et sur toute leur profondeur.

Au bruit du canon de Blankenfeld, le 3e corps prussien (Bülow) se mit en mouvement pour aller au secours du 4e ; mais le canon ayant cessé de résonner, il revint sur ses pas et prit position en avant de Heinersdorf sur un plateau peu élevé, faisant occuper par son avant-garde le village de *Grossbeeren*, situé en avant de sa ligne de front.

Le village de Grossbeeren est bâti sur un plateau d'une élévation modérée, entre lequel et Heinersdorf le terrain présente une surface concave de déclivité sensible à la marche ; les deux versants opposés sont, à leur naissance, fortement inclinés l'un contre l'autre, de manière à être situés sur une même ligne sensiblement horizontale. En avant de Grossbeeren sur le front français s'étend un terrain marécageux, interposé entre Kleinbeeren et la route de Berlin, et impraticable partout ailleurs qu'à la hauteur de Grossbeeren.

Le 7e corps français (Reynier), débouchant par la route qui va de Wittstock par Grossbeeren à Berlin, attaqua vers quatre heures du soir l'avant-garde du 3e corps prussien. Les Prussiens se défendirent avec un grand courage; mais, tout à la fois assaillis par les Français et menacés d'être brûlés par l'incendie du village qu'ils défendaient, ils se hâtèrent de se replier sur leur corps dans la direction de Heinersdorf.

Le 12e corps français (Arrighi) avec la cavalerie, débouchant par la route de Thyrow, se dirigea sans

obstacle vers les villages d'Ahrensdorf et de Sputendorf.

Après avoir ainsi chassé devant lui l'avant-garde du 3[e] corps prussien, le 7[e] corps français prit une position développée entre Grossbeeren et Neubeeren, ignorant complétement le corps prussien stationné à Heinersdorf, et faisant totalement abstraction des troupes ennemies avancées qui venaient de se retirer devant lui.

Le général de Bülow, à la vue de l'incurie des Français qui agissaient avec la même sécurité que s'il n'y avait pas d'ennemis en présence et que l'attaque ne fût pas possible dans la circonstance, résolut, contrairement à l'ordre du général en chef qui lui avait prescrit de se porter dans la direction de Berlin jusqu'à la hauteur de Weinsberg, de ne pas manquer une si bonne occasion.

Après avoir envoyé la brigade Borstell à Kleinbeeren avec mission de soutenir énergiquement son action, il attaqua les Français par le feu simultané de 48 pièces d'artillerie qui, à 300 pas en avant de sa ligne de front, formaient une gigantesque batterie.

Cette formidable artillerie qui n'était presque composée que de pièces de 12, et qui, malgré une distance de 1800 pas, faisait tomber des rangs français tout entiers — c'étaient des Saxons, nos plus fidèles alliés, — permit à l'armée prussienne, artillerie et infanterie, à raison de la priorité de temps qui lui était acquise, de s'avancer graduellement et de gagner à chaque minute du terrain, malgré le feu nourri d'un

nombre à peu près égal de pièces françaises qui vinrent peu à peu répondre à l'artillerie prusienne. Gardant toujours la distance de 300 pas en avant de sa première ligne de bataille, l'artillerie ennemie était successivement arrivée à 1100 pas de la première ligne française, lorsqu'elle reçut un accroissement de 16 nouvelles bouches à feu, de sorte qu'alors 64 pièces s'avançaient incessamment en échelons. Le feu français ne prévalut un moment que contre l'aile droite ennemie. Les Prussiens avaient très habilement dressé une batterie à cheval sur le flanc gauche français, mais ils en perdirent bientôt quatre pièces.

A peine cet avantage fut-il acquis aux Français, que la batterie prussienne reçut le renfort d'une batterie suédoise qui paralysa tous les efforts ultérieurs des Français.

Pendant que le centre et l'aile gauche français luttaient ainsi à outrance sans gagner, mais aussi sans perdre un pouce de terrain, le général Borstell, traversant le village de Kleinbeeren, fit un quart de conversion à droite et attaqua à son tour l'aile droite du 7ᵉ corps français. Deux batteries prussiennes attaquèrent subitement le village. Une forte colonne française, soutenue d'une batterie, en sortit pour s'avancer contre l'ennemi : elle est obligée de battre en retraite sous un feu meurtrier. Ce mouvement permet à la brigade ennemie de tourner l'aile droite française et de renouveler avec plus d'intensité l'attaque sur Grossbeeren.

A ces enseignes, le général Reynier s'inquiète justement de sa ligne de retraite et ralentit son feu.

C'est à ce moment que le général de Bülow, après oir fait canonner la position française pendant plus deux heures par 82 pièces, ordonna une attaque nérale à la baïonnette. Cette attaque de front, comnée avec celle de flanc, amena la prise du village Grossbeeren, et décida le combat en faveur des russiens.

Le corps de Reynier, séparé des autres corps qui e purent pas venir à son secours, abandonna la posion et se retira par la route de Wittstock, par laquelle était venu. Les Prussiens le poursuivirent et lui rent encore subir des pertes cruelles : la nuit seule it fin au combat.

Une division de cavalerie française, au bruit du non, avait voulu se porter au secours du 7e corps. lle n'arriva qu'après l'attaque à la baïonnette, et prit sition sur deux lignes à la lisière de la forêt. Attaée à l'improviste et dans l'obscurité de la nuit par régiment de hussards de la garde prussienne, elle éloigna précipitamment.

Le corps de Reynier, composé de deux divisions xonnes, perdit 28 officiers et 2,069 soldats, 14 cans, 52 fourgons chargés de munitions, etc., etc.

Mais ces pertes matérielles, quelque grandes qu'elles ient, ne sont rien en comparaison des pertes morales le nous fîmes en ce jour.

Par la bataille de Dresde, gagnée sur l'armée comnée des Autrichiens, des Russes et des Prussiens, Europe était à nos pieds, l'Allemagne reconquise, et prestige rendu à nos armes.

Le combat de Grossbeeren, gagné sur un seul corps français, fit que la bataille de Dresde fut comme non avenue ; elle consolida la coalition contre nous, découvrit notre côté faible, et apprit à nos ennemis à nous vaincre.

Cependant l'armée française, ni avant ni après s'être engagée, en trois colonnes distantes, dans les défilés de la forêt marécageuse de Grossbeeren, ne s'était dispensée de faire largement usage de ce qu'on est convenu d'appeler chaîne d'avant-poste, avec tout son attirail usuel et obligé d'expédients à courte portée; mais ce qui lui manquait absolument, c'était un système de reconnaissance au loin.

Nous livrons le fait du combat que nous venons d'esquisser, aux réflexions sérieuses de tous nos officiers, et nous demandons à tout militaire instruit, si, avec le système d'avant-poste modifié tel qu'il existe aujourd'hui, il aurait été possible de s'orienter suffisamment sur la position et la force de l'armée prussienne.

F. de La Fruston.

(La suite à la prochaine livraison.)

NOTICE SUR LE GÉNÉRAL KOCH.

Un de nos auteurs militaires les plus distingués, le néral Koch, longtemps rédacteur du *Spectateur litaire*, est mort à Paris le 28 mai dernier.

Né à Nancy le 9 décembre 1781 et enrôlé volontaire, 28 décembre 1800, dans la 4e demi-brigade de ligne, och était à bord de la canonnière *la Tempête*, lors-'elle naufragea, le 28 thermidor an XIII, en vue Boulogne. Après avoir passé les ans XII et XIII à ce mp, il en partit pour faire la double campagne Austerlitz et assister à cette bataille.

Sergent le 19 août 1805 dans le régiment com-andé par Joseph Napoléon, il assista, en 1806, au ège de Gaëte, fut, le 4 août de la même année, nom-é sous-lieutenant dans les grenadiers du roi de Na-es et expéditionna en cette qualité dans les Calabres squ'en 1808.

Passé en Espagne avec le roi Joseph, il fut nommé utenant le 1er novembre 1808, capitaine le 13 mars 09, et assista aux batailles de Somo-Sierra, de Ta-veyra, d'Almonacid et d'Ocaña.

Nommé chef de bataillon, le 7 avril 1811, il fit en tte qualité pendant plus d'un an la guerre de parti-ns dans la Castille, où il commanda isolément des dé-chements de 5 à 600 hommes de toutes armes. Mais voulant pas s'astreindre à rester en Espagne, mal-

gré le désir de son ancien colonel, devenu roi, et préférant rentrer au service de France, il renonça à son grade et fut, sur sa demande, en 1812, envoyé comme capitaine à la grande armée.

Devenu, en 1813, aide-de-camp du général Jomini, Koch assista à toutes les péripéties de cette campagne meurtrière, aux batailles de Lutzen, Bautzen, où il se signala particulièrement, Katzbach, Dessau, Leipzig et Hanau.

Attaché, en 1814, à l'état-major de la cavalerie, il suivit toutes les phases de cette fatale époque sur les champs de bataille de la Rothière, Champ-Aubert, Montmirail, Château-Thierry, Vauxchamp, Craone, Laon, Fère-Champenoise et Paris, et gagna une seconde fois le grade de chef de bataillon sur le champ de bataille de Craone, où ses talents et son intrépidité le firent particulièrement distinguer.

A l'abdication de l'Empereur, il était un des officiers de l'état-major général.

Nommé l'un des quatre-vingt-dix chefs d'escadrons du corps royal d'état-major à sa réorganisation, en 1818, et désigné à l'attention du gouvernement par la publication d'un ouvrage historique remarquable, les *Mémoires sur la campagne de 1814*, le commandant Koch fut appelé à créer la chaire d'art et d'histoire militaire de l'École d'application de ce corps : il l'occupa avec succès pendant quatorze ans, et ses programmes et ses leçons servent encore de base à l'enseignement.

Nommé lieutenant-colonel en 1830, et colonel en

1832, il fut longtemps attaché au dépôt de la guerre, soit à la section historique, soit à celle de statistique, dont il devint le chef en 1836. En même temps secrétaire permanent du Comité d'état-major, secrétaire, de 1836 à 1840, de la *Commission de défense*, où la manière dont il s'acquitta de ces difficiles fonctions, lui valut les plus grands éloges, il fut encore simultanément rapporteur ou secrétaire de la plupart des jurys ou commissions scientifiques, et pendant plusieurs années consécutives examinateur d'admission et de sortie aux Écoles d'État-major et de Saint-Cyr.

Nommé enfin maréchal-de-camp, le 1er septembre 1841, et placé dans le cadre de réserve en 1843, le général Koch couronna une carrière si diversement utile par l'achèvement du plus remarquable des travaux qui ont fondé sa réputation littéraire à l'étranger comme en France.

Depuis 1815, en effet, toutes ses veilles, en dehors des occupations si variées et si multipliées que nous venons de citer, furent consacrées à l'étude de l'art militaire et à la publication d'ouvrages critiques, historiques et didactiques, qui par leur clarté, leur précision et surtout la conscience des recherches et l'impartialité des jugements de leur auteur, ont été appréciés par tous les écrivains militaires de l'Europe, avec qui la connaissance que le général Koch avait de la plupart des langues étrangères, le mettait en rapport : l'illustre historien du *Consulat et de l'Empire*, M. Thiers, s'est notamment plu maintes fois à rendre un hommage mé-

rité à ces remarquables travaux dans lesquels il a souvent puisé d'utiles renseignements.

Le premier de ces ouvrages, les *Mémoires sur la campagne de* 1814, publié à l'issue de cette lutte émouvante, en est demeuré jusqu'ici le tableau le plus fidèle et le plus judicieux, et valut à son auteur, en même temps que l'éloge unanime des militaires de notre pays, celui du prince Charles, de l'empereur de Russie, du roi de Suède et de tous les généraux étrangers.

Associé alors par le général Jomini aux célèbres travaux historiques et didactiques du plus grand écrivain militaire de notre époque, Koch trouva encore le temps de publier lui-même un *Traité de tactique* sur les documents laissés par le marquis de Ternay, une traduction des *Principes de stratégie du prince Charles*, un remarquable travail sur *l'Etat militaire des puissances européennes*, et d'apporter son active collaboration au *Bulletin des sciences militaires* et au *Spectateur militaire* dont il fut longtemps un des principaux rédacteurs, notamment pour la partie étrangère.

Enfin en 1848 parurent les *Mémoires de Masséna*, monument littéraire dont le général Koch avait rassemblé les matériaux, dès 1835, qu'il acheva malgré la cécité dont furent affligées ses dernières années, et qui reste élevé tant aux souvenirs de la plus glorieuse époque de notre histoire qu'à la mémoire de celui dont les éclatants services en ont marqué toutes les phases.

Devant la tombe de cet *enfant chéri de la victoire*, et avant de se rendre à sa propre destination, le convoi

ı général Koch a été conduit et s'est arrêté, les tam-
ɔurs battant aux champs, en accomplissement du
ésir souvent exprimé avant sa mort, de rendre au
rand capitaine avec qui il vécut intellectuellement
endant quinze ans, ce noble et touchant hommage
igne à la fois du héros qui l'a reçu, et des sentiments
atriotiques du savant modeste et infatigable que le
ays vient de perdre.

Pour la rédaction,

NOIROT.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR LE COLONEL TORTEL.

Le *Spectateur militaire* vient de perdre un de s rédacteurs les plus anciens et les plus distingués, l colonel Tortel; son directeur, un ami de plus de trent ans.

C'est donc pour nous un devoir doublement pénibl de consacrer dans ce recueil une notice à la mémoi de ce savant écrivain, de cet ami dévoué; aussi renon çant à mieux dire nous empressons-nous de reprodui celle que vient de publier *l'Alsacien* sur les documen fournis par l'honorable famille du colonel.

M. Jean-Pierre-Paul Tortel, colonel d'artillerie e retraite, est mort à Bischwiller, le 8 juin dernier, soixante-seize ans accomplis.

M. Tortel était né à Belfort, le 15 décembre 178 Il s'engagea dans les canonniers volontaires du dépar tement du Doubs que commandait le colonel Tortel son père, peu après sa quatorzième année révolue, e il resta dans ce corps, qu'il avait suivi en Italie, jusqu'a mois de mars 1801. Ce temps de service ne devait ce pendant lui compter qu'à partir du 15 décembre 1801 jour où il atteignait sa seizième année, bien qu'il e assisté à l'affaire de Fossano et qu'il eût coopéré à l défense de la place de Coni. Lors de la reddition d

tte forteresse, toute la garnison devint prisonnière guerre, et le jeune Tortel passa le temps de sa capité avec son père en Styrie. Il sut mettre à profit ses sirs forcés pour compléter ses études sous la direcn de son père.

A l'ouverture des classes de 1803, il entra à l'École lytechnique, dans laquelle il suivit les cours pendant ux années pour passer ensuite une autre année à École d'application de Metz, d'où il sortit comme eutenant en second dans le 5[e] régiment d'artillerie pied.

A cette époque, les jeunes officiers ne séjournaient as longtemps dans les garnisons : le lieutenant Tortel it dirigé immédiatement sur la Prusse, où il assista u siége de Stralsund à la fin de 1806.

La place enlevée, il fut appelé à la grande armée u commencement de 1807, et faisait partie du corps 'observation commandé par le général Brune.

Nommé lieutenant en premier, le 11 avril 1809, il artit pour l'Espagne, où il servit pendant quatre anées : le 14 mars 1811, il fut nommé capitaine de [e] classe au 1[er] régiment d'artillerie à cheval.

C'est dans ces deux emplois qu'il assista successivement et avec distinction à la bataille d'Ocaña, aux ffaires de Huelba et de Castillejor, aux siéges d'Olienza et de Badajoz, aux affaires de Puente-Largo, 'Alba et de Tormes, et à la poursuite des Anglais jusu'à Ciudad-Rodrigo.

Sa brillante conduite lui valut la décoration de la égion d'honneur, le 6 août 1811; le 10 avril 1813,

il fut promu au grade de capitaine de 1re classe, et en cette qualité il dut rejoindre la grande armée et prendre une part active à la campagne de Saxe et à celle de France, où une poignée d'hommes défendit glorieusement le sol de la patrie contre les hordes étrangères.

En Allemagne, il assista aux batailles de Leipzig et de Hanau; en France, à l'affaire de Brienne et à la bataille de la Rothière.

Sa froide intrépidité le fit remarquer partout: le 19 novembre 1813, il fut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur; il n'avait pas encore vingt-nŒ ans, et il passait dans l'armée pour un des plus jeunes sinon le seul capitaine arrivé à cette distinction. On lui avait laissé le choix entre cette promotion et celle de chef d'escadron; il donna la préférence à la rosette rouge, convaincu que l'épaulette de commandant ne tarderait pas à suivre; mais la fin de la guerre devait faire reculer pour longtemps la réalisation de cette espérance.

Blessé une première fois à l'épaule gauche aux salines de Kœsen, en Saxe, il reçut une seconde blessure au bras droit d'un éclat d'obus, à la fin de la bataille de la Rothière.

Après la première Restauration, il fut incorporé avec son grade de capitaine en premier dans le 3e régiment d'artillerie à cheval.

En 1816, il passa dans le régiment d'artillerie à cheval à Strasbourg, et en 1820 dans le régiment de la même arme à Metz.

Le 25 août 1822, il fut nommé chevalier de Saint-

ouis, et l'année suivante il fit la campagne d'Espagne, ırant laquelle il reçut la décoration de Saint-Ferdiand. Il fut successivement promu au grade de chef 'escadron, le 26 janvier 1827; à celui de lieutenant-olonel, le 31 décembre 1836; et enfin à celui de colonel, le 4 août 1843; c'est avec ce dernier grade, u'il fut mis à la retraite au commencement de l'anée 1845.

Il consacra ses loisirs de garnison à des études qui vaient pour but le perfectionnement de l'arme à laielle il appartenait.

Il prit une part très active à la rédaction du *Spectaur militaire*, et ses travaux ont mérité d'être cités ouvent par les auteurs les plus appréciés. C'est M. Torel qui, dans ce recueil, a fait un compte rendu très éveloppé du *Manuel d'artillerie* du prince Louis-Napoon. Un mémoire intéressant relatif aux portées oyennes du canon, qui a paru en 1830, lui valut une ettre de félicitations du comité d'artillerie.

C'est donc comme colonel que se termina la vie du rave officier qui avait conquis tous ses grades par de rillants services. A titre de réparation d'un oubli, on ui a rendu une dernière justice par la promotion du étéran retraité depuis plus de treize ans au grade de ommandeur de la Légion d'honneur.

Ce n'est pas seulement par sa carrière de soldat que . Tortel laissera d'excellents souvenirs; il a su se conlier aussi les sympathies générales par la facilité de n caractère, par l'aménité de ses manières, enfin par s qualités de citoyen et de père de famille.

Son cœur a été rudement éprouvé par la pert faite dans la campagne d'Italie, d'un fils mort au cham d'honneur. Il n'a fallu rien moins que la fermeté d vieux soldat et la résignation du chrétien pour suppo ter un coup aussi douloureux. Un avenir brillant s'ou vrait devant ce jeune homme distingué par ses talen et par une conduite exemplaire. Le fils suivait noble ment l'exemple du père, dont il était le légitime or gueil. Mais Dieu a voulu l'appeler à lui, à l'auro d'une carrière ouverte avec distinction. Après avoi payé le tribut à la nature, le brave colonel a accep l'épreuve en véritable croyant qu'il était.

Jamais le respect humain n'avait empêché le sold d'accomplir les devoirs du chrétien; il a été pratiqu durant toute sa vie, et il est mort après avoir reçu à son chevet les dernières consolations de la religion.

Pour extrait,

NOIROT.

CHRONIQUE MILITAIRE.

JUILLET—AOUT.

— Le Corps législatif a terminé ses travaux le 27 juin
nier. Il a voté, pendant le cours de sa session, plu-
ırs lois qui intéressent l'armée, et que nous résu-
rons en peu de mots.
Une pension de 6,000 francs a été accordée à la
ère du maréchal Bosquet. Ce projet de loi n'a pas
ılevé de discussion. Il était difficile, en effet, de re-
ser l'assistance de la nation à une mère si cruelle-
ent éprouvée, et privée sur ses vieux jours de son
orieux appui. Le maréchal Bosquet, du reste, ne
issait pas de veuve.
— Le contingent de l'année 1861 a été fixé comme
lui de l'année dernière à 100,000 hommes.
Ensuite est venue la discussion du budget. Le budget
la Légion d'Honneur, annexé à celui du ministère
État, a été porté pour 1862, à 14,853,100 fr. C'est
ıe augmentation de 1,145,750 fr. sur celui de 1861.
mme les revenus de la Légion d'honneur ne suffisent
s, et que l'État doit fournir actuellement une sub-
ntion de 7,902,140 fr., au lieu de 261,000 fr. qu'il
ait donnés en 1852, la majorité de la commission
pelle sur ce point l'attention du gouvernement, et
i demande de ramener le nombre des membres de la
égion d'honneur dans les limites fixées par le décret
ı 16 mars 1852.
— Les dépenses du ministère de la guerre sont éva-
ées, pour 1862, à 375,053,218 fr., en se basant sur
n effectif de 400,000 hommes et de 85,000 chevaux.
'est 30 millions de plus que l'année dernière, et ils
ont demandés pour des travaux extraordinaires et par

suite d'une augmentation d'effectif que motive, dit-on, l'agrandissement du territoire national. Cette dernière réflexion nous rappelle que, lors de l'annexion de la Savoie, on prétendait que l'acquisition de ce côté de nos frontières naturelles nous permettrait de diminuer le nombre de nos soldats. La preuve du contraire ne s'est pas fait attendre. Ces dépenses ont été votées presque sans discussion.

— Le budget annexe de l'Algérie se monte à 17,515,315 fr. M. Mercier-Lacombe, directeur général de l'administration algérienne et commissaire du Gouvernement, a soutenu la discussion qui a précédé le vote. Ce haut fonctionnaire a dû entrer dans beaucoup de détails relatifs à nos possessions africaines; il était en quelque sorte sur la sellette, et chaque fois qu'il semblait vouloir arriver à la fin de son exposition, une voix lui rappelait qu'il avait omis certaines indications. «Vous avez oublié les tabacs,... vous ne parlez pas de la race chevaline,...» ou bien encore : «Vous avez oublié la culture de l'olivier; » et M. Mercier-Lacombe donnait aussitôt les explications demandées. Exposant ensuite la situation générale du pays, il a indiqué comme premier résultat de la nouvelle organisation et comme fait acquis, l'accord de tous les pouvoirs et leur marche d'ensemble vers un même but. Suivant le commissaire du Gouvernement, toutes les circonstances seraient favorables pour l'accroissement de la prospérité de notre conquête, mais il est convenable d'attendre avant de nous prononcer, car les déceptions ne nous font pas faute sur le sol africain.

— La loi sur les pensions de retraite de l'armée de terre a donné lieu à de nombreux discours, dont le but général était d'attribuer au projet de loi des proportions plus considérables, ce qui est assez remarquable, car d'habitude la plupart des orateurs demandent des restrictions, et ici, au contraire, c'était à qui chercherait à étendre la portée de la loi, dans un sens ou dans un

autre. MM. Vast-Vimeux, Picard, le comte de Latour, se sont intéressés aux comptables, et nous ont révélé que les adjudants en deuxième, assimilés aux sous-lieutenants, reçoivent encore les maigres appointements de 1,200 fr., comme en 1824. Le général Parchappe a pris le parti des membres de l'intendance. Le vicomte Clary, le colonel Reguis, ont parlé en faveur des veuves, et la discussion a produit un contraste de réflexions assez piquant. « Messieurs, a dit le colonel Reguis, dans ce que je viens de dire, il n'y a rien qui me soit personnel; je suis célibataire (on rit), et par conséquent étranger à la question.» Le général d'Hauteville, rapporteur de la commission, ayant de son côté à réfuter les arguments du colonel Reguis, commence ainsi: « Messieurs, je me trouve dans une position difficile, je devrais défendre les veuves, moi qui ai femme et enfants (rires), mais en ma qualité de rapporteur de la commission, je suis bien obligé..... »

Le vicomte Reille et M. Mariani ont réclamé des modifications de détail, mais la discussion s'est surtout animée sur la question de savoir si la loi présentée pourrait avoir un effet rétroactif, et venir améliorer les traitements réglés les années précédentes. M. Picard et le général Lebreton ont vivement insisté pour l'effet rétroactif. Ce dernier, toutefois, ne demandait la rétroactivité qu'en faveur des pensions fixées avant 1829, c'est-à-dire de celles qui ont été accordées arbitrairement et dans des proportions minimes. Or, ces faibles indemnités ont été le partage des hommes qui avaient fait les campagnes de la République et de l'Empire, de ceux qui auraient dû, semble-t-il, être les mieux traités. On sent d'avance les arguments qu'ont pu faire valoir MM. Lebreton et Picard; le commissaire du gouvernement, le général Allard, en a reconnu toute la force, mais il a fallu s'incliner devant cette habitude administrative qui proscrit la rétroactivité, et puis aussi devant les dépenses qui auraient été nécessaires,

La foule se portait de préférence devant ces tableaux militaires, et se faisait expliquer tous les détails de combats qui flattent notre amour-propre national.

— Les nouvelles d'Amérique ne nous annoncent encore rien de décisif, relativement à la guerre entre les États du nord et ceux du sud. Les renseignements que publient les journaux, concernent presque tous l'armée du nord, celle des *fédéraux* ou *unionistes*, ou *abolitionnistes*, et l'on n'est que très imparfaitement informé de ce qui se passe au milieu des contingents du sud ou *confédérés*, désignés aussi sous le nom de *sécessionnistes*. On sait cependant que le président des États du sud, M. Davis, a fait dans le pays une longue tournée, et qu'il a excité le plus bruyant enthousiasme. Il n'y a toutefois à relater, jusqu'à ce jour, comme faits positifs, que des affaires de détachements isolés et des canonnades sur les côtes. Ce sont les fédéraux qui ont pris l'offensive, ils ont déjà commencé à envahir la Virginie de plusieurs côtés à la fois. On prétend qu'il est arrivé à Washington près de 45,000 hommes.

Les enseignements les plus instructifs que nous fournisse, pour le moment, la guerre américaine, ont trait aux difficultés de l'organisation des troupes et à l'inexpérience des combattants. C'est ainsi que deux régiments fédéraux, cherchant à faire une attaque de nuit, ont tiré par malentendu l'un sur l'autre, et des deux côtés, chez les confédérés aussi bien que chez les unionistes, on se trouve également pris au dépourvu pour tout ce qui concerne l'habillement, l'équipement, les objets d'alimentation, la chaussure et les autres approvisionnements nécessaires à une armée. Il paraît, entre autres détails, que les fournisseurs américains ont livré des sacs collés et non cousus qui sont tombés en loques dès la première marche; ils ont aussi confectionné des uniformes avec des étoffes telles qu'au bout de huit jours les vêtements n'existaient plus. Au lieu de s'exalter par des prétendues inventions de canons

à vapeur, de wagons-batteries, les Yankees feraient peut-être mieux de s'occuper simplement des souliers, des habits et de la nourriture de leurs combattants.

Mentionnons comme un détail de mœurs, tout local, le goût qu'ont les Américains du nord, pour se former par groupes de gens de la même profession. C'est ainsi qu'il y a un régiment d'étudiants, une compagnie de cordonniers, une autre de perruquiers, une troisième de charpentiers, et ainsi de suite. On cite même un régiment de musiciens ou chanteurs.. Les États du sud ont aussi, dit-on, un régiment d'artistes de même genre, une réflexion bien naturelle nous fait souhaiter que ces deux corps de troupes rétablissent enfin l'harmonie entre les pays devenus hostiles.

Les dernières nouvelles annoncent un engagement assez sérieux qui aurait eu lieu près du Potomac, et à la suite duquel les sécessionistes auraient été battus. Mais cette première rencontre ne paraît être qu'un combat peu décisif.

— Notre camp de Châlons était à peine inauguré, que déjà les nouvellistes y conviaient, tour à tour, et selon leur habitude, le tzar, puis le grand-duc Constantin, le roi de Prusse et même les souverains de la Suède, du Danemark et de la Belgique. La plupart des têtes couronnées y passeraient, s'il fallait croire les *on-dit* des journaux. On annonce, du reste, des essais de manœuvres nouvelles qui attireront peut-être des officiers étrangers et quelques personnages importants, mais il nous paraît prématuré de compter sur la visite de plusieurs souverains.

— Un ouvrage récent, *Die Cavalerie der Jetztzeit*, indique la proportion des pertes éprouvées par les armées belligérantes pendant les guerres du premier Empire et durant la dernière campagne d'Italie. Nous voyons d'après les renseignements fournis par ce livre, que sous l'Empire, les pertes éprouvées par les Français ont varié, suivant les batailles, de 13 à 37 pour 100.

et celles des ennemis de 14 à 44 pour 100; tandis que dans la campagne d'Italie, à Solferino par exemple, les Franco-Sardes ont perdu 10 pour 100 de leur effectif, et les Autrichiens 8 pour 100 seulement. Ces indications, en admettant qu'elles soient exactes, ont besoin, comme la plupart de celles que donne la statistique, d'être expliquées; sans quoi, on s'expose à en tirer des conclusions erronées. Ainsi, beaucoup de lecteurs se sont déjà demandé, bien à tort, sans doute, si les nouvelles armes rayées seraient moins meurtrières que les armes lisses. Or, la différence, qui fait naître cette réflexion, peut être attribuée à beaucoup de causes indépendantes de la portée des projectiles. Nous citerons comme exemple celle-ci qui nous paraît plausible. Les Autrichiens se sont retirés tranquillement devant nous, soit à Magenta, soit à Solferino, lorsqu'ils ont vu le succès décidé de notre côté, tandis que les batailles du premier Empire se terminaient presque toujours par une manœuvre qui mettait une bonne partie de l'armée ennemie en présence d'une destruction certaine, et portait à cette heure les pertes éprouvées à des proportions effrayantes.

Quoi qu'il en soit, nous ne sommes pas à bout d'invention en fait d'armes perfectionnées. Voici, d'après l'*Indépendance belge*, un général d'artillerie qui est chargé par le roi des Belges de faire un rapport « sur un fusil d'un nouveau système, pour lequel il n'est plus besoin de capsules, l'ignition de la poudre ayant lieu par la pression subite d'une colonne d'air rendue immédiatement à l'état libre. »

— Nous trouvons dans un journal de province le texte d'un ordre du jour, que le maréchal Magnan a adressé aux troupes du premier corps d'armée, à l'occasion de quelques cas de suicide. Le maréchal déplore ces actes de faiblesse et donne à ses soldats des conseils pleins de la plus paternelle bienveillance. « .....Quand vous êtes agité, dit-il, par de fatales idées,

quand vous vous livrez des combats trop forts pour vos esprits, venez me trouvez, vous savez que je vous reçois toujours. Venez m'ouvrir votre cœur, et mon cœur de soldat comprendra le vôtre..... »

Nous ne pouvons qu'applaudir à un pareil langage, d'autant qu'il n'est pas commun chez nos généraux. Nous connaissons, par exemple, des cas où, — non pas seulement des soldats, mais des officiers, membres de la Légion d'honneur, comptant déjà de nombreuses campagnes, honorés de notes annuelles d'inspection très belles, et se trouvant tout à coup au milieu de circonstances qui entraînent à des résolutions extrêmes, — n'ont pu obtenir d'être admis devant les chefs éminents sous l'autorité desquels ils étaient placés.

— La bienveillance n'était pas non plus la qualité dominante chez le général Eynard, dont le nom a souvent figuré dans nos bulletins d'Afrique, et qui vient de mourir dans les environs de Paris. Le général Trochu se plaignait naguère, aux obsèques de M. [illegible]sard, ancien directeur au ministère de la guerre, [illegible] qu'il était d'habitude de prodiguer sur la tombe de tout homme ayant occupé une position élevée, des louanges banales « qui pouvaient tromper les hommes, mais ne trompaient pas Dieu. » Cette pensée, qui renferme toute une leçon de morale, nous encourage à placer ici des observations que nous croyons être l'expression de la vérité. Le général Eynard avait de longs et honorables services, car il était [illegible] depuis 1816, et comptait de nombreuses campagnes, comme officier d'état-major, en Espagne, en Morée et surtout en Afrique. Attaché successivement à plusieurs généraux, il a eu l'honneur d'être aide-de-camp du maréchal Bugeaud, et, travailleur infatigable, il avait beaucoup d'aptitude pour les longs et patients travaux du cabinet, nous nous empressons de le reconnaître. Mais, d'autre part, le général Eynard était d'une intelligence qui n'était pas au-dessus de la moyenne

avait l'abord désagréable, l'humeur acariâtre et une rudesse par trop militaire, ce qui était loin de faire des amis à son chef, lorsqu'il remplissait les fonctions d'aide-de-camp du duc d'Isly. Placé plus tard à la tête de diverses subdivisions, il ne parvint pas, malgré des occasions très belles, à se faire remarquer par sa manière d'exercer le commandement direct sur les troupes, et bien qu'entouré des circonstances les plus favorables, il arriva difficilement au grade de général de brigade qu'il ne put franchir. Il était, lorsque la mort le saisit, secrétaire-général de la Légion d'honneur, fonction qui convenait mieux à ses aptitudes que le commandement d'une expédition contre les Amoucha, ou toute autre tribu algérienne.

— Les désordres les plus graves ne cessent de désoler les provinces napolitaines. Le général Cialdini a été envoyé récemment à Naples avec des pouvoirs très étendus, et tout annonce qu'il va être pris des mesures fort rigoureuses contre les bandes hostiles. Celles-ci ont dans leurs rangs des officiers supérieurs de l'ancienne armée bourbonnienne; le général Bosco lui-même s'est, dit-on, porté au milieu d'elles, et la résistance à l'autorité piémontaise paraît sérieusement organisée. Nous n'avons pas à discuter ici une question politique, nous constaterons seulement que la situation est bien changée, depuis le jour où les correspondants des journaux écrivaient que les rues de Naples étaient pleines de femmes charmantes qui s'écriaient avec joie et en se bouchant un œil : « *Italia una! Italia una!* »

— Nous remettons à la chronique prochaine d'entretenir nos lecteurs d'un nouveau livre de M. Paul de Molènes, d'une brochure récente sur la cavalerie, de M. Vandensande, ainsi que de la bataille de Bulls'Run.

F. Hugonnet.

Le Directeur-Gérant, Noirot.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

LE

SPECTATEUR MILITAIRE.

CONSTITUTION
ET
PUISSANCE MILITAIRES
COMPARÉES
DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE.

CHAPITRE XVIII (1).

Composition de l'armée de seconde ligne en Angleterre; corps auxiliaires et réserves (suite). — Section 8 : Volontaires ; — — causes qui ont déterminé cette organisation ; — l'invasion française ; — pourquoi l'Irlande n'a-t-elle pas de volontaires? — Première circulaire de M. Peel ; — bases de l'organisation des volontaires. — Nominations des officiers. — Obligations imposées au volontaire ; — avantages et droits qui leur sont assurés ; — droits et obligations de l'officier commandant un corps de volontaires ; — conditions auxquelles est autorisée la formation d'un corps de volontaires ; — armement des volontaires ; — service et instruction des volontaires ; — bataillons administratifs ; — memorandum du comte Grey ; — pouvoirs restreints de l'officier commandant un bataillon administratif de volontai-

(1) Voyez le *Spectateur militaire* du 15 avril au 15 août, du 15 octobre au 15 décembre 1860, du 15 février au 15 mai 1861.

anglais a-t-il exclu l'Irlande (*the sister Ireland*, comme on la nomme de l'autre côté du détroit) de cette patriotique convocation ?

Ne serait-ce pas, parce que l'Irlande est et a toujours été la *sœur* de l'Angleterre, un peu, comme en 1848, les socialistes étaient nos *frères* et amis ? Les questions d'armement général seront toujours fort délicates, et nous pensons que tous les peuples font bien d'apporter une certaine prudence dans les mesures de ce genre. A cet égard, le gouvernement anglais, comme tous les gouvernements du monde, a de fort bonnes raisons d'en agir ainsi, mais, par contre, la nation anglaise en aurait fort peu pour réclamer le monopole de cette confiance *générale et réciproque* dont nous parlions plus haut. A tout prendre, nous préférons encore notre lot à celui de nos voisins, car, en cas d'invasion et d'agression de la part de l'étranger, il n'est pas une province en France (toutes l'ont prouvé), qui ne se levât pour le repousser ; — à en juger par ce qui se passe à propos de l'armement des volontaires, on ne semble pas aussi sûr, en Angleterre, du parti que pourrait bien prendre la verte Érin dans une éventualité semblable.

L'organisation des volontaires anglais a donc eu, pour but parfaitement avoué, d'assurer la défense de la Grande-Bretagne contre une invasion française. Nous regrettons que le cadre de notre travail ne nous permette pas de rechercher quel intérêt pourrait avoir la France à tenter une aussi difficile entreprise, et, en admettant le succès, quel avantage il en résulterait

pour elle. Mais, ce qui rentre dans la spécialité de cette étude, et ce qu'il nous importe de connaître, c'est jusqu'à quel point le moyen employé répond au but à atteindre. Avant d'apprécier et de discuter le degré de sagacité et de prévoyance déployées par nos voisins dans l'institution de leurs volontaires, nous devons commencer par exposer les bases réglementaires de cette combinaison nouvelle.

C'est au 12 mai 1859 que remontent les premières instructions publiées par le ministère anglais au sujet de l'armement des volontaires. Une circulaire de M. Peel, secrétaire général du War-Office, adressée aux lords lieutenants, expose en ces termes les règles à suivre dans l'exécution de cette mesure :

« Le gouvernement de Sa Majesté ayant pris en » considération l'opportunité de la formation de corps » de tirailleurs volontaires, conformément aux dispo- » sitions de l'acte 44 de Georges III, chap. 54, aussi » bien que celle de l'organisation de corps et compa- » gnies d'artillerie dans les villes maritimes où il existe » des forts et batteries, j'ai l'honneur de vous infor- » mer que je suis prêt à recevoir et à examiner toute » proposition qui me sera faite à ce sujet, dans la cir- » conscription dont l'administration vous est confiée, » et qui me parviendra par votre intermédiaire. »

Ce préambule est suivi de dispositions qui peuvent se résumer ainsi :

Chaque corps devra être formé par des officiers revêtus d'une commission spéciale du lord de comté.

Tout homme admis devra prêter serment d'allé-

geance devant un député-lieutenant, un juge de paix ou un officier du corps régulièrement nommé.

Tout volontaire sera tenu de prendre les armes en cas d'invasion du territoire, ou même de simple apparition de l'ennemi en vue des côtes du Royaume-uni. Il est tenu de se rendre également à toute convocation ayant pour but la répression d'une insurrection *déterminée par l'une ou l'autre de ces éventualités* (*in case of rebellion arising out of either of those emergencies*) (1).

Pendant qu'il est sous les armes, le volontaire est soumis à la loi militaire, il a droit au logement, enfin, il reçoit la solde de l'armée de ligne.

Les officiers de volontaires, blessés dans un service commandé, ont droit à la demi-solde ; les sous-officiers et les simples volontaires sont admis à jouir des bénéfices de l'institution des invalides de Chelsea. Quant aux veuves des volontaires tués sous les drapeaux, il leur est alloué la même pension qu'aux veuves des officiers de l'armée de ligne.

Tout volontaire admis dans un corps régulièrement formé, ne peut le quitter quand il est appelé sous les armes ; en tout autre temps il a le droit de se retirer en prévenant quatorze jours à l'avance.

Tout volontaire qui peut justifier de huit jours de présence aux exercices et manœuvres, pendant trois périodes de quatre mois chacune, soit vingt-huit jours pour une année entière, est inscrit comme ayant com-

(1) On voit que malgré cette *confiance* si absolue, dont il était question plus haut, le Gouvernement anglais croit utile de tout prévoir.

plété son instruction. Les volontaires de cette catégorie sont exempts du tirage au sort pour la milice, et ne peuvent être compris dans aucune autre levée.

La garde et la conservation de toute propriété appartenant à un corps de volontaires sont légalement confiées à l'officier commandant. C'est également à ce chef qu'il appartient de recueillir, dans les formes prescrites par les règlements, toutes les souscriptions consenties, comme aussi, de poursuivre, même par autorité de justice, le recouvrement des amendes encourues par les volontaires placés sous ses ordres.

Les conditions à remplir pour que le gouvernement propose à Sa Majesté d'autoriser la formation d'un corps de volontaires sont :

1° Que le lord lieutenant du comté émette un avis favorable à cette formation ;

2° Que le corps soit organisé conformément aux prescriptions de la loi ;

3° Que les citoyens appelés à en faire partie prennent l'engagement de s'équiper et de s'armer à leurs frais, et consentent à supporter toutes les dépenses résultant de l'organisation, à l'exception, toutefois, de celles déterminées par l'appel du corps sous les armes, et en service actif ;

4° Que tous les règlements à intervenir, et toutes les dispositions à prendre dans l'organisation projetée, soient préalablement soumis à l'autorité militaire.

« L'uniforme des volontaires, ajoute le secrétaire de la guerre, dans sa circulaire aux lords lieutenants, l'uniforme pourra, sous votre approbation, être laissé

au choix des corps qui s'organiseront; mais en ce qui regarde les armes, bien qu'elles doivent être achetées par les volontaires, elles seront fournies sous la surveillance du département de la guerre et suivant les règles établies dans cette administration, afin d'assurer une parfaite uniformité de calibre.

» Je me réserve de fixer le cadre des officiers et des sous-officiers, et leur contrôle sera tenu dans les bureaux du département de la guerre. Afin que je puisse être à même de déterminer la proportion des uns et des autres, toute demande d'autorisation pour la formation d'un corps de volontaires devra préciser le nombre d'hommes qu'il doit comporter, et en combien de compagnies ils doivent être répartis. »

Le secrétaire de la guerre termine, en recommandant aux lords lieutenants de ne nommer aux grades et emplois dans les volontaires, que des personnes parfaitement aptes à remplir leur office, et dont la Reine puisse ratifier la promotion.

Telles sont les premières bases adoptées pour cette institution qui, depuis deux ans, a fait tant de bruit de l'autre côté du détroit.

Les conditions générales de l'organisation une fois fixées, il s'agissait de déterminer le mode d'instruction et le genre de service auxquels devaient être soumis les volontaires. Un programme officiel (ce ne sont jamais les programmes qui manquent en Angleterre) ne tarda pas à être publié sur ce double objet.

Considérant, dit ce document, combien il est essentiel que le patriotisme des citoyens armés pour la

mps nécessaire à leurs occupations, des emprunts
ez importants pour les gêner. Dans les deux cas, en
on devra s'attendre à voir s'éloigner des rangs,
côté, ceux qui trouveront un emploi moins fasti-
x pour leurs loisirs ; de l'autre, ceux auxquels une
npte expérience aura révélé le tort que le service
taire cause à leurs affaires.

n comprend, de reste, où doivent mener de pareils
pératnents, et l'on pressent de suite l'espèce de
ats que peuvent représenter les volontaires.

artant de ce principe qu'ils n'ont pas besoin d'être
uits et exercés comme les soldats appelés à com-
tre en ligne, nos voisins, dans les débuts de l'orga-
tion, ont considéré, comme absolument perdu, le
ps qui n'était pas exclusivement employé à l'exer-
et au maniement de la carabine. Suivant l'opinion
érale en Angleterre, le volontaire ne doit être qu'un
ple auxiliaire pour l'armée et la milice, et la con-
ssance parfaite de son arme est tout ce qu'il lui faut
r remplir ce rôle.

ous verrons ailleurs quelles sont les conséquences
n pareil système, et nous en appellerons à l'histoire
ir montrer où il peut conduire.

Afin de réduire à sa plus simple expression l'ins-
ction militaire du volontaire, il avait été décidé,
ns le principe, que l'unité d'organisation serait la
mpagnie. On avait pensé que des corps de 90 à
0 hommes, au maximum, pouvaient seuls se plier
la pratique du système, tandis que des effectifs plus
nsidérables devaient entraîner la nécessité de

manœuvres trop difficiles et trop compliquées. Il est résulté, de ce point de départ, un nombre infini de corps différents et sans liaison entre eux. Chaque ville, chaque bourgade, comme autrefois, en France, à l'époque où florissait la garde nationale, a voulu avoir sa compagnie de volontaires; à tel point que leur liste ressemble à une sorte de dictionnaire géographique de la Grande-Bretagne.

Depuis, nos voisins ont reconnu que cette dispersion des volontaires était un obstacle invincible au progrès de l'institution. Ce n'est, en effet, que par la réunion, la comparaison, l'action simultanée dans la main d'un même chef, qu'on obtient l'instruction, la confiance, la force et tout ce qui fait une bonne troupe.

M. Herbert, s'inspirant des recommandations contenues dans un récent ouvrage du lieutenant général Macintosh (1), a ordonné, en 1860, la formation de bataillons administratifs (*administrative battailons*) destinés à réunir et à exercer les corps de volontaires aux manœuvres qu'un bataillon est appelé à exécuter lorsqu'il est embrigadé, sans cependant diminuer en rien l'indépendance complète qui caractérise la situation de ces corps les uns par rapport aux autres.

Voici le texte même du *memorandum* adressé aux commandants de ces bataillons par le comte Grey, sous-secrétaire d'État, et successeur de M. Peel au War-Office :

« L'objet de la formation d'un *bataillon administra-*

(1) *Defence of London*,

» *tif*, est d'abord de réunir, sous un même chef, les dif-
» férents corps de volontaires appelés à le composer.
» Cette formation a aussi pour but d'assurer l'unifor-
» mité de l'instruction militaire en procurant à ces mê-
» mes corps l'avantage d'être exercés par des officiers
» de l'armée régulière. Toutefois, il est bien entendu
» que le gouvernement ne prétend nullement s'im-
» miscer dans les détails de leur économie intérieure,
» ou de leurs règlements particuliers. Les corps de volon-
» taires conservent toute leur indépendance, et, en
» temps ordinaire, leur réunion en bataillons, pour les
» manœuvres, ne peut avoir lieu que de leur plein gré.

» Afin de mettre à l'abri de tout empiétement cette
» indépendance des différents corps réunis en bataillons,
» il est essentiel que chacun d'eux continue à former
» une unité bien distincte, suivant l'esprit de l'acte de
» formation (*volunteer acts*). En effet, si la situation
» cessait d'être ainsi définie, aux termes de l'acte de
» Georges III, 44, chap. 54, l'officier supérieur com-
» mandant un bataillon deviendrait de fait l'adminis-
» trateur de tous les corps qui le composent, tandis
» qu'il doit être bien compris, au contraire, que les
» pouvoirs que confère cet acte restent dans toute leur
» intégrité entre les mains de chaque commandant de
» corps distinct. »

Les pouvoirs auxquels il est fait ici allusion ne sont pas sans importance : ainsi, ils confèrent à l'officier commandant d'un corps de volontaires, le droit d'accorder des permissions et congés ; — ils l'autorisent à délivrer aux volontaires dont l'instruction est complète,

Tout commandant d'un corps distinct est responsable des armes et équipement fournis par le gouvernement aux volontaires sous ses ordres. Il l'est aussi de toutes les sommes qui peuvent être dues en raison de ces fournitures. Quant à la correspondance relative à cet objet, elle doit, comme toute autre, passer par l'officier supérieur commandant le bataillon.

Lorsque plusieurs corps distincts sont réunis pour l'exercice du tir ou pour tout autre objet, l'officier présent, le plus ancien, exerce le commandement général, et devient responsable pour tout ce qui touche au maintien du bon ordre et de la discipline parmi les volontaires réunis sous les armes. Cette autorité temporaire ne lui donne, du reste, aucun droit d'intervention dans l'économie particulière de chaque corps.

Les officiers de volontaires régulièrement nommés, lorsqu'ils sont en uniforme, ont droit, suivant leur grade, au même salut que les officiers des gardes, de la ligne et de la milice.

Les postes rendent aux volontaires sous les armes les honneurs prescrits au paragraphe 24 du règlement sur le service intérieur (*Queen's regulations*) (1).

On peut juger, par ces dernières dispositions, du soin que met le gouvernement anglais à rehausser, par tous les moyens, la considération et l'importance des volontaires.

On pense, en Angleterre, qu'en raison des clôtures

(1) All gards are to be under arms when armed parties approach their posts ; — and to parties commanded by commissioned officers, the are to present their arms, beata march, officers saluting.

sans nombre qui divisent le pays, et des obstacles qui arrêtent à chaque pas les mouvements des troupes régulières, des corps de francs tireurs composés d'hommes ayant vécu ensemble, confiants dans leurs camarades, et sûrs de leur arme, ne peuvent manquer de gêner beaucoup la marche d'une armée ennemie en agissant sur ses flancs et ses communications.

Le maniement de la carabine, et la pratique du tir, étant les points essentiels sur lesquels doit porter l'instruction du volontaire, le gouvernement anglais a encouragé, par tous les moyens possibles, l'établissement de champs de tir, dans les localités où des corps se sont formés. Il a autorisé, au prix coûtant, l'achat cibles tirées des magasins de l'État, et il a accordé, dans les mêmes conditions, des livraisons annuelles de munitions d'exercice et de tir, à raison de 200 cartouches à balles, 120 cartouches à poudre et 352 capsules par volontaire ayant terminé son instruction. Chaque nouvel admis a droit, en outre à 110 cartouches à balles, 20 cartouches à blanc et 143 capsules. Pour les préliminaires de l'instruction on ajoute encore 40 autres capsules (1).

(1) Lorsque nous étudierons l'organisation de l'École de *hythe* qui tient en Angleterre la place occupée chez nous par l'École de tir de Vincennes, nous aurons occasion de remarquer la grande analogie qui existe entre les procédés suivis chez nos voisins pour former de bons tireurs, et le règlement nouveau qui vient d'être mis en vigueur dans nos régiments. Le *snapping practice* auquel sont consacrés les 40 capsules dont il est parlé ici, correspond à la période de l'instruction pendant laquelle on exerce aussi nos recrues à ajuster, à éteindre des chandelles, avec de simples capsules.

Dans le principe, ainsi que nous l'avons dit plus haut, chaque volontaire devait s'armer à ses frais. Outre que cette dépense assez lourde contribuait beaucoup à arrêter l'élan des enrôlés, il résultait encore de cette obligation une variété telle, dans le calibre des carabines et dans le modèle de leurs cheminées, que les cartouches et les capsules délivrées par le gouvernement ne pouvaient pas servir le plus souvent.

Afin de donner une impulsion plus grande à l'agitation d'où était sortie l'organisation des volontaires, le gouvernement anglais s'est décidé d'abord à accorder gratuitement 25 pour 100 des armes que réclamait l'effectif ; c'était déjà quelque chose, mais ce n'était pas encore assez ; l'institution se développait lentement, et malgré toutes les réclames publiées par les journaux, le nombre des volontaires n'augmentait pas. Le gouvernement dut se décider à faire une nouvelle distribution qui porta à 50 pour 100 de l'effectif le nombre des armes gratuitement délivrées. Aujourd'hui, la totalité des volontaires est armée avec des carabines de l'État, ce qui n'a pas laissé que d'occasionner une assez forte dépense, et par suite un certain mécompte dans les espérances d'économie qui se basaient sur ce mot magique de « *volontaires* ».

Ce n'est pas tout, ce matériel considérable représente une valeur trop importante, pour que son entretien ne soit pas l'objet de préoccupations assez désagréables. Les armes, surtout celles de précision, se dégradent très vite lorsqu'elles ne sont pas l'objet de soins intelligents ; or, l'autorité militaire a bien pu décréter que

es carabines distribuées doivent être entretenues en
on état, et placées en sûreté (*are to be kept clean and in a place of security*), mais, d'une part, la faculté de garder son arme dans sa maison, si elle est laissée au volontaire, sera une assez pauvre garantie contre la rouille; d'un autre côté (bien que nous n'ayons pas à nous occuper de l'Irlande qui n'a pas été autorisée à lever des volontaires), est-il bien établi que, même en Angleterre, les carabines ainsi disséminées soient partout *en sûreté?* Ces considérations conduisent naturellement à reconnaître le besoin d'un local où les carabines seront déposées dans l'intervalle des exercices, et la nécessité d'un armurier chargé de les entretenir.

Si l'on ajoute au prix que coûtera la location de ces salles d'armes les gages de l'armurier, le prix des munitions, la réparation des cibles et des buttes, la location du champ de tir, les appointements de l'instructeur, et nombre d'autres dépenses accidentelles, on arrive à cette conclusion que chaque compagnie de volontaires se trouve obligée de s'imposer (le calcul a été fait), une contribution qui varie annuellement de 120 à 160 livres sterling, c'est-à-dire de 3,000 fr. à 4,000 fr.

Nos voisins sont calculateurs; ce n'est pas la moindre de leurs qualités; aussi, après avoir fait assez bon marché des sacrifices que la tenue et l'équipement leur imposaient, nombre de volontaires, si nous sommes bien informés, ont senti leur enthousiasme se refroidir en voyant qu'il fallait encore mettre sans cesse la main à la poche, ou se résigner à demander l'aumône pour

avoir l'honneur de servir la vieille Angleterre. Nous verrons plus loin les conséquences de cette situation.

Puisque nous venons de parler de la tenue des volontaires, c'est peut-être ici le moment de décrire leur uniforme. Au début, cette question était abandonnée au choix de chaque corps; l'approbation du lord lieutenant était la seule formalité à remplir. Il est probable que cette latitude a conduit, dans certains comtés, à d'assez grotesques résultats, car le ministère, revenant sur sa première décision, a cru devoir nommer une commission spéciale pour déterminer les modèles à adopter.

Le type ministériel consiste dans une tunique gris brun, à un rang de boutons, avec un collet de même couleur, et haut d'un pouce trois quarts. Sur la manche est brodé un nœud hongrois. Le choix de la couleur du galon avec lequel cet ornement est confectionné est laissé à la discrétion de chaque corps, et sert de marque distinctive.

Le pantalon, coupé large de hanches jusqu'au cou-de-pied, est orné sur la couture d'un passe-poil de même couleur que celui de la tunique.

La coiffure est de la même étoffe que les autres effets d'habillement; c'est une espèce de képy soutaché avec le même galon que le pantalon et la tunique.

Le ceinturon, en cuir fauve, porte une cartouchière pouvant renfermer 30 cartouches, et recevoir les ustensiles nécessaires pour l'entretien de l'arme. Une bandoulière qui passe sous le bras droit et sur l'épaule

gauche, aide à soutenir le ceinturon : elle se boucle sur la poitrine.

Les guêtres en peau de mouton, d'une couleur assortie avec celle du ceinturon et de la giberne, sont coupées de manière à former comme la continuation du soulier.

Le manteau, du même drap que la tunique, descendant à deux pouces au-dessous du genou, forme une espèce de double vêtement qui se boutonne jusqu'au col. Un capuchon mobile, analogue à celui du caban de nos officiers d'infanterie, lui permet de garantir la tête.

L'uniforme des volontaires de l'artillerie diffère peu de celui de l'infanterie quant à la coupe ; seulement, il est en drap bleu ; le galon d'ornement est écarlate, et le cuir du ceinturon et des guêtres est noir.

Le but principal de l'organisation des *canonniers-volontaires* est de fournir des servants aux batteries élevées pour la défense des villes maritimes. Au moyen de ces auxiliaires, on espère rendre l'artillerie royale et celle de la milice complétement disponibles pour les autres services.

Les canonniers-volontaires appartiennent à une autre catégorie d'individus que les carabiniers ou tirailleurs. Ils ne sont pas, en cas de guerre, destinés à un service aussi actif que ceux-ci. On a pensé que des gens mariés, et auxquels leurs occupations ne permettaient pas de s'absenter du lieu de leurs résidences, pouvaient être cependant exercés à la manœuvre des

pièces de côte situées dans leur voisinage, sans qu'il en résultât d'inconvénients sérieux pour leurs affaires.

Exposés, en première ligne, aux dangers que l'organisation générale doit conjurer, les *volontaires de la côte* ont, s'il est possible, un intérêt plus grand encore que ceux de l'intérieur à donner tout leur concours au système de défense sur lequel repose la sécurité de leur famille et de leurs propriétés.

Le principe sur lequel repose l'organisation des tirailleurs ou carabiniers volontaires est également admis dans celle des artilleurs, avec cette différence, cependant, que ceux-ci sont divisés en fractions encore moins nombreuses. Ainsi, la combinaison plus particulièrement recommandée pour ces derniers, est celle de l'association d'une dizaine ou d'une douzaine, au plus, d'individus, se connaissant parfaitement entre eux, habitant les uns près des autres, et chargés d'une façon invariable, du service d'un même canon placé en batterie, en quelque sorte à leur porte.

Chaque escouade compte un chef et un instructeur chargé de diriger la manœuvre. Appelés à servir toujours la même pièce, les canonniers volontaires ne peuvent manquer de devenir parfaitement au courant de sa portée, de ses effets, et des directions dans lesquelles elle doit particulièrement être pointée.

Comme complément du système que nous venons d'analyser, le gouvernement anglais a encore recommandé la formation de Sociétés destinées à manœuvrer les chaloupes canonnières dans les ports de commerce,

[illegible]

à [illegible]
Rappe[illegible]
cham[illegible]
ces [illegible]
ver[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
de [illegible]
[illegible]
ca[illegible]
N[illegible]
[illegible]
mois [illegible]
hab[illegible]
vues [illegible]
valeur [illegible]
leur [illegible]
te[illegible]
à so[illegible]
le[illegible]
la [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

» anglais. Votre comparaison entre la liberté anglaise » et la liberté italienne est parfaitement juste, et je suis » complétement de votre avis. Aujourd'hui, et au » degré de civilisation où le progrès a conduit la société » moderne, il n'est plus possible qu'une portion de la » famille humaine reste condammée à la servitude et » à la dégradation. En ce qui regarde les volontaires, » j'estime que l'Angleterre a pris le meilleur parti en » décidant cet armement ; par cette sage mesure, elle » a rendu son territoire inexpugnable pour une inva- » sion étrangère. Plût à Dieu que mon pays voulût » suivre cet exemple......

» Il est un fait matériel qui domine tous les prin- » cipes dans l'art de la guerre ; — c'est la défaite de » l'ennemi — cette vérité passe avant toutes les théo- » ries. La retraite des troupes les mieux disciplinées » de l'Autriche devant les zouaves moins bien discipli- » nés, prouve qu'un homme peut être soldat sans être » emprisonné dans un col et dans un uniforme » (*without wearing a tight tunic or a tight cravat*) » Les bergers de Paul-Émile armés seulement de poi- » gnards culbutant les Macédoniens, ces terribles » conquérants de l'Asie ; les voltigeurs français des » armées de la République, et depuis, les bersaglieri » et les zouaves à San-Martino, à Magenta, à Pales- » tro et à Solferino, ont prouvé que les masses ne suf- » fisaient pas sur les champs de bataille, et que volon- » taires, zouaves ou bersaglieri n'avaient pas besoin » d'être dressés à combattre en ordre comme les troupes » de ligne. La discipline, sans aucun doute, est la base de

» l'organisation de toute armée; et sans elle il n'y a pas » possibilité de faire la guerre; mais quel besoin des » volontaires qui ont juré de ne pas abandonner le dra- » peau de leur pays en péril peuvent-ils avoir d'une » discipline pareille à celle des corps réguliers. Le patrio- » tisme et l'enthousiasme ne sont pas des sentiments à » dédaigner, et leur puissance vaut bien la régularité des » troupes de ligne; la meilleure preuve, c'est que, dans » toutes les guerres, les généraux habiles, dans leurs » harangues, ont toujours fait appel à ces puissants » auxiliaires. D'un autre côté, n'a-t-on pas vu Napo- » léon Ier, le maître de la moitié de l'Europe, et le chef » de la meilleure armée qui fût au monde, vaincu par » le patriotisme des Anglais, de ces boutiquiers » (shopkeepers) comme on les appelait, et desquels il » n'avait certes pas grande opinion (1)!

» Si la Grande-Bretagne organise les 200,000 volon-

(1) Depuis longtemps, il est admis, en Angleterre, que nos zouaves, nos turcos et nos chasseurs à pied sont les troupes du monde les plus indisciplinées. Peut-être n'était-il pas inutile de les représenter ainsi, pour leur faire jouer d'une manière plus efficace le rôle d'épouvantail auprès des braves cockneys de Londres. Au reste, on ne doit vraiment plus s'étonner de ce jugement erroné de la part de nos anciens alliés de Crimée, lorsqu'on voit un homme qui, naguère encore, combattait côte à côte avec l'armée française, professer la même opinion. Tous les militaires sérieux savent cependant que tous les régiments passent en France par les mêmes degrés d'instruction, et sont soumis à une discipline invariable La vivacité de nos chasseurs, l'élan de nos zouaves, et la fougue de nos turcos, ne les empêchent nullement de manœuvrer avec toute la correction, avec tout l'aplomb et toute la régularité de n'importe quel régiment.

» taires qui, en cas de nécessité, serviront de noyau au
» million de patriotes qu'elle pourra appeler sous les
» armes ; si elle continue à les exercer (ce qui ne saurait
» être difficile pour des Anglais), de manière à les ren-
» dre aussi disciplinés que des troupes régulières (*so
» that they become as disciplined as regular troops*) (1),
» on verra alors qui osera envahir l'asile de tous et la
» protectrice de l'univers !

» Je pense que l'extrême régularité recommandée
» dans l'établissement des lignes et dans la manœuvre
» des masses, est poussée beaucoup trop loin, tandis
» que l'étude des ordres de bataille à rangs ouverts
» (*the open order of battle*) est trop négligée. Ce dernier
» genre de manœuvres devient cependant chaque jour
» plus utile sur les champs de bataille, par suite du
» perfectionnement des armes à feu, et à cause des
» nombreux obstacles que la division de la culture
» accumule sur tous les terrains. S'il est un pays au
» monde qui ait servi de théâtre aux hostilités dans le
» passé, et qui semble destiné au même rôle dans le
» présent, c'est bien certainement la malheureuse
» Italie. Or, combien y a-t-il d'endroits en Italie où
» un escadron et un régiment puissent combattre en
» ligne ? Très peu à mon avis. Au contraire, tous les
» terrains sont également bons pour les bersaglieri.

» Pour me résumer, je pense que plusieurs lignes de
» tirailleurs, convenablement soutenues par un petit

(1) A quoi bon, si cette discipline est si inutile, et doit ajouter si peu à leur valeur.

» nombre de troupes massées, constituent le meilleur
» ordre de combat, en Italie, comme dans beaucoup
» d'autres pays; et mon opinion est que des volontaires
» peuvent se plier à ce genre de tactique tout aussi
» bien que des troupes régulières.

» J'ai lu le remarquable écrit de sir John Burgoyne
» sur les volontaires, et, bien que je ne sache pas assez
» l'anglais, et que le temps m'ait manqué pour me
» former une opinion bien approfondie sur cet ouvrage,
» il m'a paru l'œuvre d'un soldat intelligent et qui a
» dû assister à plus d'une bataille. Cependant, je ne puis
» partager son avis, quand il dit que 50,000 vétérans
» doivent avoir raison de 100,000 volontaires; au
» moins, si ces derniers ont le degré de discipline que
» toute troupe doit avoir, et surtout si c'est l'amour de
» la patrie qui a armé leurs bras. Je ne sais pas de
» quelle manière les volontaires anglais sont organisés,
» mais je pense que pour tous les corps de cette espèce,
» l'instruction qui convient le mieux est celle des ber-
» saglieri. La légèreté de leur uniforme, leur habitude
» du combat à rangs ouverts, qui ne les empêche pas,
» cependant, lorsque l'occasion l'exige, de se former
» en masse; enfin, l'extrême promptitude de tous leurs
» mouvements, les rend, à mes yeux, les premiers
» soldats du monde. Je voudrais voir l'armée italienne
» composée exclusivement de bersaglieri, et je ne doute
» pas qu'une organisation semblable ne soit parfaite-
» ment réalisable en Angleterre où le soldat est si
» renommé pour son intrépidité et son sang-froid au
» feu.

celle qu'on aurait exigée de lui comme prix de la faveur accordée.

Le logement des gens de guerre, dont le service est aujourd'hui assuré d'une façon si régulière dans les villes de garnison, pesait autrefois d'une façon écrasante sur l'habitant obligé de le fournir en nature.

Louis XIV, qui sentait la nécessité de l'établissement de vastes casernes pour le maintien de la discipline et de l'ordre dans le service, en avait résolu la construction aux dépens des propriétaires des maisons soumises au logement, qui y auraient contribué avec plaisir pour se délivrer d'une servitude aussi embarrassante. Cette résolution avait même été suivie d'un règlement du 8 décembre 1691, à l'occasion du logement des gardes françaises dans les casernes; mais diverses considérations firent suspendre la construction projetée.

Le roi Louis XV entra dans les vues du roi son prédécesseur. Un an après son avénement et par ordonnance du 25 octobre 1716, il commanda de choisir et de louer des maisons vides, convenables pour caserner les gendarmes, cavaliers et dragons, avec des écuries assez spacieuses pour leurs chevaux, aussi bien que des maisons pour les soldats. On ne devait choisir ces habitations que provisoirement et en attendant la construction de casernes dans les principales villes du royaume. On avait imposé à cette occasion des sommes sur les vingt généralités du royaume pour subvenir aux dépenses nécessaires à cet établissement. L'état et les devis des casernes furent établis par ordonnance du 25 septembre 1719; mais ce projet souffrit de si

;randes difficultés dans son exécution que le roi se :rut obligé par un arrêt de son conseil du 11 octo-)re 1724 de révoquer tout ce qui avait été précédem- nent réglé à ce sujet, en sorte que le logement des ;ens de guerre fut remis sur le pied où il se trouvait ous le règne précédent. Cependant le roi permit le :asernement aux villes qui le préféraient au logement)ersonnel, à condition d'en supporter les frais.

Les autres ordonnances de Louis XV n'ont fait que :ompléter cette législation. L'ordonnance de 1768 dis-)ose particulièrement que le logement ne serait fourni ı l'avenir que pour l'excédant des troupes qui ne pour- 'aient trouver place dans les bâtiments militaires.

Cet état de choses dura jusqu'à l'époque de la Ré- 'olution où les biens du clergé firent retour à l'État ;t permirent, en raison de la suppression de diverses :ommunautés religieuses, de transformer en bâtiments nilitaires une quantité considérable de couvents et de nonastères, qui pour la plupart sont encore aujour- l'hui consacrés à cette destination.

Ce fut la loi du 10 juillet 1791 qui établit les pre- nières bases d'un logement régulier pour les gens de ;uerre en décidant néanmoins que « dans les cas de narche ordinaire, de mouvements imprévus, et dans ous ceux où il ne pourrait être fourni aux troupes de ogements isolés, elles seraient logées chez les habi- ants. »

La loi du 23 mai 1792, plus équitable, posa le prin- :ipe de l'indemnité pour l'habitant appelé à loger des militaires cantonnés ou détachés dans les villes, bourgs

et villages. en excluant toutefois la circonstance du passage des troupes. Ces règles sont encore en vigueur aujourd'hui.

Différentes ordonnances antérieures, même à Louis XIV, stipulaient que les gens de guerre, tant sur les frontières qu'en dedans du royaume, seraient mis en garnison dans les villes et bourgs fermés, sans pouvoir être en des lieux non fermés. Celle du 21 avril 1666 détermine les droits des troupes en cette circonstance, droits qui ont subi bien peu de modifications depuis cette époque, et comme pour rendre moins pesante à l'habitant la charge qu'on lui imposait, cette même ordonnance punit les abus de peines terribles. Voici comment elle s'exprime :

« Les habitants chez lesquels les officiers et soldats des troupes de Sa Majesté seront logés, leur fourniront pour toute ustensile un lit garni de linceuls suivant leur commodité, un pot, une écuelle et place à leur feu et chandelle.

» Défend Sa Majesté à tous gens de guerre de rien exiger de leurs hôtes au delà de ladite ustensile, à peine aux gendarmes, cavaliers, dragons et soldats, de la vie, et aux chefs et officiers d'être cassés.

» Leur défend Sa Majesté sous les mêmes peines de convertir ladite ustensile en argent pour quelque cause et occasion que ce soit, et aux habitants chez lesquels ils seront logés d'entrer en composition, à peine de 500 livres d'amende, applicables à l'hôpital du lieu de la garnison ou du plus prochain. »

Cette règle écrite dans nos codes actuels, que l'hôte

l'hôtesse ne peuvent être déplacés de la chambre où ont l'habitude de coucher, n'est pas neuve. Nous retrouvons dans une ordonnance de Louis XII du janvier 1514 et dans toutes celles que ses succes-irs édictèrent sur le même sujet.

Aujourd'hui, le *Code pénal militaire* punit de la ré-sion ou d'un simple emprisonnement le vol chez ôte. L'ordonnance du 19 novembre 1665 était moins lulgente :

« A l'arrivée, dit-elle, d'une troupe en chaque loge-ent, elle sera mise en bataille devant l intendant où y en aura, ou les trésoriers de France ayant soin des apes et les officiers de ville ou principaux habitants argés des affaires de la communauté, et il sera à nstant publié par le commissaire des guerres ayant police de ladite troupe, un ban portant défenses à us officiers et soldats de commettre aucun désordre, même d'entrer en d'autres logis que ceux portés sur urs billets, ni dans les jardins et autres lieux, d'y urrager et prendre aucune chose, ni de rien exiger leurs hôtes hors ce qui est porté par les règlements Sa Majesté, à peine auxdits officiers, de concussion t aux soldats, de la vie. »

Les gens de guerre, en entrant dans les maisons ui leur étaient assignées, devaient donner par écrit urs noms et ceux de leurs capitaines. Quant aux aréchaux des logis et fourriers des compagnies qui busaient de leurs charges, en convertissant en deniers i fourniture du logement, ils étaient punis de mort

suivant une vieille ordonnance qui datait de Charles IX et que ses successeurs avaient confirmée.

Lorsqu'au temps de Louis XIV, l'administration de la guerre forma le projet de loger des troupes dans les casernes, en commençant par les gardes-françaises, le roi publia, le 8 décembre 1691, un règlement qui a pu servir de base à ceux aujourd'hui en vigueur sur le service intérieur, car on y retrouve les mêmes mesures pour assurer l'ordre, la police, la discipline et la bonne tenue.

L'institution si précieuse et si régulière des étapes date de Louis XIII. L'ordonnance qu'il rendit à Saint-Germain-en-Laye, le 14 août 1623, disposait « qu'il serait établi quatre brisées principales dans le royaume, une de la frontière de Picardie à Bayonne, une autre de la frontière de la basse Bretagne à Marseille, une du milieu du Languedoc jusqu'au milieu de la Normandie, et une autre de l'extrémité de la Saintonge aux confins de la Bresse, qu'il serait tiré des moindres brisées traversant les provinces qui seraient enfermées dans les quatre principales, et que dans ces brisées seraient affectés de traite en traite certains logements ou maisons laissés vides par les gouverneurs des provinces, baillis, sénéchaux, gouverneurs particuliers, maires et échevins des villes; lesquels logements seraient mis en état de recevoir et loger les gens de guerre de cheval ou de pied, passant d'une province à l'autre. »

Ce système ressemble singulièrement à celui que le gouvernement et les communes préconisent depuis

quelques années et qui aurait pour but d'arriver à l'établissement d'une caserne de passage dans chaque gîte d'étape. Déjà quelques villes ont donné l'exemple et ont affranchi leurs habitants d'une obligation gênante. Mais ce n'est pas là le seul avantage qui en résulte. En parvenant à réunir un corps en marche dans les bâtiments sains et convenablement appropriés à cet usage, on ne laisse plus de prise au relâchement de la discipline, et l'on garantit la santé publique contre les atteintes des maladies que les soldats contractent en route dans des maisons mal tenues, ou dans les locaux sordides du logeur que la plupart leur assignent.

Lors de cette création des étapes le soldat devait vivre en route au moyen de sa solde dont le tarif était fixé à huit sols par jour. Cette allocation qui représente une valeur presque triple de la monnaie d'aujourd'hui, était plus que suffisante, si on la compare à celle allouée par les tarifs en vigueur au soldat moderne dans la même position (1). Mais il est certain que les habitudes d'ordre et de respect pour la propriété qui distinguent nos troupes, n'étaient point alors parvenues au degré où nous les voyons, car pour empêcher un pillage presque permanent de légumes ou de volailles dans les lieux de passage, Louis XIV jugea à propos de faire fournir la subsistance en nature dans chaque gîte : en 1718, on supprima cette

(1) En moyenne 55 centimes, l'allocation varie suivant l'arme ; le pain est distribué en sus.

mesure en raison de ce que quelques abus s'ét
glissés dans la fourniture et on augmenta la sold
route. Néanmoins le pillage recommença, et le 13
let 1727, Louis XV rendit une ordonnance qui r
blissait les étapes avec prestations en nature, se
dant sur ce que les troupes subsistaient avec p
dans les marches nonobstant l'augmentation de p
que malgré l'attention des commandants de cor
les maintenir dans une exacte discipline, les solda
laissaient pas d'exiger de leurs hôtes une partie de
subsistance sans les rembourser, et même de pre
sur leur passage toute sorte de denrées, surtout l
que plusieurs bataillons arrivaient ensemble dans
même lieu, il ne se trouvait pas suffisamment de
vres pour pourvoir à une consommation si considéra

Cette prescription administrative ne tarda p
porter ses fruits. Les gens de guerre, sûrs de tro
à leur arrivée une subsistance abondante, n'eu
plus aucun motif pour se livrer à la maraude, la
cipline devint plus régulière dans les marches e
bien-être rendit les désertions moins fréquentes.

Cette même ordonnance fixe la ration journal
pour chaque arme et pour chaque grade, et on s'a
çoit en la parcourant que les soldats de Sa Maj
Louis XV étaient fort bien traités. Nous ne donne
pour exemple que la ration de la gendarmerie, la
élevée, il est vrai.

« La ration de vivres qui sera fournie pour ch
garde du corps, gendarme, chevau-léger ou mous
taire de la garde, gendarme ou chevau-léger des c

pagnies d'ordonnance de la gendarmerie et à chaque grenadier à cheval, sera composée de deux pains de 24 onces chacun (3 livres) cuits et rassis entre bis et blanc, de deux pintes de vin mesure de Paris et du cru du lieu, ou de deux pots de cidre ou de bière mesure de Paris, et de deux livres et demie de viande de bœuf, veau ou mouton au choix de l'étapier (1). »

La ration la plus minime, celle du fantassin, se réduisait à peu près à la moitié de la précédente.

Les chevaux n'étaient pas moins bien partagés que les hommes. Leur ration journalière était de vingt livres de foin et d'un boisseau d'avoine, mesure de Paris.

Les officiers de l'état-major et des compagnies percevaient chacun un certain nombre de rations dont le chiffre, suivant le grade, variait entre douze pour le chef de corps et trois pour l'enseigne ou sous-lieutenant. On accordait deux rations à chaque sergent. Nul n'est oublié dans la nomenclature des ayants-droit aux vivres, pas plus le garçon chirurgien attaché à chaque brigade, et l'exécuteur de la prévôté que l'apothicaire et le frater de la compagnie.

L'énorme dépense qui résultait de telles distributions, était surveillée aussi sérieusement que possible; les maires, échevins ou autres magistrats municipaux étaient tenus de passer à chaque gîte d'étape la revue des troupes de passage, d'en compter minutieusement

(1) Une telle ration reviendrait aujourd'hui à peu près à 2 francs de notre monnaie.

l'effectif et de l'inscrire sur la pièce qui servait de feuille de route. Les commissaires des guerres contrôlaient cette opération et vérifiaient les chiffres avec soin; l'intendant de la généralité et le ministre de la guerre centralisaient le travail. Le trésor public trouvait encore d'autres garanties contre les abus auxquels pouvait donner lieu cette immense fourniture de vivres. La loi prononçait la peine de l'amende et du bannissement contre les magistrats prévaricateurs, et l'emprisonnement suivi de cassation pour les officiers qui auraient converti des rations en argent ou mis dans le rang des passe-volants ou des valets pendant les revues. Pour ceux-ci on les condamnait ou bien à avoir le nez coupé (1) ou bien aux galères à perpétuité. Les étapiers qui diminuaient le poids des quantités ou altéraient la qualité des denrées, étaient punis de mille livres d'amende pour la première fois et de bannissement hors du royaume en cas de récidive.

La marche des troupes dans l'intérieur, réglée par diverses ordonnances, offre une grande analogie avec ce qui se pratique encore aujourd'hui à cet égard. Ce sont les mêmes dispositions pour le départ d'une avant-garde chargée du logement, et les mêmes formalités à remplir à l'arrivée, les mêmes mesures de police pour recueillir les traînards, moins la nature des punitions infligées, puisqu'il était interdit à tout soldat de rester dans le lieu où la troupe avait couché, une heure après que l'arrière-garde en était sortie, sous peine de ga-

(1) Ordonnance du 14 juin 1702.

ɔres (1). Il existe dans ces ordonnances une particuɩrité qui ne s'accorderait guère avec les mœurs du our, c'est que l'on faisait concourir les hôtes au main-ien de l'ordre en exigeant d'eux une certaine responsabilité. Après le départ d'une troupe ils devaient, au risque de vingt livres d'amende, dénoncer à l'officier d'arrière-garde les soldats attardés dans les maisons ou cabarets du lieu. Et si quelques-uns s'écartaient du gîte pour aller faire la maraude dans les villages environnants ou y demander un logement, les paysans étaient tenus d'en prévenir la maréchaussée à peine de dix écus d'amende, payables par le village qui y aurait manqué.

Parmi les coutumes abusives qui s'étaient glissées dans les usages de l'armée, il en est une assez singulière et qui a motivé un article spécial dans l'ordonnance du 1er avril 1680. Il en résulte que les tambours et trompettes des troupes en route percevaient un tribut de cinq sols dans chaque moulin devant lequel ils passaient. Louis XIV mit un terme à cet impôt illégal en condamnant aux galères les coupables, et à la cassation les officiers qui se prêteraient à cette concussion, le tout à la grande satisfaction du meunier rançonné.

Les délits, du reste, ne devaient pas être fréquents. La police intérieure du royaume était aussi bien assurée que le permettaient les institutions de l'époque, et nos règlements actuels ne disaient pas mieux sur ce texte que l'extrait suivant de l'ordonnance du 8 avril 1718 :

(1) Règlement du 4 juillet 1716.

« Les intendants remettront à toutes les maréch
sées de leur département l'état des troupes qui y
seront, des lieux où ils logeront, et ils y marque
aussi les jours qu'elles y devront arriver, avec o
aux prévôts et aux archers d'être toujours sur la ma
des troupes et de ne les point quitter tant qu'elles se
dans leur département, et aux prévôts de leur re
compte toutes les semaines, des journées qu'ils au
faites, et de la conduite que les troupes auront t
dans leur marche.

» Lesdits prévôts rendront pareillement co
toutes les semaines au secrétaire d'État de la gu
des journées qu'ils auront employées à la suite
dites troupes, et de la conduite qu'elles auront te
enjoignant, Sa Majesté, auxdits prévôts de convenir
les commandants des troupes des moyens d'empê
les désordres, et auxdits commandants de leur do
main forte s'ils en sont requis. »

Le service des convois militaires, applicable
malades et bagages des troupes en marche, s'exécu
sauf les détails, suivant le principe que vient de
attribuer une circulaire ministérielle récente, c'es
dire que chaque corps se procurait directemen
moyens de transport, suivant une allocation fixe
cheval, et proportionnellement à la force de la tro
On accordait alors (1) trois chariots à quatre
vaux par bataillon, et un chariot par escadron à ra
de vingt sols par cheval, plus un chariot d'augme

(1) Règlement du 4 juillet 1716 et du 8 avril 1718.

tion pour le transport des tentes. Le chargement de chaque voiture était limité, et les intendants des provinces et magistrats des villes d'étapes chargés d'organiser régulièrement la fourniture.

La discipline à cette époque était assez bien organisée pour que l'habitant n'eût pas à souffrir de dommage au moment des passages des troupes : d'ailleurs la législation lui offrait à cet égard toute garantie, et, pour que l'officier s'assujettît à la plus grande surveillance dans la conduite de ses subordonnés, elle l'obligeait au paiement du dégât. Quand il refusait de satisfaire aux légitimes exigences des plaignants, ceux-ci faisaient dresser procès-verbal de la perte subie ou de la violence soufferte par les juges de paix du lieu, et l'acte était adressé au ministre secrétaire d'État de la guerre.

Ce dernier, d'un autre côté, ordonnait aux commandants des troupes de lui rendre compte chaque semaine de la manière dont elles avaient vécu en route, des punitions infligées, des désertions, et du désordre qu'elles auraient entraîné ; enfin de l'exactitude apportée à en instruire la maréchaussée (1).

Mais si la loi sauvegardait ainsi les intérêts des habitants soit dans les villes de garnison, soit dans les lieux de passage, elle n'était pas moins protectrice à l'égard du soldat, souvent livré à l'exploitation des fournisseurs de vivres.

« Les intendants et autres officiers ayant la direction

(1) Ordonnance du 8 avril 1718.

et payement et de la police des troupes ès provinces et généralités, dit l'ordonnance du 4 novembre 1651, ou en leur absence les commissaires à la conduite desdites troupes, mettront le taux aux vivres, suivant le prix des trois derniers marchés passés avant l'arrivée des troupes dans le lieu de leur garnison ; et ce, avec les maires, échevins ou principaux habitants, qui seront tenus de leur donner connaissance desdits prix, auquel taux, ainsi réglé, les habitants seront tenus de se conformer et de fournir des vivres auxdites troupes, à peine d'amende et autres peines que le cas pourra requérir. »

Ces mesures indispensables n'ont jamais été abrogées, et aujourd'hui, comme par le passé, les magistrats municipaux doivent protection aux intérêts du soldat.

L'emploi de la violence, ou l'intimidation, avaient été l'origine de tels abus, à l'époque où les troupes n'étaient pas régulièrement organisées, que, pendant de longues années encore, il fut interdit aux gens de guerre, sous la menace des peines les plus sévères, de dépasser les limites de leur garnison sans un congé en bonne forme. Les officiers ne pouvaient même autoriser les soldats sous leurs ordres à découcher de la garnison sans une permission du gouverneur, qui exigeait, pour l'accorder, la preuve d'une absolue nécessité (1).

L'excès de précautions prises était porté à un si haut degré que tous soldats trouvés à la campagne,

(1) Louis XIV, ordonnance du 25 juillet 1665.

qu'ils soient en troupe ou non, étaient considérés comme voleurs et châtiés comme tels (1).

Une ordonnance de Henri III, rendue pendant les États de Blois, s'exprimait ainsi : « Ne pourront les gens de guerre vaquer et s'écarter de village en village pour mal faire et piller le pauvre peuple, sous peine d'être pendus et étranglés. »

Enfin, voici d'autres mesures préservatrices extraites de celles du 20 octobre 1689 : « Défend, Sa Majesté, à ses gens de guerre, d'aller ni envoyer couper ou dégrader aucun bois dans les forêts, bois ou buissons de Sa Majesté, ni dans ceux des particuliers, d'y chasser ni à la campagne, ni en quelque lieu que ce soit, de tirer sur les pigeons et sur les lapins, pêcher dans les étangs, ni prendre aucun poisson à peine de punition corporelle ; veut que les coupables soient punis par les prévôts des maréchaux ou, à leur défaut, par les juges ordinaires, sans que lesdits gens de guerre puissent audit cas alléguer aucun privilége, ni les juges y avoir égard. »

II

Marches d'armées. — Prescriptions sur les bagages et le luxe des tables en campagne. — Séjour en pays ennemi. — Déserteurs. — Passe-volants.

Si des rigueurs excessives accompagnaient les infractions commises à l'intérieur du royaume, la législation militaire, en ce qui concernait les marches d'ar-

(1) Louis XIV, ordonnance du 20 octobre 1689.

grosse viande, défendant, Sa Majesté, toute assiette volante et hors-d'œuvres.

» A l'égard de fruit, veut, Sa Majesté, qu'il soit servi dans des plats ordinaires et non dans des porcelaines, cristaux et autres vases de cette nature, dont elle défend expressément à tous lesdits officiers de continuer à se servir pour cet usage.

» Veut, Sa Majesté, que ceux qui commanderont les armées en chef se conforment à ce que dessus, et prennent soin de l'informer de ceux qui y contreviendront, lesquels elle déclare qu'elle fera demeurer dans une place voisine de la frontière pendant la campagne. »

La menace d'une telle punition devait en imposer sérieusement à tous ces officiers que les mémoires du temps nous représentent comme des types d'honneur et de courage chevaleresque.

Cette prohibition des superfluités de l'existence dans les camps remontait à une date plusieurs fois séculaire, car on en retrouve la trace dans diverses ordonnances et notamment dans celle du 12 février 1533 où le roi François Ier défend aux capitaines, lieutenants, enseignes, guidons et maréchaux-des-logis de sa gendarmerie « qu'à leur dîner et souper ils n'aient que bœuf, mouton et poulaille. »

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer dans ces pages que la générosité avec laquelle les armées françaises avaient fait la guerre et usé de la victoire, n'avait pas été un des moindres étonnements de nos ennemis. Loin d'être une cause de ruine dans les pays

conquis, le passage de nos troupes devenait pour ainsi dire une source de prospérité. L'administration de la guerre, nos officiers, nos soldats payaient à deniers comptants les fournitures et les transports que nécessitaient les besoins de leur multitude, et les approvisionnements s'offraient d'eux-mêmes avec un empressement facile à comprendre. Cette humanité dans la conquête, qui résiste aux faciles enivrements du triomphe et que l'Italie toute entière a reconnue avec gratitude, nous venons de la reproduire en Chine et en Syrie. C'est là un heureux signe des temps et un immense progrès de la civilisation que les baïonnettes françaises apportent avec elles dans leurs glorieuses étapes autour du globe.

Il était établi autrefois en principe que la guerre nourrissait la guerre ; on frappait les populations ennemies de lourdes contributions en argent ou en nature, et on tirait de sa position le parti le plus profitable aux intérêts de l'armée.

Cette digression nous est suggérée par la lecture de certains articles des anciennes ordonnances qui témoignent de la volonté de diminuer autant que possible les maux qu'engendre la guerre au sujet des contributions levées sur l'ennemi. Celle du 4 novembre 1651 paraîtrait fort explicite, car elle s'exprime ainsi :

« Veut, Sa Majesté, que les chefs, officiers et soldats, tant de cheval que de pied, payent de gré à gré les vivres et autres choses qui leur seront fournies dedans et dehors le royaume, à peine aux officiers, de concussion et aux soldats, de la vie. »

Mais celle du 1er mai 1701 semble établir que la

contribution militaire était habituelle, car elle s'occupe de la régulariser.

« Défend, Sa Majesté, dit-elle, à tous les gens de guerre, sous peine de la vie, de mettre le feu en nul endroit, ni de prendre aucune chose dans les lieux où il sera permis d'aller fourrager, que ce qui sera nécessaire pour la subsistance des hommes et des chevaux et pour le campement.

» Leur défend, sous la même peine de la vie, d'entrer dans les lieux où seront envoyés en sauve-garde des cavaliers de la compagnie des sauve-gardes de Sa Majesté ou autres cavaliers, et de leur faire violence. »

Cette institution d'une compagnie de sauve-gardes et la précaution de les disséminer dans les lieux protégés, conduisent à penser que ceux qui ne jouissaient pas d'une telle protection étaient gravement compromis. D'ailleurs, le service des sauve-gardes n'était pas gratuit, car on le rétribuait moyennant cinq livres par homme, outre la subsistance.

En 1727, Louis XV ordonna de reconstituer d'après les anciens édits le Code pénal militaire. On y retrouve la peine de la vie portée contre les soldats qui se rendent coupables de vol ou pillage dans l'intérieur du royaume ou dans les camps et en route; mais il n'y est pas question du pays ennemi, si ce n'est pour les vols des biens d'église où l'auteur du méfait est condamné à être pendu et étranglé. Le délit de vol ou de pillage était puni bien plus cruellement encore sous Charles VII, car il atteignait le condamné jusque dans sa postérité, laquelle était privée de ses biens, de tou

droits et prééminences de noblesse, et ne pouvait plus aspirer aux honneurs ou offices publics.

La loi se montrait impitoyable pour les déserteurs. Jusqu'en 1684, tout déserteur, soit dans l'intérieur, soit à l'étranger, était indifféremment passé par les armes; l'ordonnance du 24 décembre 1684 commua la peine de mort pour ceux qui désertaient à l'intérieur en celle des galères perpétuelles, du nez et des oreilles coupées et de deux fleurs de lys aux joues, ce qui ne valait guère mieux.

A son avénement au trône, Louis XV amnistia tous les déserteurs de quelque gravité que soit le délit commis, car outre la désertion à l'intérieur et à l'étranger, on considérait encore comme telle le passage d'un soldat, sans autorisation préalable, à une autre compagnie que celle où il s'était engagé. Mais le roi ordonna à la date du 1er juillet 1716, dérogeant aux règles précédentes, que tout cavalier, dragon ou soldat de ses troupes françaises et étrangères, prévenu du crime de désertion à l'intérieur, quelle que soit la catégorie où ce crime l'ait placé, serait livré au conseil de guerre et passé par les armes jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Parmi les prescriptions si rigoureuses de l'ordonnance de 1716, on remarque celle-ci :

« Il est défendu à tout soldat de s'éloigner de plus de deux lieues du quartier de sa compagnie, lorsqu'elle sera dans le royaume, et d'une demi-lieue lorsqu'elle sera dans une place frontière, sans un congé expédié en la forme prescrite, à peine au soldat trouvé et arrêté au delà de ces distances d'être puni comme

déserteur, quand bien même son capitaine ou tout autre officier affirmerait lui avoir donné son congé verbalement. »

Si néanmoins on arrêtait plus de deux déserteurs ensemble, le roi, pour épargner le sang, voulait qu'après leur condamnation à mort on les fît tirer au sort, trois par trois. Celui désigné par le choix du hasard était passé par les armes, et les deux autres envoyés aux galères à perpétuité. On refusait cette commutation de peine à ceux qui abandonnaient leur poste étant de garde.

Quant aux déserteurs à l'étranger ou à ceux qui, arrêtés sur la frontière, étaient réputés comme tels, ils étaient pendus et étranglés quel que soit leur nombre.

La loi néanmoins ne laissait pas impuni le capitaine qui favorisait pour ainsi dire la désertion en enrôlant dans sa compagnie un soldat non muni d'un congé en bonne forme ; elle le frappait de la cassation, de l'emprisonnement et d'une amende de trois cents livres au profit du capitaine auquel appartenait le soldat embauché.

L'arrestation d'un déserteur était encouragée par une prime très forte. « Et pour exciter de plus en plus ses sujets à arrêter tant lesdits déserteurs que ceux qui pourraient les séduire, veut, Sa Majesté, qu'il soit payé, par les ordres des intendants en ses provinces et généralités ou par ceux des commissaires des guerres entretenus ès-dites provinces, cent livres pour chaque déserteur à celui ou à ceux qui en auront fait la capture, et trois cents livres pour celle de chaque séduc-

teur, convaincu d'avoir engagé des soldats à déserter, soit de ses troupes de campagne ou de celles de ses milices.

» Veut, Sa Majesté, que pareilles sommes soient payées en la même manière à tous officiers de ses troupes, même aux sergents, soldats, cavaliers et dragons, qui arrêteront des déserteurs, soit dans leur compagnies ou autres (1). »

La police, du reste, avait été sur cette matière organisée aussi bien que possible. Le ministre secrétaire d'État de la guerre se faisait envoyer le rôle des déserteurs avec leur signalement par tous les corps de l'armée, et il adressait ces mêmes pièces aux intendants des provinces, aux commandants des places, aux commissaires des troupes, aux majors des régiments et à tous les prévôts des maréchaux qui étaient tenus de faire des visites de mois en mois dans les lieux de naissance des déserteurs. Les prévôts recevaient pour frais de recherche trente livres pour chaque coupable arrêté à l'intérieur, et cent livres pour chaque capture à l'étranger.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler des passe-volants, cette plaie du trésor public, et qui, sans avoir aucun droit à la solde, se présentaient dans le rang au jour des revues pour en faire toucher le montant au profit des capitaines.

Cette fraude était peu loyale, mais il paraît qu'elle se pratiquait, car tous les rois de France prenaient le

(1) Louis XV, ordonnance du 30 mars 1727.

plus grand soin à extirper cet abus qui avait pris racine dans le royaume. Il était d'autant plus difficile à découvrir sous la vieille monarchie que les soldats ne portaient pas l'uniforme, et que tel, manant ou valet d'officier armé d'une épée, d'une pique, d'une pertuisane ou d'un mousquet, pouvait figurer raisonnablement l'homme de guerre.

En 1533, une ordonnance d'Henri II s'exprimait de la sorte :

« A chaque montre d'une ou de plusieurs bandes de gens de pied seront faites défenses de par nous par le tambourin d'une des bandes à haute voix et cri public, quel nul artisan ni autre quel qu'il soit, sous peine d'être pendu et étranglé, ait à se présenter aux dites montres, s'il n'est actuellement pour servir durant le temps pour lequel il aura fait le serment, et non pour se prêter pour rendre la bande plus complète à la dite montre. »

Le capitaine dans la compagnie duquel on reconnaissait un passe-volant, était cassé et déclaré incapable d'obtenir à jamais charges de Sa Majesté.

Ces prescriptions sont répétées en 1623 par Louis XIII à peu près dans les mêmes termes, enfin on lit les suivantes dans diverses ordonnances de Louis XIV :

« Tout valet d'officier ou autre faux soldat passe-volant, qui sera trouvé dans les rangs des compagnies d'infanterie, cavalerie ou de dragons, lors des revues d'icelles, aura le nez coupé sur-le-champ, sans rémission, par l'exécuteur de la haute justice.

» Les commissaires des guerres, avant de procéder

aux dites revues, interpelleront les majors et aide-majors des régiments dont ils auront la police, de leur déclarer s'il n'y a que de véritables soldats sous les armes; après qu'ils auront affirmé qu'il n'y en a point d'autres, s'il s'y en trouve quelqu'un, les dits majors et aide-majors, qui auront accusé faux, seront privés pour trois mois de leurs appointements, et interdits pendant le même temps des fonctions de leurs charges, attendu qu'ils doivent mieux connaître qu'aucun officier les cavaliers et soldats des dits régiments. »

Les officiers coupables de présenter en revue des passe-volants sont cassés de leurs charges, sans qu'ils puissent s'excuser sur ce que les sergents ou maréchaux-des-logis les auraient admis à leur insu.

La découverte d'un passe-volant était mieux subventionnée encore que celle d'un déserteur, et il y avait dans la récompense accordée à tout soldat qui lors d'une revue en dénonçait un, une adresse qui devait porter singulièrement à réfléchir l'officier tenté de commettre une prévarication.

Outre le prix de la délation, fixé à deux louis d'or pour un fantassin et cent écus pour un cavalier, on les soustrayait à l'autorité de leurs chefs en leur donnant immédiatement leur congé. Là ne se bornait pas encore l'extrême degré de subtilité de la loi. Si un capitaine laissait passer en revue un des chevaux de son équipage pour en recevoir les rations, non-seulement le dénonciateur jouissait des avantages ci-dessus mentionnés, mais encore il emmenait avec lui le cheval du

dit capitaine. En matière de législation, il est difficile d'être plus prévoyant.

Enfin, pour terminer le chapitre des précautions, on interdisait aux officiers d'habiller leurs valets comme des soldats, à peine aux officiers d'être cassés, et aux soldats d'être traités comme passe-volants (1).

(1) Louis XIV, 1er juin 1676, 28 février 1679, 10 juin 1711.

FERDINAND DE LACOMBE.

(La suite à la prochaine livraison.)

SOUVENIRS

DE

LA CAMPAGNE DE CRIMÉE.

JOURNAL

D'UN

MÉDECIN ALLEMAND AU SERVICE DE L'ARMÉE RUSSE (1).

DU 14 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE.

2-14 octobre.

Depuis hier, 13 octobre, je suis de retour à Sébastopol. On s'attend d'un jour à l'autre à voir s'ouvrir le bombardement, et, pour assurer aux blessés les secours nécessaires, plus de la moitié des médecins occupés dans les hôpitaux de Baktchisaraï et de Simphéropol vient d'être appelée ici. Je me trouve de ce nombre et j'ai été chargé de la direction du second hôpital de marine situé dans les bâtiments de l'ancienne amirauté, poste que j'avais déjà rempli après l'affaire de Sinope et où j'aurais mérité à un si haut degré la confiance du prince Menschikoff, suivant ce que m'assurait hier encore ce puissant seigneur.

(1) Voir les livraisons de juillet et d'août 1861.

J'avoue, néanmoins, que le service dans l'armée active me serait plus agréable que celui-là ; mais il faut se résigner quand on n'est pas maître de choisir, et puis j'ai la parole du prince, qu'à la première occasion je serai de nouveau envoyé en campagne. Comme médecin, cependant, — cela est présumable, — j'aurai sous les yeux, dans Sébastopol, durant le bombardement, des choses plus intéressantes que toutes celles que promet la rase campagne; mais il y a en vérité trop peu de charme auprès de ces malheureux que les coups de canon jettent meurtris dans les hôpitaux; pour qu'un chirurgien éprouve une véritable satisfaction intérieure à les traiter. Bien des médecins, néanmoins, semblent ambitionner ces postes pour les grandes opérations qui les y attendent ou, comme ils disent, pour le seul intérêt de la science: quant à moi, je n'ai pu m'élever encore à la hauteur de ces considérations, car ma propre expérience m'a deux fois convaincu malheureusement de l'inutilité de l'emploi du scalpel dans ces terribles blessures, et augmenter les souffrances déjà intolérables des patients, pour l'unique plaisir de couper, n'a jamais été mon système ; il faut, d'ailleurs, pour cela, un cœur d'acier, comme je ne l'ai pas et comme je ne désire pas l'avoir.

Le danger que je cours est bien aussi, je l'avoue, une des raisons qui me font trouver assez peu agréable ma position actuelle; car on reste au fond toujours homme, et si le sentiment de sa propre conservation se laisse volontiers dominer par les exigences de l'honneur et du devoir, il ne s'éteint cependant jamais en

nous. Si les tempêtes amassées sur les hauteurs de l'est et du sud et devant le port déchargent sur la ville leurs tonnerres enflammés, il n'y a pas une pierre, pas un individu, dans toute l'étendue qu'elles surplombent, qui soient sûrs de ne pas être écrasés. L'incertitude du dénoûment pèse enfin d'un poids très lourd sur tous les esprits; partout, dans les rues, dans les bureaux, dans les cafés, même au quartier général et à l'amirauté, on ne rencontre que des figures tristes et soucieuses, et à peine trouve-t-on quelqu'un qui se donne aujourd'hui la peine de cacher à ceux qui l'entourent les pensées dont il est préoccupé.

Hier au soir encore, en revenant de faire mon rapport de service auprès de mes chefs, je suivis la route de Balaclava et je montai sur la tour méridionale à gauche du chemin, pour observer l'état des choses à l'entour. Deux officiers, sur la plate-forme, paraissaient occupés à lever la position de l'ennemi, et pour ne pas les déranger, je m'accoudai, un peu loin d'eux, sur le parapet et je laissai errer mes regards sur les ouvrages des alliés. Je considérais avec étonnement l'immense étendue de ces lignes, presque terminées, et je n'avais pas encore compté toutes les embrasures entaillées en elles, lorsque les deux officiers s'approchèrent de moi, et je reconnus dans l'un l'amiral Korniloff et dans l'autre le capitaine de vaisseau Popandopoulo, qui commandait en dernier lieu, si je ne me trompe, la frégate *Koulevza*. Je saluai respectueusement et voulus me retirer; mais l'amiral me fit rester en me disant: « Ne vous dérangez pas, cher docteur. » Il eut ensuite la

bonté de m'inviter à l'accompagner dans sa promenade autour des ouvrages de Sébastopol. Arrivés à ceux du côté de la mer, l'amiral et le capitaine restèrent là quelque temps, silencieux et pensifs, à considérer cette immense flotte ennemie, qui s'étendait d'un point à l'autre de l'horizon, et j'avoue qu'à ce spectacle vraiment grandiose, je sentais, moi aussi, les larmes me venir aux yeux, lorsque l'amiral, se retournant tout-à-coup: « Que pensez-vous de tout cela, me dit-il ? Qui de nous, » cher docteur, ne voudrait pas avoir huit ou quinze » jours de plus ? »

Je répondis *Amen* à ce vœu, je l'amplifiai même ainsi : « Qui ne voudrait pas avoir Sébastopol derrière » soi, la tête encore sur ses épaules ? » Mais personne ne peut se soustraire à sa destinée, et tel aura traversé heureusement tous les dangers d'un siége, qui s'en ira recevoir dans un misérable combat d'avant-postes la balle qui l'attendait. Quand finira la lutte ? Car si les alliés espèrent terminer la guerre en prenant cette seule ville, ils se trompent. La pensée de la paix est très certainement la dernière qui vienne à l'esprit des Russes, et quand même Cronstadt et Pétersbourg succomberaient dans la prochaine campagne, les Français et les Anglais n'auraient pas, tant que la volonté de l'armée et du peuple pourraient se manifester, avancé d'un cheveu la fin des choses. C'est une terrible guerre, celle qui vient de commencer par la bataille de l'Alma ! Non ; c'est plus qu'une guerre, — c'est le commencement d'une nouvelle époque dans l'histoire du monde. Si, durant les deux derniers siècles et jusqu'à ce jour

l'Europe a craint de la France la rupture de l'équilibre de ses États, aujourd'hui cet équilibre n'a de garant que dans l'union la plus étroite de toutes les puissances contre la Russie, qui est forte surtout parce qu'elle n'obéit qu'à une seule volonté. Combien de temps ne faudra-t-il pas encore, néanmoins, avant que cette conviction se fasse jour à travers les considérations sans nombre et les intérêts divers, qui s'opposent à la réalisation de ce concert, et combien de cœurs ne se briseront-ils pas, avant que ceux, dont les mains tiennent le sort des peuples, comprennent que c'est là le « *hic hæret aqua*. »

Avec toutes les forces que les Français et les Anglais ont déployées devant Sébastopol et malgré les immenses préparatifs qu'ils ont faits pour conquérir cette place, le succès de leur entreprise n'est pas aussi certain qu'on pourrait le croire. Jusqu'ici je n'ai pas beaucoup remarqué les ouvrages de notre forteresse du côté de la terre, et je n'ai encore été qu'une seule fois par curiosité au fort du sud, vers le temps où commencèrent à courir les premiers bruits d'une expédition projetée des ennemis en Crimée. Il n'y avait guère alors d'autres retranchements que le fort lui-même, la tour méridionale et deux ou trois autres, avec quelques ouvrages en terre à peine commencés; mais aujourd'hui, depuis le fond de la baie, en amont de l'aqueduc, jusqu'au cap Chersonèse, ce n'est plus qu'un long enchaînement d'ouvrages, qui regorgent tous de gros canons transportés des navires dégréés. On a rangé jusqu'à nos trois-ponts sur la ligne de défense. A l'extrémité du port militaire,

le vaisseau amiral les *Douze Apôtres*, que l'on peut voir de ma fenêtre, est là pour battre avec ses canons les deux ravins qui, descendant des hauteurs opposées, viennent aboutir à ce point; tandis que, dans le grand port, entre le fort Saint-Nicolas et la 34e batterie en face et derrière une ligne de six où sept navires submergés, tous les grands vaisseaux encore armés de la flotte présentent à l'ennemi un front de défense formidable avec leurs 400 bouches à feu, au moins. Des mesures ont même été prises pour un cas extrême, et ces mesures seront infailliblement exécutées, s'il le faut; car on a éloigné de la ville la majeure partie des habitants, surtout les enfants et les femmes, pour ne retenir que les ouvriers, dont les spécialités peuvent servir plus tard au succès de la défense.

Jusqu'à quel point sera-t-il possible à la flotte ennemie de coopérer à la conquête de la place? Voilà ce qui préoccupe ici tous les esprits. Quant à ce qu'a déjà fait ou fera encore l'armée de terre anglo-française, on en parle à peine. Dans le fait, cette manière d'envisager la question repose sur une parfaite connaissance de l'état des choses; car, avant que les batteries ennemies réussissent à faire brèche dans les murs de la ville, il peut se passer et il se passera bien des mois encore, grâce aux ouvrages qui les défendent, et comme il commence à nous arriver en hâte des renforts de tous côtés, on peut bien se demander si le siége sera réellement poussé jusque-là.

Nous aurons malheureusement à compter avec la flotte alliée, et les événements de l'Alma et de Bomar-

sund ne sont guère de nature à nous rassurer sur le sort des ouvrages de Sébastopol. . . . .
. . . .

5-17 octobre, 11 heures du matin.

Depuis ce matin, six heures et demie, les canons de toutes les batteries à la fois n'ont cessé de tonner. Jusqu'à présent, onze heures, la flotte ennemie n'a pas encore ouvert le feu ; mais les navires sont déjà en ligne de combat devant le port. Les pertes que nous venons d'éprouver paraissent être insignifiantes, tandis qu'une batterie ennemie aurait sauté en l'air avec hommes et provisions par suite de l'embrasement d'une poudrière.
. . . .

11 heures et demie du matin.

Toutes les batteries françaises ont été réduites au silence ; le feu des Anglais dure seul encore, mais il est beaucoup moins vif qu'auparavant. Les navires n'ont toujours pas encore commencé le bombardement. . .
. . . .

3 heures après midi.

Depuis environ une heure de l'après-midi la flotte est entrée en action. Les batteries anglaises ont repris le feu avec plus d'animation que jamais. Des deux côtés la canonnade est vraiment effrayante ; mais jusqu'à ce moment les ouvrages de la forteresse ont très peu souffert, et quoiqu'il soit tombé dans la ville un grand nombre de bombes, il n'y a eu d'incendie nulle part.
. . . .

J'apprends à l'instant même que, ce matin, l'amiral Korniloff a trouvé la mort dans le bastion N°. 3. Avant d'expirer, il a exhorté les artilleurs à persévérer dans la lutte et à rester toujours fidèles à leur empereur. C'était un homme brave, droit et humain; la Russie perd en lui un de ses meilleurs officiers. . . . .

. . . .

6 heures du soir.

Je reviens de la batterie de la Quarantaine, où m'avaient attiré les cris de triomphe qui s'élevaient de la rue. La flotte ennemie a subi un échec décisif devant les ouvrages de Sébastopol: démâtés pour la plupart et dans un état méconnaissable, ses navires cherchaient à gagner la haute mer; mais un grand nombre ne le pouvaient plus et en étaient réduits à se faire remorquer par des bateaux à vapeur. Nos fortifications du côté de la mer paraissent avoir, au contraire, très peu souffert du bombardement; la ville est toujours saine et sauve; le fort du sud est le seul que les batteries anglaises aient sérieusement endommagé. L'hôpital, que j'ai sous mes ordres, a reçu, dans le courant de ce jour, trente-sept blessés, et, à part l'adjudant général Korniloff, nous n'avons eu parmi les morts aucun autre personnage de marque. . . . .

. . . .

6-18 octobre.

Le feu des batteries ennemies du côté de la terre a duré, quoique faible et interrompu par longs inter-

valles, toute la journée; quant à la flotte, elle n'a pas tiré un seul coup de canon. Nos pertes d'aujourd'hui se montent à peine, selon ce qu'on m'assure, à 30 morts et blessés; celles d'hier ont été de 500 à 600 hommes. L'amiral Korniloff en était malheureusement et le vœu exprimé par lui en ma présence n'était peut-être que l'effet d'un triste pressentiment.

Le capitaine Popandopoulo, qui l'accompagnait avant-hier, s'est couvert de gloire, dans la journée d'hier, en défendant le bastion n° 3, dont il a le commandement. Il se trouve, lui aussi, parmi les blessés, et son fils, entre les morts. De l'avis presque unanime de tout le monde, l'honneur de cette journée appartient pour la plus grande part à la marine. . . . . .

. . . .

7-19 octobre.

Dans l'après-midi du 18 octobre, à la suite d'une démonstration dirigée par le prince Menschikoff contre Balaklava, pour dégager Sébastopol, 240 voltigeurs français de différents régiments, parmi lesquels 6 ou 7 officiers, et un troupeau de 1300 bœufs, qu'escortait ce détachement, sont tombés entre les mains de nos Cosaques. Les prisonniers ont traversé la ville, aujourd'hui 19, pour être conduits au fort Saint-Nicolas, où ils seront internés provisoirement, et 400 des bœufs enlevés ont été distribués à la garnison comme une sorte de récompense pour sa bonne conduite. . . . .

8-20 octobre.

La nuit dernière, quelques centaines de volontaires de bonne volonté ont exécuté une sortie courageuse, qui a réussi. Favorisés par la pluie, qui tombait à verse, ces braves se sont glissés jusque dans les tranchées ennemies, et dans une batterie anglaise, attaquée par eux à l'improviste, ils ont encloué 8 mortiers et 11 canons. Le drapeau de la batterie et 14 prisonniers, parmi lesquels un officier, un lord tel et quel, ont dû, en outre, les suivre dans la forteresse . . . .
. . . .

11-23 octobre, 10 heures du matin.

Je reçois à l'instant même l'ordre de me rendre immédiatement auprès du général Liprandi, pour m'entendre avec lui sur les mesures à prendre relativement au transport et au traitement provisoire de ses malades et de ses blessés. Ce général, d'après l'ordre qui vient de m'arriver, se trouve en ce moment avec les renforts qu'il nous amène dans les environs de Tchorgoun. Méditerait-il quelque chose de désagréable pour les Anglais et les Français, du côté de Balaclava? . . .
. . . .

13-25 octobre, 6 heures du soir.

Ce que j'ai pressenti est arrivé. Aujourd'hui 25 octobre, un peu avant la nuit, le général Liprandi a attaqué et battu le détachement ennemi destiné à couvrir Balaclava. Onze gros canons, un drapeau turc et plusieurs étendards, dont deux anglais, dit-on, sont tombés

en notre pouvoir : 150 à 200 prisonniers, parmi lesquels 60 à 70 anglais et plusieurs officiers anglais et turcs ont été conduits également au quartier-général de l'amiral. Nos troupes, à l'exception d'une partie de la cavalerie, qui aurait pu faire davantage, se sont conduites d'une manière brillante; les Français se sont battus avec autant d'habileté que de courage, les Turcs d'une façon pitoyable, et les Anglais avec bravoure, il est vrai, mais aussi avec cette maladresse de la journée de l'Alma. La cavalerie légère de ces derniers est allée donner étourdiment dans un piége des plus grossiers et a été presque entièrement anéantie; leur grosse cavalerie a, par contre, exécuté une belle charge contre nos hussards et nos cosaques, et cette attaque aurait même pu avoir d'autres résultats, si elle eût été secondée à temps. De la suite du général Liprandi, j'ai été témoin de cette affaire, et j'en donnerai les détails, dès que mes occupations, trop nombreuses aujourd'hui, m'en auront laissé le loisir . . . . . .

. . . .

14-26 octobre.

Dans la matinée de ce jour, les Français et les Anglais ont fait mine de vouloir reprendre les redoutes que nous leur avons enlevées hier; mais le tumulte d'un combat, s'élevant du côté de Sébastopol, les a arrêtés au moment où ils allaient exécuter leur projet. Il n'y a eu que quelques escarmouches entre nos voltigeurs irréguliers et les chasseurs français à pied et à cheval, qui ont été repoussés.

op en faire, il a gagné quelques durillons à un de son corps que je ne veux pas nommer. 'hui, en traversant le camp des Tchernomo- our courir à sa recherche, j'ai trouvé mon ouché ivre-mort sur une botte de paille. Je l'ai nent fait retourner et, sur mon invitation, ses amis et ses nouveaux camarades lui ont admi- une douzaine de bons coups de bâton, opération nelle ils ont paru prendre un extrême plaisir. prétend avoir fait prisonnier, dans la seconde re de Balaclava, un officier français, et, à preuve son dire, il m'a fait voir une montre à cylindre r et un cachet avec armes monté sur anneau, qui ient appartenu à cet officier. Pour le remettre en neur, j'ai eu l'air de le croire, et je lui ai promis de employer plus tard pour le faire entrer dans le régi- ent des tirailleurs tchernomoriens, à quoi il a fait la imace, en protestant, avec effusion de paroles senti- entales, qu'il ne serait jamais aussi heureux qu'au- rès de son bon et gracieux maître. J'ai idée que le sé fripon aura tout bonnement volé quelque mort; éanmoins, je me garderai bien de le pousser dans ucun régiment, car il connaît maintenant mes habi- des et je n'ai certes point oublié les peines infinies ue m'a coûtées l'éducation de ce méchant vaurien, our que je sois tenté de renouveler l'expérience avec n autre. . . . .

. . . .

20 octobre. 1er novembre.

Depuis hier, je suis de nouveau commandé pour le service du quartier général de l'amiral, et, en attendant l'arrivée du médecin en chef de l'état-major du 4e corps d'infanterie, je suis chargé de remplir ses fonctions. Ces fonctions, du reste, je les remplissais déjà auprès du général Liprandi ; car le détachement qu'il commande se compose de la 12e division, qui fait partie du 4e corps d'infanterie et qui était alors la seule de ce corps d'armée qui se trouvât ici. Depuis ce moment, la 10e division est encore arrivée et l'on attend tous les jours la 11e. C'est à cause de cela que j'ai été rappelé au quartier-général, pour y disposer, avant la grande bataille qui se prépare, les moyens nécessaires au transport et au traitement des blessés.

Une grande bataille va donc avoir lieu : dans le camp et à la ville on ne parle plus que de cela ; la chose ne saurait, par conséquent, faire doute. Notre armée est certainement assez forte pour risquer une revanche ; car elle se compose de cinq divisions d'infanterie complètes, quoique relativement très faibles, comme celles surtout du 4e corps ; de trois brigades isolées, de troupes de marine, des tirailleurs tchernomoriens, de cinq régiments de cavalerie régulière, de quelques milliers de Cosaques et d'une nombreuse artillerie, ou de 70 à 80,000 hommes en tout, dont les deux bons tiers peuvent très bien être engagés dans la bataille que l'on médite. Quant aux ennemis, il leur sera difficile de mettre sous les armes la moitié seule-

ment de cette force ; mais ils se sont retranchés dans leur position jusques aux dents, et cette circonstance peut certainement balancer l'avantage du nombre, qui est de notre côté.

Dernièrement encore, lors de mon excursion à Balaclava, j'ai eu occasion de reconnaître la force de la position, dont nous avons projeté, suivant le bruit qui ne cesse de courir dans le camp, de chasser les alliés. Elle consiste presque uniquement en rochers escarpés et inaccessibles, dont l'art est venu depuis augmenter au centuple les obstacles naturels. Il en coûtera bien du sang versé pour expulser de là l'ennemi. Si nous avions pu prévoir ce qui est arrivé, j'ai peine à croire que nous l'eussions laissé s'établir si tranquillement dans cette position. . . . .

. . . .

22 octobre. 3 novembre.

Les deux plus jeunes fils de l'empereur, les grands ducs Nicolas et Michel, sont arrivés en toute hâte de Pétersbourg, pour assister à la bataille qui sera décidément livrée demain ou après demain. Le camp et la ville ne se connaissent plus de joie, et l'on n'entend presque plus parler que de l'anéantissement indubitable et de la capture certaine de toute l'armée alliée, — ce qui montre combien les dispositions sont changées depuis la première nouvelle du débarquement des Anglo-Français, et combien on se croit aujourd'hui supérieurs à ces ennemis naguère si redoutés.

Il y a en ce moment parmi nous un entrain remar-

quable : jamais nous n'avons vu de mouvement pareil. Les prières et la bénédiction des troupes ne font qu'alterner avec les manœuvres de combat en usage dans l'armée russe, manœuvres que l'empereur Nicolas recommandait dernièrement à ses généraux de la manière la plus pressante et que l'on pense bien déployer devant l'ennemi. Il y en a, autant que je sache, trois ou quatre, pour la cavalerie comme pour l'infanterie, et ce serait, au dire de nos officiers, le secret de ces positions de combat qui assurerait la supériorité de l'armée russe sur toutes les armées du monde. Je ne les ai vu pratiquer sur le champ de bataille qu'une seule fois, près de Balaclava, par nos hussards et à leur désavantage bien marqué ; et ici, sur la place des exercices, ces mêmes manœuvres finissent régulièrement par un désordre complet dans les colonnes. Néanmoins, je me connais trop peu dans ces sortes de choses, pour me permettre de juger de la valeur de cette tactique.

La grande passion nationale des Russes, la soif, se donne en ce moment libre carrière, comme on doit bien se l'imaginer. Après avoir bu, on politique à tort et à travers, depuis les messieurs de l'état-major jusqu'aux simples soldats. D'ordinaire, à la fin de ces conversations, le monde entier a été coupé en morceaux et chacun des braves de la Russie en a reçu sa part en expectative ; car, si les ennemis sont précipités du haut de leurs rochers dans la mer, l'Europe est ouverte à nos vainqueurs, que rien ne peut plus arrêter !

La veille de la bataille de l'Alma, on n'entendait pas ces choses, et, cependant, nos soldats n'étaient pas

moins résolus qu'on peut l'être ici dans ce moment. Je suis tenté de croire que les Russes savent mieux supporter l'adversité que la bonne fortune. . . . .
. . . .

24 octobre. 5 novembre, 3 heures et demie du matin.

L'armée est sous les armes ; on n'attend plus que le signal du départ. Nos troupes viennent de recevoir la bénédiction du pontife, qui les prépare à la victoire ou à la mort, et les cris avec lesquels, à la fin de cette cérémonie, ils ont demandé à être conduits au combat, ont été si puissants et si énergiques, que, si les ennemis n'en ont pas été terrifiés dans leur camp et ne se sont point mis aussitôt en garde contre le danger qui les menace, leur sommeil a dû être profond comme celui du juste.

Les troupes, qui sont sorties par le faubourg de Karabelnaya, se composent de sept régiments des 10e, 16e et 17e divisions ; mais les bataillons de ce premier détachement sont très faibles, de sorte que l'ensemble ne s'élève, tout au plus, qu'à 14 ou 15,000 hommes. C'est le général Soïmonof qui les commande, et il a ordre d'attaquer l'aile droite de l'armée des alliés, formée par les Anglais. Une seconde colonne, conduite par le général Vlastof, attaquera, de la vallée d'Inkerman, les hauteurs où l'ennemi est retranché. Je ne puis rien dire de la composition ni de la force de cette troupe ; je vois seulement que le général Dannenberg l'accompagne.

Hier encore j'entendais dire que, pour occuper

l'aile gauche et le centre de l'armée ennemie, une sortie avait été préparée, et que le général Gortchakof, qui commande maintenant le corps de troupes de Liprandi, avait reçu l'ordre de se porter de nouveau, durant la bataille, contre Balaclava et d'enlever la position, si c'était possible.

Il pleut à verse et le brouillard est d'une épaisseur presque impénétrable, circonstances qui favorisent on ne peut mieux notre dessein ; car, au milieu de ces ténèbres, nous réussirons peut-être à nous approcher des lignes alliées, sans être aperçus, et à les surprendre au moment où nous serons le moins attendus. Si nous mettons les pieds sur la hauteur où se trouve le camp des Anglais, la victoire est à moitié gagnée, quoiqu'il faille bien compter y trouver quelques obstacles à combattre... Mais le signal est donné ; les troupes s'ébranlent... A cheval donc ! Bientôt nous verrons si le prêtre a dit vrai ce matin, en criant aux soldats : « Dieu protége la sainte Russie ! » . . . .
. . . .

6 heures du soir.

Quelle page d'histoire, mon Dieu ! Me voilà, moi, blessé et gisant dans mon hôpital ! Mais ce ne serait rien, si un bon tiers de nous autres n'était mort ou blessé et si nous n'avions pas été battus ! Non ; c'est à en devenir fou !... Battus, lorsque la fortune avait fait pour nous tout ce que nous pouvions raisonnablement désirer ! Battus, malgré le courage héroïque de nos soldats !... Battus, lorsque nous tenions la victoire dans

nos mains !... Et pourquoi battus ?... Parce que, au moment décisif, au lieu de porter à l'ennemi vaincu le coup de grâce, nous avons perdu plus d'une heure en inutiles efforts pour rétablir nos fameuses positions de combat. C'est, du moins, ce que l'on dit ici; car, avec la pluie et le brouillard, qui ont persisté toute la journée, on n'a pu voir que ce qu'on avait devant les yeux, et cela encore, le voyait-on assez mal.

Qu'une interruption, cependant, ait eu lieu dans nos opérations entre 10 et 11 heures, cela est certain; et il ne l'est pas moins, non plus, qu'à cela seul nous devons notre défaite. A la reprise du combat, j'ai pu constater que les troupes de Vlastof étaient en position ouverte, comme on dit, et que la colonne de Soïmonof paraissait vouloir changer ses mouvements. Je me rappelle très exactement, cependant, que ce général avait déjà succombé bien avant ce moment là, et si, aujourd'hui, tout le monde l'accuse d'être cause de notre défaite, c'est parce qu'il n'est plus là pour se défendre.

J'ai reçu une balle dans la cuisse, et si Ivan ne m'eût enlevé et transporté ailleurs, je serais très certainement encore couché sur le champ de bataille, comme tant d'autres blessés de notre armée. Le brave garçon a été lui-même légèrement atteint au bras. Comme je me reproche maintenant de l'avoir naguère si durement traité !. . . . .

. . . .

BALACLAVA ET INKERMAN.

31 octobre. 12 novembre.

La journée d'Inkerman, puisque c'est de ce nom que l'on a appelé la dernière bataille, m'a été fatale sous un double rapport, car, d'abord, la blessure que j'y ai reçue est beaucoup plus grave qu'elle ne le paraissait, et puis mes ennemis personnels en ont pris occasion de m'accuser d'avoir négligé mon devoir.

On me reproche de m'être aventuré trop loin par le seul désir de satisfaire une vaine curiosité et l'on a l'air de prétendre que, parce que j'ai été blessé, un plus grand nombre des nôtres sont restés gisants sur le champ de bataille, privés de tout secours, pour tomber ensuite entre les mains de l'ennemi. Il y a, je ne puis en disconvenir, quelque chose de vrai dans cette accusation; comme médecin et comme chargé, en outre, de l'importante mission de faire transporter nos blessés, je n'aurais pas dû m'exposer ainsi que je l'ai fait. Néanmoins, j'ai la conscience d'avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir pour remplir cette tâche, car, tant que les circonstances du combat ont permis de relever les soldats qui tombaient, j'ai donné l'exemple à mes hommes sans penser au danger que je courais, et au moment où je reçus ma blessure, la bataille avait dégénéré en une mêlée telle, qu'il fut impossible aux infirmiers d'approcher.

Que je fusse, du reste, en état ou hors d'état d'agir, que je sois ou non coupable, peu importe à ce

monde. On a besoin d'un bouc émissaire que l'on puisse charger de ses propres péchés, et mon cas pendable est trop évident, pour que, dans les circonstances présentes, on néglige d'en profiter. J'ai été blessé, c'est un fait incontestable; la plupart des nôtres gravement blessés sont tombés entre les mains de l'ennemi, c'est encore un autre fait non moins certain. Or, tout cela prouve que, si je suis de retour, c'est qu'il s'agissait de moi, et que, si les autres sont restés, c'est parce que je n'y étais pour rien. Ce sont des conclusions qui se déduisent tout naturellement l'une de l'autre. Ajoutez à cela que je suis étranger et qu'on n'a, par conséquent, pas à se gêner avec moi. Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que tout le monde m'accable de reproches et que l'on mette sur mon compte les pertes que nous avons essuyées et peut-être même celle de la bataille?

Le prince Menschikoff est, dit-on, très courroucé contre moi, le général Dannenberg est furieux et Vlastof m'a envoyé à tous les diables de l'enfer. La disgrâce dont je suis frappé m'est d'autant plus sensible, que, depuis que je suis au lit, je n'ai pas eu la visite d'un seul des officiers de notre état-major. On craint évidemment de se compromettre, et je ne puis, par conséquent, guère en vouloir à tout ce monde d'éviter ainsi ma porte. Le pire est que, bien que je trouve d'excellentes raisons à opposer à mes scrupules, je ne sais vraiment pas comment je plaiderais ma cause devant un conseil de guerre; car, en fin de compte,

que chose de trop commun, pour troubler le repos ersonne ou intéresser la curiosité de qui que ce

. . . .

. . . .

2-14 novembre.

epuis hier le vent souffle comme s'il voulait arra- de ses fondements cette vieille cité de Sébastopol précipiter dans la mer ; quand la fureur de la pête s'apaise, il pleut avec tant de force, que l'on it que toutes les cataractes du ciel se déversent sur et qu'un nouveau déluge se prépare. Le brouil- qui, dans ce pays, accompagne toujours l'orage, llement épais, que, pour écrire ces lignes, quoi- soit midi, j'ai besoin de lumière et que, nonob- cela, j'ai peine à rien distinguer au fond de ma bre. L'inspecteur de notre hôpital, un ancien er de la flotte de la mer Noire, aujourd'hui devenu m'assurait tantôt que, dans l'espace de ses trente es de services actifs, il avait vu deux ou trois fois, us, un temps semblable dans ce pays, et il ajou- ue la tempête durerait encore quelques jours, sans me dire de quels indices il le concluait.

les navires de l'escadre anglo-française ont à er l'ouragan en pleine mer et en face des rochers tre côte, le péril est grave pour eux ; car, bien que, ce moment, le vent paraisse souffler du nord ou nord-est, il change trop facilement sur cette ante mer, pour croire qu'avant de s'apaiser il ne nera point. Mais il est présumable que les chefs de

la flotte ennemie n'auront pas attendu la tempête dans leur position devant le port et qu'ils auront eu le temps de s'abriter dans une des baies que l'on rencontre dans la direction de Balaclava, ou même d'atteindre ce port et d'y mettre leurs navires en sûreté. La marche progressive de l'ouragan leur en a laissé tout le loisir, et ils seraient certainement très coupables, s'ils n'avaient su comprendre et mettre à profit les signes précurseurs de ce qui arrive.

Par ce temps-là, néanmoins, les désastres ne sauraient manquer, et les navires qui se sont réfugiés dans les baies du cap Chersonèse ou qui se trouvent dans le golfe d'Eupatoria, n'y sont pas bien à l'abri. La côte de ce golfe, plate et unie, est, à cause des bancs de sable qui s'étendent de là jusqu'au loin dans la mer, la plus dangereuse de toute la Crimée, et ces baies ont un si mauvais mouillage, que lorsque les raffales du vent se précipitent des montagnes opposées, elles rejettent avec violence les navires avec leurs ancres dans la pleine mer, quand elles ne les brisent pas contre les rochers du rivage. En hiver, il n'y a pas de flotte qui puisse tenir la mer Noire; les alliés doivent, pour avoir voulu s'y risquer, payer cher aujourd'hui la leçon, et ils peuvent s'estimer heureux que la tempête, au lieu de débuter brusquement, comme elle fait d'ordinaire, se soit annoncée quelque temps d'avance. . . . . . .

. . . .

3-15 novembre, dix heures du matin.

La tempête continue avec la même violence; mais

le brouillard est moins épais. Jusqu'ici on a entendu parler de très peu de naufrages dans notre quartier-général. L'ouragan sévit avec tant de fureur sur la terre ferme elle-même, que toute communication pourrait bien être interrompue entre les localités, ce qui fait sans doute que les nouvelles arrivent plus difficilement que d'ordinaire.

Si j'étais le prince Menschikoff, je profiterais de ce déchaînement des éléments pour tomber à l'improviste sur l'ennemi; l'occasion de le surprendre ne se présentera jamais si belle ; car, dans le désordre où doit se trouver le camp des alliés et en un moment où ils y sont le moins préparés, il semble qu'une attaque aurait les plus grands résultats. Mais ici encore la lumière est mise sous le boisseau, et personne ne songe à tirer parti de cette faveur inespérée du ciel. . . . . . .

. . . .

Six heures du soir.

Le temps commence à s'éclaircir; le moment favorable de l'attaque est passé, et il n'est maintenant question partout que de l'immense avantage qu'on en aurait pu tirer. Le camp ennemi aurait été emporté tout entier dans la mer par la tempête et les ouvrages des Anglo-Français seraient, dit-on, entièrement abîmés sous les eaux! Quel succès n'aurait-on pas obtenu! .

. . . .

Les nouvelles de naufrages ne font que se succéder; mais on ne parle encore que de vaisseaux marchands ou de navires de commerce, ce qui semble laisser croire

ques les amiraux ennemis auront su abriter leurs flottes à temps. . . . .

. . . .

4-16 novembre, trois heures du soir.

Le temps est devenu plus mauvais encore ; il pleut et tempête avec tant de violence, que, pour quitter le coin de son feu et s'arracher d'une chambre bien chaude, il faut être bien résolu à se sacrifier. On ne semble pas en être arrivé encore ici à ce degré d'abnégation de soi-même, car on ne parle plus d'aller attaquer l'ennemi, et l'on aime mieux boire à sa ruine que de s'aventurer dans la campagne par ce temps diabolique.

En attendant, on a reçu aujourd'hui à midi la nouvelle que, dans le golfe d'Eupatoria, plusieurs vaisseaux de guerre ennemis, entre autres un vaisseau de ligne de premier rang et une frégate à vapeur, avaient été jetés sur les bancs de sable. La nouvelle ne va pas plus loin, et encore dans le peu qu'elle dit me semble-t-elle être si vague, que j'ai peine à y ajouter foi. . . . . .

. . . .

5-17 novembre, dix heures du matin.

La nuit dernière, des canons auraient été encloués par quelques détachements envoyés d'ici, dans les tranchées qu'a abandonnées l'ennemi. Il est certain, néanmoins, qu'il n'y a pas eu de combat ; car, la douleur de ma blessure ne m'ayant pas permis de fermer l'œil un seul instant, je n'ai pas entendu tirer le moindre coup de fusil. Il vente et pleut toujours. La

nouvelle de l'échouement du vaisseau de ligne ennemi se confirme. . . . .
. . . .

8-20 novembre.

Le soleil est enfin reparu aujourd'hui; mais hier la tempête a été plus effrayante qu'elle ne l'avait été même le 14. Près d'une semaine entière Dieu semblait avoir jeté les ennemis entre nos mains, et l'on n'a rien fait, absolument rien, pour profiter de cette chance. Les bruits de sorties qui auraient eu lieu le 16 et le 18 sont dénués de tout fondement; il n'a pas été encloué un seul canon ennemi dans les tranchées, et il n'y a pas eu, durant tout ce temps, le moindre combat à citer avec les alliés. Comme c'est la coutume, on se jette l'un à l'autre la responsabilité de cette impardonnable négligence, dans notre quartier-général; mais la cause véritable, c'est que le prince Menschikoff, depuis la bataille d'Inkerman, serait retenu au lit par une ancienne blessure reçue devant Varna, laquelle s'est rouverte, et qu'il ne peut plus, comme autrefois, tout voir de ses propres yeux ni commander toutes les mesures qu'il faudrait.

Que ce soit réellement d'anciennes blessures aujourd'hui rouvertes ou de blessures nouvelles, que souffre l'amiral, c'est ce dont on n'est pas encore tout à fait d'accord. On raconte, en effet, que, dans un des moments les plus graves de la bataille d'Inkerman, le prince aurait eu le côté effleuré par une balle ennemie; que, ne croyant pas sa blessure sérieuse et ne voulant point décourager ses soldats, il est resté au milieu d'eux

jusqu'à la fin du combat et que, pour cacher son état à tout le monde, il aurait tranquillement glissé son mouchoir sous la ceinture de son pantalon ; qu'aggravée par la tension extraordinaire des magnanimes efforts qu'il aurait faits pour ne rien laisser paraître, sa blessure aurait pris une tournure mauvaise, de sorte qu'il y aurait véritablement du danger et que de longtemps encore l'armée ne verrait pas son général.

Tout cela est bien, en effet, du prince ; car, quelque jugement qu'on ait d'abord porté sur lui, les événements postérieurs n'en ont pas moins fait mentir des conjectures trop hâtées. Menschikoff n'a pas toujours été heureux dans le cours de cette campagne, mais il s'est toujours montré sage et prudent. En toute circonstance, il a justifié le caractère national des Russes, et c'est en y conformant ses mesures, qu'il a pu compenser entièrement la sociabilité que lui ont refusée la nature et ce ton de cordialité avec lequel d'autres généraux s'attachent leurs soldats. Malgré la violence, qu'il fait encore éclater de temps en temps, et ses airs superbes et musqués, les soldats l'aiment et ont en lui une entière confiance. Ce qui prouve, du reste, jusqu'à quel point ils ont raison, ce sont les circonstances où nous nous trouvons, depuis que le chef ne surveille plus ce qui se passe, circonstances dont tout le monde se plaint et que tout le monde, chacun de son côté, aggrave tous les jours davantage.

On ne saurait apprécier encore le dommage qu'a fait à la flotte ennemie la tempête de la semaine dernière ; il continue toujours, cependant, d'arriver ici

des nouvelles de naufrages, et le nombre des prisonniers amenés serait déjà de plusieurs centaines. Ce sont pour la plupart, il est vrai, des matelots de navires marchands, car les équipages des navires de guerre échoués ont su se sauver d'une manière ou de l'autre. Le matériel même de ces derniers a été caché par l'ennemi, tandis que les cargaisons, la plupart très riches, des premiers seraient, dit-on, tombées entre nos mains. On aurait bien, néanmoins, donné tout ce butin, pour pouvoir enclouer les canons des batteries alliées ; mais les voilà qui grondent de nouveau, comme pour nous remercier de n'avoir pas voulu, quand nous le pouvions, les réduire pour toujours au silence.

L'astre de la faveur semble s'être de nouveau levé pour moi, car les visites ne finissent plus et chacun s'empresse à venir m'apporter ses condoléances. A quelle circonstance ou à quelle personne dois-je ce changement de dispositions à mon égard? Je n'en sais rien ; mais l'enquête ordonnée sur ma conduite à la bataille d'Inkerman aurait fait ressortir que j'ai effectivement été blessé un peu après onze heures, c'est-à-dire, après la pause dont il a déjà été question, au moment, par conséquent, où je cherchais par mon exemple à encourager mes gens, que le danger avait fait reculer de frayeur, à s'avancer jusque derrière la ligne de bataille des régiments de l'Héritier du trône et Tarontino alors au milieu du feu, pour retirer nos blessés, qui joncheaient le sol en cet endroit surtout et les transporter aux ambulances. Mon affaire paraît dès lors sous un tout autre jour et quoique j'aie cru jusqu'ici n'avoir été blessé que plus tard, environ

LE MARÉCHAL BUGEAUD

CONSIDÉRÉ

OMME TACTICIEN ET STRATÉGISTE DIDACTIQUE.

(Suite.)

Après avoir démontré d'une manière également incible, ce nous semble, et par le raisonnement et les faits les plus entêtés, l'insuffisance et les dan- multiples de la chaîne continue, telle qu'elle est iquée dans toutes les grandes armées européennes, s aimons à prendre fait et cause pour le système ant-postes que le maréchal Bugeaud a imaginé, quatre fins de se prémunir contre la surprise, tre maître du temps et du lieu de combat, de s'as- er de la position et des mouvements éloignés de nemi en même temps que de la condition straté- ue du théâtre de la guerre, enfin de se ménager eusement une route de retraite.

Voici dans quels termes le maréchal trace les con- rs généraux de son système :

« Pour assurer l'à-propos de cette retraite (1), le

) Le maréchal, en esquissant sommairement le plan général on système d'avant-postes, ne semble préoccupé que de sa ligne etraite. Qu'on se garde bien d'en conclure qu'il fasse bon mar- des trois autres garanties qu'à ses yeux tout bon système

» chef d'un détachement, en arrivant au lieu où il
» doit s'établir pour plusieurs jours, formera son ser-
» vice de jour comme de coutume. Il peut, pour cela,
» s'en rapporter à l'officier de service, se réservant de
» rectifier plus tard les dispositions. Quant à lui, sans
» perdre de temps ni prendre de repos, il s'occupera
» de reconnaître le terrain d'alentour sur un rayon
» d'une à deux lieues; il prendra avec lui les officiers
» chargés de faire exécuter le service de nuit, quel-
» ques cavaliers et quelques habitants des plus intelli-
» gents; il s'informera de la direction de tous les
» chemins et sentiers qu'il rencontrera en faisant son
» cercle, ainsi que de la configuration du terrain à
» quelques lieues en avant. Chemin faisant, il ques-
» tionnera ses guides sur tous les objets qu'embrasse la
» statistique, et prendra des notes sur tout. Il recon-
» naîtra plus particulièrement les chemins par lesquels
» on peut arriver sur ses derrières. Cette reconnais-
» sance terminée, il se mettra dans la pensée à la
» place de son ennemi, et jugera, d'après la forme du

d'avant-postes doit réunir. S'il ne met en relief que la ligne de retraite, c'est que, celle-ci étant assurée, il est, par là même, satisfait aux trois autres conditions.

De même, le maréchal ne parle que de détachement. A l'époque où il écrivait, le détachement était à l'ordre du jour dans l'armée française. N'étant pas, comme colonel, en position de le supprimer, il voulut du moins le rendre moins désavantageux en appliquant son système. Mais son but principal était de formuler un système d'avant-postes capable de garantir toute grande unité tactique, depuis la brigade jusqu'au corps d'armée, et même à l'armée composée de plusieurs corps.

» terrain et la direction des chemins, quel serait le
» cercle qu'on pourrait faire décrire aux corps tour-
» nants pour envelopper son poste, sans être reconnus
» par les avant-postes habituels.

» J'appelle ce cercle, cercle supposé. C'est sur cette
» ligne, ou en dehors de cette ligne, qu'il faut pousser,
» la nuit seulement, de petits postes tirés du cercle du
» jour, afin de ne pas augmenter, s'il est possible, le
» nombre des hommes de service et ne pas éparpiller
» trop de monde. Ces postes sont sans feu et ambu-
» lants. Tantôt à droite, tantôt à gauche du chemin
» ou sentier, ils seront insaisissables. Jamais on n'a
» enlevé que les postes qui ont du feu, ou qui restent
» plusieurs jours sur le même point; car il faut avoir
» le temps de former et d'étudier un projet. Il est aisé
» de juger que ces petits postes ne peuvent avoir au-
» cune liaison entre eux, ni attendre aucun secours
» du corps principal. Je ne les appellerai pas pour
» cela des enfants perdus : la nuit, le silence, la priva-
» tion de feu, l'ignorance du point qu'ils occupent, les
» protégeront suffisamment. Bien qu'ils ne forment
» pas une chaîne continue, ils n'en seront pas moins
» assurés de reconnaître l'ennemi; celui-ci manœu-
» vrera d'après la connaissance qu'il aura du service
» de jour, car il ne peut connaître celui de nuit. En
» conséquence, il marchera comme cela se pratique
» (et il est impossible que ce soit autrement), par les
» chemins, jusqu'à ce qu'il soit à trois quarts d'heure
» ou demi-heure des postes connus, pour de là diriger
» ses corps tournants à travers champs, s'il n'a pu les

» faire marcher par les chemins convergents sur les
» derrières; mais en arrivant, ou avant d'arriver au
» point où il voudrait s'arrêter, il sera reconnu par les
» postes de nuit qui seront sur le cercle supposé ou en
» dehors. »

De cette exposition sommaire, bien comprise, il résulte :

1° Que toute l'économie du système d'avant-postes imaginé par le maréchal Bugeaud se résume essentiellementdans deux circonférences concentriques, dont la petite est animée de forces vives immobiles concrètes, tandis que la grande est semée de forces vives discrètes, mais engagées dans un mouvement continuel;

2° Que la petite circonférence, identique à la chaîne usuelle plus ou moins intégralement conservée, est destinée, d'une part, à abriter provisoirement, tant bien que mal, le corps principal, jusqu'au moment où la circonférence extérieure est parfaite et garnie de ses forces vives, et, d'autre part, à l'alimenter de sa substance;

3° Que le but de la grande circonférence est d'éclairer au loin toute la région périphérique, aux quatre fins connues de garantie contre la surprise, de choix du temps et du lieu de combat, de reconnaissance de la position et des mouvements de l'ennemi ainsi que de la nature du terrain, et de sûreté contre l'interception de la ligne de retraite ;

4° Que, d'après le maréchal Bugeaud, il n'y a lieu de munir la grande circonférence de forces vives que pendant la durée de la nuit.

Quant aux trois premières des dispositions qui forment la base du système du maréchal, nous les estimons conformes à la tactique la plus saine et la plus prudente ; mais il n'en est pas de même de la quatrième, qui nous paraît de beaucoup insuffisante.

En effet, si la grande circonférence n'est parcourue par des patrouilles que de nuit, il faut admettre que le corps principal est suffisamment gardé de jour par la petite chaîne continue usuelle.

Or, la petite chaîne, avec tous ses expédients subsidiaires et intermittents de rondes, de patrouilles, de découvertes, de reconnaissances, d'espions, d'indices, etc., ne saurait être meilleure gardienne, le jour que la nuit, du corps principal.

Supposons que les patrouilles, lancées sur la grande circonférence et au delà, aient, la nuit, découvert l'ennemi cantonné et au repos, ou, ce qui revient au même, n'en aient trouvé nulle trace sur un rayon de 4 à 10 kilomètres : au moment où finit le service de nuit, soit à six heures du matin, ces avant-postes ambulants iront rejoindre la petite chaîne continue dont ils étaient détachés. Que l'ennemi, les ayant aperçus, s'avise de profiter de leur retraite, qu'il ait même combiné, d'avance et indépendamment de la rentrée de ces avant-postes que nous supposons avoir échappé à sa vigilance, une attaque sérieuse sur le corps principal pour une heure quelconque de grand jour, il n'y aura aucun moyen sérieux de l'empêcher d'approcher inaperçu jusqu'aux grand'gardes, à moins que le hasard, dans une pareille conjoncture, ne joue le rôle

qu'à quel point le corps principal se trouve garanti.

La petite circonférence ou chaîne continue a un rayon de 150 à 200 mètres, selon la nature du terrain et la force du corps à garder. Elle a donc un diamètre de 300 mètres à 400 mètres, et, par conséquent, une longueur de 942 mètres à 1256 mètres. Supposons qu'un corps d'armée de 12,000 hommes occupe le centre de cette circonférence : tout le monde conviendra qu'il suffit du cinquième ou du sixième de cette armée pour former la chaîne continue destinée à conjurer provisoirement les surprises.

La grande circonférence a pour centre géométrique le même point que la petite, mais elle a pour centre tactique l'aire de la petite circonférence, aire qui est occupée par le gros du corps d'armée. Cette circonférence, à laquelle nous supposons un rayon de 4000 à 8000 mètres, aura une longueur de 25 à 50 kilomètres, soit de 26 à 52 kilomètres au plus. Divisant le cinquième du corps de 12,000 hommes en groupes de cinq hommes, un sous-officier avec quatre hommes, nous trouverons 480 groupes destinés à faire le service des deux circonférences. Divisant la somme de 480 groupes en trois parties égales, nous trouverons trois séries sous-multiples chacune de 160 groupes, dont l'une fera le service de nuit de la grande circonférence, pendant que les deux autres groupes resteront sur la petite. Le jour venu, ces deux derniers feront alternativement le service de la grande circonférence de trois heures en trois heures, ou de quatre heures en quatre heures, etc.

La petite circonférence étant armée de 480 groupes,

ture des choses : là où nous étions par trop faibles pour lutter contre des baïonnettes et du canon seuls, ou contre les éléments et les baïonnettes conjurés, nous subîmes des désastres inouïs dans l'histoire.

Toutes les gigantesques campagnes du premier empire, celles d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, de Russie, etc., furent entreprises, poursuivies et terminées sans que nous nous fussions jamais sérieusement demandé comment nous sortirions, en cas de défaite, de ces quatre théâtres de guerre.

Cette coupable insouciance est aussi le caractère des guerres de notre second empire. Si nous étions défaits à Magenta, le corps du maréchal de Mac-Mahon était écrasé, et les autres corps rejetés dans les Alpes suisses et piémontaises. Si nous avions le dessous à Solferino, nous étions repoussés dans les montagnes du Tyrol. Dans l'un et l'autre cas, notre défaite était dix fois plus désastreuse que ne le fut celle des Autrichiens.

Mais, du moins, en 1859 nous n'avions affaire qu'à des forces ennemies égales aux nôtres, et nous pratiquions une tactique centrale que l'ennemi ne *soupçonnait* pas, et qui, dans tous les cas, est la plus conforme à notre génie national, tandis que Napoléon I[er] portait la totalité de ses forces sur les derrières de l'ennemi, qui, battu, était à la vérité détruit, mais qui, vainqueur, rendait désastreuses nos retraites privées de tout soutien.

Il s'ensuit que si jamais le nouvel empire se trouvant en face d'adversaires trop supérieurs en nombre, poursuivait la tactique inaugurée en Italie, il succom-

berait par la même faute que le premier. Or, c'est l'éventualité d'une coalition européenne contre le nouvel empire que nous redoutons : c'est contre cette éventualité que nous ne saurions trop tôt nous prémunir.

En effet, le nouvel empire, par sa nature et quoi qu'il fasse, est le représentant indirect du principe des nationalités libres, et, comme tel, il mine insensiblement le principe opposé des nationalités comprimées et des monarchies absolues. Les deux principes ne sauraient coexister à la longue : viendra, en dépit de tous les atermoiements, le moment fatal où les deux principes entreront en conflit et s'entre-choqueront avec fracas.

C'est pour ce moment solennel que nous convions l'armée française à se montrer tactiquement et stratégiquement supérieure à toutes ses rivales réunies, irréprochable et de fonds et de forme. Le prix qu'il s'agira de remporter est de quelque valeur : c'est celui de la nationalité française !

Déjà des mesures importantes sont en cours d'exécution pour réaliser cette supériorité, qui, seule, peut faire pencher de notre côté la balance de la fortune. La formation effective de notre réserve générale marche progressivement sous l'habile et active impulsion du maréchal Randon, ministre de la guerre, et nous permettra, le cas échéant, d'avoir sur pied deux grandes armées égales, pour ainsi dire, permanentes et toujours complètes. Mais notre franchise connue nous impose catégoriquement le devoir de déclarer

insuffisante cette grande mesure d'administration militaire, si elle n'a pour complément un moyen tactique capable de sauver notre armée battant en retraite. Nous aurions beau y mettre les premiers et les derniers bans de notre réserve, que l'Europe coalisée contre nous ferait sortir de son sol un nombre de combattants décuple du nôtre. Nous ne pouvons échapper que d'*une seule manière* à l'anéantissement, si nous sommes vaincus dans une grande bataille de coalition : nous *garder* au cantonnement, au bivouac, en marche, pendant le combat, non-seulement de manière à n'être pas surpris, mais encore à rester maîtres du temps et du lieu de combat, à connaître au loin le terrain d'opération, la position et les mouvements de l'ennemi, mais surtout à opérer des retraites moins désastreuses que les combats mêmes.

Le système d'avant-postes du maréchal Bugeaud réunit-il les conditions de sûreté faute desquelles tout corps d'armée, découvert sur tous les flancs, court, en fin de cause, fatalement à sa perte ? Le maréchal l'affirme et le prouve théoriquement : il a d'ailleurs pratiqué son système sur une certaine échelle, et les résultats ont pleinement confirmé son attente.

Reste à l'éprouver, avec toutes les modifications, restrictions ou extensions que peut suggérer une tactique éclairée, soit sur une division, soit sur un corps d'armée composé de plusieurs divisions, soit sur une armée composée de plusieurs corps. Nous avouons, au risque de passer pour poltron, être tellement effrayé des fins de bataille de la dernière période de notre

premier empire, que, dussions-nous crier dans le désert jusqu'à notre dernier souffle de vie, nous ne cesserons d'évoquer les souvenirs lugubres de nos humiliations de 1814 et 1815.

De toutes les puissances européennes, nous sommes la seule qui entretienne des camps d'exercices et de manœuvres permanents de six mois de durée et périodiques d'année en année; c'est là que nos troupes, officiers et soldats, acquièrent une tactique *pratique* tellement supérieure, que les Autrichiens, les Russes, les Prussiens, etc., ne sauraient même s'en faire une idée. Eh bien! tous les avantages que nous assure cette institution unique, qui a passé dans nos mœurs militaires, se trouvent neutralisés, détruits, si nous ne veillons pas sérieusement à nos *derrières*.

Le maréchal Bugeaud qui, avec cette bonté chevaleresque qui le caractérisait, nous prodiguait des conseils paternels chaque fois que nous partions pour visiter les champs de bataille historiques de l'Europe, et à qui nous nous empressions, à notre retour, de rendre compte de nos observations, nous demanda un jour, entre autres, ce que les Allemands avaient fait pour prévenir les désastres dont ils furent victimes sous le premier empire, faute d'avoir couvert leurs arrière-gardes. Sur notre réponse qu'ils n'avaient rien fait, et que probablement ils ne feraient jamais rien, attendu qu'ils n'avaient pas l'idée de la vraie tactique de l'Empereur, il dit qu'évidemment ils souffraient du même mal que nous, avec cette différence qu'étant plus lents, ils se gardaient naturellement de front mieux

que nous, tandis que nous, à raison de notre extrême rapidité, étions également dégardés de tous côtés. « La victoire, dit-il, doit leur rester finalement; car il » suffit qu'ils nous vainquent une fois, — ce qui, à » raison de leur nombre, peut arriver facilement, — » pour que nous soyons défaits totalement : veillons » donc à notre retraite, dût notre élan en souffrir. »

F. de La Fruston.

(La suite à la prochaine livraison.)

LA

TACTIQUE FRANÇAISE

RÉDUITE

A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION PRATIQUE.

ÉTUDE

SUR LES ÉVOLUTIONS DES UNITÉS TACTIQUES (BATAILLON ET DIVISION)
POUR SERVIR DE TRAIT D'UNION
ENTRE LE CHAMP DE MARS ET LE CHAMP DE BATAILLE (1).

DEUXIÈME PARTIE.

MOUVEMENTS OFFENSIFS.

Observations préliminaires. — Nous nous sommes efforcé de simplifier autant que possible la marche du bataillon; à plus forte raison nous attacherons-nous à obtenir le même résultat pour l'action. En marche, en effet, le chef a tout loisir d'exercer son imagination relativement à la forme à donner aux troupes qu'i commande; tandis qu'au moment d'aborder l'ennemi il n'a pas trop de toute son intelligence pour étudier sa position et ses dispositions ; il importe donc essentiellement qu'il puisse y prêter toute son attention, et

(1) Voir la livraison d'août 1861,

qu'il ait, par conséquent, le moins possible à s'occuper de sa propre troupe; à cet effet, nous réduirons à deux les manières de prendre l'offensive : en colonne compacte et en tirailleurs : En colonne compacte, lorsqu'il s'agit de faire sa trouée dans une troupe en ordre mince; et en tirailleurs contre l'artillerie ou des troupes massées.

Il y a plus : comme on ne peut pas toujours reconnaître l'ennemi d'une manière précise avant d'être engagé, toutes les fois qu'on devra s'apprêter pour l'attaque, le chef de bataillon, à moins d'ordre spécial et jusqu'à renseignement suffisant sur l'attitude de l'ennemi, prendra la forme fondamentale de la colonne de combat que nous appellerons colonne d'attaque.

ART. 1.

Former la colonne d'attaque.

Commandement du chef de bataillon.

1. Formez la colonne d'attaque.

A ce commandement, les trois premières divisions ne bougent pas si elles sont au repos, et continuent à marcher si elles sont en mouvement. Le capitaine des grenadiers deploie son peloton en tirailleurs d'attaque et les porte à 200 ou 300 mètres en avant de la colonne. Le peloton des voltigeurs, destiné à servir de réserve, se tient à la disposition du chef de bataillon.

Les grenadiers, en s'avançant, sondent le terrain; tâtent l'ennemi; et, des indications résultant de leurs mouvements ou données par leur capitaine, qui sera

constamment en rapport avec le commandant du bataillon par l'intermédiaire de l'adjudant-major et de l'adjudant, de ces indications, disons-nous, dépend la forme définitive de l'attaque. Ainsi, par exemple, si les grenadiers resserrent leurs intervalles, c'est que la colonne devra attaquer telle quelle, c'est-à-dire en masse compacte. Au contraire, si les grenadiers ouvrent leurs intervalles, c'est qu'il faudra lancer des tirailleurs pour attaquer l'ennemi sur l'un ou l'autre de ses flancs ou sur les deux, suivant le cas.

ART. 2.

Disposer la colonne d'attaque face à droite ou à gauche.

Commandements du chef de bataillon.

1. Changement de direction par le flanc gauche (ou droit). — 2. Bataillon à gauche (ou à droite). — 3. Marche.

Ce mouvement s'exécutera d'après les prescriptions de l'ordonnance actuelle; seulement, si les grenadiers sont déjà déployés, le chef de bataillon leur fera sonner le ralliement et les voltigeurs couvriront la nouvelle face de la colonne.

ART. 3.

Disposer la colonne d'attaque face en arrière.

Commandements du chef de bataillon.

1. Face en arrière. — 2. Bataillon demi-tour, à droite.

La colonne d'attaque exécutera ce mouvement comme la colonne de marche, avec cette différence que les pelotons de réserve ne resteront pas en tête de colonne.

Si le bataillon est isolé, il rallie ses tirailleurs, et déploie sa réserve pour couvrir sa nouvelle face ; — s'il fait partie de la première ligne d'une division, il rallie ses tirailleurs et fait passer sa réserve derrière la première division ; —si, au contraire, il est en deuxième ligne, il déploie un de ses pelotons de réserve pour couvrir sa nouvelle face, et fait passer l'autre derrière la première division.

ART. 4.

Attaquer en colonne compacte.

Commandements du chef de bataillon.

1. Colonne en avant. — 2. Guide à gauche. — 3. Marche. — 4. A la baïonnette.

Au commandement ou à la sonnerie en avant, les grenadiers se portent vivement à 150 ou 200 mètres de l'ennemi et ouvrent le feu. Au commandement de marche, la colonne s'ébranle, accélérant son allure et resserrant les intervalles de ses groupes au fur et à mesure qu'elle s'approche de ses tirailleurs et aux commandements successifs de : *Pas de charge* et *Pas gymnastique*. Les voltigeurs demeurent en réserve. Enfin au moment où la colonne arrive à distance de peloton des tirailleurs, le commandant crie : à la baïonnette ! A ce cri, énergiquement répété par tous les officiers, les tirailleurs cessent le feu et se jettent, en tête de la colonne, au pas gymnastique, sur l'ennemi.

Aussitôt l'action engagée, le chef de bataillon, à moins que son bataillon ne soit isolé, lancera sa com-

pagnie de réserve sur tel point qu'il jugera le plus convenable.

ART. 5.

Prendre les dispositions pour attaquer en tirailleurs.

Commandements du chef de bataillon.

1. Pour attaquer en tirailleurs. — 2. Déployez la colonne.

L'attaque en tirailleurs étant décidée, les grenadiers devront toujours être déployés en première ligne, sinon pour tâter l'ennemi, du moins pour donner l'impulsion et aider à déterminer, en fin de compte, s'il convient d'attaquer de front sur l'un ou l'autre flanc ou sur les deux à la fois. Les autres tirailleurs seront fournis par les deux premières divisions qui déploieront chacune un peloton et garderont l'autre en réserve.

Au premier commandement, les grenadiers se déploient s'ils ne le sont déjà, et se portent à 200 ou 300 mètres en avant de la colonne en sondant le terrain. Les chefs des deux premières divisions désignent les pelotons de déploiement et de réserve, et les chefs de ces pelotons leur font les commandements préparatoires, d'après les prescriptions de l'école de tirailleurs.

Au deuxième commandement, les tirailleurs se déploient de façon à former une deuxième bande de tirailleurs à 100 ou 150 mètres en arrière de la première. Les pelotons de soutien vont, en même temps, se placer de façon à protéger les ailes extérieures de la ligne.

La réserve, composée de la troisième division et des voltigeurs, se porte derrière le centre des lignes de tirailleurs et prend ses dispositions pour être toujours

prête à appuyer le mouvement ou à protéger la retraite, suivant le cas.

ART. 6.

Prendre les dispositions pour attaquer en tirailleurs sur l'un ou l'autre flanc de l'ennemi.

Commandements du chef de bataillon.

1. Pour attaquer en tirailleurs. — 2. Par le flanc droit (ou gauche), déployez la colonne, — 3. Marche.

Ce mouvement s'exécutera comme le précédent, avec cette différence que les tirailleurs se déploieront par le flanc droit (ou gauche) et par groupe à gauche (ou à droite), de manière à se porter parallèlement aux grenadiers.

ART. 7.

Prendre les dispositions pour attaquer en tirailleurs sur les deux flancs de l'ennemi.

Commandements du chef de bataillon.

1. Pour attaquer en tirailleurs. — 2. Par le flanc droit et le flanc gauche, déployez la colonne. — 3. Marche.

Ce mouvement s'exécutera comme le précédent, avec cette différence qu'un des pelotons de tirailleurs se déploiera par le flanc droit et par groupe à gauche, et l'autre par le flanc gauche et par groupe à droite. Ajoutons que, dans ces deux mouvements, le peloton de soutien et la réserve se placeront de façon à pouvoir protéger plus spécialement l'aile ou les ailes tournantes.

ART. 8.

Attaque en tirailleurs.

Commandements du chef de bataillon.

1. Tirailleurs en avant. — 2. A la baïonnette.

Au premier commandement, les grenadiers se portent au pas de course jusqu'à 150 ou 200 mètres de l'ennemi et ouvrent le feu. La deuxième ligne de tirailleurs et leurs pelotons de soutien se mettent en mouvement, avec précaution d'abord, jusqu'à ce que la véritable attaque soit bien déterminée, puis de plus en plus vivement au fur et à mesure qu'ils approchent de la première ligne. La réserve se conforme aux divers mouvements de la deuxième ligne.

Au deuxième commandement qui sera fait au moment où la deuxième ligne arrive à distance convenable de la première, les grenadiers cessent le feu et tous les tirailleurs se jettent au pas de course sur l'ennemi.

Aussitôt l'action engagée, les chefs de division lancent le peloton de soutien sur le point qu'il leur semblera le plus convenable d'attaquer, à moins que les tirailleurs ne soient menacés d'être tournés, auquel cas ils le laissent sur la défensive.

La réserve du bataillon est également engagée le plus tôt possible, à moins que le bataillon ne soit isolé, auquel cas elle devra l'être avec plus de circonspection.

TROISIÈME PARTIE.

MOUVEMENTS DÉFENSIFS.

Observations préliminaires. — Nous avons dit que la défensive est un mode de combat essentiellement antipathique au tempérament français; c'est pourquoi nous ne voulons y recourir que le plus rarement possible, par exemple, pour profiter de dispositions avantageuses du terrain, ou lorsque les circonstances le commandent impérieusement. Or, ces circonstances étant généralement produites par des attaques vigoureuses de l'ennemi, si nous analysons les armées avec lesquelles nous pouvons être appelés à nous mesurer : armées anglaise, allemande, autrichienne ou russe, nous ne voyons que la dernière dont l'infanterie ait quelque valeur offensive, et encore ne laisse-t-elle pas que d'avoir besoin de stimulants. En conséquence, la défensive de circonstance devra se pratiquer généralement dans l'armée française contre la cavalerie, et, par suite, sous forme de carrés. Au contraire, la forme habituelle de notre défensive de position sera la ligne déployée, mais toujours avec une deuxième ligne prête à reprendre l'offensive, non-seulement parce que nous y trouvons naturellement de grands avantages, mais encore à cause de la mollesse présumable de l'attaque.

Dans cet ordre d'idées, on ne sera nullement surpris de nous voir attacher plus d'importance aux carrés qu'à la ligne déployée, dont nous supprimerons les mouvements sur une grande échelle, au risque de

froisser les susceptibilités des *forts en théorie*, dont le général Morand nous trace un si fidèle portrait. Ainsi, par exemple, nous n'admettons pas la marche, actuellement en vigueur, de toute une ligne de bataillons déployés, marche qui exige la savante exhibition de drapeaux et de guides généraux que l'on connaît. Nous comprenons que les bataillons exécutent isolément ce mouvement pour changer les dispositions de la ligne de bataille, et la former, par exemple, en échelons ou en échiquier; mais alors ils ne le font généralement que pour parcourir de très petites distances, et pourront par conséquent se mouvoir sans le luxe de précautions dont on les entoure aujourd'hui.

Cela leur sera, du reste, d'autant plus aisé, que nous n'acceptons pas complétement la forme actuelle du déploiement, et qu'en plaçant, en principe, les grenadiers et les voltigeurs en réserve, le front du bataillon se trouvera considérablement réduit.

Ces pelotons de réserve seront placés à la convenance du chef de bataillon, autant que possible à l'abri, soit dans les plis du terrain, soit couchés à plat-ventre; dans les manœuvres ordinaires, nous les placerons à distance de peloton, en arrière des premier et sixième pelotons.

Dans le déploiement en ligne, aussi bien que dans celui en tirailleurs, le peloton sera l'unité et non plus la division. Aussitôt qu'il sera établi sur la ligne et aligné, son chef lui commandera : *Déployez les groupes!* A ce commandement, les deux hommes placés en arrière dans chaque groupe se porteront en ligne par un demi

à gauche, qu'on soit face en avant ou en arrière. Les pelotons de réserve n'exécuteront ce mouvement que lorsqu'on les fera porter exceptionnellement sur la ligne.

Lorsque le bataillon devra se mettre en mouvement, en ligne déployée, ou prendre une autre forme, son chef fera toujours précéder ses commandements de celui de : *Formez les groupes!* A ce commandement, les groupes se formeront de la manière suivante : des deux files qui les composent, celle qui se trouve placée à droite ne bougera pas, qu'on soit face en avant ou en arrière, et celle de gauche ira se placer derrière elle par un demi à droite.

Nous avions d'abord fait, de la manière de combattre de la ligne déployée, l'objet du premier article de la troisième partie; mais pour réduire autant que possible le nombre de ses articles, nous avons préféré l'indiquer dans ces observations.

La ligne déployée sera toujours couverte par un des pelotons de réserve, déployé en tirailleurs défensifs, par les voltigeurs en thèse générale.

Cette ligne de tirailleurs ouvrira son feu à grande portée, et battra en retraite assez tôt pour ne permettre jamais à l'assaillant d'arriver en même temps qu'elle sur le bataillon. Pour le même motif, elle cessera les feux en retraite à 150 pas du bataillon, derrière lequel elle se ralliera alors au pas de course.

Aussitôt que le bataillon est démasqué, le commandant fait ouvrir le feu qu'il juge le plus convenable pour la circonstance : feu de peloton, de demi-bataillon, de bataillon, de file ou par rang; et ne tarde pas

à employer les grenadiers soit en les portant sur la ligne pour augmenter les feux ou sur le point le plus menacé, soit en les employant à faire une diversion offensive, tandis que les voltigeurs ralliés forment la réserve à leur tour.

Quant aux carrés, nous en formerons de deux sortes : le carré sur quatre rangs, que nous appellerons simplement le carré, destiné à résister aux charges compactes de la cavalerie ; et le carré oblique, sur deux rangs, ayant pour but de remplacer ou de continuer, sous une forme plus concentrée, les feux de ligne contre les charges en fourrageurs.

ART. 1er.

Marcher en ligne déployée en avant, en arrière et vers la droite ou la gauche.

Commandements du chef de bataillon.

1. Formez les groupes. — 2. Bataillon en avant, guide au centre. — 3. Marche.

Au premier commandement, les groupes se forment ; au deuxième, le demi-bataillon de droite porte l'arme sur l'épaule droite, et celui de gauche sur l'épaule gauche, tandis que l'adjudant-major va se placer à huit pas devant le porte-drapeau, face en avant. Au commandement de *marche!* l'adjudant-major se dirige sur le point indiqué par le commandant ou, à défaut, droit devant lui. Le porte-drapeau marche exactement sur ses traces, et le bataillon exécute le mouvement, en observant de maintenir l'intervalle de ses groupes avec plus de soin que dans la colonne. L'adjudant-major,

tout en donnant la direction, maintient, par ses observations, les pelotons à la même hauteur.

Pour marcher en arrière, le bataillon fera préalablement face en arrière, puis exécutera son mouvement comme dans la marche en avant.

Pour marcher par le flanc, le bataillon, après avoir formé les groupes, exécutera son mouvement d'après les prescriptions de l'ordonnance actuelle.

ART. 2.

Changement de direction de la ligne déployée.

Commandements du chef de bataillon.	*Commandements des chefs de peloton.*
1. Changement de direction à droite.	
2. Bataillon par le flanc droit,	1. Par peloton en ligne.
3. Marche.	
4. En avant, marche.	
5. Guide au centre.	

Au commandement de *marche!* le bataillon fait par le flanc droit et les pelotons déboîtent en avant, à l'exception du premier, dont le chef commande immédiatement : *Par peloton en ligne*.

A ce commandement, le groupe de droite du peloton s'arrête, et les autres se portent en ligne.

Les autres chefs de peloton font le même commandement, au moment où ils arrivent avec leur droite à hauteur du peloton qui les précède ; et chaque peloton, arrivé sur la ligne, s'arrête jusqu'au quatrième commandement que fait le chef de bataillon au moment où ils y sont tous.

Ce que nous avons dit du peu d'importance de la marche en ligne déployée, à plus forte raison le dirons-nous du changement de direction ; aussi n'indiquons-nous celui-ci que comme une variété de changement de front, le préférant toutefois au changement de direction actuel qui se fait moins rapidement, et pendant lequel aucun peloton n'est en position d'agir jusqu'à complet achèvement du mouvement.

ART. 3.

Arrêter le bataillon et l'aligner.

Commandements du chef de bataillon.	*Commandements des chefs de peloton.*
1. Bataillon, halte.	1. Fixe !
2. Drapeau et guides généraux sur la ligne.	2. Déployez les groupes.
3. Guides sur la ligne.	
4. Sur le centre, alignement.	
5. Drapeau et guides à vos places.	

Ce mouvement s'exécute d'après les prescriptions de l'ordonnance actuelle.

ART. 4.

Changer de front à droite (ou à gauche) et en arrière.

Commandements du chef de bataillon.	*Commandements des chefs de peloton.*
1. Formez les groupes.	1. Tel peloton, halte.
2. Changement de front à droite (ou à gauche).	2. Front.
3. Bataillon par le flanc gauche, à gauche.	3. Guide à gauche, ou à droite, alignement.
4. Marche.	4. Fixe.
5. Guides à vos places.	5. Déployez les groupes.

Au deuxième commandement, les chefs de peloton préviennent leurs pelotons de faire par le flanc gauche. Ce mouvement exécuté, les pelotons du demi-bataillon de droite déboîtent en arrière, et ceux du demi-bataillon de gauche en avant. Au commandement de *marche!* les chefs de peloton conduisent diagonalement la gauche de leur peloton sur le point que doit occuper sa droite sur la nouvelle ligne; de sorte que le demi-bataillon de droite exécute un mouvement analogue à celui de *face en arrière en bataille* de l'ordonnance actuelle.

Dans le demi-bataillon de gauche, le chef du quatrième peloton laisse simplement filer son peloton suivant la nouvelle ligne, l'arrête au moment où il a complétement changé de direction, et l'aligne à droite contre les jalonneurs placés par les soins de l'adjudant-major, l'un devant son groupe de gauche et l'autre perpendiculairement ou obliquement, suivant le cas, à l'ancienne ligne.

Les chefs des cinquième et sixième pelotons laissent également filer leurs pelotons suivant la nouvelle ligne, lorsqu'ils sont arrivés au point où doit s'établir leur droite, et se comportent ensuite comme celui du quatrième.

Le mouvement achevé, le chef de bataillon fait rentrer les guides.

Si le changement de front est oblique, la seule différence à noter, en dehors de la manière de placer les jalonneurs, c'est que le chef de bataillon commande *changement de front oblique*, au lieu de *changement de front.*

Il est à peine besoin d'ajouter que le changement de front à gauche s'exécute par les moyens réciproques, à savoir : que le bataillon fait par le flanc droit ; que les jalonneurs sont placés perpendiculairemeut ou obliquement à la droite du troisième peloton, et que le demi-bataillon de droite fait son mouvement en avant et celui de gauche en arrière.

Nous venons d'indiquer là le mouvement général ; si, pour une raison ou pour une autre, le chef de bataillon veut faire exécuter le mouvement sur un peloton quelconque, il commandera : *Changement de front à droite, sur tel peloton.* L'adjudant-major placera les jalonneurs, par rapport à ce peloton qui exécutera son mouvement en avant, ainsi que les pelotons placés par rapport à lui du côté opposé au changement de direction, tandis que les autres l'exécuteront en arrière.

Le changement de front en arrière s'exécutera tout simplement aux commandements de : 1. Face en arrière ; 2. bataillon demi-tour à droite.

Du reste, tous ces mouvements perdront singulièrement de leur importance actuelle aux yeux du lecteur, s'il veut bien observer qu'ils ne peuvent être exécutés que par des bataillons isolés ou, tout au moins, opérant exceptionnellement dans les lignes.

ART. 5.

Passer de la ligne déployée au carré sur 4 rangs.

Commandements du chef de bataillon.

1. Formez les groupes. — 2. Formez le carré. — 3. Bataillon à gauche et à droite. — 4 Marche. — 5. Guides à vos places.

Au troisième commandement, tous les serre-files,

excepté ceux des 3e et 4e pelotons, passent devant le premier rang de leurs pelotons en même temps que le bataillon fait à gauche et à droite.

Les chefs des 3e et 4e pelotons les préviennent de s'apprêter à serrer sur leurs files de droite et de gauche, et les chefs des 2e et 5e font déboîter deux groupes en arrière.

Au commandement de marche, le carré se forme de la manière suivante : la première division, c'est-à-dire les 3e et 4e pelotons ayant serré leurs intervalles, sont alignés à droite ou à gauche indifféremment; — la deuxième division, composée des 2e et 5e pelotons, se porte à distance de peloton derrière la première, serre également ses intervalles sur la droite et la gauche de ses pelotons, s'aligne du même côté que la première et fait demi-tour. Les 1er et 6e pelotons qui forment la troisième division du bataillon serrent leurs intervalles en marchant, se prolongent sur la ligne jusqu'à ce qu'ils rencontrent, l'un la droite, et l'autre la gauche de la première division, puis tournent : le 1er par groupe à gauche et le 6e à droite, jusqu'à ce que leurs chefs respectifs les arrêtent. Celui du 1er, lorsque sa droite est à hauteur de celle du 3e peloton, et celui du 6e, lorsque sa gauche atteint celle du 4e. Ces pelotons font ensuite front par le quatrième rang et sont alignés, le 1er à gauche et le 6e à droite.

Cependant, les grenadiers et les voltigeurs ont également serré leurs intervalles en marchant, l'un par le flanc droit et l'autre par le flanc gauche ; ensuite, leurs chefs les font porter par peloton en ligne, les arrêtent

par un demi-tour au moment où ils arrivent l'un contre la droite et l'autre contre la gauche de la deuxième division, et enfin les alignent par le quatrième rang, les grenadiers à gauche sur le 1er peloton et les voltigeurs à droite sur le 6e.

Au commandement de guides à vos places, les guides rentrent dans le carré, les chefs de division commandent naturellement les faces auxquelles appartiennent leurs pelotons à quatre pas en arrière, et les chefs de peloton se placent à deux pas en arrière du centre de leurs pelotons. La première division forme la première face du carré, la deuxième division la deuxième face, les grenadiers et la 1re, la 3e, et enfin la 6e et les voltigeurs la 4e.

ART. 6.

Déployer le carré.

Commandements du chef de bataillon.

1. Déployez le carré. — 2. Marche. — 3. Guides à vos places.

Au premier commandement, les chefs des 1re et 2e face commandent : 1. Telle face par le flanc droit et le flanc gauche ; 2, à droite et à gauche. Les chefs de la 3e et 4e face commandent, celui de la 3e : 1, 3e face par le flanc gauche, à gauche ; — 2, par peloton, par groupe à droite. Et celui de la 4e : 1, 4e face par le flanc droit, à droite ; — 2, par peloton, par groupe à gauche. Puis ils font déboîter en avant de leur quatrième rang.

Au commandement de marche, les 3e et 4e pelotons

reprennent leurs intervalles et s'alignent l'un à droite et l'autre à gauche ; les 2e et 5e pelotons reprennnent leurs intervalles en marchant et se portent sur la ligne, l'un en faisant par le flanc droit et l'autre par le flanc gauche. Les 1er et 6e pelotons reprennent également leurs intervalles en se prolongeant sur la ligne ; enfin, les grenadiers et voltigeurs se comportent de la même façon que les 1er et 6e pelotons, et se placent à distance de peloton derrière eux.

ART. 7.

Passer de la ligne déployée au carré oblique.

Commandements du chef de bataillon.

1. Formez les groupes. — 2. Formez le carré oblique par le flanc droit (ou gauche). — 3. Bataillon à droite (ou à gauche). — 4. Marche. — 5. Guides à vos places.

Au deuxième commandement, l'adjudant-major place trois jalonneurs, l'un devant le groupe de droite du 3e peloton ou celui de gauche du 4e, suivant que le carré se forme par le flanc droit ou par le flanc gauche, supposons que c'est à la droite du 3e; le second faisant face au premier, à l'autre extrémité de la diagonale du triangle rectangle tracé d'après le système actuel ; enfin, le 3e derrière le 2e et à intervalle de division du 1er. Pendant que s'exécute le deuxième commandement, les serre-files des 1er, 2e, 5e et 6e pelotons passent devant le premier rang.

Au commandement de marche, les 3e et 4e pelotons (1re division) se prolongent le long des jalonneurs et sont alignés à gauche. Les 2e et 5e pelotons (2e divi-

sion) vont se former parallèlement aux 3e et 4e, à distance de peloton. Les 1er et 6e pelotons (3e division) formeront les faces latérales du carré, le 1er en faisant par groupe à gauche et se dirigeant perpendiculairement sur le 3e jalonneur, et le 6e en se prolongeant sur la ligne primitive jusqu'à ce qu'il rencontre la gauche de la 1re division, puis en faisant par groupe à droite. Après avoir aligné, les chefs de division et de peloton commandent : Déployez les groupes.

Les grenadiers et voltigeurs n'entreront pas dans le carré oblique. Après s'être portés sur la ligne de déploiement pour protéger le mouvement par leur feu jusqu'à sa complète exécution, ils se rallieront aux deux angles les plus rapprochés de cette ligne et s'y formeront en carrés de peloton, de façon à croiser leurs feux avec ceux des quatre faces du grand carré.

ART. 8.

Déployer le carré oblique.

Commandements du chef de bataillon.

1. Formez les groupes. — 2. Déployez le carré oblique. — 3. Marche. — 4. Guides à vos places.

Au deuxième commandement, l'adjudant-major établit ses jalonneurs sur la ligne que doit occuper le bataillon déployé, comme pour un changement de direction oblique par le flanc gauche de la première face du carré. En même temps, le chef de cette face lui fait faire par le flanc gauche ; les trois autres faces font par le flanc droit, et leurs serre-files repassent

derrière les pelotons; puis le reste du mouvement s'exécute, comme il est aisé de le voir, à l'inverse du précédent.

QUATRIÈME PARTIE.

MOUVEMENTS INTERMÉDIAIRES.

Observations préliminaires. — La constitution des colonnes de marche et d'attaque étant la même au fond, et la colonne étant un intermédiaire indispensable entre l'ordre de bataille en tirailleurs et les autres, nous n'aurons, en définitive, à nous occuper dans cette quatrième partie que du passage réciproque de l'ordre offensif représenté par la colonne à l'ordre défensif, c'est-à-dire au déploiement en ligne et au carré.

Pour ne pas interrompre la série, commencée dans la troisième partie, des mouvements relatifs à cette dernière formation, nous allons commencer la quatrième en établissant ses rapports avec la colonne.

ART. 1er.

Passer de la colonne au carré sur 4 rangs.

Commandements du chef de bataillon.

1. Formez le carré. — 2. Bataillon à droite et à gauche. — 3. Marche. — 4. Guides à vos places.

Au premier commandement, les chefs de peloton des deux premières divisions préviennent leurs pelotons, ceux de droite, de faire par le flanc gauche, et

ceux de gauche, de faire par le flanc droit. Dans les deux autres divisions, au contraire, les pelotons de droite devront faire par le flanc droit, et ceux de gauche par le flanc gauche.

Pendant que le deuxième commandement s'exécute, les serre-files des trois dernières divisions passent devant le premier rang.

Au commandement de marche, les première et deuxième divisions serrent leurs intervalles sur le centre, et sont alignées du côté où l'adjudant-major assure les guides; puis la deuxième division fait demi-tour. Les pelotons des troisième et quatrième divisions se portent par le flanc et par groupe à droite et à gauche, de façon à raser les flancs des deux premières lorsque leurs intervalles sont serrés. Ces pelotons serrent également leurs intervalles sur les groupes de la tête, et sont alignés du côté de la première division.

ART. 2.

Passer du carré sur 4 rangs à la colonne.

Commandements du chef de bataillon.

1. Formez la colonne. — 2. Marche.

Au premier commandement, les chefs des première et deuxième faces les préviennent de ne pas bouger; ceux des troisième et quatrième leur font faire, l'un par le flanc gauche et l'autre par le flanc droit.

Au commandement de marche, le chef de la première face commande : première division, guide à gauche (ou à droite), suivant le cas; celui de la

par le flanc droit, les serre-files des 2e et
passent devant le premier rang.
andement de marche, les deux premières
écutent le changement de front et sont
gauche; le 1er peloton va former la 3e face
par groupe à gauche la droite de ces divi-
is que le 6e peloton, se dirigeant par groupe
ır le point qui sert de pivot au changement
ı de la 1re division, fait par groupe à droite
our aller former la 4e face du carré.
s grenadiers et voltigeurs se rallient, comme
scrit dans le passage de la ligne déployée au
ue.

ART. 4.

Passer du carré oblique à la colonne.

Commandements du chef de bataillon.

les groupes. — 2. Formez la colonne. — 3. Marche.

rement s'exécute de la même manière que
sert à passer du carré sur 4 rangs à la
ec cette différence toutefois que les groupes
leurs intervalles et que les serre-files re-
nmédiatement leur place.

ART. 5.

Déployer la colonne face en avant.

ommandements du chef de bataillon.

z la colonne, face en avant. — 2. Bataillon à droite
— 3. Marche. — 4. Guides à vos places.

rement s'exécutera d'après les prescriptions
ance actuelle, avec cette différence qu'au

premier commandement les voltigeurs seront toujours déployés en tirailleurs et que les grenadiers demeureront en réserve.

ART. 6.

Déployer la colonne face à droite ou à gauche.

Commandements du chef de bataillon.

1. Déployez la colonne face à droite. — 2. Bataillon par le flanc gauche, par peloton, par groupe à droite. — 3. Marche.

Au commandement de marche, les guides de gauche des pelotons du demi bataillon de droite s'arrêtent; les pelotons auxquels ils appartiennent pivotent autour d'eux et sont alignés à gauche, leur groupe de gauche contre le guide du peloton qui les suit, et celui du 3ᵉ peloton contre le jalonneur placé, à cet effet, par l'adjudant-major.

Au commandement de halte, du chef du 3ᵉ peloton, celui du 4ᵉ laisse filer son peloton, et au moment où son groupe de droite va arriver à sa hauteur, il commande : 4ᵉ peloton par le flanc droit, marche; puis il l'arrête à trois ou quatre pas de la ligne, avant de l'aligner. Les 5ᵉ et 6ᵉ pelotons agissent de même.

ART. 7.

Déployer la colonne face en arrière.

Commandements du chef de bataillon.

1. Déployez la colonne, face en arrière. — 2. Bataillon à droite et à gauche. — 3. Marche. — 4. Guides à vos places.

Ce mouvement s'exécutera comme le déploieme

face en avant, avec cette différence que les pelotons s'aligneront face en arrière, et que la réserve ira se placer derrière le premier rang.

Observation relative aux déploiements. — Si la colonne est en marche par le flanc des pelotons, et qu'on veuille la déployer face en avant, le chef de bataillon commandera simplement : 1. *Déployez la colonne, face en avant.* — 2. *Marche.*

Au deuxième commandement, les troisième et quatrième pelotons se porteront par peloton en ligne contre les jalonneurs placés par l'adjudant-major, et les autres pelotons continuant à marcher par le flanc, se dirigeront sur le point où leur groupe de la tête doit arriver sur la ligne, et s'y porteront ensuite également par le mouvement de par peloton en ligne.

Le déploiement de cette colonne face en arrière s'exécutera de la même manière, avec cette différence qu'on alignera par le quatrième rang.

Quant au déploiement face à droite (ou à gauche), au commandement : *Déployez la colonne, face à droite* par exemple, — *marche,* — les chefs de peloton du demi-bataillon de droite commanderont : *Tel peloton, halte! à gauche alignement,* etc,, etc. Lorsque les chefs du demi-bataillon de gauche seront arrivés à la hauteur de la gauche du peloton qui tient leur droite dans le déploiement, ils commanderont : 1. *Sur la droite par groupe en ligne.* — 2. *Marche.*

Le premier de ces commandements sera fait en conséquence par le chef du quatrième peloton, immédia-

sur l'utilité et la nécessité de l'étude et de la connaissance de la géographie et de la statistique militaires, nous avons préféré en appeler à une grande autorité scientifique.

Jomini, acteur à la fois et surtout historien des grandes luttes de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe revient en différents endroits de l'ouvrage que nous venons de citer, sur la nécessité de l'étude de la géographie militaire, surtout pour les généraux chargés du commandement en chef d'une armée et leurs états-majors qui, selon lui, doivent connaître parfaitement la géographie et la topographie du pays où ils sont appelés à opérer.

L'ancien chef d'état-major du brave des braves, de l'infortuné maréchal Ney, se plaint des mécomptes cruels éprouvés, même dans les temps modernes, par des généraux de premier mérite, mécomptes dont aurait eu à souffrir, en une occasion, le génie de la guerre, l'empereur Napoléon Ier.

Il cite à cet effet deux exemples dont il fut témoin oculaire : Moreau pénétrant en 1796 dans la forêt Noire et s'attendant à y trouver des montagnes inaccessibles, des forêts, dont l'antique Hercynie, tombeau des légions de Varus, rappelait le souvenir avec des circonstances effrayantes, fut fort surpris après avoir gravi les berges de ce vaste plateau, qui descendent vers le Rhin, de voir que ces versants et leurs contreforts seuls forment des montagnes, et que le pays depuis les sources du Danube jusqu'à Donawert présente des plaines aussi riches que fertiles.

Le second exemple plus récent est tiré de la campagne de Saxe (1813) : toute l'armée de Napoléon, dit Jomini, et ce grand capitaine lui-même regardaient l'intérieur de la Bohême comme un pays coupé de montagnes, tandis qu'il n'en existe guère de plus plat en Europe dès qu'on a franchi la ceinture de montagnes secondaires dont il est entouré, ce qui est l'affaire *d'une seule marche.*

Enfin, comme troisième exemple, Jomini rapporte les opinions erronées qui régnaient en Europe au sujet de la chaîne des Balkans, considérée comme une barrière infranchissable, comme une espèce de Thermopyles musulmanes (1) où l'armée russe se briserait le front, heureuse encore si ses débris pourraient regagner les bords du Danube. Pourtant l'ouvrage si connu que le baron prussien de Molke, actuellement général, a écrit sur la campagne de 1828 et 1829, nous apprend comment le maréchal Diebitsch, équipant quelques divisions à la légère, et laissant de l'autre côté des Balkans un fort détachement pour lui servir de repli et de réserve entre le corps de bataille et sa base d'opération, arriva en quelques marches forcées avec 20,000 hommes à Andrinople, jetant la frayeur dans le divan et le découragement dans la diplomatie anglaise, et dictant aux Turcs une paix dont l'écrasant fardeau n'a pu être soulevé qu'en 1854 et 1855 par

(1) Les Turcs surtout croyaient le passage des Balkans impossible, et encore aujourd'hui, ils les appellent «*Emineh dagh*» (*Montagnes protectrices*). (Voir Rudtorffer.)

l'effort combiné des deux plus puissantes nations de la terre.

L'histoire militaire contemporaine espagnole ne nous offrirait-elle pas elle aussi un exemple de l'importance qu'il y a à connaître exactement la topographie du pays où l'on veut porter la guerre?

L'armée espagnole débarque à Ceuta, ayant en face la chaîne infranchissable de Sierra Bullones, à droite l'océan, où la fable fait élever à Hercule ses colonnes sur lesquelles l'égoïste politique anglaise inscrit à son tour son « *non plus ultra.* » La gauche seule de cette chaîne reste praticable et ouverte à des opérations stratégiques; pourtant faute, sans doute, d'une connaissance exacte du terrain compris entre Ceuta et Tétuan, l'armée espagnole livre de glorieux combats sur le terrain même où elle reste campée pendant un mois et où elle défie l'intempérie et le choléra, ennemis bien autrement cruels et terribles que Muley Abbas, ses réguliers et les hordes sauvages du Riff.

Mais enfin le charme tombe, l'armée franchit en quelques marches la distance qui sépare Ceuta de Tétuan, et le 4 février 1860 le maréchal O'Donnell fait attaquer le camp maure qui est emporté vaillamment ainsi que toute son artillerie; le lendemain Tétuan, *objectif* à ce qu'il paraît de la campagne, ouvre ses portes au vainqueur. Etait-il possible au général en chef espagnol, après la prise de Tétuan et profitant de la dispersion et de l'épouvante des Maures, de faire sur Tanger une opération semblable à celle que le feld

maréchal russe conduisit si hardiment sur Andrinople en 1829?

Ne connaissant encore sur cette campagne ni relation exempte de louanges enfantées par l'enivrement de la victoire, ni critique froide et exempte de passion, nous n'osons ni affirmer ni nier.

Le célèbre historien des guerres de la Révolution française se plaint encore en 1830, de ce que la statistique et la géographie militaires manquent de traités élementaires. En fait d'auteur sur ces matières, il ne mentionne que Lloyd, qui, dans la cinquième partie de ses *Mémoires*, décrit les frontières des Etats les plus importants de l'Europe, et il regrette que la géographie militaire ne soit pas enseignée (professée) publiquement.

Certes depuis la conclusion des grandes guerres qui signalèrent la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, les loisirs d'une paix, rarement interrompue, ont permis de marcher à grands pas dans les diverses branches des sciences humaines. La géographie, spécialement la géographie militaire, actuellement enseignée dans toutes les écoles militaires, a été enrichie de nombreux ouvrages parmi lesquels nous citerons :

Essais sur la géographie militaire des Etats de l'Europe, par HOMEYER. Furth, 1805.

Cours de géographie militaire, par W. MEINEKE. Erfurth, 1824.

Manuel de la géographie militaire de l'Europe pour

servir de base à l'enseignement dans les écoles militaires de l'Allemagne, par A. G. Hahnzog. Magdebourg, 1820 à 1822.

Les éléments de la géographie militaire de l'Europe, essai pour faciliter l'étude primaire de cette science dans les écoles militaires, par K. W. BENIKEN. Weimar.

De la géographie militaire de l'Europe, 2 vol. in-8° Mayence 1829 à 1830, par J.-G.-B. ADOLPH, capitaine d'artillerie prussien.

Manuel de la géographie militaire de l'Europe, par le baron DE MALCHUS. Leipzig, 1832.

Enfin les ouvrages si connus : *Géographie physique, historique et militaire* par Théophile LAVALLÉE, ouvrage qui a eu plusieurs éditions et qui a été adopté par ordre du ministère de la guerre pour l'enseignement à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, et en dernier lieu : *Géographie militaire de l'Europe* par le colonel Rudtorffer, traduite en français par L.-A. Unger, professeur au collège Stanislas, ouvrage qui jouit d'une célébrité juste et méritée.

Nous avons parlé de la géographie *militaire* en particulier, aussi n'avons-nous pas fait mention des traités généraux de géographie de Malte-Brun, de Balbi, etc. ni des auteurs qui traitent spécialement de l'Espagne comme Bory de Saint-Vincent, Laborde et les Espagnols Antillon, Verdejo, etc.

Aucun des auteurs et des ouvrages de géographie purement militaire ne traite celle de l'Espagne avec l'extension et les détails qu'exige la structure tout exceptionnelle de la péninsule ibérique.

M. Théophile Lavallée dont l'objet principal est sans doute de donner une idée générale de la structure du globe, et qui comme de raison s'occupe seulement de la Gaule avec quelque extension, n'a pu consacrer que 37 pages à la géographie physique, historique et militaire de la péninsule hispanique ; on ne saurait lui en faire un reproche quand on réfléchit que son ouvrage renferme dans 535 pages la description géographique du globe.

Rudtorffer, à vrai dire, s'est occupé un peu plus de la péninsule. A la suite de quelques notices ou de simples citations chronologiques sur l'histoire politique de l'Espagne et du Portugal, il donne un aperçu général sur les communications, le climat, le caractère des habitants, etc., passe à la description militaire des côtes, îles, montagnes, fleuves, etc., du pays, et s'occupe ensuite de la culture physique, technique et intellectuelle de ces deux royaumes; puis il traite de leurs constitutions politiques, de leurs finances, de leurs forces militaires de terre et de mer; enfin il indique les limites, la superficie, la population, les lieux remarquables de la péninsule sous les rapports administratifs et militaires, avec la mention des batailles, siéges et actions de guerre mémorables qui ont eu lieu depuis l'année 1740.

Mais l'ouvrage même de Rudtorffer n'est pas exempt d'erreurs, car la division territoriale de la péninsule ibérique, le chiffre de la population en général et celui de la population des différentes provinces, la force et l'organisation des armées de terre et de mer, ont

subi depuis cette époque de nombreuses modifications.

Et à propos des erreurs que les écrivains étrangers commettent si souvent dans leurs ouvrages sur la péninsule ibérique, et sur l'Espagne en particulier, qu'il nous soit permis de faire une observation puisée dans une impartialité parfaite, et hautement sympathique.

Les Espagnols se plaignent sans doute avec raison des jugements erronés et passionnés que les écrivains portent sur leur pays, leur caractère national, leur histoire militaire, etc., etc. Mais si la susceptibilité castillane se sent justement blessée, il faut convenir d'un autre côté que, dans les temps modernes, la nonchalance ibérique a fait très peu de frais d'activité littéraire en matière militaire pour battre en brèche, ou pour rectifier des jugements et des assertions, qui, sans le livre du colonel de Artèche, pourraient bien acquérir l'autorité de faits jugés et appartenant à l'histoire.

Par exemple M. Thiers, historien français, écrivant pour la plus haute gloire des armes françaises — qui saurait lui en faire un tort? — raconte le désastre de Trafalgar ou l'échec de Bailen, en arrange la mise en scène, s'il nous est permis d'employer cette expression, et colorie les péripéties de la lutte à l'avantage de ses compatriotes. Dans le récit d'autres faits d'armes il renchérit sur les succès remportés par les armes françaises sur la seule nation de l'Europe qui osa affronter et soutenir la lutte contre les armées les plus formidables et les plus aguerries des temps modernes, et

voilà la presse périodique espagnole, animée d'un noble élan, qui lance des articles passionnés où la chaleur et l'imagination méridionales s'exaltent pour revendiquer les droits de l'honneur national blessé et de la vérité historique méconnue.

Mais puisqu'à Rome même le diable a son avocat dans certain jour de l'année, ne nous serait-il pas permis de demander si le tort est seulement du côté de ces étrangers jaloux des gloires de l'Espagne.

A l'exception de l'ouvrage classique du comte de Toreno, ouvrage encore plus politique que militaire, quels sont les livres espagnols purement militaires qui traitent de la guerre de la péninsule, si justement appelée en Espagne *guerre de l'indépendance?*

Et quels sont, à part le comte de Toreno, les auteurs espagnols qui aient redressé les jugements si passionnés et souvent si calomnieux de Napier?

Arrivant à des temps plus modernes, la dernière guerre civile, si riche en épisodes héroïques, si fertile en enseignements pour la guerre de montagne, dans laquelle ont brillé des généraux d'un mérite incontestable, tels que L. Fernandez de Cordoba, Cevallos Escalera, Oràa, Zumalacarregui, Villareal, Gomez, etc., etc.; des preux et vaillants chevaliers comme Diego Léon et Elio (1); de terribles partisans comme Zurbano, a-t-elle trouvé des historiens dignes d'elle? Quant à nous, nous

(1) Nous ne citons que les *morts*, le seul vivant qui figure parmi ces noms pris au hasard, peut être rangé parmi les morts, au grand regret de son pays.

ne connaissons, avec quelques opuscules, qu'une monographie écrite par l'ancien général en chef de l'armée constitutionnelle, D. Luis Fernandez de Cordoba, ouvrage qui a mérité les honneurs d'une traduction en français et en allemand. On en est réduit, quant aux sources historiques, aux bulletins officiels des gazettes de Madrid et d'Oñate. Or, c'est bien ici l'occasion de se rappeler ce que l'empereur Napoléon Ier écrivait en 1814 à son frère Joseph, ex-roi d'Espagne : « Faites mettre dans le *Moniteur* telle chose et rappelez-vous, mon frère, qu'un bulletin n'est pas *une pièce historique* (1). »

Dans ces pièces la vérité historique est trop souvent sacrifiée aux exigences momentanées de la situation militaire et politique; il en est de même dans les guerres civiles pour satisfaire les passions surexcitées des partis.

Or, quand dans les deux collections auxquelles nous venons de faire allusion, on rencontre des décrets, tel que celui qui confère le commandement en chef de l'armée carliste à la très sainte Vierge des Douleurs, qu'à tort on fait intervenir dans des intérêts si mondains, disputés dans une lutte fratricide, et dont on devrait garder le divin secours pour une guerre contre l'étranger, surtout contre les infidèles, — quand on voit deux fois décerner le titre de *duc de la Victoire* à des généraux qui certes avaient dûment gagné un titre de duc par d'éclatants faits d'armes, — le public militaire européen se rappelle involontairement que Gonzalve

(1) Voir *Correspondance du roi Joseph*, par Ducasse.

de Cordoue et d'Albe ne partagèrent le commandement avec personne, que Fernand Cortez et Pizarre descendirent dans la tombe sans le blason de duc, et que la Victoire, déesse ailée et païenne, partant volage et peu charitable, abandonna jusqu'à son *enfant chéri* devant les lignes de Torres Vedras.

Nous ne craignons pas toutefois d'avancer que l'Europe militaire, qui connaît parfaitement et apprécie à sa haute et juste valeur l'ancienne et glorieuse histoire militaire de l'Espagne, ne demande pas mieux d'étudier son histoire moderne aux sources nationales espagnoles.

Nous avons été amené, malgré nous, à cette légère digression, en parcourant le *Traité de géographie* de M. Lavallée. Même dans cet ouvrage scientifique nous trouvons sur l'Espagne, sur son histoire, et sur son caractère national, des jugements lancés avec grand aplomb *ex cathedrâ*, qu'il serait aussi facile de réfuter que difficile à soutenir. Qu'il nous soit permis d'en citer quelques-uns :

« L'Espagne sous ses nouveaux rois (de la maison » de Bourbon) essaya vainement, dit M. Lavallée, de » sortir de sa nullité politique ; les mauvaises institu- » tions paralysèrent tous ses efforts et à l'époque de » la révolution française, sa civilisation était de plus » d'un siècle en arrière de celle des autres nations » européennes. »

Sans entrer dans une discussion, que les limites étroites d'un article de journal ne sauraient comporter, nous demandons à toute personne impartiale : les règnes de Ferdinand VI, et de l'honnête et éclairé

Charles III ne valaient-ils pas ceux du Régent et de Louis XV? Alberoni et Florida Blanca étaient-ils inférieurs à Dubois et à Fleury? Sous le règne de Charles III les flottes espagnoles refusèrent-elles le combat avec les escadres anglaises? Le royaume des Deux-Siciles ne fut-il pas conquis à cette époque de nullité politique?

Au moment du sanglant et cruel enfantement de la révolution française, l'Espagne était peut-être arriérée en arts et surtout en industrie, mais elle était encore relativement puissante; car elle possédait de vastes colonies, elle était prospère et tranquille, tout en marchant lentement dans la voie de la civilisation moderne.

Le tableau que le savant auteur français trace, en quelques endroits de son livre, du caractère national, n'est certes pas fait pour flatter l'amour-propre du peuple espagnol, ni pour disposer les élèves de Saint-Cyr en faveur de leurs voisins consanguins. Ainsi il dit en parlant des habitants du bassin du Guadiana : « C'est surtout au caractère des habitants de ce » bassin que les peuples de la péninsule ibérique » doivent leur réputation de morgue, de paresse et » d'ignorance, »

Que dirait-on en France si nous disions (sans passer par la Gascogne) : le Français est léger, changeant, inconstant, etc.? et encore en parlant ainsi nous resterions dans les bornes d'une parfaite galanterie, puisque nous ne reprocherions à nos voisins que quelques petits défauts attribués aux dames.

Les habitants du bassin du Tage ne trouvent pas plus grâce aux yeux de l'auteur français : « Quant aux

» habitants espagnols et portugais leur caractère est » identique, malgré les séparations politiques qui leur » ont communiqué des haines invétérées ; sur le rivage » et sur le plateau c'est la même gravité, la même indo- » lence, les mêmes superstitions. »

Pizarre et Cortez étaient natifs de ces bassins ; et encore il ne faut pas être par trop indolent pour faire les récoltes par une chaleur de 35 à 40 degrés Réaumur.

Les habitants du bassin du Duero sont traités de « tristes et monotones, comme la nature physique de » leur pays ». Et les Landes donc ?

Les pâtres de la Sierra-Morena sont naturellement sauvages, mais les peuples pasteurs l'ont été de tout temps ; à l'exception des bergers de Théocrite et de Virgile et des bergères peintes par Watteau, nous n'en connaissons pas de bien poétiques.

Nous remarquons cependant avec satisfaction que M. Lavallée accorde aux habitants du versant septentrional, aux Asturiens et aux Basques, leur vieille réputation de bravoure indomptable, d'amour du travail et de passion pour leur indépendance.

Bory de Saint-Vincent, en galant officier d'état-major, n'a pas seulement calculé la hauteur des pics de la Sierra-Nevada, sondé la profondeur de ses ravins, mesuré la longueur de ses routes poudreuses ; mais il a rendu aussi un témoignage éclatant à la beauté andalouse, car il a remarqué à un bal, donné par le maréchal Soult à Malaga, que sur quatre-vingts dames invitées, dix étaient d'une beauté si parfaite qu'on les aurait citées comme notabilités dans toutes les villes de l'univers, vingt autres

étaient d'une beauté presque aussi éclatante, trente extrêmement jolies et le reste portait les traces d'une beauté mûre, qu'enfin, il n'y en avait guère que trois ou quatre qui n'auraient pas trouvé grâce devant un juge comme Pâris, encore ces dernières étaient-elles étrangères. Comme à cette époque la France et l'Espagne étaient en guerre, il n'est pas à supposer que ces déshéritées de la nature fussent françaises.

Mais laissons là Bory de Saint-Vincent, son attrayante étude ethnographique, et revenons à notre livre.

Le colonel de Artèche, comme il le dit dans la modeste préface qui sert d'introduction à son ouvrage, a tâché de remédier à l'incontestable lacune que nous venons de signaler, en écrivant un traité, fruit d'études consciencieuses et persévérantes, consacré exclusivement à la géographie militaire historique de l'Espagne et du Portugal.

A l'exemple de Lavallée et de Rudtorffer dans le domaine de la science, il n'a voulu, ni dû séparer deux pays, qui, physiquement et géographiquement parlant, sont réunis et confondus dans un même système, qui ont été réunis politiquement pendant des siècles, et que des intérêts politiques, militaires et commerciaux communs pourraient un jour réunir de nouveau et à tout jamais. Ce jour paraîtra sans doute très éloigné à ceux qui ne réfléchissent pas assez à la marche de la civilisation moderne qui, emportant à toute vapeur bien des obstacles, bien des préjugés, et beaucoup de haines anciennes, tend évidem-

ment à la création des nationalités et des empires grands, robustes et compacts.

Rudtorffer dit : « Les deux royaumes de la péninsule » forment par leur position géographique, leur sol et » leurs caractères naturels un tout homogène, traver- » sés par les mêmes chaînes de montagnes et baignés » par les mêmes fleuves. » Et après avoir tracé le portrait militaire des Espagnols il dit des Portugais : « *Les » Portugais ne sont pas moins bons soldats que les Espa- » gnols, c'est la même intrépidité, la même persévérance, » la même aptitude*. Une grande fierté nationale anime » les plus cultivés de la nation, remplis encore du sou- » venir des actions héroïques de leurs ancêtres; mais » leur haine contre les Espagnols, née de la tyrannie de » Philippe II, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. » Certes le Portugais le plus chatouilleux sur le point d'honneur national ne saurait trouver rien à redire contre l'arbitrage porté par l'impartial colonel autrichien, et si cet écrivain a commis l'irrévérence de commencer son tableau par le portrait des Espagnols, c'est sans doute leur majorité écrasante — ils occupent les quatre cinquièmes de la superficie totale de la péninsule — qui l'aura influencé.

Du reste, Philippe II dort paisiblement à l'Escurial; sa tyrannie, si tel est le nom que mérite son système politique, a disparu depuis de longues années de la péninsule pour faire place dans les deux royaumes à la panacée politique de notre siècle, au système constitutionnel.

CHRONIQUE MILITAIRE.

AOUT — SEPTEMBRE.

Nos premières lignes doivent être consacrées à l'Amérique du Nord, car c'est là que se sont produits les événements militaires les plus importants depuis notre dernière chronique. Nous avions déjà indiqué précédemment que le manque absolu d'une direction sérieuse, l'absence d'habitudes, et si l'on veut même de préjugés militaires, étaient notoires au milieu des bandes de volontaires américains, surtout parmi les groupes du Nord, ou Fédéraux, et nous pensions, comme beaucoup d'autres, que ces défauts ne tarderaient pas à être mis en relief d'une façon éclatante. La journée de Bull's-Run est venue confirmer ce sentiment bien au delà de ce qu'on pouvait imaginer. La déroute des Unionistes serait presque ridicule, si le rire pouvait être permis en semblable circonstance. On ne sait du reste que signaler, dans un court résumé, au milieu de toutes les excentricités des Fédéraux.

Nous voyons d'abord un général en chef qui se tient loin de son armée, puis un autre général, commandant un corps d'armée, l'avocat Patterson, fait de vains efforts pour amener ses troupes au point convenu; son éloquence le trahit. Des régiments entiers se retirent sans vergogne, la veille de la bataille, parce que le temps pour lequel ils se sont engagés est expiré. D'un côté les volontaires manquent de vivres et de munitions, tandis qu'à peu de distance une foule de charrois, des marchands, des femmes, toute une population civile suivent les combattants, encombrent le

terrain ; et le jour de l'action venu, une panique indicible s'empare de tout ce monde, et l'entraîne bien loin en arrière du champ de bataille.

Les fédéraux s'étaient flattés bruyamment de détruire les forces adverses des sécessionistes ou confédérés, et ils avaient déjà envahi leur territoire sur plusieurs points. Le général fédéral Mac-Dowel, qui était le plus rapproché de l'ennemi, reçut l'ordre d'attaquer le gros des rassemblements, commandé par le général confédéré Beauregard, à Manassas-Junction. Dans les provinces du Sud, il y a beaucoup de sang français, et les mœurs locales y préparent mieux que dans le Nord aux habitudes de commandement et de discipline ; aussi n'est-il pas étonnant que le succès se soit prononcé, jusqu'à ce jour, en leur faveur. Mac-Dowel fait marcher en avant, du 17 au 20 juillet ; les postes sécessionistes se retirent presque sans résistance. Le 21, l'offensive continue, on approche de Manassas-Junction. L'ennemi cède le terrain, et Mac-Dowel, qui s'est décidé tardivement à quitter son carrosse pour monter à cheval, se croit au moment de saisir une victoire complète, lorsque les confédérés prennent l'offensive à leur tour, en même temps que la panique dont nous avons parlé vient jeter le désordre parmi les fédéraux. Beauregard poursuit les unionistes jusqu'à la rivière de Bull's-Run, leur prend presque toute leur artillerie, et fait de nombreux prisonniers.

Les correspondances diverses nous apprennent que le général Beauregard avait exécuté une véritable combinaison, la première, croyons-nous, que cette guerre ait vu naître. Il avait prescrit à ses troupes de céder peu à peu devant l'ennemi, en se retirant vers un point déterminé où il attendait des renforts. Puis, lorsque ce contingent attendu arriva, que les assaillants, tout heureux de leur succès, parurent agir un peu à l'aventure, Beauregard, saisissant en vrai soldat le moment opportun, prit l'initiative de l'attaque, et

bouscula sans peine un ennemi aussi étonné que mal conduit. Le général sécessioniste nous semble prouver, par tout ce qu'il a fait dans cette journée, qu'il est beaucoup plus maître de ses hommes que les Mac-Dowel, Patterson et autres ne le sont des leurs, car il est toujours difficile, même avec une armée régulière, d'opérer devant l'ennemi des mouvements de retraite continués plusieurs heures durant. On s'est un peu trop hâté, toutefois, de comparer les dispositions prises par le général Beauregard à l'ordre *en tête de porc* de la bataille d'Isly. De longtemps encore, les Américains ne seront à même d'exécuter les manœuvres du maréchal Bugeaud ; les armées européennes elles-mêmes en ont très rarement accompli de semblables, car outre les qualités nécessaires aux chefs et aux troupes, il faut aussi que l'armée exécutante ne soit pas trop nombreuse. Il y avait 10,000 Français seulement sur les bords de l'Isly.

Quant aux détails circonstanciés de la rencontre de Bull's-Run, il est jusqu'à ce jour difficile de les préciser. Les documents que nous avons parcourus font varier la force des armées de 13,000 à 90,000, et le nombre des victimes de 1,000 à 10,000. Les deux partis paraissent également excités l'un contre l'autre, et leur animosité se reconnaît aux accusations qu'ils échangent. Ainsi, les gens du Sud reprochent à ceux du Nord de hideux attentats contre les femmes ; et les fédéraux, de leur côté, prétendent que les sécessionistes s'acharnent sur les blessés d'une façon honteuse.

L'administration fait surtout défaut aux armées belligérantes. Nous qui possédons pour nos troupes un service administratif présentant les garanties les plus sérieuses, et dont les premiers règlements, vieux de plusieurs siècles, s'améliorent chaque jour, nous ne voyons pas sans étonnement un pays qui s'impose de grands sacrifices, mais qui n'a aucun moyen de con-

trôler l'emploi de ses ressources. Aussi bon nombre de chefs de corps sont-ils déjà soupçonnés de s'attribuer la plupart des valeurs destinées à leurs soldats, et de laisser ces derniers dans le dénûment, quelques dépenses que fasse la nation. Si la guerre continue, les Américains se rapprocheront sans doute peu à peu de nos errements, mais que de chemin ils ont à parcourir.

La journée de Bull's-Run nous paraît également infirmer l'opinion de ceux qui pensent que, dans un pays libre et peuplé de citoyens patriotes, il est possible de créer sous un bref délai une armée suffisamment bien organisée pour exécuter avec ordre et ensemble un plan déterminé. Au commencement de la Révolution, les volontaires français ont aussi éprouvé des échecs, et s'ils se sont rapidement formés, on le doit en grande partie aux officiers, sous-officiers et soldats des régiments qui existaient avant 1789. Ce sont eux qui ont fourni des instructeurs aux nouveaux bataillons; les gardes-françaises notamment en ont donné beaucoup parmi les meilleurs.

— Les dernières nouvelles sont encore défavorables aux fédéraux. Ils auraient éprouvé de nouveaux échecs à Springfield et sur divers autres points. Le général Mac-Clellan a été chargé de l'organisation de l'armée fédérale, tâche peu facile, car les premiers essais de prescriptions disciplinaires ont été suivies de mutineries, de désordres partiels contre lesquels on a dû sévir. Au reste, les excentricités se perpétuent; c'est ainsi qu'on annonce la création d'un régiment de cavalerie de femmes.

— Cette plaisanterie nous rappelle celle dont nous avons parlé, il y a quelque temps, concernant les zouavesses italiennes, qui ne paraissent pas avoir eu un grand succès. Cette pauvre Italie manque complé-

tement de la fibre militaire, et elle a cependant entrepris une œuvre qui exige surtout de l'énergie guerrière. L'armée piémontaise est en grande partie occupée à *faire l'unité* dans l'Italie méridionale, unité qu'elle a autant de peine à édifier ici, que les Américains en ont chez eux à la détruire. Les Anglais ont essayé d'intervenir en faveur des Piémontais, à Naples, et ont débarqué plusieurs fois des détachements de marins, mais ils se sont retirés, probablement devant les exigences de la diplomatie.

— La Turquie se prépare à régler par les armes les différends survenus du côté du Montenegro. Omer-Pacha commande les forces ottomanes réunies dans cette intention.

Du reste, des dispositions militaires importantes sont prises, dit-on, par les puissances intéressées, dans toutes les provinces qui s'étendent depuis l'Adriatique jusqu'à la Vistule.

— On s'occupe sérieusement de l'organisation de notre conquête de Cochinchine, et tout annonce une installation définitive. Il est question déjà de sa division en trois préfectures et neuf sous-préfectures.

— Les écoles de Saumur et de Saint-Cyr ont donné récemment des carrousels, où les exercices habituels ont été exécutés avec l'ordre et la précision que l'esprit de discipline sait obtenir. Ces sortes de fêtes nous paraissent toujours un peu froides : tous les mouvements sont prescrits rigoureusement et prévus à l'avance; les cavaliers sont silencieux, vêtus uniformément, et on ne leur laisse aucune initiative individuelle. Les peuples vraiment cavaliers ont des spectacles équestres beaucoup plus animés et plus émouvants, où les clameurs des champions et leur enthousiasme passionnent la foule. Hâtons-nous de dire qu'en nous

plaçant exclusivement au point de vue de l'administration de la guerre, les deux carrousels n'ont rien laissé à désirer, et font honneur à la fois aux élèves et à leurs instructeurs. Nous avons remarqué parmi les notabilités militaires qui assistaient à la réunion de Saint Cyr, les généraux Paté et Féray, deux anciens d'Afrique.

Un certain esprit de rivalité existe, dit-on, entre les deux écoles de Saumur et de Saint-Cyr; nous ne saurions trop encourager, dans ce cas, la première à faire de grands efforts, ce qu'elle fait déjà du reste, car son émule a un avantage considérable, elle est située tout près de Paris.

— Nous ne quitterons pas Saint-Cyr sans mentionner des scènes de désordres auxquelles on n'était plus habitué depuis longtemps. et qui ont eu lieu dans le voisinage, à Versailles. Les deux régiments de carabiniers ont occasionné des rixes scandaleuses le soir du 15 août, et ils ont été aussitôt dirigés sur d'autres garnisons. Ils étaient irrités depuis quelque temps, dit-on, de s'entendre désigner vulgairement sous le nom de *pompiers* et de *garde nationale*. Des postes de zouaves et de grenadiers de la garde ont, au contraire, mérité des éloges par la fermeté de leur attitude, en présence des faits regrettables qui se sont produits.

— Le camp de Châlons n'a encore reçu, en fait de monarques étrangers, que le roi de Suède, Charles XV, un souverain d'origine française et de lignée toute militaire, qui était certes un des moins attendus. Les manœuvres se continuent et offriront beaucoup d'intérêt, surtout à la fin de septembre. Il paraît assuré jusqu'à présent, qu'à la suite des essais faits au camp, les manœuvres d'infanterie seront modifiées.

— On s'entretient beaucoup égalemer
licenciement de dix bataillons de chasseu

[illegible]

[illegible]

[illegible] capitaine belge Van[illegible], et qui est une réfutation de l'ouvrage publié par le général Renard, de l'armée belge également. Cet officier-général, partisan déclaré de la cavalerie, avait avancé,

à l'appui de son opinion, que la plupart des armées européennes venaient d'augmenter le nombre de leurs cavaliers, malgré les nouvelles armes à feu et l'expérience de la guerre d'Italie, ce qui était, selon lui, une preuve convaincante que l'importance de la cavalerie tendait à s'accroître plutôt qu'à diminuer. M. Vandensande, lui, nous prouve, chiffres à l'appui, que cette dernière assertion est erronée, et que la proportion dans laquelle se trouvaient, il y a quelques années, les troupes des différentes armes, n'a point été modifiée en faveur de la cavalerie. Quant à nous, l'argument du général Renard, fût-il vrai, ne nous semblerait pas d'une grande solidité. En effet, ces questions de cavalerie qui s'agitent, sont toutes chaudes; les opinions neuves n'ont point eu le temps de s'asseoir; il ne saurait y avoir déjà des remaniements dans le sens des idées nouvelles. La sagesse des gouvernants le veut ainsi, et le *statu quo* doit être maintenu jusqu'à plus ample informé. Mais ces attermoiements ne sauraient être, par eux-mêmes, une preuve du peu de valeur des idées de ceux qui annoncent comme nécessaire l'amoindrissement du rôle de la cavalerie. Nous nous rappelons qu'à une autre époque, les gentilshommes français se refusaient à accorder une certaine importance aux *gens de pied*, et qu'ils ont payé assez cher leur peu de goût pour les innovations. Il y a quelques années, bon nombre de gens regardaient comme impossible l'emploi de la vapeur dans la marine militaire, et tant que la question est restée pendante, on continuait de mettre à flot des navires à voiles, de même qu'aujourd'hui on tient au complet les divers corps de cavalerie; mais la marine de l'État n'en a pas moins été modifiée.

Les écrivains qui plaident la cause de la cavalerie, rappellent volontiers les hauts faits des troupes à cheval dans les anciennes guerres, et ajoutent que, pour voir les mêmes exploits se renouveler à l'encontre des armes rayées, il suffirait d'avoir des escadrons meilleurs que

ceux qui existaient auparavant. Or, on ne saurait trop répéter que, par suite de l'état des mœurs, nous avons dans les armées actuelles une cavalerie plus mauvaise que celle qui fonctionnait lors des dernières grandes guerres, et que conséquemment, loin de songer à en avoir une meilleure que celle-ci, nous devrions considérer que nous ne pouvons seulement pas en former une équivalente. De louables efforts ont été tentés, il est vrai ; le *travail individuel* est un des premiers à signaler, mais sont-ils suffisants? Il sera facile de s'en assurer dans deux ou trois ans, alors que les hommes auront été exercés au travail individuel pendant tout leur temps de service. On pourrait à cette époque faire une épreuve à peu près de la façon suivante. Un général se présente à l'improviste, dans un des quartiers de cavalerie de Paris, et fait sonner à cheval. Lorsqu'il aura 300 cavaliers au moins, il les conduira aux allures vives jusque près de Saint-Germain, par exemple, après avoir fait passer la Seine à la nage : il prescrira ensuite à ses hommes de se répartir par petites fractions dans les bois environnants, leur donnant pour mission de se garder, d'explorer le pays et de venir le rejoindre au bout de deux ou trois heures sur la terrasse du château. Il serait bon de charger en même temps un bataillon de chasseurs d'enlever les postes de cavalerie, et de chercher à prendre possession de la terrasse. Le tout terminé, que le général note ce qu'il lui aura fallu de temps pour avoir 300 hommes à cheval prêts à le suivre, le nombre d'hommes et de chevaux blessés à la fin de la journée ou tombés malades le lendemain, la quantité de réparations qui devront être faites à l'armement, au harnachement et aux effets d'habillement, que par-dessus tout il apprécie d'une manière impartiale l'intelligence et les diverses aptitudes qui lui seront révélées par les rapports des petits groupes qui viendront le rejoindre, et que l'on compare le résultat de l'enquête à ce que

maint vieux cavalier se rappellera avoir vu faire il y a cinquante ans. Nous serions très curieux de voir cette épreuve.

M. Vandensande relève, à propos du nouveau livre du colonel d'Azémar, une fausse appréciation que nous avions déjà remarquée nous-même, et qui est due comme tant d'autres, à la statistique, cette science qui rend, croyons-nous, autant de mauvais que de bons services. Il s'agit cette fois de l'opinion souvent répétée, qu'il faut dix mille cartouches pour tuer un homme. Le colonel d'Azémar a basé sur cette assertion, tout en la modifiant, certains raisonnements, pour le cas particulier d'une charge de cavalerie. Or, on ne peut savoir ce qui se brûle de poudre un jour de bataille, et voici comment, selon nous, on établit des chiffres. L'administration centrale sait ce qu'elle délivre de poudre à une armée avant une bataille, elle peut savoir ce qu'il en reste après le combat, et elle en conclut qu'il y a une certaine quantité dépensée. Mais comment est-elle consommée ? Il y a des cartouches avariées par suite de l'humidité, de la rupture de l'enveloppe, ou des passages des rivières, et il y a celles qui sont enlevées par l'ennemi; d'autres qui restent intactes sur les hommes tués ou fait prisonniers ; un grand nombre est brûlé intempestivement par des corps détachés, ou par des bataillons qui tirent longtemps et maladroitement hors de portée. Il ne reste qu'une partie de la dépense applicable au moment de la lutte où l'on tue. Et c'est ce chiffre qu'il faudrait avoir. Il est certain que le dicton « dix mille cartouches pour tuer un homme, » est absurde dans le cas des dispositions de l'infanterie contre la cavalerie, car il y aurait à peine deux ou trois cavaliers touchés dans chaque charge, et on admettra bien que si les escadrons sont parfois ramenés, c'est qu'ils ont plus de deux hommes hors de combat.

Mais voici un fait à l'aide duquel on pourrait pro-

un lettré momentanément attaché à l'armée, ce n'est point un soldat qui, après avoir beaucoup vu, éprouve un beau jour l'envie d'écrire. M. de Molènes se préoccupe trop exclusivement, selon nous, de la forme qu'il doit donner à sa pensée; je croirais même qu'il conçoit parfois la forme avant d'avoir l'idée, et, comme dit Montluc, cela sent son clerc.

Telle est la conclusion que nous voulions émettre, et que nous nous sentions embarrassé de produire, car, nous le répétons, nous avons une grande estime pour les sentiments élevés que renferment les œuvres de M. de Molènes, celles au moins que nous avons parcourues. Merci donc à Montluc, qui, lui, est pour nous un véritable modèle d'écrivain militaire.

F. Hugonnet.

NOUVELLES MILITAIRES.

NOUVELLE COMPOSITION DE L'ARMÉE AUTRICHIENNE.

Aux termes d'un décret impérial du 31 janvier 1860, l'armée autrichienne générale est composée de la manière suivante :

INFANTERIE.

80 régiments de ligne à 3 bataillons de 6 compagnies.	327,505 h.
14 régiments, plus un bataillon de frontières militaires (Croates)	58,871
1 régiment de chasseurs tyroliens	7,871
32 bataillons non enrégimentés d'infanterie légère ou chasseurs à pied	41,080
Total.	435,327

CAVALERIE.

12 régiments de cuirassiers à 6 escadrons, plus 1 escadron de dépôt	14,160 ch.
2 régiments de dragons à 6 escadrons.	2,528
12 régiments de hussards à 6 escadrons. . . .	15,168
12 régiments de uhlans à 6 escadrons.	15,168
3 régiments de volontaires à 6 escadrons. . . .	5,694
Total.	52,718

ARTILLERIE ET GÉNIE.

9 régiments d'artillerie divisionnaire.	31,500 h.	14,697 ch.
2 régiments d'artillerie de réserve générale.	7,148	3,678
1 régiment d'artillerie à cheval affecté au corps de cavalerie de réserve	3,544	1,846
1 régiment de fuséens.	2,920	1,152
1 régiment d'artillerie côtière	4,117	
2 régiments du génie	7,452	
6 bataillons de pionniers.	6,362	
Totaux.	63,043	2

TRAINS ET AMBULANCES, ETC.

Corps du train général en cours de formation.

10 compagnies d'infirmiers	2,834	
Train des ambulances.	800 h.	1,200 ch.
18 régiments de gendarmerie.	17,572	1,763

Tel est l'effectif officiel du *grand pied* de guerre de l'armée autrichienne ; mais il est sans exemple que cet effectif ait jamais été atteint en réalité dans les différentes guerres que l'Autriche a soutenues dans les temps passés. C'est notamment ainsi que, dans la dernière guerre d'Italie, les brigades autrichiennes, qui devaient être de 6,000 hommes, ne s'élevaient pas en totalité au chiffre de 4,000.

ARMÉE FÉDÉRALE ALLEMANDE.

D'après les journaux militaires allemands, l'armée de la Confédération germanique se compose aujourd'hui comme suit :

676,769 hommes d'infanterie, 117,857 chevaux, 14,778 officiers, 76,642 cavaliers, 45,427 artilleurs à pied, 11,306 artilleurs à cheval.

Le Directeur-Gérant, NOIROT.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXXV.

(2e SÉRIE.)

121e LIVRAISON. — JUILLET 1861.

122e LIVRAISON. — AOUT 1861.

123e Livraison. — Septembre 1861.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.


Stanford University Libraries
3 6105 013 150 102

